BIBLIOTECA NAZ
141
E
39
NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
141
E
39
NAPOLI

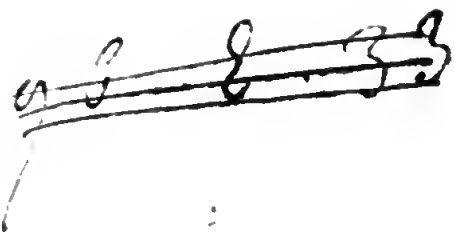

ŒUVRES

DE M. L'ABBÉ RAYNAL.

TOME SECOND.

OEUVRES

DE

M. L'ABBÉ RAYNAL.

TOME SECOND,

Contenant L'HISTOIRE DU PARLEMENT D'ANGLETERRE.

A GENEVE,

Chez J. L. PELLET, Imprimeur de la Ville & de l'Académie.

M. DCC. LXXXIV.

TABLE

Des Titres contenus en ce Volume.

INTRODUCTION *à l'Hiſtoire du Parlement*, page 1

I. ÉPOQUE. *Guillaume I, ſurnommé le Bâtard, & enſuite le Conquérant, établit le deſpotiſme en Angleterre, en* 1066, 20

II. ÉPOQUE. *Le roi Jean-Sans-Terre dégrade l'autorité royale, en accordant la grande Chartre en* 1217, 34

CHARTRE *des communes libertés, ou la grande Chartre, accordée par le roi Jean à ſes ſujets, l'an* 1215, 53

III. ÉPOQUE. *Le parlement s'établit ſous le regne de Henri III, en* 1234, 85

IV. ÉPOQUE. *Les députés des communes, qui étoient choiſis par le roi, commencent à être choiſis par les villes & par leurs provinces, ſous le regne d'Edouard I, en* 1272, 114

V. ÉPOQUE. *Les barons uſurpent l'au-*

torité législative sous Edouard II, 1308, page 134
VI. ÉPOQUE. *Les communes usurpent le pouvoir législatif sous le regne d'Edouard IV, en* 1461, 156
VII. ÉPOQUE. *Les communes s'emparent de toute l'autorité souveraine sous Charles I, en* 1648, 180
VIII. ÉPOQUE. *Le parlement s'attribue le droit de disposer de la couronne sous Jacques II, en* 1689, 262
IX. ÉPOQUE. *Union des parlemens d'Angleterre & d'Ecosse, sous le nom de parlement de la Grande-Bretagne, par les soins de la reine Anne, en* 1707, 300
X. ÉPOQUE. *État actuel du parlement*, 317

INTRODUCTION

INTRODUCTION

A L'HISTOIRE

DU PARLEMENT

D'ANGLETERRE.

L'ANGLETERRE, ſi célebre aujourd'hui, eſt la derniere contrée de l'Europe qui ait commencé à devenir célebre. Elle fut connue d'abord ſous le nom d'Albion, & dans la ſuite ſous celui de Bretagne. La conjecture n'a rien oſé haſarder ſur le premier; elle s'eſt inutilement épuiſée ſur l'autre. On ignore également l'origine de ſes fondateurs & de ſes premiers conquérans. L'hiſtoire ne nous a conſervé des uns que leur nom, & des autres que fort peu d'uſages.

On ſait ſeulement que les Bretons formoient un peuple nombreux & actif. La liberté qui depuis a changé d'objet dans cette iſle, conſiſtoit alors à vivre ſans police, &

preſque ſans lien. La chaſſe faiſoit les délices de cette nation, comme de toutes les ſociétés dont la politique n'a pas adouci les mœurs. Le commerce avec l'étranger attiroit ſur les côtes tout ce qui ſe ſentoit le plus d'induſtrie, ou qui avoit le plus d'ambition : on y voyoit plus d'humanité que dans l'intérieur des terres, parce qu'on traitoit avec les Gaulois que les colonies romaines avoient déjà civiliſés. Il eſt certain que ces peuples formoient diverſes tribus gouvernées par des chefs différens ; mais on ignore ſi l'honneur du commandement étoit l'apanage de la naiſſance ou la récompenſe de la vertu. Lorſqu'un danger preſſant menaçoit l'iſle entiere, on choiſiſſoit dans une aſſemblée générale celui qui devoit conduire les forces réunies de la confédération : les femmes étoient admiſes à ces fonctions pénibles & brillantes, lorſque la ſupériorité des talens leur donnoit des droits. Les armes ordinaires étoient de petits boucliers & de larges épées; ce qui annonçoit un peuple ambitieux & intrépide, plus fait pour la guerre offenſive que pour la défenſive. Des prêtres, connus ſous le nom de druides, avoient aſſervi cette nation aveugle & ſuperſtitieuſe : des auſtérités réelles ou apparentes, un ton d'oracle, quelques dogmes myſtérieux, les avoient rendus arbi-

tres ſouverains & indépendans des affaires publiques & particulieres. Un uſage également inconnu dans les contrées polies & dans les barbares, acheve de peindre cette nation.

Les Bretons, comme les autres hommes, épouſoient des femmes ; mais en ſe les attachant, ils ne les raviſſoient pas à la multitude. Ils regardoient comme un larcin dangereux cet eſprit de propriété qui s'eſt trouvé du goût de tant d'autres peuples. Quelques dames Romaines reprochoient à une illuſtre Bretonne cette coutume comme également injurieuſe aux deux ſexes : *Nous faiſons ouvertement avec les honnêtes gens qui ſont parmi nous, ce que vous faites en ſecret avec les derniers des hommes*, répondit-elle.

Quoi qu'il en ſoit, les Bretons qui n'avoient pu acquérir de la réputation par leurs exploits, en acquirent par leur défaite. Le bruit que fit leur empire en tombant, fixa plus les yeux ſur eux, que les talens qui l'avoient fondé : pour leur malheur & pour leur honneur, leurs intérêts commencerent à être mêlés avec ceux du peuple vainqueur du monde.

Les habitans de la Grande-Bretagne & ceux des Gaules n'ont pas été toujours irréconciliables. Le ſecours que les premiers

envoyoient aux ſeconds contre les Romains; détermina le premier capitaine & le plus grand écrivain de l'ancienne Rome à paſſer dans leur iſle. L'entrepriſe de Céſar augmenta plutôt la gloire de ſa patrie, qu'elle n'en étendit l'empire. A proprement parler, les Bretons furent alors reconnus plutôt que ſoumis. L'honneur de les ſubjuguer devoit illuſtrer plus d'un capitaine, & la poſſeſſion de ce bel état fut la derniere conquête de la république.

Son joug, quoique dur, ne fut pas briſé par les Bretons, il tomba comme de lui-même. Ce que leur courage ou leur déſeſpoir n'avoit pu, le haſard ſeul le fit après quatre ſiecles. Rome qui avoit rempli ſi long-tems l'univers d'effroi, ſe vit réduite à trembler pour elle-même. La néceſſité de repouſſer les Barbares qui la menaçoient, la détermina à abandonner les plus éloignées de ſes provinces; & la Grande-Bretagne ne devint libre, que quand il ne convint plus aux Romains de la gouverner.

Les Bretons par leur conduite juſtifierent le mépris du peuple qui les dédaignoit. Ils parurent plus embarraſſés de leur liberté, qu'ils ne l'avoient été de leur eſclavage. Les vices d'un vainqueur corrompu avoient paſſé dans leurs mœurs; ſes vertus n'avoient pas

ſeulement effleuré leur ame. On avoit tout hérité des Romains, excepté leur valeur, leur fermeté, leur grandeur d'ame.

Cette humiliante diſpoſition ne fut pas long-tems ignorée dans la partie ſeptentrionale de l'iſle, qu'on nomme aujourd'hui Ecoſſe. Les Pictes & les Caledoniens qui habitoient ces affreux climats, ſaiſirent cette occaſion pour ſe procurer un ſéjour plus agréable que leurs montagnes. Des peuples féroces, que l'aigle romaine avoit quelquefois battus, mais jamais domptés, trouverent peu de réſiſtance dans ſes eſclaves. Les provinces méridionales furent la proie, & ſeroient ſans doute devenues l'héritage de ces barbares, ſi elles n'avoient eu de défenſeurs que leurs habitans.

Les Bretons vouloient conſerver leur pays, réparer leurs pertes & ſe venger. Ils crurent avoir aſſez fait, en formant un ſi beau projet; la gloire de l'exécution fut confiée à des mains plus vaillantes, plus habiles & plus heureuſes. Deux peuples connus ſous le nom d'Anglo-Saxons & liés inſéparablement d'intérêts, s'étoient rendus célebres dans l'Allemagne par leurs victoires, & dans la Bretagne par leurs deſcentes. Les Bretons implorerent lâchement une valeur qu'ils avoient ſouvent redoutée; & les Saxons écouterent

avec plaiſir des ſupplications qui favoriſoient le projet d'établiſſement qu'ils avoient formé. Hengiſt, à qui il n'a manqué qu'un autre théatre ou un autre ſiecle pour avoir la réputation des plus grands héros, fut mis à la tête du ſecours Saxon. Il remplit heureuſement le double objet de ſa commiſſion : les ennemis furent défaits par ſa valeur, & les alliés ſéduits par ſon adreſſe. Avec ce courage impétueux, auquel rien ne réſiſtoit, il avoit un air de franchiſe qui prévenoit toute défiance. En forgeant des fers aux Bretons, il leur perſuada que le ſoin de leur gloire & de leur ſalut partageoit ſes veilles. A force de ſoins, de careſſes, de ménagemens, il les mena inſenſiblement à ſon but ; ils appellerent de nouveaux Saxons dans leur iſle.

Rien ne prouve mieux que cette conduite l'aſcendant des grands génies ſur les eſprits foibles, de la politique ſur la ſimplicité, des lumieres ſur l'ignorance. Les Bretons aveuglés par un homme adroit, ne ſe douterent pas ſeulement qu'il pût leur tendre un piege : éblouis des avantages du parti qu'on leur propoſoit, ils n'en virent pas les inconvéniens. Ils ne ſoupçonnerent jamais que leurs protecteurs alloient devenir leurs tyrans, & il fallut que l'événement les

déſabusât. En effet, les Saxons fortifiés mirent leur ſecours à un trop haut prix : les Bretons indignés avilirent trop ces ſervices. Des prétentions ſi oppoſées aigrirent les deux nations, & furent l'origine d'une guerre longue & ſanglante, dont les événemens ne paroiſſoient pas douteux.

Les Saxons étoient braves, aguerris, conduits par de grands capitaines : les Bretons manquoient de chefs, de valeur, d'expérience. Les premiers voyoient régner parmi eux cette union parfaite qui aſſure les plus grands ſuccès : les ſeconds, toujours en proie à leurs diviſions domeſtiques, tournoient les uns contre les autres le peu qui leur reſtoit de forces. Les uns recevoient continuellement des renforts, qui faiſoient plus que réparer leurs pertes ; les autres voyoient tous les jours s'exiler bien des citoyens, dont l'éloignement affoibliſſoit la patrie ; les étrangers n'imaginoient de reſſource que dans la victoire, & ils la fixerent ; les naturels du pays en virent malheureuſement dans la ſoumiſſion, & ils ſe ſoumirent.

Il eſt humiliant pour les conquérans qu'ils aient accéleré cet événement par des trahiſons. Les deux peuples qui étoient en guerre ayant convenu d'une ſuſpenſion d'armes, trois cents des principaux de chaque parti

s'aſſemblerent dans une vaſte plaine pour chercher des moyens d'accommodement. Les intérêts oppoſés étoient diſcutés avec force & avec chaleur, lorſque les Anglo-Saxons jetterent dans la conférence, de ces diſcours inſultans qui ne manquent jamais d'aigrir ceux auxquels ils ſont adreſſés. Les Bretons ayant laiſſé éclater le reſſentiment qu'ils avoient d'une telle injure, ſe virent tous accablés par des ennemis perfides qui avoient prévu ce mécontentement & qui s'y étoient préparés. Une partie de la nation découragée par la perte de ſes chefs, alla au-devant du joug; le reſte prit la réſolution de périr ou de conſerver ſa liberté.

Ambroſius & Arthur qui régnerent ſucceſſivement ſur ces généreux Bretons, les affermirent dans ces ſentimens. Ces deux grands princes joignoient le talent de gouverner à celui de combattre; la ruſe, à la force; une douceur qui leur gagnoit le cœur de leurs ſujets, à une audace qui les faiſoit craindre de leurs ennemis: ils arrêterent les progrès des conquérans, & les battirent même plus d'une fois. Malheureuſement ils ne laiſſerent point de ſucceſſeurs. La mort du dernier, dont les Romains ont obſcurci la gloire en voulant l'augmenter, fut ſuivie d'une eſpece d'anarchie: ſes premiers ſujets parta-

gerent ſes états, & jouirent en tyrans de l'autorité qu'ils avoient uſurpée.

Conſtantin, flétri par les débauches de ſa jeuneſſe, couloit ſes derniers ans dans l'inaction & dans le mépris. Aurelius Conanus qui s'étoit baigné dans le ſang de ſes proches, paroiſſoit toujours altéré de celui des étrangers. Vortiper mépriſoit ouvertement la religion, & perſécutoit avec fureur ſes pontifes. Cuniglas comptoit ſes jours par ſes crimes, & avoit introduit l'opprobre ou le deuil dans preſque toutes les maiſons. Maglon s'approprioit les richeſſes qu'on laiſſoit voir, & imaginoit des tortures pour découvrir les tréſors qu'on ne montroit point.

La décadence d'un état gouverné par de tels monſtres eſt toujours infaillible. La révolution qui finit la domination des Bretons fut auſſi ſubite & auſſi entiere qu'elle pouvoit l'être. Sept royaumes Anglo-Saxons ſe formerent des ruines du pays conquis. La Bretagne perdit tout, juſqu'à ſon nom, qui fut changé en celui d'Angleterre. L'ambition avoit projetté cette conquête ; l'adreſſe la prépara, la valeur l'entama, la perfidie la continua, la cruauté la finit, les précautions l'aſſurerent. Comme c'eſt au gouvernement qui s'établit alors dans leur iſle, que les Anglois rapportent l'origine de leur parle-

ment, il faut tâcher d'éclaircir ce qui n'a pas encore été aſſez démêlé dans l'hiſtoire.

Les Romains qui avoient ſubjugué le monde par leur valeur, en perdirent l'empire par leurs vices. Des maximes héroïques en avoient fait un peuple de conquérans, des maximes tyranniques les dégraderent. Lorſque l'univers ſoumis ne fournit plus d'exercice à leur valeur, ils tournerent leurs armes contre la patrie. Rome dans ſes généraux ne trouva plus que des ennemis. Les citoyens oubliant la dignité de leur caractere, ſe vendirent aux ambitieux qui voulurent les acheter; & des hommes qui, juſqu'alors avoient regardé comme indifférent de vivre, s'ils ne vivoient pas pour régner, préférerent de ſang froid l'eſclavage aux charmes de la liberté. Agité par ces violentes ſecouſſes, l'empire ne pouvoit durer : mais on ne ſoupçonnoit pas que ſes deſtructeurs ſeroient des peuples obſcurs, inconnus juſqu'alors ſur la ſcene du monde.

Les Barbares qui habitoient le Nord, ſe répandirent comme un torrent ſur le Rhin, & enſuite dans d'autres contrées. La témérité qui a preſque toujours détruit les empires, les a preſque toujours fondés. Si ces nouveaux conquérans n'euſſent été que braves, on n'auroit pas déſeſpéré de leur réſiſter;

ils furent téméraires & jetterent par-là un éclat qui les fit croire invincibles. Fixés par la terreur ou par la victoire dans les plus belles provinces de l'Europe, ces brigands y porterent leurs mœurs. Sans principes de ſociété & de police, ils ne connoiſſoient de droit que celui du plus fort. Leur chef n'étoit proprement que le général de leurs armées, & leur gouvernement qu'un pouvoir militaire, qu'il n'eſt pas aiſé de bien définir. Ils n'eurent jamais de loix, ou elles étoient impunément violées, parce que perſonne n'avoit aſſez d'autorité pour les maintenir. Les fautes du ſoldat étoient quelquefois punies; celles du citoyen étoient aſſurées de l'impunité.

Il s'eſt trouvé des vainqueurs aſſez modérés pour ſe ſoumettre aux uſages des peuples qu'ils avoient ſoumis, lorſqu'ils les croyoient plus favorables à l'utilité publique. Les Anglo-Saxons ſuivirent d'autres principes. Au titre de conquérans, ils furent jaloux de joindre celui de légiſlateurs. A un ſceptre de fer, ils ajouterent un gouvernement vicieux : à peu de choſe près, ils porterent dans leurs conquêtes les coutumes reçues dans leur ancienne patrie.

Leurs chefs qui n'avoient en Allemagne que le titre de général, prirent celui de roi.

La plus commune opinion & la mieux fondée, eſt que ce changement de nom n'influa point dans le gouvernement. Des écrivains courtiſans & flatteurs ont prétendu que le droit de conquête donnoit à ces premiers rois une autorité ſans bornes : cela ne pouvoit être vrai tout au plus qu'à l'égard des Bretons, dont il ne reſta dans le pays qu'un très-petit nombre : il eſt contre toute vraiſemblance que les Anglo-Saxons, en devenant conquérans, aient perdu leurs droits & leur liberté.

En recueillant avec ſoin tout ce qui ſe trouve diſperſé dans les monumens anciens, on trouve que le ſouverain conféroit les charges civiles & militaires, & qu'il en dépouilloit à ſon gré les magiſtrats & les généraux. Il pouvoit remettre les punitions que les loix ont décernées contre le crime ; mais ce pardon n'empêchoit pas que la partie offenſée ne pût demander une ſatisfaction civile pour le dommage qu'elle avoit reçu. On ne conteſtoit pas au prince le droit de faire battre monnoie & de le conférer à qui il vouloit ; il n'étoit pas également le maître de changer les eſpeces & de les altérer. On doute s'il dépendoit de lui de faire la guerre ; mais il paroît bien prouvé qu'il ne pouvoit pas ſeul lever des taxes pour en ſoutenir les frais.

Ce qui manquoit de puiſſance aux rois pour gouverner l'état, ſe trouvoit dans le *Wittena-Gemot*, ou aſſemblée des ſages, qui repréſentoit toute la nation. Il eſt certain que chacun des ſept royaumes que fonderent les Anglo-Saxons, avoit un Wittena-Gemot particulier; celui des ſept royaumes enſemble, comme ne faiſant qu'un ſeul corps & un ſeul état n'eſt pas auſſi bien prouvé. Cette forme de gouvernement étoit la ſeule connue en Europe depuis que les Barbares s'en étoient rendus les maîtres ; je ne vois pas ce que ceux qui nient l'exiſtence des Wittena-Gemots pourroient répondre de ſpécieux ou de ſolide à la preuve empruntée d'un uſage ſi général.

Il eſt démontré que la grande nobleſſe, ceux qu'on appella depuis comtes & barons, aſſiſtoient au Wittena-Gemot. La difficulté conſiſte à ſavoir ſi les députés du peuple y étoient admis, ou s'ils en étoient exclus. Les membres des communes n'ont rien négligé pour prouver que le droit dont ils jouiſſent de ſe mêler du gouvernement, étoit auſſi ancien que la monarchie : ils paroiſſent perſuadés qu'il ſeroit dangereux de reconnoître qu'ils le doivent à la conceſſion de leurs ſouverains, de peur que la même puiſſance qu'on ſuppoſeroit l'avoir accordé, ne penſât

à le révoquer quand elle en trouveroit une occaſion favorable. Cependant leurs efforts n'ont pas été auſſi heureux qu'ils l'auroient ſouhaité. Comme ils n'ont étayé juſqu'ici leurs prétentions que de témoignages fort équivoques, de quelques expreſſions obſcures, de conjectures la plupart frivoles, ils n'ont réuſſi tout au plus qu'à rendre la choſe problématique.

A ſuppoſer ce droit des communes, le gouvernement des Anglo-Saxons ne fut ni monarchique, ni ariſtocratique, ni démocratique; c'étoit un compoſé bizarre de tous les trois. Le roi, les grands, le peuple partagerent l'autorité. Des vues oppoſées empêcherent toujours les trois puiſſances de ſe réunir. L'intérêt perſonnel étoit l'ame de tous les conſeils, de toutes les réſolutions, de toutes les entrepriſes. Un gouvernement bon par ſa nature étaye la foibleſſe du ſouverain, & celui-là en abuſoit; éteint les guerres civiles, & celui-là les allumoit; unit les différentes parties d'un état, & celui-là les diviſoit. Les Anglo-Saxons ſe tromperent, en imaginant que leur politique ſeroit plus parfaite, à meſure qu'elle ſeroit plus partagée. L'expérience de tous les tems leur auroit dû apprendre que cette politique, au lieu des avantages des trois gouvernemens, n'en

raſſemble que les inconvéniens. Un tel équilibre détruiſit néceſſairement toute ſubordination, & dérangea toute harmonie.

Peut-être n'étoit-il pas poſſible d'établir alors une monarchie pure; les conquérans ni les vaincus n'avoient pas apparemment la douceur des mœurs qu'exige ce genre de domination. Mais ſi leurs chefs avoient été plus éclairés, ils auroient ſenti qu'il falloit néceſſairement qu'une des trois puiſſances dominât, & que les deux autres devoient être deſtinées à tempérer ſon autorité.

Ce ſyſtême, ou ſi l'on veut cette confuſion de politique, dura fort long-tems, malgré les diſſenſions funeſtes qui partagerent les Anglo-Saxons. Ils ſe virent à peine poſſeſſeurs paiſibles de leurs conquêtes, qu'ils tournerent leurs armes les uns contre les autres. Les chefs des différentes dominations qu'on avoit établies, formoient des prétentions oppoſées qui entraînerent une guerre ouverte. Des mariages, des ſucceſſions; la crainte, la jalouſie, l'orgueil, le mépris; tout ce qui entretient l'ambition ou qui la fait naître étoit un ſujet de diviſion entr'eux. Durant plus de deux ſiecles, toutes les parties de l'Angleterre furent teintes du ſang de ſes nouveaux habitans. Les peuples, inſtrument à la fois & victime des haines & de l'in-

quiétude de leurs ſouverains, ne ſe connoiſſoient que pour ſe détruire. Les intervalles d'un combat à l'autre étoient employés à former ou à rompre des ligues : & comme on ne connoiſſoit pas encore ces grands principes de politique, qui ont fait depuis la deſtinée des empires, on s'allioit tantôt avec le plus foible pour le ſoutenir, & tantôt avec le plus fort pour n'en être pas accablé. Après pluſieurs révolutions, la plupart ſanglantes, les ſept branches de l'*Heptarchie*, furent réduites à un ſeul royaume; & ce fut Ecbert, qui avoit appris de Charlemagne l'art de vaincre & de régner, qui vint à bout de ce grand deſſein.

Le ſort de l'Angleterre paroiſſoit fixé par la réunion de tous ſes membres en un même corps politique. A couvert par ſa conſtitution préſente des guerres intérieures, elle paroiſſoit en état d'accabler les étrangers qui oſeroient troubler ſon repos. Ce fut pourtant dans cet inſtant brillant qu'elle ſe vit attaquée. Les Danois qui rempliſſoient alors l'Europe du bruit de leurs exploits & de l'horreur de leurs brigandages, y porterent le fer & le feu. Ces nouveaux ennemis s'attacherent avec tant d'opiniâtreté pendant environ deux ſiecles à ruiner cette iſle, qu'il paroît également étonnant, & que leur pays

ait

ait pu fournir assez de soldats pour une guerre si longue, si sanglante, & que l'Angleterre ait pu résister à tant d'assauts redoublés. Lorsque la valeur est égale dans les deux camps, c'est la nécessité de vaincre qui décide de la victoire ; cet avantage ou ce malheur se trouva du côté des Danois : ils avoient quatre ennemis à craindre, la faim, la mer, l'infamie, l'Anglois ; ce dernier leur parut le moins redoutable : ils en triompherent ; mais leur regne fut court, & ils devinrent bientôt les sujets de ceux dont ils s'étoient vus les maîtres.

Durant tous ces troubles, les Anglois virent le gouvernement de leurs voisins se perfectionner, sans changer de principes ni de conduite. Occupés de leurs démêlés particuliers, & resserrés dans leur isle, ils n'eurent ni le tems d'oublier leurs loix, ni la sagesse d'adopter les idées des autres peuples. Les révolutions fréquentes qui agiterent l'état, & qui firent passer le sceptre de leurs mains dans celles des princes Danois, & repasser dans les leurs, furent inutiles ; l'empire des mêmes loix fut inébranlable. Incapables de plier sous l'insinuation ou sous la force, ces insulaires s'opiniâtrerent à retenir leur police. La douceur des mœurs & la science du gouvernement fit moins de

progrès parmi eux, que chez toutes les autres nations.

La décadence, la chûte même d'un tel empire étoit infaillible. Edouard le Confeſſeur, prince plus ſimple que politique, plus foible que généreux, plus indolent qu'appliqué, que la légende a placé au nombre des plus grands ſaints, & l'hiſtoire parmi les monarques les plus médiocres, en montant ſur le trône de ſes peres, prépara la révolution. Comme la nature ne lui avoit rien donné de ce qui fait les héros, les revers qui avoient éprouvé ſa jeuneſſe, ne l'avoient pas rendu grand; mais ils lui avoient inſpiré celle de toutes les vertus, qui eſt peut-être la plus rare ſur le trône, la reconnoiſſance. Forcé par l'uſurpation des Danois à chercher un aſyle hors de ſa patrie, il trouva auprès de Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, un accueil brillant, qui devoit toucher un bon cœur, mais qui charma trop une ame commune, & qui auroit peut-être humilié un cœur généreux. Les Anglois, laſſés d'un joug étranger, ou ſeulement par inconſtance, redemanderent le ſang de leurs rois. Le comte Godwin qui gouvernoit l'état, & qui vouloit continuer à le gouverner, fit préférer Edouard, dont le caractere aſſuroit ſes vues. Le nouveau monarque trompa la con-

fiance de ſon ambitieux miniſtre. Soit goût, ſoit reconnoiſſance, ſoit habitude, ce prince remplit ſa cour de Normands, & leur donna toute ſa confiance. L'avidité de ces étrangers aigrit le peuple, & leur élévation inſpira de la jalouſie aux grands. Le comte Godwin & ſon fils Harald ſaiſirent cet inſtant de fermentation pour recouvrer l'autorité qu'ils avoient perdue : ils pouvoient à leur gré diſſiper ou faire crever l'orage ; mais ils n'étoient pas aſſez citoyens pour ſacrifier au bien public l'intérêt de leur grandeur & celui de leur vengeance. La haine violente qu'ils avoient pour les Normands, & le zele qu'ils affectoient pour la patrie ; leur procura la confiance de la nation : ils s'en ſervirent pour brouiller les ſujets avec le ſouverain, & pour mettre toute l'Angleterre en armes. Edouard pouvoit réduire les mécontens par la force ; il aima mieux les regagner par des traités. Godwin fut en quelque maniere l'arbitre de la réconciliation, & l'entiere adminiſtration des affaires lui fut rendue. Par cette foibleſſe, le roi laiſſa avilir le ſceptre ; mais il prit des arrangemens pour le faire paſſer en des mains aſſez habiles pour lui rendre tout ſon éclat.

PREMIERE ÉPOQUE.

Guillaume I, ſurnommé le Bâtard, & enſuite le Conquérant, établit le deſpotiſme en Angleterre, 1066.

LA mort d'Edouard laiſſa le trône en proie à l'ambition de trois rivaux, qui avoient tous des avantages pour y monter. Edgard y étoit appellé par ſa naiſſance ; Harald, par un parti nombreux ; Guillaume, par le teſtament du feu roi. Le premier deſcendoit des monarques du pays ; le ſecond étoit fils d'un miniſtre abſolu qui avoit préparé ſon élévation ; le troiſieme régnoit en Normandie avec beaucoup de réputation & de dignité. Edgard fut aiſément écarté : le ſang royal qui couloit dans ſes veines ne pouvoit pas balancer les forces de ſes concurrens. Ils méritoient tous deux de porter le ſceptre. Harald étoit l'homme d'Angleterre le plus craint, le plus puiſſant, le plus eſtimé, & pourtant le plus aimé. Il avoit de la probité, mais de cette probité que peut avoir un particulier qui aſpire au trône. Les éloges, les careſſes, les bienfaits ne lui coûtoient

rien, quand ils pouvoient ſervir à ſon élévation ; il avoit ſi bien donné le change à ſes créatures, qu'on le croyoit généreux, au lieu qu'il n'étoit qu'ambitieux. Guillaume étoit né grand, il s'étoit rendu habile, & il avoit éprouvé aſſez ſouvent les faveurs de la fortune, pour pouvoir les eſpérer encore. La tache de ſa naiſſance expoſa ſa jeuneſſe aux trahiſons de ſes concurrens, aux armes de ſes ennemis, à la révolte de ſes ſujets ; mais ſon courage & ſes talens s'en développerent plutôt, & brillerent enſuite avec plus d'éclat. Forcé par les circonſtances à exercer continuellement ſon courage, ſes forces, ſa politique, il eut l'avantage de les augmenter ; l'âge ne les affoiblit point ; &, ce que l'hiſtoire a rarement occaſion d'obſerver, Guillaume n'étoit pas loin de la vieilleſſe, lorſqu'il commença à jouer le rôle de conquérant.

Harald portoit déjà la couronne : cette poſſeſſion lui donnoit un air de prince légitime, & jettoit les odieuſes apparences d'uſurpateur ſur quiconque oſeroit la lui diſputer. Guillaume ne fut pas détourné de ſon entrepriſe par cet obſtacle. Une flotte de neuf cents voiles le porta ſur les côtes d'Angleterre ; cinquante mille hommes qu'il avoit lui-même formés aux combats, le ſuivirent.

Ayant fait un faux pas en ſortant de ſon navire, & étant tombé ſur ſes deux mains, il vit la ſuperſtition alarmée de ce préſage; ſa préſence d'eſprit profita de cet augure; il s'écria, avec une gaieté qui en inſpira aux plus timides : *Je prends poſſeſſion de l'Angleterre, elle eſt à moi, je la ſaiſis des deux mains.* Après avoir brûlé ſes vaiſſeaux, afin de ne laiſſer aux ſoldats de reſſource que leur courage, Guillaume alla chercher l'ennemi pour profiter de la premiere ardeur des armées qu'on mene aux conquêtes. Harald auroit mieux juſtifié l'eſtime dont ſa nation l'avoit honoré en l'élevant ſur le trône, s'il eût évité un combat que ſon rival vouloit engager; heureuſement pour les Normands, le monarque Anglois conſulta plus ſa valeur que ſa prudence : il pouvoit vaincre ſans tirer l'épée, il perdit la couronne, la gloire & la vie en combattant vaillamment.

Les débris de l'armée angloiſe ſe réfugierent avec précipitation dans les murs de Londres. On y délibéra avec cette confuſion qui ſuit les revers extraordinaires. Les grands qui croyoient déjà voir revêtus de leurs titres & de leurs terres les Normands qui avoient ſuivi le conquérant, opinoient à ſe défendre : pour le faire avec ſuccès, ils propoſoient de placer ſur le trône le prince

Edgard, dont la modération leur plaiſoit bien plus que l'ambition inquiete & orgueilleuſe de Guillaume. Les bourgeois montroient une horreur égale pour les troupes & pour la domination du vainqueur. Comme ils ne trouvoient pas moins de riſque à réſiſter qu'à ſe rendre, il ne leur étoit pas poſſible de ſe décider. Les évêques qui craignoient moins une révolution que les haſards d'une longue guerre, ſe déclaroient pour le parti le plus heureux : raſſurés ſur leur fortune par le caractere religieux ou politique du prince, & ſur leur conſcience par la protection que le ſaint ſiege accordoit à cette entrepriſe, ils favoriſoient ouvertement l'uſurpation.

Une autorité auſſi reſpectée dans ces ſiecles barbares, & l'approche des conquérans fixerent les irréſolutions de la multitude. Les ſeigneurs, les magiſtrats, les prélats aſſemblés conjurerent unanimement Guillaume de régner ſur eux. Ce prince feignant d'oublier tous les droits qu'il avoit fait valoir avant ſa conquête, parut balancer s'il accepteroit le trône. Il ne tint pas à lui qu'on ne crût qu'il ſe faiſoit violence en mettant ſur ſa tête une couronne, pour laquelle il avoit couru tant de riſques & verſé tant de ſang. Le torrent des hiſtoriens a écrit que ce conquérant avoit fait ſerment de porter le ſceptre

aux mêmes conditions que les rois Saxons, & de maintenir les loix établies. Le caractere de Guillaume appuie cette opinion. Il étoit trop habile pour faire ſitôt entendre à ſes nouveaux ſujets, qu'il vouloit établir un gouvernement deſpotique.

Les jours les plus fortunés de ces regnes fameux, que l'hiſtoire a toujours propoſés pour modeles, n'égalent pas l'idée parfaite qu'on nous a laiſſée des premiers tems de l'adminiſtration de Guillaume. L'Angleterre, toujours ou preſque toujours placée ſous une conſtellation malheureuſe, paroiſſoit éclairée par un aſtre plus favorable; & la tranquillité de cet état continuellement agité, parut établie ſur des fondemens à jamais durables. L'exemple du chef décida de la conduite des membres. Chaque Normand, il eſt vrai, ſe regardoit comme le vainqueur de l'Angleterre; mais cette prétention orgueilleuſe fut ſans hauteur & ne produiſit que l'honnêteté. Les troupes victorieuſes traiterent les peuples vaincus avec une douceur qui, à la honte de l'humanité, a été toujours aſſez rare, mais qui étoit inconnue dans ces ſiecles barbares. Des édits précis & bien entendus acheverent d'aſſurer le bonheur des Anglois & de fixer les Normands dans l'ordre. Les ordonnances qui dans la plupart des

états ne ſervent qu'à l'oſtentation, furent chez le nouveau roi les appuis ſolides & légitimes d'une police & d'une équité parfaites. L'heureux eſſai d'un gouvernement ſi ſage & ſi modéré, étouffa juſqu'aux alarmes qu'un peuple ſoumis a toujours pour ſa liberté. Dans l'eſpace de peu de mois, les Anglois s'accoutumerent à regarder leurs dernieres révolutions comme une faveur ſignalée du ciel, qui les avoit conduits au bonheur par une voie ſinguliere qui le devoit naturellement détruire.

Quand on connoit l'humeur de Guillaume & le caractere des Anglois, on n'eſt pas étonné que cette confiance réciproque, qui faiſoit la tranquillité commune, ait ceſſé; on ne comprend point comment elle avoit pu s'établir. Guillaume étoit naturellement défiant, & ſes ſoupçons lui inſpiroient des précautions injurieuſes & exceſſives, pour empêcher les révolutions : les Anglois toujours en garde contre leurs meilleurs rois, ne devoient pas compter beaucoup ſur la parole d'un prince ambitieux, qui venoit de les ſubjuguer. L'un étoit né ſévere, & il étoit d'ailleurs excité à la rigueur par les Normands, à qui il étoit bien plus avantageux de voir dompter les Anglois par la force, que de les voir gagner par la douceur :

les autres confondoient aſſez ſouvent la dureté avec la fermeté, l'orgueil avec le courage, l'inſolence avec la liberté. D'un côté, on avoit contracté des dettes immenſes pour fournir aux frais de l'armement qui avoit conquis l'iſle; & on prétendoit bien les payer & contenter ſon avarice aux dépens des vaincus; de l'autre, on ſe croyoit aſſez malheureux d'être ſubjugué, ſans ſe croire encore obligé de prodiguer ſes tréſors à des nations haïes & éloignées. Guillaume étoit extrêmement prévenu pour les compagnons de ſes victoires, & cette prévention lui inſpiroit de l'indulgence pour leurs déſordres: les Anglois ne pouvoient manquer d'être aigris contre des étrangers qui avoient montré plus de conduite & de valeur qu'eux.

Ces différentes diſpoſitions allumerent un incendie qui mit pluſieurs fois le royaume en combuſtion. La nation ne regarda plus la modération du roi conquérant que comme un artifice imaginé pour endormir ou pour ſéduire la multitude. De légers mouvemens excités ſourdement pour entretenir dans le peuple un eſprit de ſédition, furent le prélude funeſte d'une révolution plus générale & mieux appuyée. Les factions ſe multiplierent; elles furent ſucceſſivement fomentées par le prince Edgard, par les Danois,

par les Ecoſſois, une fois même par les Normands. Guillaume parut tout entier dans ces occaſions. Sa pénétration lui faiſoit quelquefois prévoir les orages qui ſe formoient. L'étendue de ſon génie lui préſentoit ſouvent les moyens de les diſſiper; la fermeté de ſon courage les lui faiſoit toujours ſurmonter. Chaque révolte ajoutoit à l'éclat de ſa gloire & à la peſanteur du joug des Anglois.

Cependant l'eſprit du monarque ſe remplit de ſoupçons contre ſes ſujets. Il ſe fit une habitude de les regarder comme des ennemis d'autant plus acharnés qu'ils avoient plus de tort de l'être. Il ſentit que ces inſulaires n'étoient pas faits pour être gouvernés par les voies ordinaires de la prudence, & qu'il étoit plus difficile de les contenir que de les ſoumettre. Il alla juſqu'à ſe perſuader qu'il avoit mal jugé du caractere des peuples qu'il avoit domptés. Son principe fut que les Anglois devoient être conduits avec fermeté; & ſon caractere ne le portant que trop à la ſévérité, il regarda comme une erreur la conduite qu'il avoit tenue dans le commencement de ſon regne. Guillaume ne gouverna plus dès-lors avec le ſceptre, mais avec l'épée. Le droit de conquête fut pouſſé juſqu'où il pouvoit aller. Il anéantit les privileges des Anglois, il s'appropria leurs biens, il leur

donna d'autres loix. Le pouvoir arbitraire fut établi dans toute ſon étendue ; & des peuples qui avoient voulu ſecouer l'autorité des loix, ſe virent forcés à gémir ſous l'empire du deſpotiſme.

Lanfranc, archevêque de Cantorberi, qui, quoique Italien, avoit plus de raiſon que d'eſprit, une politique plus sûre que raffinée, plus de talent pour réunir les hommes que pour les brouiller, ſuſpendit quelque tems ces malheurs. Il repréſenta au conquérant qu'il devoit faire le bonheur de ſes ſujets, qui ne le trouveroient jamais que dans le gouvernement qu'ils avoient reçu de leurs peres ; que les Anglois s'oppoſoient aux nouveautés qu'il vouloit introduire avec une modération réfléchie, plus à craindre que l'emportement ; que les loix qu'on ſe propoſoit d'abroger étoient l'ouvrage des premiers hommes de la nation, & avoient mérité l'approbation des aſſemblées les plus reſpectables ; que l'autorité établie dans l'iſle avoit fait dans tous les tems de bons citoyens ; qu'il avoit juré deux fois ſolemnellement lui-même de ne point faire de changement conſidérable dans l'état, & que manquer à ſa parole, ce ſeroit inviter ſes ſujets ou ſes voiſins à trahir leurs engagemens.

Ces diſcours de la part d'un homme dont

Guillaume eſtimoit les lumieres, honoroit la vertu, aimoit le caractere, firent leur effet ſur un eſprit qui ſaiſiſſoit ordinairement le vrai, & ſur un cœur quelquefois ſenſible à l'amour de la juſtice. Son ambition qui avoit été toujours aſſez vive, & ſa colere, qui fut rallumée par de nouveaux ſujets de mécontentement, effacerent ces impreſſions, & les entrepriſes ſur les biens & ſur la liberté des Anglois ſe multiplierent.

Les peuples qui avoient ſuivi le parti de Harald furent dépouillés, quoiqu'ils euſſent pris les armes pour un prince qui étoit actuellement ſur le trône, & qu'ils euſſent obtenu depuis leur défaite la confirmation de leurs privileges : le conquérant trouvoit deux avantages conſidérables dans ces confiſcations; il récompenſoit les étrangers qui l'avoient ſuivi, & il rempliſſoit les provinces de guerriers auſſi intéreſſés que lui-même à maintenir ſon autorité. La haine qui diviſoit les Anglois & les Normands n'avoit point de bornes, & entraînoit ſouvent les plus grands malheurs. Guillaume, par une partialité criante, publia un édit qui portoit que, lorſqu'un Normand auroit été tué ou volé, les lieux voiſins du théatre où la ſcene ſe ſeroit paſſée, deviendroient reſponſables du crime, & paieroient une groſſe amende. Les grands

ſe ſervoient de l'aſcendant qu'ils avoient ſur l'eſprit des peuples pour décrier un gouvernement qui leur étoit odieux, moins parce qu'il étoit injuſte, que parce qu'ils n'y avoient point de part : ils eurent le double chagrin de ſe voir priver des fiefs qu'ils tenoient de la couronne, & de les voir paſſer dans les mains de leurs ennemis. Les rois Saxons avoient donné au clergé des terres immenſes qu'ils avoient exemptées de tout ſervice militaire, & il s'étoit emparé du droit de juger les différends des particuliers. Les fiefs eccléſiaſtiques furent réduits comme les autres à fournir un certain nombre de cavaliers en tems de guerre, & l'adminiſtration de la juſtice fut confiée à d'autres. Les moines par leur ambition avoient envahi une grande partie des richeſſes de l'état, & par leur adreſſe étoient devenus les dépoſitaires du reſte dans les tems de la révolution. Les troupes étrangeres furent logées dans les monaſteres pour veiller ſur les ſolitaires qui les habitoient, & les tréſors furent pillés ſous prétexte que c'étoient les biens des rebelles. On acheva de déſeſpérer les Anglois par la conſtruction de pluſieurs citadelles, par la défenſe qu'on leur fit de garder des armes, & ſur-tout par l'obligation qu'on leur impoſa d'éteindre leur lumiere,

& de couvrir leur feu à huit heures du ſoir: le ſon d'une cloche qu'on appelloit le *couvre-feu*, annonçoit tous les jours cet ordre humiliant, & ne permettoit pas aux malheureux qui en étoient l'objet, d'oublier un inſtant leur ſervitude.

Tous ces traits de ſévérité que les circonſtances rendoient apparemment néceſſaires, n'empêchent pas qu'on ne compte Guillaume le conquérant parmi le petit nombre de rois qui ont honoré le trône. Dans quelque tems qu'il eût vécu, il eût été un grand homme; ce fut un prodige pour le ſiecle barbare qui le vit naître. Il eut toutes les qualités éclatantes qui éblouiſſent les yeux de la multitude: un air de dignité qui annonce un héros ou un prince que le ciel deſtinoit ſenſiblement à le devenir; une force de corps qui excitoit toujours l'admiration & la ſurpriſe; une valeur qui mépriſoit & qui ſurmontoit les plus grands périls; un bonheur qui ne connut point les revers, pas même les avantages médiocres. Cependant il mérita l'admiration de la poſtérité par des talens plus rares & plus eſtimables. Ceux qui ne connoiſſent Guillaume que par ſes ſuccès, ne ſont pas ceux qui l'eſtiment davantage. Son caractere ſe développe mieux aux yeux de ceux qui peſent les obſtacles qu'il eut à

ſurmonter pour fonder ſon nouvel empire. Il falloit avoir un droit réel ou apparent; il ſe le procura par ſon adreſſe : il falloit aveugler la France ſur les ſuites de cette expédition ; il l'endormit par ſes complaiſances : il falloit faire entrer les princes voiſins dans ſes vues ; il les y amena par ſes inſinuations: il falloit ſe faire appuyer par la cour de Rome, ſi puiſſante dans ces ſiecles d'ignorance ; il l'y engagea par ſes promeſſes : il falloit prévenir la défiance d'un rival déjà couronné ; il l'étonna par ſa célérité : il falloit, avec des forces médiocres, conquérir un grand royaume ; il en vint à bout par ſon audace : il falloit prévenir ou diſſiper les conjurations qu'on trama continuellement contre ſon autorité ou contre ſa perſonne ; il y réuſſit par ſon application : il falloit s'aſſurer l'obéiſſance des Anglois, puiſqu'il étoit dangereux de compter ſur leur cœur; il le fit en introduiſant le *deſpotiſme*. Ce grand prince joignoit le mérite de faire de grandes choſes à celui de n'en point parler : la pénétration qui découvre le péril à la hardieſſe qui le fait braver : l'art de connoître les hommes à celui de les employer : la prudence du conſeil à la promptitude de l'exécution : une fermeté qui paſſoit quelquefois les bornes à un courage qui ne dégénéroit

dégénéroit jamais en témérité ; il avoit ſurtout un attrait pour le travail qui l'empêchoit de remettre au lendemain ce qui pouvoit ſe finir le jour même, & qui lui perſuadoit preſque qu'il n'avoit rien fait, lorſqu'il lui reſtoit quelque choſe à faire. La ſatyre l'a peint avec les plus odieuſes couleurs. Il eſt pourtant vrai que la nation qui le déteſte lui doit ſa gloire. Inconnus ou mépriſés juſqu'alors dans l'Europe, les Anglois commencerent à y jouer un grand rôle par leurs lumieres, par leur puiſſance, par leur commerce & par leurs conquêtes.

II ÉPOQUE.

Le Roi Jean ſans Terre dégrade l'autorité royale, en accordant la grande Charte en 1215.

LEs avantages que Guillaume avoit procurés à l'Angleterre, ne firent pas oublier aux Anglois qu'ils avoient été libres. On s'accoutume au joug quand il ſe forme inſenſiblement ; le deſpotiſme ſubit révolte. Les ſecouſſes qui ébranlent alors l'état, font penſer malheureuſement qu'un prince & des ſujets ont des intérêts contraires. Cette erreur pernicieuſe devint chez les Anglois le principe de leur conduite. A peine le conquérant étoit au tombeau, qu'on demanda tumultuairement le rétabliſſement des anciens uſages à ſon ſecond fils qui lui avoit ſuccédé. Guillaume II devoit ſon élévation à ſes vices plus qu'à ſes vertus. Comme il étoit dur & fier, ſon pere l'avoit deſtiné à occuper un trône chancelant, qu'il croyoit que la modération ou la clémence auroit renverſé. Il y a apparence que le jeune prince n'y ſeroit pas monté ſans contradiction, ſi les eſprits

n'avoient été préparés d'avance à ſe conformer aux intentions du roi mort : le moyen dont on ſe ſervit pour ſéduire la nation, fut de répandre que le gouvernement nouvellement établi dans l'iſle, ſeroit abandonné, & qu'on reviendroit ſans délai aux loix de ſaint Edouard.

La ſituation des affaires avoit arraché au nouveau monarque des promeſſes que ſon cœur n'avouoit pas, & que ſon caractere démentit bientôt. Dévoué dès ſes premiers ans aux armes, & nourri dans une cour où on ne voyoit que des exemples de deſpotiſme, il avoit pris des manieres ſauvages, dures & preſque féroces. La religion qui adoucit ſi heureuſement les mœurs, étoit à ſes yeux un fantôme, & il regardoit l'honneur & la probité comme la reſſource de ceux qui manquent de courage ou d'autorité. Une imagination forte, mais déréglée, portoit le déſordre dans tous ſes ſens : inſenſible aux plaiſirs de la table, aux douceurs de l'amour, aux agrémens du luxe, il ne connoiſſoit que le déréglement de ces trois paſſions. Les ſuccès qu'il eut à la guerre le mirent en état d'appeſantir le joug des Anglois, & il leur en coûta plus pour fournir aux bizarres profuſions du fils, qu'il ne leur en avoit coûté pour ſatisfaire l'inſatiable

avarice du pere. Sous ce regne, les mœurs publiques furent corrompues : il n'y avoit de protection que pour les juges iniques, de richeſſes que pour les partiſans, de récompenſe que pour les délateurs, de faveur que pour les miniſtres des plaiſirs du prince. Ces déſordres déterminerent tout ce qui ſe ſentoit quelque goût pour la vertu, à aller chercher un aſyle chez les étrangers : pour comble d'horreur, un édit ſévere défendit à tous les ſujets de ſortir du royaume.

La mort du tyran ne fut pas la fin de la tyrannie. Les Anglois totalement abattus par l'injuſtice ou la ſageſſe du gouvernement, ne firent que des vœux ſecrets pour leur liberté, & laiſſerent aux Normands, qui ſe trouvoient les maîtres du royaume, le ſoin de mettre la couronne ſur la tête qui leur paroîtroit la plus digne de la porter. Deux freres du dernier roi avoient des prétentions & des partiſans. Robert, duc de Normandie, étoit l'aîné ; mais il étoit abſent & éloigné. Henri étoit le cadet, mais il étoit préſent & né depuis que le prince ſon pere étoit devenu roi. Comme depuis la conquête il n'y avoit rien de réglé par rapport à la ſucceſſion, on favoriſa celui des deux princes qui, n'ayant point d'états, parut moins redoutable à la nation : Henri fut placé ſur le trône.

Le nouveau monarque trouva un état ſans police, des ſujets ſans mœurs, des courtiſans ſans probité, des femmes ſans retenue, des peuples opprimés par autant de tyrans qu'il y avoit de grands : il rétablit l'ordre avec une promptitude & une facilité qui développerent les ſublimes talens qu'il avoit pour le gouvernement. C'étoit peut-être plus qu'il n'avoit promis ; mais ce n'étoit pas ce qu'on ſouhaitoit davantage. Le rétabliſſement des anciens uſages étoit l'objet de tous les vœux ; & Henri parut diſpoſé à tenir la parole qu'il avoit donnée avant ſon couronnement, de ſe départir des odieuſes prérogatives que les deux derniers rois avoient uſurpées.

Il publia une chartre qui rendoit aux égliſes leurs immunités ; aux héritiers, le droit de ſuccéder à leurs peres ſans rien payer ; aux nobles, le pouvoir de diſpoſer de leurs filles ſans l'aveu du prince ; aux meres & aux plus proches parens, la garde des enfans mineurs ; aux créanciers de l'état, les arrérages dont ils étoient redevables. Un article remarquable terminoit cet acte important ; c'étoit la confirmation des loix de S. Edouard, c'eſt-à-dire, des loix reçues durant la domination des Anglo-Saxons, & qui étoient ou entiérement oubliées, ou

expreſſément abrogées depuis la conquête.

Les partiſans de l'autorité royale ont toujours parlé avec mépris de cette chartre. Ils ſoutiennent que Henri n'étant que l'uſurpateur d'un trône qui appartenoit viſiblement à Robert ſon frere, n'a pas pu communiquer aux actes qu'il a faits une autorité qu'il n'avoit pas : ils ajoutent, avec plus de fondement, ce me ſemble, que cette chartre n'a jamais été exécutée ; & ils concluent de ces deux raiſonnemens, qu'elle ne mérite aucune attention, & qu'elle n'établit point de droits.

Les royaliſtes ont à combattre une autre prétention des républicains, encore plus importante. Henri, durant le cours de ſon regne, forma pluſieurs aſſemblées nombreuſes, compoſées des grands du royaume & des principaux du peuple : il les conſulta ſur la réformation de l'état, leur permit de ſigner la célebre chartre, & leur ordonna de reconnoître ſon fils, âgé de douze ans, & auquel il ſurvécut, pour ſon ſucceſſeur. Quelques hiſtoriens croient trouver l'établiſſement du parlement dans ces aſſemblées. Cette prétention paroît aſſez mal fondée. Un roi peut prendre des lumieres de ſes peuples, ou avoir pour eux de la complaiſance, ſans reconnoître leur autorité, &

ſans leur céder la ſienne. Henri étoit trop ambitieux pour relâcher ſes droits, trop appliqué pour ſe laſſer de gouverner, trop brave pour ſe laiſſer intimider, trop éclairé pour être aveuglé ſur ſes intérêts, trop altier pour ſe faire des maîtres de ſes ſujets. Les aſſemblées qu'il forma étoient ou un ſpectacle qu'il accordoit à ſa vanité, ou une maniere de ſonder les diſpoſitions des peuples, ou enfin une adreſſe pour découvrir les talens & les mettre en œuvre.

Quoiqu'il en ſoit de ces motifs, les loix impoſées par le conquérant, & conteſtées ſous ſes deux premiers ſucceſſeurs, s'affermirent peu à peu. Le caractere des grands princes qui occuperent le trône Anglois, y contribua beaucoup. Etienne, qui régna après Henri, étoit brave, clément, généreux : ſi l'art de manier les eſprits, un ſens droit, de grandes vues ne juſtifierent pas ſon uſurpation, ils en diminuerent du moins l'horreur. Sa mort rétablit l'ordre de la ſucceſſion, & Henri II recouvra paiſiblement le ſceptre de ſon aïeul, que ſon oncle lui avoit ravi.

Ce nouveau prince montra un génie élevé & une ambition ſans bornes, plus de fierté dans les manieres que dans les ſentimens, une paſſion égale pour l'amour & pour la

gloire. Au commencement de ſon regne il fut l'idole de ſes peuples ; au milieu, la terreur de l'Europe ; ſur la fin, preſque le jouet du pape & de ſes enfans. La conquête qu'il fit de l'Irlande, l'acquiſition de quelques provinces de France, les divers événemens de ſa vie, rien n'influa ſur le ſort de ſes ſujets ; ils continuerent à être toujours gouvernés ſur le même plan & dans les mêmes vues.

Richard, *Cœur de Lion*, qui régna enſuite, avoit un orgueil qui lui faiſoit regarder les rois ſes égaux comme ſes ſujets, & ſes ſujets comme des eſclaves ; une avarice qui ne reſpectoit ni la religion, ni la pauvreté ; une luxure qui ne connoiſſoit ni bornes ni bienſéances. Il fut brave, mais féroce ; vigilant, mais ſoupçonneux ; entreprenant, mais inquiet ; décidé, mais préſomptueux ; ferme, mais opiniâtre ; paſſionné pour la gloire des armes, mais jaloux. Le deſpotiſme avoit été plutôt affermi qu'ébranlé par un roi de ce caractere, lorſque Jean ſans Terre monta ſur le trône.

Ce prince, que ſes inquiétudes, ſes crimes & ſes malheurs ont rendu célebre, manquoit également des vertus qui honorent le diadême ou les conditions privées, & il réuniſſoit les vices de tous ces états. Il n'eut de

l'eſprit que pour nuire ; du feu, que pour brouiller ; du courage, que pour détruire. La guerre & la paix lui étoient également à charge. Par imprudence il entra dans toutes les grandes affaires ; & par incapacité, il en ſortit toujours honteuſement. Il mépriſoit les malheurs à venir, mais il étoit accablé par les maux préſens. Lorſqu'il verſa du ſang, ce fut moins par cruauté que par le deſir de paroître maître. La proſpérité & l'adverſité le dégraderent également, l'une en l'élevant, & l'autre en l'abaiſſant trop. Les moyens qu'il imagina pour tirer l'argent de ſes peuples, le firent accuſer d'avarice ; il n'étoit que diſſipateur. Ce fut un ſcélérat mal habile qui ne tira jamais d'avantage de ſa méchanceté. Sans religion & ſans honneur, il étoit auſſi embarraſſé dans les affaires où il falloit de l'adreſſe & des expédiens, que s'il n'eût voulu ſe conduire qu'en homme de bien.

Tel fut le monarque Anglois, qui laiſſa ranimer les factions dangereuſes qui avoient ſi long-tems agité le trône. Du mépris que mille horreurs inſpirerent pour ſa perſonne, on paſſa au mépris de ſa dignité. Il fut réſolu de la détruire, pour élever ſur ſes ruines la liberté, ou, pour mieux dire, l'indépendance.

L'abus que fit le prince de ſon pouvoir en devint le terme. Les grands qui voyoient les tentatives qu'on faiſoit pour les accabler, crurent devoir prendre des meſures pour ſe défendre. Des conférences ſecretes & ſéditieuſes les affermirent dans ces ſentimens, & il fut arrêté qu'on ſaiſiroit la premiere occaſion pour faire connoître au roi les réſolutions qu'on avoit formées. Le haſard amena bientôt cet inſtant critique. Les Poitevins s'étant révoltés en 1201, Jean ſomma tous les feudataires de la couronne de l'accompagner en France*, pour ſervir contre les rebelles. Les barons refuſerent de paſſer la mer, à moins qu'on ne les rétablît dans leurs privileges. La cour ſe trouva partagée ſur le parti qu'il y avoit à prendre. Les miniſtres ſages vouloient ou qu'on amusât les barons par des paroles, ou qu'on les calmât par quelque ſatisfaction : les flatteurs opinerent à pourſuivre un attentat qu'ils diſoient dégrader le trône. Jean étoit d'un caractere trop impétueux pour ne pas adopter le conſeil qui flattoit ſa vengeance ; & il exigea des grands que pour aſſurance de leur fidélité, ils lui livraſſent leurs fortereſſes. Les premiers ſeigneurs qui réſiſterent s'étant vus forcés, le reſte des confédérés prit le parti de ſe rendre. Leurs enfans qu'ils don-

nerent en otage, & leurs tréſors qu'on leur arracha, furent les gages de leur ſoumiſſion. A ce prix, ils furent diſpenſés de paſſer la mer : ſoit que Jean n'eût feint de vouloir aller châtier les Poitevins que pour avoir un prétexte de tirer de l'argent de la nobleſſe, ſoit qu'il craignît de quitter ſes états dans un tems où les eſprits n'étoient pas tranquilles.

Les précautions que prend un ſouverain contre ſes ſujets les affoibliſſent moins qu'elles ne les aigriſſent. Le monarque Anglois crut s'être aſſuré de la foi de ſes barons, & il n'avoit fait qu'aliéner leur cœur pour toujours. Cette dangereuſe diſpoſition éclata bientôt, & dans une occaſion extrêmement importante. Le roi de France, pour des raiſons qui ne ſont pas de mon ſujet, étoit entré en Normandie en 1202, & y faiſoit des progrès rapides : au lieu de s'oppoſer vigoureuſement aux entrepriſes d'un prince heureux & actif, Jean ſe plongeoit à Rouen dans les plaiſirs & dans la molleſſe. En vain les ſages de ſon parti lui repréſentoient-ils que l'ennemi s'enrichiſſoit impunément de ſes pertes : *Laiſſez-le faire*, répondoit-il, *j'en reprendrai plus en un jour, qu'il n'en pourra prendre en un an.*

Les ſeigneurs Anglois qui avoient paſſé la

mer pour cette expédition malheureuſe ; ſaiſirent pour la repaſſer l'inſtant où la victoire couronnoit par-tout les François. L'indolence du roi ſervit de prétexte à leur retraite ; la haine qu'ils avoient pour lui en fut le motif ; la perte d'une partie de leurs richeſſes en devint la punition. Jean qui les avoit ſuivi de près, les accuſa d'avoir trahi les intérêts & la gloire de la nation dans une occaſion déciſive, & d'avoir cauſé par leur fuite la perte de la Normandie. Les barons avoient beaucoup de choſe à dire pour leur juſtification : le prince qui étoit intéreſſé à les trouver coupables, ne les écouta point ; il exigea d'eux la ſeptieme partie de leurs biens mobiliaires ; & quoiqu'il n'eût pas le même ſujet de plainte contre le clergé, il l'aſſujettit à la même taxe.

Les guerres étrangeres ſuſpendirent longtems les effets de la haine qu'avoit allumée dans les cœurs des grands un traitement ſi dur & ſi injuſte. Les efforts qu'ils firent pour ne pas laiſſer éclater leur reſſentiment, augmenterent ſa violence, & en devoient rendre les ſuites plus terribles. Un autre motif pouvoit arrêter les barons ; ils avoient à craindre que la multitude ne ſe déclarât contr'eux. La conduite imprudente & tyrannique du prince dans l'intérieur de l'état ; ſa

foibleſſe & ſa lâcheté dans les affaires du dehors, firent ſouhaiter aux peuples, auſſi vivement qu'aux grands, un changement dans le gouvernement.

Une révolution n'eſt pas éloignée quand tout le monde a intérêt à l'accélérer ; ſi elle eſt quelquefois retardée, c'eſt par des intérêts oppoſés, par un défaut de vues, par des irréſolutions ſur les loix qu'on établira. Les barons furent fixés ſur tout cela par la découverte que fit le cardinal Langton, de la chartre que Henri I avoit accordée à ſes ſujets au commencement de ſon regne. Il en avoit été dépoſé dans les principaux monaſteres des copies authentiques, qui avoient diſparu, ou par la négligence de ceux à qui elles avoient été confiées, ou par les ſoins de Henri lui-même & de ſes ſucceſſeurs. Celle-ci, la ſeule peut-être qui ſe fût conſervée, fit beaucoup de bruit. Les barons qui n'avoient qu'une idée confuſe de cette importante piece, furent charmés de ce qu'elle contenoit, & ils convinrent de la faire ſervir de fondement à leurs demandes. Pour réuſſir dans leurs deſſeins, & obtenir plus sûrement le rétabliſſement de leurs privileges, ils formerent enſemble une confédération, la premiere qui ſe fût faite en Angleterre, pour appuyer les intérêts de la

nation contre les prétentions du monarque.

Cette aſſociation, qui a d'abord un air de révolte, pourroit bien n'être dans le fond qu'une réſiſtance permiſe, ou même un amour un peu vif de la patrie. Les Anglois étoient opprimés depuis la conquête au point de ne poſſéder aucun fief conſidérable dans toute l'étendue du royaume. Lorſqu'ils oſoient alléguer leurs privileges contre leurs tyrans, ou ils n'étoient point écoutés, ou ils étoient punis. Les loix de leurs rois Saxons étoient ſi fort mépriſées, que c'étoit être criminel que de les nommer. Les étrangers qui inondoient l'Angleterre, ſoutenoient le deſpotiſme de leur épée & de leurs éloges, parce qu'il tournoit tout entier à leur profit: dans la ſuite ils firent réflexion qu'il étoit dangereux de vivre ſous un gouvernement arbitraire qui pouvoit les dépouiller de ce que le conquérant avoit donné à leurs peres; ils adopterent les ſentimens anglois ſur la liberté, & ſe propoſerent de devenir libres.

Les barons qui formerent ce projet, étoient préciſément les ſeuls hommes de la nation qui n'avoient nul droit, pas même apparent, de demander le rétabliſſement des loix ſaxonnes, rédigées par S. Edouard. C'étoient tous les deſcendans des premiers

Normands, en faveur de qui ces loix avoient été abrogées. Ce conquérant avoit dépouillé les Anglois de tous leurs fiefs, pour en revêtir les ſeigneurs de ſon parti qui l'avoient ſuivi. Si Guillaume n'avoit pas eu le droit de changer le gouvernement, les barons étoient des uſurpateurs ; s'il l'avoit pu, les barons étoient injuſtes, en voulant forcer le roi à le rétablir. Comme c'étoit la foibleſſe du prince & non la juſtice de leur cauſe qui enhardiſſoit les ſéditieux, ils perſiſterent dans leurs prétentions, & mirent le cardinal Langton, archevêque de Cantorberi, à leur tête.

Ce prélat, homme factieux & violent, étoit né pour le perſonnage qu'il alloit faire. A la duplicité d'un adroit courtiſan, il joignoit toute l'audace d'un mauvais eccléſiaſtique ; & à l'intérêt politique qui uniſſoit les conjurés, il ajouta le lien religieux d'un ſerment ſolemnel. Il donna une nouvelle chaleur à la ligue par ſon caractere ; &, ce qui eſt extrêmement important, il la fit agir avec beaucoup de décence & de dignité.

Les jalouſies, les diviſions, les éclats ordinaires aux confédérations ne ſe firent point remarquer dans celle-ci. Dès qu'on eut convenu de ce qu'on vouloit, & de la maniere dont on le vouloit, les barons ſe

rendirent paiſiblement à Londres, & demanderent au roi, en termes précis, mais modeſtes, le rétabliſſement des loix de ſaint Edouard, & l'obſervation des privileges contenus dans la chartre de Henri I. Cette requête, quoique reſpectueuſe, peut-être même parce qu'elle l'étoit effectivement, alarma le prince : il redouta une union qu'il déſeſpéra de rompre, & des ſujets qu'il voyoit diſpoſés à pouſſer les choſes à l'extrêmité, & qu'il ſavoit en état de ſoutenir leurs prétentions. Il fut pourtant aſſez maître de lui-même pour diſſimuler ſes craintes, ſon reſſentiment; & il témoigna ſouhaiter qu'on attendît juſqu'à Pâques pour avoir ſa réponſe & pour être inſtruit de ſes intentions. Les motifs de cette conduite n'échapperent pas aux confédérés : ils virent bien que Jean vouloit ou ſimplement les amuſer, ou ſe ménager du tems pour les brouiller, ou ſe mettre en état de leur réſiſter; mais ils craignirent qu'on ne les accuſât de précipitation ou de violence s'ils refuſoient un ſi court délai, & ils l'accorderent.

Le roi fit de ces momens ſi précieux l'uſage qu'il lui convenoit d'en faire; il les employa à regagner ſes ſujets : n'y ayant pas réuſſi, il chercha des ſecours pour les réduire; mais il éprouva le ſort ordinaire aux ſouverains; il

il ne méritoit point d'amis, & il n'en avoit pas. Philippe Auguſte étoit trop habile pour ſecourir un prince qu'il avoit dépouillé d'une partie de ſes états, & qu'il trouvoit trop puiſſant encore. L'empereur & le comte de Flandre accablés par les François à Bovines, étoient plus à charge qu'utiles à leurs alliés. Le roi d'Ecoſſe redoutoit les inquiétudes & les perfidies d'un prince ambitieux & ſans probité. La cour de Rome n'offroit que des excommunications & des cenſures, armes peu redoutables contre des hommes qui ne les craignoient pas. Un autre roi auroit tiré un puiſſant ſecours des provinces de France; mais celui-ci avoit perdu, par ſon indolence & ſa lâcheté, tout le patrimoine de Guillaume le Conquérant. Jean, dans ſon déſeſpoir, n'imagina rien de mieux que de prendre la croix, comme s'il eût eu deſſein de faire le voyage de la Terre-Sainte; il ſe flatta que la protection que l'égliſe accordoit à tous les croiſés, pourroit le mettre peut-être à couvert de ſes ennemis.

La religion des barons ne fut pas auſſi ſuperſtitieuſe que le prince l'avoit eſpéré. Le délai ne fut pas plutôt expiré, qu'ils s'aſſemblerent à Stamford en aſſez grand nombre & aſſez bien armés pour ſe faire craindre. Le roi qui fut informé de leurs

forces & de leur contenance, ne jugea pas à propos d'expoſer ſa perſonne en conférant avec eux; il leur envoya le comte de Pembrok pour leur demander le détail de leurs prétentions. Jean n'eut pas plutôt lu l'écrit qui les contenoit, qu'il entra dans une fureur qu'il n'eſt pas aiſé de peindre : *Les traîtres ont oublié*, dit-il, *de demander ma couronne; qu'ils ne s'attendent pas à m'arracher des privileges qui me rendroient leur eſclave. Je ſuis roi, & je veux continuer à l'être.*

Cette réponſe fut le ſignal de la guerre. Les barons formerent quelques entrepriſes, qui réuſſirent. Londres entra dans la confédération; on y prit la réſolution d'aſſiéger le roi dans la tour. On étoit occupé des préparatifs de ce ſiege, lorſqu'on écrivit des lettres circulaires à tous les ſeigneurs du parti du roi & à ceux qui étoient encore neutres; on les avertiſſoit ſans détour que s'ils ne ſe joignoient à la cauſe commune, ils ſeroient traités ſans ménagement : cette menace eut un ſuccès complet. Le roi ſe vit univerſellement abandonné, & cette défection le rendit foible ou traitable. Il fit avertir les ſeigneurs qu'il étoit dans les diſpoſitions où on le vouloit. Comme ils ne faiſoient la guerre que pour avoir la paix, ils ſe rendirent en foule dans le lieu choiſi pour finir

cette grande affaire. Les diſcuſſions ne furent pas longues, parce que les forces n'étoient pas égales. Les ſujets ne mirent point de bornes à leurs prétentions; & le ſouverain accorda plus volontiers des demandes exceſſives, qu'il n'auroit accordé des demandes modérées : il ſe flatta que plus la violence qu'on lui faiſoit ſeroit ſenſible, plus il trouveroit, dans la ſuite, de prétextes plauſibles pour ſe dédire, & de partiſans zélés pour recouvrer ſes droits. Sur cette eſpérance, il ſigna deux actes, dans leſquels les barons avoient inſéré tout ce qu'ils avoient imaginé de plus propre à dégrader le prince : le premier fut nommé *la Chartre des Libertés*, ou *la grande Chartre ;* le ſecond, *la Chartre des Foréts.* Il fut choiſi vingt-cinq barons pour veiller à l'exécution des deux Chartres. On convint que les quatre premiers de ces ſeigneurs qui appercevroient eux-mêmes quelque infraction ou qui en ſeroient avertis par d'autres, porteroient leurs plaintes au pied du trône. Le roi, s'il ne remédioit pas au déſordre dans quarante jours, conſentit que les grands puſſent prendre légitimement les armes, & s'emparer même de ſes domaines. A toutes ces conceſſions, il ajouta des lettres patentes, qui autoriſoient tous les shérifs à faire jurer à tous ſes ſujets qu'ils obſer-

veroient ponctuellement les deux Chartres ; & qu'ils prêteroient, s'il en étoit beſoin, leurs ſecours pour forcer le roi à les obſerver. Comme la grande Chartre a ſervi de prétexte à toutes les guerres civiles qui ont depuis déchiré l'Angleterre, on a cru qu'il étoit eſſentiel de la placer ici : on la donnera telle qu'elle ſe trouve dans l'hiſtorien d'Angleterre le plus autoriſé. Elle ſe voit ailleurs avec quelques différences.

CHARTRE

Des communes Libertés, ou la grande Chartre, accordée par le Roi Jean à ſes Sujets l'an 1215.

JEAN, par la grace de Dieu, roi d'Angleterre, &c. A tous les archevêques, évêques, comtes, barons, &c. Qu'il vous ſoit notoire que Nous, en préſence de Dieu, pour le ſalut de notre ame & de celles de nos ancêtres & deſcendans, à l'honneur de Dieu, à l'exaltation de l'égliſe, & pour la réformation de notre royaume, en préſence des vénérables peres Etienne, archevêque de Cantorberi, primat d'Angleterre, & cardinal de la ſainte égliſe romaine; Henri, archevêque de Dublin; Guillaume, évêque de Londres, & autres nos vaſſaux & hommes-liges, avons accordé, & par cette préſente Chartre accordons, pour Nous & pour nos héritiers & ſucceſſeurs à jamais:

I.

Que l'égliſe d'Angleterre ſera libre, jouira de tous ſes droits & libertés, ſans qu'on y

puiſſe toucher en façon quelconque. Nous voulons que les privileges de l'égliſe ſoient par elle poſſédés, de telle maniere qu'il paroiſſe que la liberté des élections, eſtimée très-néceſſaire dans l'égliſe anglicane, & que nous avons accordée & confirmée par notre Chartre, avant nos différends avec les barons, a été accordée par un acte libre de notre volonté, & nous entendons que ladite Chartre ſoit obſervée par nous & par nos ſucceſſeurs à jamais.

II.

Nous avons auſſi accordé à tous nos ſujets libres du royaume d'Angleterre, pour nous & nos héritiers & ſucceſſeurs, toutes les libertés ſpécifiées ci-deſſous, pour être poſſédées par eux & par leurs héritiers, comme les tenant de nous & de nos ſucceſſeurs.

III.

Si quelqu'un de nos comtes, barons ou autres qui tiennent des terres de nous, ſous la redevance d'un ſervice militaire, vient à mourir, laiſſant un héritier en âge de majorité, cet héritier ne paiera, pour entrer en poſſeſſion du fief, que ſelon l'ancienne taxe; ſavoir, l'héritier d'un comte, pour tout ſon

fief, cent marcs; l'héritier d'un baron, pour un fief entier, cent ſcellings, & tous les autres à proportion, ſelon l'ancienne taxe des fiefs.

IV.

Si l'héritier ſe trouve en âge de minorité, le ſeigneur, de qui ſon fief releve, ne pourra prendre la garde-noble de ſa perſonne, avant que d'en avoir reçu l'hommage qui lui eſt dû. Enſuite, cet héritier étant parvenu à l'âge de vingt & un ans, ſera mis en poſſeſſion de ſon héritage, ſans rien payer au ſeigneur. Que s'il eſt fait chevalier pendant ſa minorité, ſon fief demeurera pourtant ſous la garde du ſeigneur, juſqu'au tems ci-deſſus marqué.

V.

Celui qui aura en garde les terres d'un mineur, ne pourra prendre ſur ces mêmes terres que des profits & des ſervices raiſonnables, ſans détruire ni détériorer les biens des tenanciers, ni rien de ce qui appartient à l'héritage. Que s'il arrive que nous commettions ces terres à la garde d'un ſhérif, ou de quelqu'autre perſonne que ce ſoit, pour nous en rendre compte, & qu'il y faſſe quelque dommage, nous promettons

de l'obliger à le réparer, & de donner la garde de l'héritage à quelque tenancier discret du même fief, qui en sera responsable envers nous de la même maniere.

VI.

Les Gardiens des fiefs maintiendront en bon état, tant les maisons, parcs, garennes, étangs, moulins & autres choses en dépendant, que les revenus; & les rendront à l'héritier, lorsqu'il sera en âge, avec sa terre bien fournie de charrues & autres choses nécessaires, ou du moins autant qu'ils en auront reçu. La même chose sera observée dans la garde qui nous appartient des archevêchés, évêchés, prieurés, abbayes, églises, &c. excepté que ce droit de garde ne pourra être vendu.

VII.

Les héritiers seront mariés selon leur état & condition, & les parens en seront informés avant que le mariage soit contracté.

VIII.

Aussitôt qu'une femme sera veuve, on lui rendra ce qu'elle aura eu en dot, ou son héritage, sans qu'elle soit obligée de rien

payer pour cette reſtitution, non plus que pour le douaire qui lui ſera dû ſur les biens qu'elle & ſon mari auront poſſédés, juſqu'à la mort du mari. Elle pourra demeurer dans la principale maiſon de ſon défunt mari, quarante jours après ſa mort, & pendant ce tems-là on lui aſſignera ſon douaire, en cas qu'il n'ait pas été réglé auparavant. Mais ſi la principale maiſon étoit un château fortifié, on pourra lui aſſigner quelqu'autre demeure où elle ſoit commodément, juſqu'à ce que ſon douaire ſoit réglé. Elle y ſera entretenue de tout ce qui ſera raiſonnablement néceſſaire pour ſa ſubſiſtance, ſur les revenus des biens communs d'elle & de ſon défunt mari. Le douaire ſera réglé à la troiſieme partie des terres poſſédées par ſon mari pendant qu'il étoit en vie, à moins que, par ſon contrat de mariage, il n'ait été réglé à une moindre portion.

IX.

On ne pourra contraindre aucune veuve, par la ſaiſie de ſes meubles, à prendre un autre mari, pendant qu'elle voudra demeurer dans l'état de viduité. Mais elle ſera obligée de donner caution qu'elle ne ſe remariera point ſans notre conſentement, ſi elle releve de nous, ou ſans celui du ſeigneur de qui elle releve immédiatement.

X.

Ni nous, ni nos baillifs ne feront jamais ſaiſir les terres ou les rentes de qui que ce ſoit pour dettes, tant que le débiteur aura des meubles pour payer ſa dette, & qu'il paroîtra prêt à ſatisfaire ſon créancier. Ceux qui l'auront cautionné ne ſeront point exécutés, tant que le débiteur même ſera en état de payer.

XI.

Que ſi le débiteur ne paie point, ſoit par impuiſſance, ſoit par défaut de volonté, on exigera la dette des cautions, leſquelles auront une hypotheque ſur les biens & rentes du débiteur, juſqu'à la concurrence de ce qui aura été payé pour lui, excepté qu'il faſſe voir une décharge des cautions.

XII.

Si quelqu'un a emprunté de l'argent des juifs, & qu'il meure avant que la dette ſoit payée, l'héritier, s'il eſt mineur, ne paiera point d'intérêt pour cette dette tant qu'il demeurera en âge de minorité, de qui que ce ſoit qu'il releve. Que ſi la dette vient à tomber entre nos mains, nous nous conten-

terons de garder le gage livré par le contrat, pour sûreté de la même dette.

XIII.

Si quelqu'un meurt étant débiteur des juifs, sa veuve aura son douaire, sans être obligée de payer aucune partie de cette dette. Et si le défunt a laissé des enfans mineurs, ils auront la subsistance proportionnée au bien réel de leur pere ; & du surplus, la dette sera payée, sauf toutefois le service dû au seigneur. Les autres dettes dues à d'autres qu'à des juifs, seront payées de la même maniere.

XIV.

Nous promettons de ne faire aucune levée ou imposition, soit pour le droit de scutage ou autre, sans le consentement de notre commun conseil du royaume, à moins que ce ne soit pour le rachat de notre personne, ou pour faire notre fils aîné chevalier, ou pour marier une fois seulement notre fille aînée, dans tous lesquels cas nous leverons seulement une aide raisonnable & modérée.

XV.

Il en sera de même à l'égard des subsides que nous leverons sur la ville de Londres,

laquelle jouira de ſes anciennes libertés & coutumes, tant ſur l'eau que ſur terre.

XVI.

Nous accordons encore à toutes les autres villes, bourgs & villages, aux barons des Cinq-Ports, & à tous autres ports, qu'ils puiſſent jouir de leurs privileges & anciennes coutumes, & envoyer des députés au conſeil commun, pour y régler ce que chacun doit fournir, les trois cas de l'article XIV exceptés.

XVII.

Quand il ſera queſtion de régler ce que chacun devra payer pour le droit de ſcutage, nous promettons de faire ſommer, par des ordres particuliers, les archevêques, les évêques, les abbés, les comtes, & les grands barons du royaume, chacun en ſon particulier.

XVIII.

Nous promettons encore de faire ſommer en général par nos shérifs ou baillifs, tous ceux qui tiennent des terres de nous en chef, quarante jours avant la tenue de l'aſſemblée générale, de ſe trouver au lieu aſſigné; & dans les ſommations, nous décla-

rerons les cauſes pour leſquelles l'aſſemblée ſera convoquée.

XIX.

Les ſommations étant faites de cette maniere, on procédera ſans délai à la déciſion des affaires, ſelon les avis de ceux qui ſe trouveront préſens, quand même tous ceux qui auront été ſommés n'y ſeroient pas.

XX.

Nous promettons de n'accorder à aucun ſeigneur que ce ſoit la permiſſion de lever aucune ſomme ſur ſes vaſſaux & tenanciers, ſi ce n'eſt pour le délivrer de priſon, pour faire ſon fils aîné chevalier, ou pour marier ſa fille aînée; dans leſquels cas, il pourra ſeulement lever une taxe modérée.

XXI.

On ne ſaiſira les meubles d'aucune perſonne pour l'obliger, à raiſon de ſon fief, à plus de ſervice qu'il n'en doit naturellement.

XXII.

La cour des communs plaidoyers ne ſuivra plus notre perſonne, mais elle demeurera fixe en un certain lieu. Les procès tou-

chant l'expulsion de possession, la mort d'un ancêtre, ou la présentation aux bénéfices, seront jugés dans la province dont les parties dépendent, de cette maniere : Nous, ou notre grand justicier, enverrons une fois tous les ans, dans chaque comté, des juges qui, avec les chevaliers des mêmes comtés, tiendront leurs assises dans la province même.

XXIII.

Les procès qui ne pourront être terminés dans une session, ne pourront être jugés dans un autre lieu du circuit des mêmes juges ; & les affaires qui, pour leurs difficultés, ne pourront pas être décidées par ces mêmes juges, seront portées à la cour du Banc du Roi.

XXIV.

Toutes les affaires qui regardent la derniere présentation aux égliſes, seront portées à la cour du Banc du Roi, & y seront terminées.

XXV.

Un tenancier libre ne pourra pas être mis à l'amende pour de petites fautes, mais seulement pour les grandes, & l'amende sera proportionnée au crime, sauf la subsistance

dont il ne pourra être privé. Il en ſera uſé de même à l'égard des marchands, auxquels on ſera tenu de laiſſer ce qui leur ſera néceſſaire pour entretenir leur commerce.

XXVI.

Semblablement, un payſan ou autre perſonne à nous appartenant, ne pourra être mis à l'amende qu'aux mêmes conditions; c'eſt-à-dire, qu'on ne pourra point toucher aux inſtrumens ſervant au labourage. Aucune des ſuſdites amendes ne ſera impoſée que ſur le ſerment de douze hommes du voiſinage reconnus pour gens de bonne réputation.

XXVII.

Les comtes & les barons ne ſeront mis à l'amende que par leurs pairs, & ſelon la qualité de l'offenſe.

XXVIII.

Aucun eccléſiaſtique ne ſera mis à une amende proportionnée au revenu de ſon bénéfice, mais ſeulement aux biens laïques qu'il poſſede, & ſelon la qualité de ſa faute.

XXIX.

On ne contraindra aucune ville, ni aucune perſonne, par la ſaiſie des meubles, à faire

conſtruire des ponts ſur les rivieres, à moins qu'elles n'y ſoient obligées par un ancien droit.

XXX.

On ne fera aucune digue aux rivieres, qu'à celles qui en ont eu du tems de Henri I.

XXXI.

Aucun shérif, connétable, coroner ou autre officier, ne pourra tenir les plaids de la couronne.

XXXII.

Les comtés, Centaines, Wapentacks, Dixaines demeureront fixés ſelon l'ancienne forme, les terres de notre domaine particulier exceptées.

XXXIII.

Si quelqu'un tenant de nous un fief laïque, meurt, & que le shérif ou baillif produiſe des preuves pour faire voir que le défunt étoit notre débiteur, il ſera permis de ſaiſir & d'enrégiſtrer des meubles trouvés dans le même fief, juſqu'à la concurrence de la ſomme due, & cela par l'inſpection de quelques voiſins réputés gens d'honneur, afin que rien ne ſoit détourné, juſqu'à ce que la dette ſoit payée. Le ſurplus ſera laiſſé entre les mains des exécuteurs du teſtament du défunt.

défunt. Que s'il ſe trouve que le défunt ne nous devoit rien, le tout ſera laiſſé à l'héritier, ſauf les droits de la veuve & des enfans.

XXXIV.

Si quelque tenancier meurt ſans faire teſtament, ſes effets mobiliaires ſeront diſtribués par les plus proches parens & amis, avec l'approbation de l'égliſe, ſauf ce qui étoit dû par le défunt.

XXXV.

Aucun de nos baillifs ou connétables, ne prendra le grain, ou autres effets mobiliaires d'une perſonne qui ne ſera pas de ſa juriſdiction, à moins qu'il ne le paie comptant, ou qu'il n'ait auparavant convenu avec le vendeur du tems du paiement. Mais ſi le vendeur eſt de la ville même, il ſera payé dans quarante jours.

XXXVI.

On ne pourra ſaiſir les meubles d'aucun chevalier, ſous prétexte de la garde des châteaux, s'il offre de lui-même le ſervice, ou de donner un homme en ſa place en cas qu'il ait une excuſe valable pour s'en diſpenſer lui-même.

XXXVII.

S'il arrive qu'un chevalier ſoit commandé pour aller ſervir à l'armée, il ſera diſpenſé de la garde des châteaux, tout autant de tems qu'il ſera ſon ſervice à l'armée, pour raiſon de ſon fief.

XXXVIII.

Aucun shérif ou baillif ne prendra par force, ni chariots, ni chevaux pour porter notre bagage, qu'en payant le prix ordonné par les anciens réglemens; ſavoir, dix ſous par jour pour un chariot à deux chevaux, & quatorze ſous pour un à trois chevaux.

XXXIX.

Nous promettons de ne faire point prendre les chariots des eccléſiaſtiques, ni des chevaliers, ni des dames de qualité, non plus que du bois pour l'uſage de nos châteaux, que du conſentement des propriétaires.

XL.

Nous ne tiendrons les terres de ceux qui ſeront convaincus de felonie, qu'un an & un jour; après quoi nous les mettrons entre les mains du ſeigneur.

XLI.

Tous les filets à prendre des ſaumons ou autres poiſſons dans les rivieres de Midway, ou dans la Tamiſe, & dans toutes les rivieres d'Angleterre, excepté ſur les côtes, ſeront ôtés.

XLII.

On n'accordera plus aucun writ ou ordre appellé *præcipe*, par lequel un tenancier doive perdre ſon procès.

XLIII.

Il y aura une même meſure dans tout le royaume pour le vin & pour la biere, auſſi bien que pour le grain, & cette meſure ſera conforme à celle dont on ſe ſert à Londres. Tous les draps auront une même largeur; ſavoir, deux verges entre les deux liſieres. Les poids ſeront auſſi les mêmes dans tout le royaume.

XLIV.

On ne prendra rien à l'avenir pour les writs ou ordres d'informer de celui qui deſirera qu'information ſoit faite, touchant la perte de la vie ou des membres de quelque perſonne; mais ils ſeront accordés gratis, & ne ſeront jamais refuſés.

XLV.

Si quelqu'un tient de nous une ferme, ſoit ſoccage ou burgage, & quelques terres d'un autre, ſous la redevance d'un ſervice militaire; nous ne prétendons point, ſous prétexte de cette ferme, avoir la garde de l'héritier mineur, ou de la terre qui appartient au fief d'un autre. Nous ne prétendrons pas même à la garde de la ferme, à moins qu'elle ne ſoit ſujette à un ſervice militaire.

XLVI.

Nous ne prétendons point avoir la garde d'un enfant mineur, ou de la terre qu'il tient d'un autre ſous l'obligation d'un ſervice militaire, ſous prétexte qu'il nous devra quelque petite redevance, comme de nous fournir des épées ou des fleches, ou quelqu'autre choſe de cette nature.

XLVII.

Aucun baillif, ou autre de nos officiers, n'obligera perſonne à ſe purger par ſerment ſur ſa ſimple accuſation ou témoignage, à moins que ce témoignage ne ſoit confirmé par des gens dignes de foi.

XLVIII.

On n'arrêtera, ni n'empriſonnera, ni ne

dépoſſédera de ſes biens, coutumes & libertés, & on ne fera mourir perſonne de quelque maniere que ce ſoit, que par le jugement de ſes pairs, ſelon les loix du pays.

XLIX.

Nous ne vendrons, ne refuſerons, ou ne différerons la juſtice à perſonne.

L.

Nos marchands, s'ils ne ſont publiquement prohibés, pourront librement aller & venir dans le royaume, en ſortir, y demeurer, le traverſer par terre ou par eau, acheter, vendre, ſelon les anciennes coutumes, ſans qu'on puiſſe impoſer ſur eux aucune maltote, excepté en tems de guerre, ou quand ils ſeront d'une nation en guerre avec nous.

LI.

S'il ſe trouve de tels marchands dans le royaume au commencement d'une guerre, ils ſeront mis en ſûreté, ſans aucun dommage de leurs perſonnes ni de leurs effets, juſqu'à ce que nous ou notre grand juſticier ſoyons informés de la maniere dont nos marchands ſont traités chez les ennemis; & ſi les nôtres ſont bien traités, ceux-ci le ſeront auſſi parmi nous.

LII.

Il ſera permis à l'avenir à toutes perſonnes de ſortir du royaume, & d'y retourner en toute sûreté, ſauf le droit de fidélité qui nous eſt dû ; excepté toutefois en tems de guerre ; & pour peu de tems, quand il ſera néceſſaire pour le bien commun du royaume ; excepté encore les priſonniers & les proſcrits, ſelon les loix du pays, & les peuples qui ſeront en guerre avec nous, auſſi bien que les marchands d'une nation ennemie, comme en l'article précédent.

LIII.

Si quelqu'un releve d'une terre qui vienne à nous échoir, ſoit par confiſcation ou autrement, comme de Wallingford, de Boulogne, de Nottingham, de Lancaſtre, qui ſont en notre poſſeſſion, & qui ſont des baronnies, & qu'il vienne à mourir, ſon héritier ne donnera rien, & ne ſera tenu de faire aucun autre ſervice, que celui auquel il ſeroit obligé ſi la baronnie étoit en la poſſeſſion de l'ancien baron, & non dans la nôtre. Nous tiendrons ladite baronnie de la même maniere que les anciens barons la tenoient avant nous. Nous ne prétendrons point, pour raiſon de ladite

baronnie tombée entre nos mains, avoir la garde-noble d'aucun des vaſſaux, à moins que celui qui poſſede un fief relevant de cette baronnie, ne relevât auſſi de nous pour un autre fief, ſous l'obligation d'un ſervice militaire.

L I V.

Ceux qui ont leurs habitations hors de nos forêts, ne ſeront point obligés de comparoître devant nos juges des forêts ſur des ſommations générales, mais ſeulement ceux qui ſont intéreſſés dans le procès, ou qui ſont cautions de ceux qui ont été arrêtés pour malverſations concernant nos forêts.

L V.

Tous les bois qui ont été réduits en forêts par le roi Richard notre frere, ſeront rétablis en leur premier état, les bois de nos propres domaines exceptés.

L V I.

Perſonne ne pourra vendre ou donner aucune partie de ſa terre au préjudice de ſon ſeigneur; c'eſt-à-dire, à moins qu'il ne lui en reſte aſſez pour pouvoir faire le ſervice dû au ſeigneur.

LVII.

Tous patrons d'abbayes qui ont des chartres de quelqu'un des rois d'Angleterre, contenant droit de patronat, ou qui poſſedent ce droit de tems immémorial, auront la garde de ces abbayes pendant la vacance, comme ils doivent l'avoir, ſelon ce qui a été déclaré.

LVIII.

Perſonne ne ſera mis en priſon ſur l'appel d'une femme, pour la mort d'aucun autre homme, que du propre mari de la femme.

LIX.

On ne tiendra le Shire-gemot, ou la cour du Comté qu'une fois le mois, à moins que ce ne ſoit dans les lieux où la coutume eſt de mettre un plus grand intervalle entre les ſeſſions, où l'on continuera de même, ſelon l'ancienne coutume.

LX.

Aucun shérif ou baillif ne tiendra ſon tour, ou ſa cour, que deux fois l'an; ſavoir, la premiere, après les fêtes de Pâques; la ſeconde après la fête de ſaint Michel & dans les lieux accoutumés. Alors l'inſpection ou examen

des cautions ou sûretés dont les hommes libres de notre royaume se servent mutuellement, se fera, au terme de saint Michel, sans aucune oppression; de telle maniere que chacun ait les mêmes libertés dont il jouissoit sous le regne de Henri I, & de celles qu'il peut avoir obtenues depuis.

LXI.

Que ladite inspection se fasse de telle sorte qu'elle ne porte aucun préjudice à la paix, & que la dixaine soit remplie comme elle le doit être.

LXII.

Que le shérif n'opprime & ne vexe personne, mais qu'il se contente des droits que les shérifs avoient accoutumé de prendre sous le regne de Henri I.

LXIII.

Qu'à l'avenir il ne soit permis à qui que ce soit de donner sa terre à une maison religieuse, pour la tenir ensuite en fief de cette maison.

LXIV.

Il ne sera point permis aux maisons religieuses de recevoir des terres de cette maniere,

pour les rendre enſuite aux propriétaires ; & à condition de relever des monaſteres. Si, à l'avenir, quelqu'un entreprend de donner ſa terre à un monaſtere, & qu'il en ſoit convaincu, le don ſera nul, & la terre donnée ſera confiſquée au profit du ſeigneur.

LXV.

Le droit de ſcutage ſera perçu, à l'avenir, ſelon la coutume pratiquée ſous Henri I. Que les shérifs n'entreprennent point de vexer qui que ce ſoit, mais qu'ils ſe contentent de leurs droits.

LXVI.

Toutes les libertés & privileges que nous accordons par cette préſente Chartre, à l'égard de ce qui nous eſt dû par nos vaſſaux, ſeront obſervés de même par les clercs & par les laïques, à l'égard de leurs tenanciers.

LXVII.

Sauf le droit des archevêques, évêques, abbés, prieurs, templiers, hoſpitaliers, comtes, barons, chevaliers, & de tous les autres, tant laïques, qu'eccléſiaſtiques, dont ils jouiſſoient avant cette Chartre.

Témoins, &c.

Il s'eſt élevé à l'occaſion de cette Chartre une diſpute qui a partagé la nation. Les royaliſtes ont prétendu que les privileges qu'elle contenoit étoient une conceſſion du monarque; & en effet, cela eſt marqué expreſſément au commencement de l'acte.

Les républicains ont ſoutenu que la grande Chartre ne pouvoit rien donner au peuple qui avoit originairement tout en ſoi; que les rois d'Angleterre n'avoient jamais joui légitimement & tranquillement du pouvoir deſpotique; qu'on s'étoit ſeulement propoſé d'affermir la liberté naturelle & originaire de la nation en rédigeant par écrit les droits qu'elle étoit déterminée à maintenir; que le ſouverain s'étoit engagé à deſcendre du trône, s'il entreprenoit des uſurpations & s'il devenoit parjure.

Les défenſeurs de cette opinion vont plus loin; ils ſoutiennent que quand les rois auroient joui d'un plus grand pouvoir, il étoit permis aux peuples de le reſtreindre. « Comme » il n'eſt pas poſſible, *diſent-ils*, qu'un gouver- » nement ſoit ſi parfait qu'il n'ait quelque » défaut dans ſon origine, ou qu'il ne s'y » en gliſſe quelqu'un dans la ſuite, il n'y en » a point auſſi qui puiſſe ſubſiſter, à moins » qu'on ne le ramene de tems en tems à ſon » premier principe par un acte authentique

» de la puiſſance de ceux pour qui il a été » établi. Tous les ſouverains, continue-t-on, » qui regnent aujourd'hui en Europe, doi- » vent leur couronne à ce droit ſacré. Les » peuples mécontens du ſang & du gouver- » nement de leurs ſouverains, ont fait paſſer » le ſceptre en des mains plus dignes de le » porter. Si le peuple n'a pas le pouvoir » d'ériger une magiſtrature nouvelle, il n'y » en a jamais pu avoir de légitime, puiſqu'il » n'y en a point d'éternelle, & qu'elles ont » eu toutes un commencement. Vouloir que » pour que la conſtitution d'un gouverne- » ment ſoit valable on ne puiſſe pas remonter » à ſon origine, c'eſt détruire viſiblement la » monarchie, puiſque les premiers hommes » n'avoient point de roi. » Le lecteur balan- cera les avantages & les inconvéniens de ces principes de droit naturel; il eſt tems de reprendre le fil de la narration.

Il n'eſt pas aiſé de concevoir, & il eſt impoſſible d'exprimer ce qui ſe paſſa dans le cœur du roi, lorſqu'il penſa ſérieuſement à la lâcheté qu'il venoit de faire en accordant la grande Chartre. Redevable de ſa gloire à ſes ancêtres, & comptable de ſon autorité à ſes deſcendans, il fut déſeſpéré d'avoir, par une ſeule démarche, flétri l'une & ruiné l'autre. Sans craindre le crime, ce prince

craignoit l'infamie. Son ſang ou celui de ſes ennemis devoit rétablir ſa réputation. Il avoit juré ſon déshonneur, il jura bien plus ſincérement ſa vengeance.

Innocent III, ce pontife orgueilleux qui avoit toutes les vertus, excepté celles de ſon état, devint ſa reſſource. Depuis long-tems les chefs de la religion franchiſſoient criminellement les limites que le ciel leur avoit preſcrites. Las d'édifier l'univers par leur piété, ils commencerent à l'étonner par leur ambition. Au gré de leurs paſſions, la chrétienté étoit un empire dont ils étoient les maîtres; ils ne regardoient les trônes que comme de ſimples fiefs de leur thiare; & Rome moderne avec des bulles voulut diſpoſer auſſi ſouverainement des couronnes, que l'ancienne Rome l'avoit fait avec des armées. Ces odieuſes prétentions réglerent les démarches de la cour Romaine. Les rois aſſez généreux pour ſoutenir les droits du diadême furent excommuniés, dépoſés, & leurs ſujets délivrés du ſerment de fidélité. Dès lors le lien précieux qui uniſſoit les peuples & les ſouverains fut rompu, les nations ne virent plus que des tyrans dans leurs maîtres. Les couronnes furent chancelantes ſur la tête des plus grands monarques, & les jours des meilleurs rois en péril. La

révolte appuyée ſur un ſaint motif & aſſurée de l'impunité, ne connut plus de bornes. Le roi Jean lui-même avoit éprouvé toutes ces horreurs. Le haſard, ou ſon imprudence, l'avoient brouillé avec Innocent; pour ſe réconcilier avec lui, il lui en coûta ſon indépendance. Il ne ſortit de l'abîme où les foudres du pontife & la ſuperſtition du peuple l'avoient jetté, qu'en ſoumettant ſa perſonne & ſa couronne au ſaint ſiege: Londres devint tributaire de Rome.

Le prince, dont le déſeſpoir faiſoit toute la politique, chercha dans le mal paſſé un remede à ſa ſituation préſente. Un maître éloigné lui parut moins odieux qu'une multitude de tyrans domeſtiques. Il fit enviſager au pape les entrepriſes des barons comme un attentat contre les droits de la cour de Rome. Innocent quittoit peu le glaive; il s'en ſervit contre les rebelles qu'il excommunia, & déchargea le monarque opprimé des promeſſes & des ſermens que lui avoit arraché la violence. Jean comptoit beaucoup ſur ces excommunications, & encore plus ſur de bonnes armées. Son caractere & ſa ſituation attirerent auprès de lui tous les ſcélérats de l'Europe qu'il flatta des plus grands établiſſemens, & qui ſe promirent un butin immenſe. Avec ces troupes, telles qu'il les lui falloit, ce prince ſortit de

l'iſle de Wight où il s'étoit retiré depuis trois mois, & prit le chemin de Londres. Il trouva ſur ſa route le château de Rocheſter qui l'arrêta trois mois entiers. Quoique Guillaume d'Albinet qui y commandoit, n'eſpérât ni ſecours des confédérés, ni bon procédé de la part des ennemis, il empêcha un arbalêtrier de tuer le roi qui venoit reconnoître les breches que ſes machines avoient faites à la place. On lui repréſenta inutilement que ce prince cruel & vindicatif n'agiroit pas ſi noblement dans une occaſion ſemblable. *Il en ſera ce qu'il plaira au ciel*, répartit l'intrépide & généreux Anglois, *j'abandonne ce ſoin à la Providence, & ne puis conſentir qu'on porte les mains ſur l'oint du Seigneur.* L'événement juſtifia bientôt la prédiction du ſoldat. Les aſſiégés forcés de ſe rendre après avoir fait tout ce qu'inſpire la valeur & le déſeſpoir, alloient tous être livrés au bourreau, lorſque Savary de Mauléon qui avoit amené un puiſſant ſecours du Poitou, s'y oppoſa avec une noble audace. *Sire*, dit-il au prince, *la guerre n'eſt pas finie, & les armes ſont journalieres. Si vous faites pendre des gens de qualité, nous éprouverons un ſort auſſi honteux lorſque nous tomberons entre les mains de vos ennemis. A ce prix vous ne trouverez perſonne qui veuille ſuivre vos étendarts.* Ce diſcours n'éleva point

l'ame de Jean, mais il lui lia les mains. Les barons qui avoient défendu Rocheſter furent ſeulement retenus priſonniers, tandis que le roi qui avoit partagé ſon armée en deux corps, portoit le fer & le feu dans toutes les parties de l'Angleterre.

Les ſeigneurs Anglois, qui en commençant la guerre avoient tout prévu, excepté ce déluge d'étrangers, ſentirent tout le péril de leur ſituation. Qu'on juge de leur embarras, ou pour mieux dire de leur déſeſpoir; ils demanderent un maître & un vengeur à la France. Philippe Auguſte y régnoit avec une dignité inconnue depuis Charlemagne. Ce prince étoit plus que conquérant, il fut un grand roi. On lui reproche d'avoir fait quelques fautes à la tête de ſes armées, il n'en fit pas une ſeule dans ſon conſeil. Mépriſant par grandeur d'ame les conquêtes faciles, & par bon ſens les infructueuſes, il s'occupa du ſoin plus utile & plus noble de détruire les Fiefs & les grands vaſſaux. En exécutant au moins en partie un projet ſi glorieux, ce puiſſant génie ranima, pour ainſi dire, les cendres de la monarchie. Il commença par rendre les François heureux, il finit par les rendre redoutables.

L'éclat d'un ſi beau regne avoit ébloui les ſeigneurs Anglois & déterminé leurs vœux.

Louis,

Louis, fils ainé de France, fut proclamé roi d'Angleterre. Une couronne eſt rarement refuſée. Philippe & Louis accepterent celle qu'on leur offroit; le premier pour affoiblir des ennemis trop puiſſans, & le ſecond par une vanité de jeune homme. En vain, pour les en détourner, Innocent menaça-t-il l'un & l'autre. Tandis que le pere cherchoit à adoucir le pape par des excuſes, le fils avec ſept cents voiles alloit remplir ſa deſtinée. A ſon arrivée tout plia dans l'iſle. Les principaux ſeigneurs accoururent pour lui rendre hommage. Il entra avec eux dans Londres, moins en conquérant qu'en prince légitime, qui auroit pris poſſeſſion d'une couronne qui lui appartenoit. La capitale entraînoit les autres villes, lorſque le légat, en lançant contre Louis les foudres de l'égliſe, arrêta la révolution.

Le roi fugitif auroit dû ſaiſir ce précieux inſtant pour adoucir ſes peuples; il s'en ſervit pour les aigrir davantage par ſes incendies & par ſes ravages. L'inaction où il avoit vécu depuis que ſon concurrent étoit débarqué, ſe changea en une frénéſie barbare qu'il communiqua à ſes aventuriers, ou qu'il reçut d'eux. Le pays qui lui étoit fidele & celui qui ne l'étoit pas, tout fut également réduit en cendres. Il paroiſſoit avoir conçu le deſſein

furieux de s'enſevelir ſous les ruines de ſes états. Après avoir perdu preſque tout, il voulut s'ôter juſqu'à l'eſpérance & la conſolation d'être plaint. Le chagrin mit fin à ſes crimes dans ces circonſtances. En mourant, il laiſſa ſon héritier Henri III au berceau, ſon ennemi ſur ſon trône, & ſes peuples en poſſeſſion de tenir tête à leurs ſouverains.

La haine des Anglois s'éteignit par la mort de Jean : bien plus, l'averſion qu'ils avoient pour lui ſe tourna contre les François. Ces étrangers étoient accuſés depuis long-tems de traiter leurs alliés moins comme leurs compagnons que comme leurs eſclaves ; de travailler à les aſſervir à des manieres nouvelles au lieu de s'accommoder aux leurs ; de s'approprier tous les biens & tous les honneurs ; de ne confier aux naturels du pays, ni négociation, ni citadelle, ni commandement. Des hommes crédules ou mal inſtruits aſſuroient de plus que le vicomte de Melun, un des chefs de l'armée Françoiſe, avoit déclaré dans ſon lit de mort que le deſſein de Louis, dès qu'il ſe verroit affermi ſur le trône, étoit d'exterminer ou de bannir du royaume les factieux qui l'avoient appellé ; & que ſeize ſeigneurs François s'étoient engagés par ſerment à appuyer ce projet de leurs bras & de leurs conſeils.

Cette calomnie que les ſoupçons avoient fait naître, & qui confirmoit à ſon tour les ſoupçons, fit des impreſſions très-profondes, toute abſurde qu'elle étoit. Les partiſans de la maiſon royale s'en apperçurent & en profiterent. Ils firent ſentir aux confédérés, que leur procédé qui pouvoit peut-être être juſtifié par le caractere & le gouvernement du feu roi, étoit devenu certainement inexcuſable, depuis que par ſa mort on avoit vu éteindre la tyrannie; que l'auguſte ſang qui avoit donné de ſi grands rois à la nation, ne devoit pas être dégradé pour avoir animé un prince vicieux & cruel; qu'un fils innocent, & qui montroit du goût pour la vertu, ne devoit pas expier les fautes d'un pere imprudent & coupable; que l'amour de la liberté qui les avoit armés contre le roi Jean devoit leur faire déteſter un prince étranger qui travailloit à les enchaîner; qu'il n'y avoit enfin qu'une union étroite entre tous les membres de l'état, & ſous l'autorité du légitime héritier de la couronne qui pût finir les maux de la patrie, & la préſerver d'une ruine entiere.

Ces raiſonnemens préſentés avec adreſſe, & par des hommes dont on étoit accoutumé à reſpecter la vertu, ébranlerent les confédérés: les incertitudes & les fautes du prince

qu'ils avoient appellé affoiblirent peu-à-peu les liens qui les uniſſoient à lui : la jeuneſſe de Henri acheva de les gagner, & ſes inclinations réveillerent les eſpérances. On le proclama roi âgé de dix ans. La grande Chartre, cette occaſion de tant de ſcenes tragiques, fut confirmée par le jeune prince. Ses partiſans garantirent ſa promeſſe, qu'on eut ſoin de lui faire ratifier dans la ſuite ; & Louis qui s'étoit familiariſé avec l'idée d'une couronne, repaſſa la mer avec beaucoup de chagrin & fort peu de gloire : il trouva depuis dans ſon héritage de quoi ſe conſoler de la perte de ſa conquête.

III ÉPOQUE.

Le Parlement s'établit ſous le regne de Henri III, l'an 1234.

LES grands princes fondent les empires; les bons les affermiſſent, les mauvais les détruiſent. La révolution commencée ſous le roi Jean doit ſe précipiter vers ſon terme ſous le roi Henri. La minorité, qui eſt la partie foible des autres regnes, fut la plus belle de celui-ci. Guillaume, comte de Pembrok, grand maréchal d'Angleterre, qui avoit retardé la chûte du pere, & procuré ou hâté l'élévation du fils, fut chargé, en qualité de régent, de l'adminiſtration des affaires. Cet homme célebre ſe trouva heureuſement d'un eſprit aſſez vaſte pour embraſſer toutes les parties du gouvernement, d'un cœur aſſez élevé pour s'y conſacrer, d'un bonheur aſſez conſtant pour y réuſſir. Il joignit aux qualités brillantes, qui ſéduiſent la multitude, les vertus ſolides qui procurent l'eſtime des honnêtes gens. Il ſut par ſes ſoins étouffer les diſſenſions civiles qui venoient de déchirer ſa patrie; il rappella les ſujets à

leur devoir, contint les grands dans la ſoumiſſion, prévint les plaintes du peuple, réprima les entrepriſes des factieux, rendit la force aux loix, rétablit l'ordre dans les finances, remit la diſcipline parmi les troupes, aſſura le repos du royaume. Ces ſuccès furent l'ouvrage de peu de tems, & de beaucoup de déſintéreſſement, de droiture & d'application. L'éclat de ces grands événemens ne fut terni par aucune tache. Pembrok eut réellement cette magnanimité, dont la ſeule apparence a fait tant de réputations immortelles. Il fut dans tous les ſens un grand homme, & peut-être le meilleur citoyen qu'ait eu l'Angleterre.

La mort du régent qu'on regardoit, ſelon que le rapporte ſon épitaphe, comme un Soleil dans le conſeil, & comme un Mars dans les armées, fit prévoir aux moins éclairés, que l'état venoit de perdre le ſeul pilote qui pût le conduire. Comme la tranquillité, dont Pembrok avoit fait jouir ſa nation, n'étoit pas l'ouvrage des loix, mais de ſa capacité, il n'y avoit que des qualités auſſi héroïques que les ſiennes qui puſſent perpétuer ce bonheur. Malheureuſement le jeune roi étoit né ſans talens, & plus malheureuſement encore l'éducation n'en donne point.

Henri n'auroit pas ſuffi à conduire un état tranquille, une nation docile, des ſujets accoutumés au joug; & il prenoit les rênes d'une monarchie, où il y avoit des affaires difficiles à négocier, des querelles violentes à ſoutenir, des pertes immenſes à réparer, des prétentions embrouillées à diſcuter, une ligue opiniâtre à diſſiper. Pour ſoutenir le poids de la couronne dans ces conjonctures, il auroit fallu un génie ſublime, une politique profonde, des vues étendues, une fermeté inébranlable; l'art de manier les eſprits fâcheux, d'occuper les inquiets, de fixer les inconſtans, de contenter les difficiles: & Henri fut un homme mou qui ne ſut jamais ſe roidir contre aucun obſtacle; un maître foible, qui ſacrifia ſes vrais ſerviteurs à ſes ennemis; un prince inconſtant, qui n'eut jamais de favori qu'il ne diſgraciât, ni d'ennemi qu'il n'admît à ſes bonnes graces; un eſprit volage, qui entreprenoit par inquiétude, & qui ſe déſiſtoit par inconſtance; une ame commune qui craignoit peu le mépris & deſiroit peu la gloire; un cœur tremblant, qui n'eut jamais le courage d'aſſurer ſon repos par le ſacrifice de quelque tête factieuſe; un roi de théatre, qui ne joua jamais qu'un rôle emprunté, & qui n'eut de volontés que celles qu'on lui fit avoir.

Un tel caractere préſageoit à l'Angleterre un regne agité & par conſéquent ſanguinaire. Ces malheurs furent ſuſpendus par l'habileté des deux grands miniſtres qui remplacerent le régent, je veux dire Pierre des Roches, évêque de Wincheſter, & Hubert Debourg, grand juſticier d'Angleterre. Le premier étoit François, & le ſecond Anglois. L'un étoit célebre par ſes talens, & l'autre par ſes ſervices. Le François avoit contribué à l'élévation de Henri, l'Anglois avoit arrêté le cours de la fortune de Louis. Des Roches ſavoit utilement employer le glaive de l'égliſe, & Debourg l'épée du prince. Le prélat avoit l'apparence de plus de vertus, le militaire en avoit de plus éclatantes : tous deux étoient ou devinrent avides de gloire, de richeſſes, de conſidération & d'autorité.

La concurrence de ces deux favoris fut d'abord utile. Elle anima leur zele ſans exciter leur jalouſie. L'émulation depuis ſe changea en haine. Chacun voulut être le premier en faveur & le plus grand en autorité. Pour parvenir à leur but, ils prirent des routes différentes. L'évêque voulut ſe rendre utile, & le grand juſticier agréable ; le premier prêchoit l'épargne, & le ſecond la profuſion : l'un étoit pour l'obſervation de la grande Chartre, & l'autre pour le deſpo-

tiſme. Des Roches eut le ſort ordinaire des miniſtres auſteres; il fut ſacrifié au favori qui, ſe trouvant ſans rival, devint tout-à-fait le maître.

Dès les premiers jours de ſon adminiſtration, Debourg aigrit la nation par la révocation de la grande Chartre, ce ſujet d'une diviſion éternelle entre le roi & les barons; il la pouſſa à bout bientôt après, en manquant l'occaſion, toujours précieuſe aux Anglois, de nuire à la France. Une ligue formidable menaçoit cette monarchie d'une ruine entiere durant la minorité de ſaint Louis. Le comte de Boulogne, ſecond fils de Philippe Auguſte, y étoit entré dans l'eſpérance d'uſurper la couronne: le comte de Bretagne, pour s'affranchir de l'hommage qu'il faiſoit au roi: la comteſſe de Flandre, par haine contre la régente: le comte de la Marche, pour envahir des terres qui étoient à ſa bienſéance: le comte de Toulouſe, pour recouvrer les places qu'on lui avoit ſurpriſes: le comte de Provence, par conſidération pour Raimond ſon parent & ſon ami: quantité d'autres ſeigneurs, par air, par caprice, par légéreté; & comme ſi ces forces réunies n'euſſent pas été ſuffiſantes pour accabler un roi enfant, les rebelles aſſocierent à leur haine & à leurs projets le roi d'Angleterre.

Blanche de Caſtille, qui comme toutes les perſonnes célebres a eu un nombre preſque égal de cenſeurs & d'admirateurs, avoit dans le vrai un grand courage & beaucoup de dextérité. Avec ces deux avantages, elle triompha des rebelles en les diviſant, & des Anglois en corrompant l'avide Debourg; & ce ne fut pas le dernier ſervice de ce caractere, que cet infidele miniſtre rendit à la France.

Henri fut inſtruit des trahiſons de Debourg, du moins il les ſoupçonna; & cependant il ne changea pas de conduite. Accoutumé à la dépendance, ce prince indolent ſe ſeroit trouvé embarraſſé d'être maître. Sans entrer dans l'examen fatiguant des bonnes ou des mauvaiſes qualités des gens qu'il employoit, il trouvoit plus commode de porter le joug auquel il étoit accoutumé, que de ſe donner la peine de faire un choix plus utile, ou ſeulement un autre choix. Des mouvemens tumultueux & ſéditieux portés au pied du trône par l'évêque de Wincheſter, & appuyés de ſon éloquence, tirerent à la fin le monarque aveuglé de ſa létargie. La tête de Debourg, ou du moins ſon éloignement furent demandés d'une voix unanime; & les Anglois ne mirent point de bornes à la haine d'un homme en place dont la faveur n'en avoit point eu,

Le roi abandonna par lâcheté un favori qu'il avoit d'abord pris par goût, & qu'il avoit gardé enſuite par habitude. Il ſe trompa s'il prétendit effacer la honte de ſa dépendance en rendant la chûte de ſon miniſtre auſſi humiliante qu'elle pouvoit l'être. Les ſouverains étalent ſouvent le ſpectacle de leur orgueil ſous prétexte de donner des preuves de leur juſtice ; & ils ne parviennent pas à juſtifier leur foibleſſe ou leur inconſtance en immolant la fortune, la réputation & ſouvent les jours de ceux qui leur avoient plu. Pour achever de regagner ſes ſujets, Henri joignit le ſacrifice de ſon autorité à celui de ſon favori ; il jura de nouveau l'obſervation de la grande Chartre, & ce qui eſt plus agréable, s'il ſe peut, à la nation, une haine éternelle contre la France.

La chûte de Debourg rendit à l'état un miniſtre qui lui étoit agréable. Porté ſur le trône, ſi je puis m'exprimer ainſi, l'évêque de Wincheſter étouffa les ſentimens généreux qui l'avoient rendu autrefois l'idole public. Son regne, encore plus que celui de ſon prédéceſſeur, fut le regne de la hauteur, de la duplicité, de la violence. Pour réaliſer ſans contradiction ſes idées de deſpotiſme, il imagina de ruiner dans l'eſprit du roi ceux qui avoient intérêt à s'y

oppoſer. Il repréſenta à ce prince que les barons fiers de leurs titres & de leurs uſurpations, haïſſoient la royauté & la dépendance : que leurs charges & leurs gouvernemens en mettant dans leurs mains les forces de l'état, leur inſpiroit ces prétentions orgueilleuſes ; que l'unique moyen de réprimer cette audace étoit de faire tomber ces premieres graces ſur des têtes incapables d'en abuſer ; que des étrangers qui n'auroient d'autre appui que le trône, deviendroient à leur tour le ſien, & les reſtaurateurs de la dignité royale : il finit comme tous les ambitieux par des proteſtations outrées de zele, de déſintéreſſement & d'obéiſſance.

C'eſt s'aſſurer la confiance & la faveur des rois que de leur fournir des vues pour étendre leur autorité, ou des moyens pour en abuſer. Henri adopta ſans balancer le ſyſtême de gouvernement qu'on lui propoſoit ; & l'Angleterre ſe vit tout-à-coup inondée de Poitevins que l'évêque de Wincheſter, leur compatriote, eut ſoin de revêtir des places les plus utiles & les plus honorables de tout le royaume. Quand les barons auroient été moins éclairés & moins délicats, ils auroient été alarmés pour leur gloire & pour leur fortune. Richard, comte de Pembrok, le ſeigneur du royaume le plus fier, le plus

hardi, le plus accrédité, ſe chargea de faire paſſer leurs craintes juſqu'au ſouverain : *Sire*, lui dit-il d'une maniere vraiment angloiſe, *des conſeils pernicieux vous ont déterminé à appeller dans cette iſle des étrangers orgueilleux & avides, qui prétendent nous dominer, qui oppriment la liberté publique, & qui anéantiſſent tout-à-fait nos loix : ou faites ceſſer ce fléau qui détruit l'état, ou trouvez bon que les grands du royaume s'éloignent de votre cour & de vos conſeils, pour ne point ſervir de jouet à leurs ennemis.* Pembrok n'avoit pas achevé de parler, que le miniſtre qui étoit préſent à ce diſcours repliqua vivement : *Il eſt permis au prince d'attirer à ſon ſervice autant d'étrangers qu'il en jugera néceſſaire pour défendre les prérogatives de ſa couronne, & un aſſez grand nombre même, ou d'aſſez puiſſans pour abattre l'orgueil de ceux qui s'oppoſent à ſes volontés.*

Une réponſe auſſi fiere & auſſi imprudente cauſa un mécontentement général parmi les barons ; ils quitterent la plupart la cour, & formerent une confédération dont le but étoit d'arrêter les progrès rapides du deſpotiſme. Pour rompre une ligue qui pouvoit devenir formidable, le roi convoqua ſucceſſivement deux aſſemblées où les grands refuſerent de ſe trouver. Henri étoit d'un caractere à être intimidé par cette réſiſtance ;

ſon favori avoit pourvu aux moyens de le raſſurer, en faiſant lever hors du royaume des troupes nombreuſes qui aborderent en Angleterre dans cet inſtant de fermentation.

Les barons aigris par ce nouveau déluge de Poitevins, & le roi enhardi par des ſecours ſi conſidérables, montrerent un empreſſement égal pour commencer la guerre: elle devoit être longue & cruelle, à juger des choſes par les apparences. Les ſujets ne menaçoient leur ſouverain de rien moins que de le détrôner, & de lui faire éprouver le ſort de Jean ſon pere. Le ſouverain de ſon côté parloit de faire revivre le gouvernement & le tems de Guillaume le Conquérant. Des haines ſi violentes ſe terminerent à des incendies, des ravages, quelques barbaries. La mort du chef de la ligue, le comte de Pembrok, que les perfidies du miniſtre procurerent, la chûte du miniſtre lui-même qui fut l'ouvrage du clergé, calmerent des troubles qui n'avoient ni deſſein ni ſuite. Le roi livré à de nouveaux conſeils ſuivit de nouveaux principes; il renvoya tous les étrangers chez eux, & promit d'obſerver plus exactement la grande Chartre.

Le regne de Henri ſe paſſoit ainſi à accorder des privileges & à les révoquer, à faire des ſermens & à les violer, à céder

ſon autorité & à la reprendre, à ſe rendre eſclave de ſes peuples & à travailler à en devenir le tyran. Ces flots agitoient la nation depuis près de trente ans; il étoit tems que le chaos ſe débrouillât, & que l'état prît enfin une conſiſtance. Le mariage du roi avec Eléonor de Provence hâta cet inſtant funeſte.

Les Provençaux qui, ſous un beau ciel, habitent une mauvaiſe terre, ſuivirent en foule cette princeſſe. L'Angleterre leur parut une eſpece de conquête, dont ils étoient bien réſolus à tirer parti. Le feu de cette nation ingénieuſe s'étend à tout, à la fortune, au plaiſir, à la gloire. Ils voulurent en arrivant que toutes leurs paſſions fuſſent ſatisfaites. Le roi plus dangereux par foibleſſe, que les tyrans par méchanceté, ſe prêta à leur impatience. Bientôt ces étrangers eurent dans leurs mains tous les biens, & ſur leur tête tous les honneurs de l'iſle. Leur ambition, qui s'étendoit par le ſuccès, ſe trouva gênée par les bornes de l'autorité royale; ils les franchirent avec l'audace ordinaire aux génies ardens & aux favoris. Les privileges de la nation & les articles de la grande Chartre furent violés avec des excès que la nation ne connoiſſoit point, qu'elle n'avoit pas même craints.

L'Anglois murmura de tous ces malheurs;

& il eſt rare que l'Anglois s'en tienne au murmure. La révolte chez lui précede quelquefois la plainte, & ne manque preſque jamais de la ſuivre. La capacité du chef qui la conduit, en décide la durée & les avantages. Malheureuſement pour Henri, les mécontens engagerent dans leur cabale l'homme, je ne dis pas d'Angleterre, je dis de toute l'Europe, le plus redoutable.

Simon de Monfort, comte de Leyceſtre, étoit François & fils de ce fléau des Albigeois, qui ſeroit au-deſſus de tout éloge, ſi ſes vertus avoient égalé ſes talens. Héritier par ſa mere des biens de la maiſon de Leyceſtre, il étoit devenu Anglois. Il aſpira à tout par ambition, & il parvint à tout à force de mérite. Le gouvernement de Guienne lui fut confié comme au ſeul ſeigneur d'Angleterre, aſſez expérimenté pour dompter les Gaſcons, & aſſez fier pour les humilier. Ces peuples ne ſouffrent patiemment aucun genre de ſupériorité, non pas même celle du vice. Le caractere de leur gouverneur les déſeſpéra; & Henri, ſans qu'on en ſache, ni qu'il en sût lui-même la raiſon, entra dans leurs vues. Ce prince crut qu'il n'y auroit pas plus d'inconvénient à ôter une grande place, qu'il n'y en avoit eu à la donner: il ſe trompa. Leyceſtre oublia la

faveur

faveur qu'on lui avoit faite en l'envoyant en Guienne, & ne parut diſpoſé qu'à ſe ſouvenir de l'affront qu'on lui faiſoit en le rappellant. Il dédaigna de ſe juſtifier, & demanda fiérement la récompenſe de ſes ſervices, moins dans l'eſpérance de l'obtenir, que pour avoir un prétexte de ſe joindre aux factieux.

Cet hypocrite ou enthouſiaſte, & peut-être tous les deux, ne fut pas plutôt à la tête de la ligue qu'il lui communiqua toute ſa chaleur. Nourri de tout tems des vues les plus ambitieuſes, il fut extrême dès qu'il jugea à propos d'agir. Il ne s'amuſa pas à dénouer le nœud gordien, il le coupa. Cependant profond dans l'art d'attiſer le feu, il parut ne ſe prêter que par zele aux impulſions que lui-même il communiquoit. Au maſque impoſant de toutes les vertus, il ajouta le talent ſingulier de donner un air héroïque à ſes vices. Il étonna ſes ennemis par le brillant de ſon courage ; & par la ſupériorité de ſon génie, il ſe rendit maître des événemens. Ses ſuccès le porterent au-delà de ſes eſpérances, & ſon ambition commença, pour parler ainſi, où celle des autres hommes eſt ſatisfaite. C'eſt preſque un problême dans l'hiſtoire, ſi Leyceſtre fut un tems vertueux, ou ſi les injures qu'il reçut

du roi démaſquerent ſeulement ſa politique.

Les ligueurs, réunis, éclairés, affermis par un chef de ce caractere, attendirent impatiemment l'inſtant déciſif où ils pourroient venger leurs injures particulieres ſous l'étendart reſpectable de la liberté publique. Cette occaſion ſe préſenta bientôt. Les derniers rois d'Angleterre avoient aſſez imprudemment aſſemblé les grands pour les conſulter dans les affaires importantes, ou dans les périls que couroit l'état. L'autorité eſt ſi ſéduiſante que les barons ne crurent pas pouvoir s'en paſſer, & qu'ils n'omirent rien pour s'en procurer. Inſenſiblement ils ſe mirent en poſſeſſion du droit de régler les nouveaux ſubſides que des beſoins preſſans mettroient dans la néceſſité d'impoſer. Cette uſurpation leur fut confirmée par la foibleſſe de Jean ſans Terre, & par les privileges ſtipulés dans la grande Chartre: l'eſprit de cette célebre piece dont on a tant abuſé depuis, ſe réduiſoit à aſſurer la liberté des peuples, la propriété des terres, l'immunité de toute taxe extraordinaire ſans le conſentement des ſeigneurs. Henri, plus prodigue que ſes prédéceſſeurs, avoit formé plus ſouvent l'aſſemblée qui fourniſſoit à ſes profuſions, & lui avoit procuré par-là beaucoup d'éclat & de dignité. Son malheur ou plutôt ſon impru-

dence, voulut qu'il la convoquât à Oxford, lorſque les cœurs étoient le plus aigris, & les eſprits le plus aliénés.

Le roi dut ſentir à la premiere ſéance tout le danger de ſa ſituation. L'union, l'ordre, la ſubordination des confédérés, le fit trembler pour ſa liberté; un grand prince auroit tremblé pour ſa gloire. L'exécution de la grande Chartre à laquelle on s'étoit borné juſqu'alors, fut la moindre des prétentions qu'on forma. La réformation de l'état fut demandée du ton de la ſédition. On propoſa au roi de nommer douze perſonnes, à condition qu'il ſeroit permis aux ſeigneurs d'en nommer autant, pour décider les affaires publiques à la pluralité des voix. Les grands dangers mettent un caractere dans tout ſon jour; on y montre toute ſa grandeur ou toute ſa foibleſſe. Un autre dans cette occaſion auroit mérité un trône, Henri dégrada la royauté. Il conſentit lâchement que les vingt-quatre commiſſaires fuſſent nommés, euſſent la garde de toutes les fortereſſes, la diſpoſition de tous les gouvernemens, le choix de tous les grands officiers de la couronne; & qu'ils puſſent convoquer tous les trois ans, au moins, les grands du royaume qui ſeroient autoriſés à faire tous les réglemens qu'on jugeroit néceſſaires au bien de l'état.

Ces articles que l'on nomma les ſtatuts ou les expédiens d'Oxford, éprouverent des contradictions. Le comte de Warren les trouva durs; le prince Édouard, injuſtes; Henri, neveu du roi, humilians; Richard, frere de Henri, qu'on appelloit roi des Romains depuis qu'une partie des princes d'Allemagne l'avoit élu empereur, y trouva tous ces défauts à la fois. Il n'eut pas plutôt appris ce qui s'étoit paſſé, qu'il fit part aux commiſſaires du deſſein qu'il avoit formé de retourner en Angleterre pour les aider à pacifier les troubles qui diviſoient la nation. Le danger paroiſſoit égal de lui accorder ou de lui refuſer l'entrée du royaume. Ce prince arrivoit avec une flotte aſſez belle, & une armée bien diſciplinée, ce qui le rendoit formidable, quelque parti qu'on prît: on devoit craindre d'être opprimé ſi on montroit de la foibleſſe, & d'être ſubjugué ſi on montroit de la vigueur. On imagina un tempérament qui eut du ſuccès, ou parce que Richard étoit foible, ou parce qu'il n'étoit pas fort zélé pour les intérêts du roi. L'entrée du royaume lui fut offerte, à condition qu'il jureroit l'obſervation des ordonnances d'Oxford, qu'il ſeroit peu accompagné, & que le tems de ſon voyage ſeroit limité. Les députés qui apporterent ces

conditions humiliantes furent reçus avec beaucoup de fierté. Richard parut également aigri, & de ce qu'on avoit changé le gouvernement durant ſon abſence, & de ce qu'on mettoit des obſtacles à ſon retour. Cependant quand il vit qu'on ne ſe laiſſoit pas intimider par ſes menaces; & qu'on étoit en état de lui réſiſter, il ſe ſoumit à l'ordre établi, & s'y lia par les ſermens les plus ſolemnels.

Rien n'échappa à la vigilance des confédérés. Ils s'aſſurerent de l'intérieur du royaume en banniſſant les étrangers, ces ſangſues ſi long-tems abreuvées du ſang anglois. Une guerre avec les puiſſances voiſines parut capable de retarder ou de renverſer le grand ouvrage qu'on avoit commencé; ceux qui tenoient les rênes du gouvernement prirent des meſures pour aſſurer la paix. La France fut ſoupçonnée de penſer à faire des conquêtes en Guienne durant les guerres civiles qui déchiroient l'Angleterre; on déſarma cette couronne en lui cédant tous les droits qu'on avoit ſur la Normandie & ſur l'Anjou: ce ſacrifice paroiſſoit ſi grand aux confédérés, qu'ils ſe crurent aſſurés dès-lors du ſecours de ſaint Louis, intéreſſé par-là, comme eux-mêmes, à ſoutenir e nouveau gouvernement.

Ces arrangemens occupoient les commiſſaires, lorſque l'eſprit de diviſion qui avoit bouleverſé le royaume, ſe gliſſa parmi les ligueurs. Il eſt ſouvent plus dangereux d'avoir des talens, qu'humiliant de n'en avoir pas. On n'évite guere le mépris, qu'on ne devienne l'objet de l'envie. L'aſcendant que prit Leyceſtre dans la confédération, en indiſpoſa contre lui les principaux membres. Son habileté & ſon courage furent des crimes à des yeux jaloux, & ceux de tous les crimes qu'on étoit moins diſpoſé à lui pardonner.

Le monarque indolent fut réveillé par ces différends. L'union de ſes ennemis l'avoit comme dégradé; leur déſunion lui fit eſpérer qu'il pourroit rétablir ſon autorité. Roi, & même grand roi une fois en ſa vie, il convoqua ſans tarder un nouveau parlement à Oxford, d'autres diſent à Londres, pour remettre toutes choſes ſur l'ancien pied. Il fit l'ouverture de cette aſſemblée en maître, & y reprit le ton & les airs de ſouverain. *Je vous ai aſſemblés*, dit-il, *pour vous intimer mes ordres. J'anéantis les conventions que nous avions faites dans des tems orageux. Vous m'en aviez promis les plus grands avantages: depuis trop long-tems j'en éprouve les inconvéniens. Mon royaume, depuis ce jour malheureux, ſe trouve plus agité, & mon épargne n'a plus de*

reſſources. Puiſque je ſuis né roi, je veux l'être. Reprenons chacun notre rôle, moi celui de maître; vous celui de ſujets.

Cette courte harangue rendit royaliſtes les ligueurs les plus outrés, & juſqu'à dix-neuf des vingt-quatre commiſſaires. Chez une autre nation ce changement eût été un ſuccès complet, ce ne fut rien en Angleterre. L'audacieux Leyceſtre, affermi dans un parti où il croyoit que la gloire croiſſoit avec le péril, éleva la voix, & l'adreſſant aux nouveaux partiſans du monarque, d'un air de reproche, d'indignation & de mépris: *Eſt-ce qu'il vous eſt permis*, leur dit-il, *de violer des ſermens auſſi ſolemnels que ceux que vous avez faits à Oxford. Le ciel, témoin de mes promeſſes, ne le ſera jamais de mon changement. De ce pas je vais au pied des autels en renouveller l'engagement inviolable.*

Le diſcours du roi n'étoit que grand, & celui de Leyceſtre étoit outré; il ſe trouva par-là plus aſſorti à la circonſtance & au caractere de la nation; auſſi l'effet en fut-il incroyable: il fixa l'inconſtance des uns, termina l'incertitude des autres, & ramena les plus éloignés. La guerre parut inévitable. Le roi travailla d'un côté à recouvrer ſon autorité, & les ſeigneurs de l'autre, à maintenir leur confédération. Tout parut en

armes. On s'attendoit chaque jour qu'une action déciſive apprendroit à l'Angleterre, ſi elle devoit compter le prince parmi ſes tyrans, ou les ligueurs parmi les rebelles. L'inconſtance de la nation, dit un hiſtorien, lui fut ſalutaire en cette rencontre. Les premieres têtes de chaque parti changerent ſi ſouvent de drapeaux, que des deux côtés on devint timide, parce qu'on ne ſavoit ſur qui on pouvoit compter. Des guerres ſans combat, & des négociations ſans paix, conſumerent plus de deux années. Quelques ſages des deux partis propoſerent enfin de prendre le roi de France pour arbitre des prétentions mutuelles des ſujets contre le prince, & du prince contre les ſujets. Henri l'accepta ſans peine, & les grands avec répugnance, ne voulant point de roi pour juge dans une cauſe qui ſembloit être celle de tous les rois.

Louis préféra la gloire de juger une nation à l'avantage de la combattre. La religion qui éleva ſouvent ſon courage, enchaîna toujours ſa politique. Les confeſſeurs des rois qui ſont depuis devenus des hommes d'état, n'étoient alors que des ſolitaires; & malheureuſement pour la France, leurs ſcrupules les plus mal fondés furent ſouvent préférés aux lumieres des plus grands miniſtres.

Après quelques jours donnés à l'examen

de la cauſe la plus ſinguliere qui ait jamais été, Louis prononça l'arrêt qui tenoit l'Angleterre & la France, & même toute l'Europe en ſuſpens. Par cet arrêt il caſſa les ſtatuts d'Oxford, & maintint cependant les priviléges de la grande Chartre. Ce jugement qui conſervoit à chacun ſes droits, étoit l'ouvrage de la ſageſſe & de l'équité même. Mais ce qui termine les différends eſt rarement du goût des rebelles. La plupart ſe récrierent contre l'arrêt. Leyceſtre plus adroit, prit un autre tour : il prétendit que tous les articles d'Oxford n'étant fondés que ſur la grande Chartre, les confédérés avoient gagné leur cauſe, puiſque, par l'arrêt même du roi de France, la grande Chartre ſubſiſtoit en ſon entier : ainſi le jugement le plus modéré, le plus authentique, n'eut d'autre effet que de faire rentrer dans l'ordre les factieux les moins paſſionnés, ou ceux qui, mécontens de la faction même, cherchoient un prétexte pour s'en ſéparer.

Des diſpoſitions ſi oppoſées à la paix, furent ſuivies de la guerre la plus ſanglante. Le bon parti prévalut d'abord. Henri également ſuſceptible de préſomption & de crainte, ſelon le tour que prenoient ſes affaires, réſolut de ſuivre la fortune, & marcha droit à la capitale. Leyceſtre alla au devant de lui,

& les armées ſe trouverent en préſence à Leuſes dans le comté de Suſſex. Avant de pouſſer plus loin la querelle, l'auſtere chef des confédérés chercha à ſon ordinaire à mettre les apparences de ſon côté. Pour ſe juſtifier du ſang qu'il alloit répandre, il écrivit une lettre fort ſoumiſe au roi, & lui propoſa un accommodement; mais toujours ferme, toujours uniforme, il ne relâchoit rien de ſes prétentions. Ses ſoumiſſions furent mal reçues; la réponſe de Henri fut d'un maître fier, d'un roi irrité. Leyçeſtre s'y attendoit, & s'étoit préparé à la bataille.

Les royaliſtes étoient partagés en trois corps. Le prince Edouard commandoit la droite, le roi des Romains la gauche, & Henri le centre. Le comte régla ſa diſpoſition ſur celle de ſes ennemis. Edouard commença l'action. Il attaqua les milices de Londres qu'il avoit en tête, les enfonça & les pourſuivit avec l'ardeur qu'inſpirent la jeuneſſe, la valeur & la vengeance. Leyceſtre qui obſervoit avec le ſang froid d'un grand capitaine les fautes de ſes ennemis, profita ſans tarder de l'éloignement du jeune prince pour fondre ſur ce qui reſtoit. Les barons inſtruits du ſort qui les attendoit, ſi le combat leur étoit contraire, attaquerent, avec une impétuoſité mêlée de déſeſpoir, les troupes

royales qui n'avoient pas les mêmes raiſons pour combattre avec la même animoſité : elles plierent ſans beaucoup de réſiſtance & abandonnerent leur chef à la diſcrétion de leurs ennemis. Les deux rois venoient de ſe rendre, lorſque Edouard retourna triomphant de la pourſuite du corps qu'il avoit battu. Quoiqu'il vit qu'en courant après une victoire chimérique, il en avoit laiſſé échapper une véritable, il ne perdit ni le courage ni le jugement. Sur le champ il forma le projet hardi d'aſſaillir le vainqueur, & il ne déſeſpéra pas de le pouvoir vaincre.

Si cette réſolution avoit pu s'exécuter ſur le champ, elle pouvoit réuſſir. Les vainqueurs occupés à garder leurs priſonniers ou à pourſuivre les fuyards, auroient difficilement ſoutenu un choc auquel ils n'étoient point préparés. Mais le prince ne trouva pas dans le cœur de ſes ſoldats, le noble déſeſpoir qui l'animoit. Le tems qu'il perdit à des harangues inutiles fut ſagement employé par Leyceſtre, à remettre ſon armée en ordre. Ce général qui avoit ſenti tout le danger de ſa ſituation, n'avoit d'abord aſpiré qu'à ſe défendre. Quand il vit ſes rangs une fois formés, il conçut bien d'autres eſpérances. Il médita de ſe ſaiſir d'Edouard & de le faire ſon priſonnier. Dans cette vue, il lui fit porter quel-

ques propoſitions pour l'amuſer, tandis qu'il l'enveloppoit par des détachemens multipliés pour lui couper la retraite. Le prince ſe laiſſa prendre au piége. Il tomba entre les mains de ſon ennemi, fut forcé de ſe ſoumettre d'avance à tout ce qui ſeroit arrêté pour la réformation de l'état.

Leyceſtre ſavoit vaincre & profiter de ſa victoire. Il ne vit pas plutôt la famille royale entre ſes mains, qu'il réſolut d'en tirer tous les avantages que ſa politique pût lui ſuggérer. Il dreſſa un plan de gouvernement qu'il déſeſpéra de voir jamais autoriſé par le roi, & qu'il ſongea à faire approuver par la nation. La convocation parut embarraſſante. D'un côté, les barons vainqueurs ne vouloient pas appeller ceux du parti contraire, ſous prétexte qu'ils étoient armés contre la patrie. De l'autre, on craignoit avec raiſon qu'une aſſemblée ſeulement compoſée d'une partie de ceux qui avoient un droit apparent d'y aſſiſter, ne fût regardée comme l'ouvrage de quelques particuliers. Pour prévenir cet inconvénient, Leyceſtre força le monarque à créer certains officiers qui, ſous le titre de conſervateurs, nommerent de la part du roi, quatre chevaliers de chaque comté pour aſſiſter à la prochaine aſſemblée, & y repréſenter leurs provinces.

C'eſt à cette époque célebre qu'il faut, je penſe, rapporter l'origine du parlement d'Angleterre. Les hiſtoriens ne ſe trouvent perpétuellement en contradiction ſur cette importante matiere, que parce qu'ils ont négligé de s'inſtruire ou de s'expliquer. Démêlons ce qu'ils ont obſcurci : trois mots ſuffiſent pour débrouiller ce chaos, qui a paſſé pour impénétrable. Si par le mot de parlement, on entend le droit uſurpé par les barons d'accorder au roi les impoſitions extraordinaires, le parlement remonte juſqu'aux premiers ſucceſſeurs de Guillaume le Conquérant. Si par le mot de parlement, on n'entend que le nom même, il a commencé à Oxford en 1258. Mais ſi par parlement, on entend une aſſemblée compoſée des trois corps du royaume, il faut en fixer l'origine à l'événement de 1264 dont nous rendons compte : c'eſt la premiere fois qu'il eſt fait mention des communes dans les archives de la nation. Or les hiſtoriens ſi attentifs à parler du haut clergé, & de la haute nobleſſe, ſous le nom générique de barons ou de Seigneurs qui poſſédoient des fiefs immédiats de la couronne, auroient-ils négligé ou évité de parler du tiers état, s'il avoit eu quelque part aux affaires publiques ? Si je ne me trompe, cet argument peut paſſer pour une démonſtration.

Il eſt vrai qu'à la premiere aſſemblée d'Oxford en 1258, quelques perſonnes avoient été chargées ſpécialement des intérêts du peuple : mais comme le nombre des députés fut limité à douze, & qu'ils n'étoient pas du corps des communes, mais des ſeigneurs feudataires immédiats de la couronne, les adverſaires de l'opinion que j'ai embraſſée, ne peuvent pas tirer un grand avantage de cet événement.

Le nouveau parlement parut uniquement convoqué pour achever d'avilir le trône, & de juſtifier la rebellion ; il prenoit les impreſſions de Leyceſtre, & ce n'étoit pas des impreſſions de vertu. Ce délié factieux vouloit le nom de Henri à la tête de tout, non pour s'en appuyer, mais pour le rendre mépriſable ; & le roi priſonnier ſouſcrivoit à tout, ou par une honteuſe foibleſſe, ou dans la vaine eſpérance de changer de ſort. Sous l'autorité du ſceau royal, l'ambitieux Leyceſtre faiſoit expédier les ordres qu'il jugeoit convenables au bien de l'état, ou à ſes affaires particulieres, ces deux choſes étant preſque toujours confondues par ceux qui tiennent le timon du gouvernement. Sans être ſur le trône, l'uſurpateur de l'autorité royale tenoit le roi dans les fers, & la nation ſous le joug. Il y avoit mille criminels, & le chef ſeul profitoit

du crime. Ses complices firent quelque choſe de plus que d'en murmurer, ils prirent les armes; & le jeune Gloceſtre à qui ſa naiſſance & ſes talens donnoient de l'autorité, ſe mit à leur tête. Leyceſtre ne marcha pas, il vola à ſes nouveaux ennemis, ſe faiſant ſuivre de ſes priſonniers. Edouard à qui on avoit fait ſavoir le deſſein qu'on avoit de le délivrer, trouva le moyen de tromper ſes gardes. Un jour qu'on lui avoit permis de monter à cheval, il franchit les bornes qui lui avoient été preſcrites, & marcha avec tant de viteſſe, qu'on ne put l'empêcher de joindre un corps de troupes qui l'attendoit. A peine le prince eut pris le commandement de l'armée de Gloceſtre, que de tous côtés on ſe vint ranger ſous ſes étendarts. La révolution fut prompte. Pluſieurs places importantes reconnurent l'héritier de la couronne, qui, fier de tant de ſuccès, voulut tenter le ſort d'une bataille. Tout habile qu'étoit Leyceſtre, il ſe vit forcé à l'accepter; & quoique brave, il la perdit avec la vie, parce qu'il ne fut pas ſecondé.

Ainſi finit ſa carriere, le fondateur du parlement d'Angleterre, un des hommes les plus ſinguliers, & ſi on l'oſe dire, un des plus grands hommes qui aient paru ſur la ſcene du monde. Jamais peut-être bon

citoyen n'a été tant loué, jamais rebelle n'a été ſi blâmé ; & peut-être ne fut-il encore aſſez ni l'un ni l'autre. La cour ſe réjouit de ſa mort, & la ville s'en affligea. Il fut traité par les uns comme un ſcélérat, & honoré par les autres comme un martyr. D'un côté on flétrit ſa mémoire, de l'autre on viſita ſon tombeau, & on lui fit faire des miracles, étrange effet des préjugés qui décident ſi différemment du ſalut & de la réputation des hommes !

La chûte du chef de la rebellion, ou du *Catilina* Anglois, diminua les troubles, mais ne les finit pas comme on l'eſpéroit. Le roi qui étoit vindicatif comme la plupart des hommes foibles, & avide comme tous les diſſipateurs, voulut ſatisfaire à la fois ſa vengeance & ſon avarice par la confiſcation des biens des confédérés : elle lui fut accordée par un parlement qu'il convoqua, & où il eut ſoin d'appeller plus de courtiſans que de citoyens. Les tyrans ont pour maxime que la miſere retient les peuples dans la ſoumiſſion ; cette fois-là elle conduiſit les barons au déſeſpoir. Diſpoſés d'abord après leur défaite au parti de la ſoumiſſion, ils furent fixés dans la révolte par la ſévérité du vainqueur. Leurs forces ſeconderent mal leur courage. Forcés en aſſez peu de tems dans l'iſle

l'iſle d'Axholm, dans le château de Kenelworth, dans l'iſle d'Ely, & dans peu d'autres poſtes moins importans, ils furent obligés de ſubire toutes les conditions qu'on jugea à propos de leur impoſer.

Cette ſoumiſſion affermit le trône du roi légitime. Henri finit dans la paix un trop long regne, qu'il avoit paſſé au milieu des orages. Il faut remonter à ce prince mal habile & malheureux pour trouver la ſource des fleuves de ſang, qui ont depuis inondé l'Angleterre. Il laiſſa des ſemences d'une diſcorde éternelle à ſes ſucceſſeurs, en donnant à la grande Chartre une autorité qui n'a preſque plus été conteſtée, & en laiſſant établir le parlement qui a toujours depuis ſubſiſté.

IV. ÉPOQUE.

Les Députés des Communes, qui étoient choisis par le Roi, commencent à être choisis par leurs Villes & par leurs Provinces, sous le regne d'Edouard I, en 1272.

A Peine Edouard avoit rétabli le roi son pere sur le trône, & assuré la tranquillité publique, qu'il alla chercher de l'occupation à sa valeur ou à son inquiétude dans la Palestine. Depuis plus d'un siecle, l'Asie étoit devenue l'école ou le tombeau de tous les braves de l'Europe. Un pelerin solitaire, qui sous des dehors grossiers cachoit une grande ame, avoit formé l'éclatant projet de retirer les lieux saints des mains des infideles; & les plus grands hommes de la chrétienté s'étoient chargés de l'exécuter. Tels furent Robert, duc de Normandie, plus qu'homme dans les combats, moins qu'homme dans la conduite; Etienne de Blois, prince de beaucoup d'esprit & de peu de cœur; Robert, comte de Flandre, le plus grand partisan, & le plus petit général du monde; Huges, comte de Vermandois,

timide dans le conſeil, téméraire dans les armées; Boëmond, prince de Tarante, auſſi propre à livrer bataille, qu'un autre à charger un parti; Raymond, comte de Toulouſe, grand homme de guerre, plus grand homme d'état; Godefroi de Bouillon, qui à tous les talens joignit toutes les vertus.

L'union & la valeur procurerent à ces premiers héros des croiſades, les conquêtes les plus rapides : les vices oppoſés à ces vertus les firent perdre à leurs premiers ſucceſſeurs. Saint Bernard, dont le caractere bouillant & inquiet ſe portoit au grand & au ſingulier, prêcha une nouvelle croiſade pour remédier à ces malheurs : mais il trouva un puiſſant obſtacle dans Suger, abbé de ſaint Denis, qui gouvernoit la France. Ces deux hommes avoient tous deux de la célébrité & du mérite. Le premier avoit l'eſprit plus brillant; le ſecond l'avoit plus ſolide. L'un étoit opiniâtre & inflexible; la fermeté de l'autre avoit des bornes. Le ſolitaire étoit ſpécialement touché des avantages de la religion; le miniſtre, du bien de l'état. Saint Bernard avoit l'air, l'autorité d'un homme inſpiré; Suger les ſentimens & la conduite d'un homme de bon ſens. Un ſage n'a jamais raiſon auprès de la multitude contre un enthouſiaſte. Les déclamations de l'un l'emporterent

ſur les vues de l'autre ; & le zele triompha de la politique. Les ſuites de cette entrepriſe également honteuſes & funeſtes apprirent à l'univers qu'un homme d'état lit mieux dans l'avenir, qu'un prétendu prophete. Les affaires des chrétiens orientaux, allerent toujours depuis en déclinant. Saint Louis, dans l'eſpérance de les rétablir, expoſa ſes états à être envahis, ſes peuples à être ruinés, ſa vie aux plus grands dangers; & le prince Edouard partageoit les travaux ingrats de cette expédition malheureuſe, lorſque la mort du roi ſon pere le rappella en Europe, & le plaça ſur le trône.

Ce prince trouva en arrivant dans ſes états, une tranquillité & un ordre qui auroient ſurpris par-tout, & qui étoient miraculeux en Angleterre. Ce qu'on avoit éprouvé autrefois de ſa conduite & de ſa valeur, ce que la renommée publioit de ſa modération & de ſa conſtance, inſpiroit à ſes bons ſujets l'impatience de le revoir, & aux mauvais la crainte de lui déplaire. Pour éviter les malheurs inſéparables de l'anarchie, il avoit été pourvu au gouvernement de l'état, juſqu'à l'arrivée du nouveau monarque. Un parlement modéré & zélé pour l'ordre, tel peut-être que l'Angleterre n'en a plus vu, avoit pris les plus ſages meſures pour aſſurer le

repos public. Une innovation remarquable rendit célebre cette aſſemblée. Depuis que le peuple avoit commencé à prendre part à l'adminiſtration des affaires publiques, le choix de ſes députés avoit été, ſans contradiction, au pouvoir du roi. L'éloignement d'Edouard introduiſit un nouvel uſage. Les villes & les provinces élurent elles-mêmes ceux qui devoient les repréſenter, & qui dans les regles auroient dû être du choix des régens du royaume. Le parlement les reçut, & les communes ont joui depuis de ce privilege.

Cette époque doit être, je crois, regardée comme très-importante dans l'hiſtoire que j'écris. La nation n'a depuis été libre, que parce qu'elle s'eſt maintenue dans le droit de choiſir librement les membres du parlement qui la repréſente. Si le ſouverain étoit parvenu, comme il l'a ſouvent tenté, à influer dans le choix des députés, l'autorité royale n'auroit preſque plus de bornes. Les rois d'Angleterre qui ont joui d'un pouvoir plus étendu que les autres, ne l'ont acquis qu'en procurant par leurs intrigues l'élection des perſonnes qui leur étoient dévouées. Lorſque le parlement ſe trouve ainſi compoſé, ce n'eſt plus le monarque qui eſt reſponſable des injuſtices faites au peuple; c'eſt la nation elle-même qui prend volontairement des fers. La plupart

des troubles qui ont agité cet état, ont trouvé leur ſource dans les moyens violens qu'il a employés pour ſortir de la ſervitude où l'avoient réduit des députés foibles ou intéreſſés. Les ſuites même de la trahiſon ont fait ſentir davantage aux peuples l'importance du privilege.

Le nouveau monarque vit avec chagrin une uſurpation ſi injurieuſe à l'autorité royale. Il laiſſa penſer qu'il ne l'avoit pas apperçue, ou qu'il n'en étoit pas offenſé, pour n'être pas obligé à éclater, ou pour ne pas ſe rendre mépriſable. Ce prince éclairé renvoya à un autre tems le ſoin de contenir le parlement dans ſes bornes, ou, s'il ſe pouvoit, de les reſſerrer. Une étude ſérieuſe & réfléchie du caractere de ſa nation lui avoit appris que, pour parvenir à la ſubjuguer, il falloit avoir gagné ſa confiance par des bienfaits, ou ſon eſtime par des prodiges. Des manieres obligeantes & ouvertes, même à l'égard des auteurs ou des chefs des diſcordes paſſées, lui ouvrirent des cœurs difficiles, fermés juſqu'alors à l'autorité : des exploits qui, à l'éclat de l'héroïſme ajoutoient l'avantage de l'utilité, acheverent de rendre Edouard l'idole de l'Angleterre.

Leollin, prince du pays de Galles, fut la premiere victime que le nouveau roi immola à la tranquillité de ſes peuples. Les Gallois,

reſtes infortunés des anciens Bretons, avoient lutté long-tems avec ſuccès contre les différens conquérans qui avoient ſoumis l'Angleterre. L'horreur des rochers devenus leur aſyle, & l'excès de leur miſere leur avoient inſpiré pour la vie une indifférence qui les rendoit maîtres des jours de leurs ennemis. Tantôt vainqueurs, tantôt vaincus; mais toujours armés, toujours prêts à combattre, il ne couloit pas une goutte de ſang dans leurs veines, qui ne criât vengeance contre les uſurpateurs de leur iſle. On vint à bout de les battre, mais jamais de les ſoumettre. L'Angleterre n'exigeoit point d'eux de tributs, elle ſe contentoit d'un hommage : mais les Gallois préféroient la mort à cette marque de ſervitude. Si leur chef le promit quelquefois, la nation le déſavoua toujours. La fureur des diſcordes civiles n'exprime qu'imparfaitement l'acharnement de ces deux nations. Le fier Leollin, à la haine héréditaire dans ſon ſang & dans ſon pays, ajouta le mépris le plus marqué des Anglois. Témoin & ſouvent acteur des ſcenes biſarres qui avoient agité cette nation ſous le regne de Henri III, il n'y avoit trouvé d'homme que le rebelle Leyceſtre, & il avoit été ſon ami. Mais l'Angleterre avoit changé de maître;

& le nouveau ſouverain de plan & de conduite. Edouard appuyoit ſes prétentions de l'épée. D'une main, il demanda l'hommage au Gallois ; & de l'autre, il lui offrit la guerre.

Leollin conſulta ſon cœur, & non pas ſes forces. Si ſa réponſe fut d'abord équivoque, ſa conduite l'éclaircit bientôt. Il parut le premier en armes ; mais il joua peu de tems le rôle de conquérant. Ce prince n'avoit que du courage, de la fermeté, de la grandeur d'ame ; à ces avantages le monarque Anglois joignit de fortes armées, de nombreuſes flottes. Inveſti par mer & par terre, l'orgueilleux Gallois s'humilia ; mais ſa haine en devint plus vive. Le vainqueur avoit à peine regagné ſes états, que l'embraſement parut général dans la principauté de Galles. Edouard accoutumé par ſes victoires à ſe croire invincible, y envoya ſans tarder, ſes meilleurs généraux pour l'éteindre. L'événement lui apprit que la fortune étoit attachée à ſa perſonne. Ses lieutenans furent battus. Le roi s'y porta lui-même : l'indignation qu'il avoit témoignée contre celles de ſes troupes qu'on avoit repouſſées, fut calmée par ce qu'il éprouva en perſonne. S'il n'alla pas juſqu'à craindre ſes ennemis, il ne put au moins s'empêcher de les eſtimer. Le déſeſpoir des

Gallois balança long-tems ſon expérience & ſes forces. Il étoit douteux lequel des deux partis la victoire couronneroit, lorſque la mort de Leollin, qui périt en héros & dans un combat, changea la face de la guerre.

Le prince David ſon frere fut ſon ſucceſſeur. Sa haine pour les Anglois fut plus vive, ſes talens peut-être auſſi grands ; mais ſon autorité beaucoup moindre. Les différens corps Gallois animés juſqu'alors du même eſprit, commencerent à agir ſelon leurs vues particulieres. Edouard, qui entretenoit une harmonie parfaite dans ſon armée, prit bientôt un aſcendant décidé ſur des troupes ſi peu unies. Il s'empara de leurs fortereſſes, où il mit de fortes garniſons; de leurs terres qu'il diſtribua aux conquérans; de leur principauté qu'il unit à ſa couronne, & dont il fit porter le nom à ſon ſucceſſeur. Ces ſages arrangemens avoient été précédés d'un événement qui les avoit rendus faciles. David avoit été fait priſonnier & conduit à Londres. Il y périt ſur un échaffaut ; & la tête de Leollin ſon frere fut expoſée publiquement comme celle d'un rebelle. Il eſt décidé dans l'hiſtoire, que les héros auſſi bien que les écrivains honorent rarement la vertu dans leurs ennemis. La honte de ce traitement fut toute entiere pour celui qui en étoit l'auteur.

Il faut qu'Edouard fût né bien peu généreux, puiſqu'il ne le fut pas dans une occaſion où il n'y avoit que de l'honneur & point de danger à l'être. Des larmes héroïques auroient honoré la cendre de ſes ennemis, & ſa victoire ; cette barbarie releva leur gloire, & ternit la ſienne.

Le bruit que faiſoit dans l'Europe un procédé ſi cruel, fut étouffé par des événemens plus conſidérables. A peine le monarque Anglois avoit dénoué cette tragédie, qu'il forma le nœud d'une autre, qui devoit être bien plus ſanglante. La mort d'Alexandre III, roi d'Ecoſſe, laiſſa ſa couronne en proie à l'ambition de douze compétiteurs. Pour épargner à leur patrie l'horreur des guerres civiles, ils accepterent un arbitre de leur différend. Edouard fut choiſi, parce qu'il étoit en état, par ſa ſituation & par ſa puiſſance, d'appuyer le jugement qu'il auroit prononcé. Ce prince éclairé chercha à profiter de la circonſtance, pour aſſurer à l'Angleterre l'hommage de l'Ecoſſe, ſi ſouvent exigé comme un droit inconteſtable, & toujours refuſé comme une prétention injuſte. Les Ecoſſois rejetterent fiérement ces propoſitions ; elles furent plus favorablement accueillies par les contendans, chacun d'eux voulant ſe faire auprès de ſon juge un mérite

de ſa ſoumiſſion. Des douze lâches, il n'y en avoit qu'un qui pût tirer quelque fruit de ſa lâcheté, & ce fut Bailleul. Il fut préféré, parce que ſon droit étoit le meilleur, diſent les hiſtoriens d'Angleterre ; & ſelon les Ecoſſois, parce qu'il étoit moins propre à ſoutenir les droits de ſa couronne, contre les uſurpations d'Edouard.

Le nouveau roi, en montant ſur le trône, agit d'abord en prince foible ; les reproches ou le mépris de ſes ſujets, l'accoutumerent inſenſiblement à penſer en grand homme. S'il n'eut pas le courage de refuſer un premier hommage, il n'eut pas la lâcheté d'en rendre un ſecond. Mais il éprouva, à ſa confuſion, qu'il n'eſt pas auſſi aiſé de réparer une faute, que de la commettre. Quelque préparé que dût être ce prince aux humiliations, il ne put ſupporter la peſanteur des fers dont on le chargeoit. Il renonça publiquement à la fidélité qu'il avoit jurée. Edouard plus irrité qu'il ne convient à un grand prince, abandonna la Guienne aux armes victorieuſes de la France, pour ſubjuguer les Ecoſſois, & poſſéder à titre de conquête ce qui lui alloit échapper autrement. Berwick fut la premiere place qu'il aſſiégea. Il y trouva une réſiſtance à laquelle il ne s'attendoit pas, & qu'il crut ne pouvoir ſurmonter que par la ruſe. Il

feignit de lever le ſiége, & fit répandre par ſes émiſſaires, qu'il y étoit déterminé par la crainte du ſecours qui arrivoit aux aſſiégés. Quand il ſe fut aſſez éloigné pour n'être pas apperçu, il arbora les drapeaux d'Ecoſſe, & s'avança fiérement vers la place, avec la confiance d'un prince qui vient ſecourir ſes ſujets. La Garniſon ſéduite par ce ſtratagême s'empreſſa d'aller au-devant de ſon libérateur. Elle étoit à peine ſortie, qu'elle fut coupée par les Anglois, qui entrant précipitamment dans la ville, y donnerent le ſpectacle affreux de la plus cruelle vengeance. De-là Edouard marcha à Dumbard. Il trouva les ennemis ſur ſa route & les attaqua. La valeur des Anglois, ou ſelon d'autres, la trahiſon de quelques mauvais citoyens rendit cette journée funeſte à l'Ecoſſe. De rivale qu'elle étoit de l'Angleterre, elle devint ſa captive, ſon roi fut fait priſonnier, confiné dans la tour de Londres, & forcé à renoncer, en faveur du vainqueur, aux droits qu'il avoit ſur la couronne.

Dès-lors les Ecoſſois commencerent à être regardés comme ſujets des Anglois. Edouard s'empara de toutes les fortereſſes qui lui étoient néceſſaires, s'aſſura de tous les ſeigneurs qui lui étoient ſuſpects, changea toutes les loix qui traverſoient ſes vues. S'il ne

ne ſe fit pas couronner roi d'Ecoſſe, c'eſt qu'il voulut faire de cet état une province de l'Angleterre. Un traitement ſi rigoureux alluma dans les cœurs Ecoſſois, un reſſentiment que pluſieurs ſiecles n'ont pu éteindre. Pour avoir plus de droit de haïr leurs tyrans, ils étoufferent des plaintes qu'on auroit peut-être écoutées. Ils aimoient mieux continuer à être malheureux, que de devoir à la compaſſion d'Edouard, le ſoulagement ou la fin de leurs peines. Des ſentimens ſi généreux perſuaderent à un jeune gentilhomme, nommé Guillaume Walleys, que la liberté Ecoſſoiſe n'étoit pas opprimée ſans retour, & qu'il étoit tems de penſer à la rétablir.

Walleys avoit des traits aimables & majeſtueux, la taille avantageuſe & impoſante, un corps fait pour ſoutenir la douleur & la faim, l'eſprit étendu & juſte, un cœur avide de dangers & de gloire, le caractere propre à gagner des partiſans & à les conſerver, le talent de la perſuaſion & de la parole à un haut degré, la ſcience & le goût des combats, un genie propre à conduire une intrigue & à s'en démêler, l'art de ſupporter gaiment & d'adoucir aux autres les plus grands malheurs; une conſtance qui s'affermiſſoit par ce qui déſeſpere les plus opiniâtres; un

désintéreſſement que ſes jaloux, ſes ennemis mêmes eurent honte d'avoir ſoupçonné. Il peut bien ſe faire pourtant que l'ambition l'aidât à ſoutenir ſon entrepriſe : mais il eſt certain que le ſeul amour de la patrie la lui fit commencer.

L'étendart de la liberté levé par une main ſi hardie & ſi habile, fut bientôt ſuivi. Les héros créent d'autres héros ou les développent. Tout ce qui ſe ſentit du penchant ou du talent pour les choſes extraordinaires, ſe rangea autour de Walleys. Ses premiers ſuccès lui faciliterent de nouveaux avantages, en augmentant la confiance de ſes premiers compagnons, & en lui en donnant d'autres. Son attention à ne point faire de fautes, & à profiter de celles de ſes ennemis, lui procura une ſupériorité qui étonna les deux partis. Bientôt ce fut un torrent qui devenoit plus impétueux par les digues qu'on lui oppoſoit. En peu de tems l'Ecoſſe ſe vit purgée de ſes tyrans, & elle déféra à ſon libérateur la qualité de gouverneur du royaume. Les grands titres, qui ſont pour la plupart des hommes le terme de leurs travaux, ne furent que le commencement de ceux de Walleys. Il n'eut pas plutôt délivré ſa patrie, qu'il s'occupa du ſoin de la venger; il fit voir ſes drapeaux vain-

queurs, juſques dans l'Angleterre & ſur la route de Londres.

Edouard n'avoit pas attendu ces dernieres extrémités pour raſſembler ſes forces. Il les conduiſit lui-même contre Walleys, qui avoit de plus à combattre la jalouſie des grands du royaume. Ce grand homme étoit coupable à leurs yeux du plus grand de tous les forfaits; il avoit fait ce qu'ils auroient dû faire. Pour borner le cours ou lui ravir l'honneur de ſes victoires, ces mauvais citoyens l'obligerent à partager avec deux d'entr'eux le commandement de l'armée. Le monarque Anglois inſtruit par ſes eſpions de ces démêlés, attaqua, ſans balancer, les Ecoſſois, dont peut-être, ſans cet incident, il auroit redouté l'approche. C'eſt avoir annoncé le ſort de la bataille, que d'avoir parlé de la diſpoſition des armées. Les Ecoſſois, qui ne ſavoient à qui obéir, furent taillés en pieces. Walleys, quoique vaincu, eut preſque l'honneur de l'affaire. Il avoit montré dans la chaleur de l'action toute la valeur d'un ſoldat; il fit une retraite digne d'un grand capitaine. Juſques dans ſa défaite, il fut redoutable à ſes ennemis, & en bute aux traits des jaloux. Pour les appaiſer & leur rendre la patrie chere, il ſe démit du commandement. Après avoir gouverné l'état avec gloire, il rentra modeſ-

tement dans l'ordre des citoyens. On a voulu dire que c'étoit parce qu'il déſeſpéroit de la république ; il eſt évident que c'étoit en vue de la rétablir. Il ſacrifia ſon élévation au bonheur public.

Walleys n'eut plus l'autorité que donnent les grandes places, il n'eut que la conſidération qui ſuit le mérite héroïque. Ce qu'on ſavoit de ces généreuſes diſpoſitions, retint ou attira auprès de lui tous les Ecoſſois, qui aimoient mieux mourir libres que de vivre eſclaves. Avec cette troupe d'amis ſupérieurs aux menaces & ſur-tout aux careſſes, l'intrépide proſcrit fit trembler plus d'une fois l'Angleterre. L'Ecoſſe éprouva des fortunes diverſes ſelon l'audace & les talens des nouveaux régens. Walleys fut toujours indomptable. La trahiſon fit à la fin, ce que la haine, la valeur & la force n'avoient pu faire. Il fut vendu aux Anglois, qui toujours uniformes dans leurs procédés, firent lâchement périr, comme traître, un vrai Ecoſſois, qui n'avoit jamais voulu reconnoître Edouard pour maître. L'infame ſupplice qu'on lui fit ſouffrir ne l'effaça pas du rang des plus grands héros. On meurt toujours avec gloire quand on meurt pour ſa patrie.

Le roi d'Angleterre ne tira pas de la mort de Walleys tout le fruit qu'il s'en étoit promis.

Les

mis. Les Ecoſſois, à la vérité, ſubirent aſſez patiemment le joug durant quelque tems; mais les Anglois n'en devinrent pas plus traitables, peut-être parce que les pertes qu'on faiſoit en France, balançoient les ſuccès d'Ecoſſe. Edouard faiſoit des captifs, ſans ceſſer lui-même de l'être; il étoit conquérant, & n'étoit pas encore roi. Nous avons vu que le prince, en montant ſur le trône, avoit diſſimulé quelques uſurpations que les communes avoient faites durant ſon abſence. Lorſqu'il ſe crut aſſez aimé ou aſſez craint, il voulut effacer les taches que ſes deux derniers prédéceſſeurs & ſa premiere complaiſance avoient faites au trône. Il commença à régner ſans ſon parlement; & ſans s'embarraſſer des priviléges de la grande Chartre, il impoſa lui-même des ſubſides extraordinaires.

Avant que de prendre ce parti dangereux, le monarque Anglois auroit dû examiner avec ſoin, s'il étoit aſſorti à ſon caractere & aux circonſtances: le premier pas une fois fait, il devoit ſe roidir contre les obſtacles que les prétentions orgueilleuſes & le génie altier de ſes peuples lui faiſoient voir dans l'exécution de ſon entrepriſe. Mais la plupart des hommes, des grands hommes même ne ſavent être hardis qu'à demi. Edouard,

qui n'avoit pas ce courage d'eſprit, infiniment plus rare & plus eſtimable que celui du cœur, manqua de réſolution dans la premiere occaſion où il éprouva de la réſiſtance. Il craignit de tout perdre par ſa fermeté; & il n'apperçut pas les ſuites plus funeſtes de ſa foibleſſe. La nation qui craignoit d'abord, commença bientôt à ſe faire craindre. Les évêques, les barons & les communes, unirent leurs voix, leurs mécontentemens & leurs remontrances.

Le prince, pour les appaiſer, convoqua une aſſemblée où il aſſura lui-même aux communes leur uſurpation. Il ordonna à tous les shérifs d'Angleterre que chaque comté ou province députât deux chevaliers, chaque cité deux citoyens, chaque bourg deux bourgeois au parlement qui devoit s'aſſembler, afin de conſentir à ce que les barons & les pairs du royaume jugeroient à propos d'ordonner, & de l'approuver. Il eſt évident par ces expreſſions, quand on ne le ſauroit pas d'ailleurs, que les communes n'avoient pas voix délibérative, mais ſeulement repréſentative. Dans les actes authentiques de tous les parlemens convoqués ſous ce regne, les députés de cette chambre ne parlent jamais au monarque qu'en ſupplians; ils lui repréſentent les griefs de la nation, & le prient

d'y remédier par l'avis de ſes ſeigneurs ſpirituels & temporels. Tous les arrêtés ſont conçus en ces termes : *Accordé par le roi & les ſeigneurs ſpirituels & temporels aux prieres & aux ſupplications des communes.* Le peu d'autorité qu'avoient les communes dans le parlement, fit apparemment penſer à Edouard, qu'il n'y avoit point de danger pour des ſouverains, à ſe dépouiller du droit de les compoſer : la ſuite dut le détromper. Il ne tarda pas à ſentir qu'il y avoit plus de ſûreté & de dignité à nommer les députés qu'à les recevoir. La multitude, qui juſqu'alors avoit aſſez ordinairement appuyé le roi contre les barons, commença à former des prétentions, & voulut avoir des droits à part. Les mouvemens qui ſe firent dans les provinces pour le choix des députés, réveillerent des idées de révolte mal aſſoupies. Le peuple, qui en Angleterre a autant de penchant pour la liberté qu'il en a peut-être ailleurs pour la ſervitude, devint ambitieux, inſolent & inquiet. Sans avoir droit de ſuffrage, il dicta ſouvent des loix au monarque, & régla les réſolutions des hommes d'état. Un changement ſi important ne fut pas l'ouvrage de pluſieurs ſiecles. On peut dire que les Anglois ſont le peuple le plus flegmatique, & en même-tems le plus vif de l'Europe. Le court eſpace d'un parlement à l'autre,

ſuffit pour cette dangereuſe fermentation. Edouard regna aſſez long-tems pour être témoin, & en un ſens la victime de ces caprices. Il ſe vit forcé à déſavouer les atteintes qu'il avoit données aux privileges ou aux uſurpations de la nation, & à promettre plus de retenue. Sa déclaration fut envoyée par-tout, & enregiſtrée dans tous les tribunaux du royaume.

Un roi trouve toujours humilians & durs les engagemens qu'il prend avec ſes ſujets : Édouard les trouva inſupportables. Dans des tems fauſſement éclairés, on compte les liens ſi reſpectables de la religion pour rien. Dans ces ſiecles barbares on ſe croyoit libre des ſermens qu'on avoit faits à Dieu, par la diſpenſe qu'en donnoit un homme. Le monarque Anglois, pour rompre ſes engagemens, s'adreſſa ſelon l'uſage au ſaint ſiege. Clément V n'avoit pas porté ſur le trône l'ambition de décorer la liſte des grands princes & des ſaints pontifes. Indifférent pour ce qui étoit ou juſte ou grand, il n'avoit d'empreſſement que pour ce qui étoit utile. Édouard lui fit part des richeſſes de ſes états; & Clément de ſon côté ouvrit les tréſors de l'égliſe. Il fut permis au prince de recouvrer le plus qu'il pourroit de l'autorité que ſes ſujets avoient uſurpée. La mort anéantit ſes vues.

Les hiſtoriens de différentes nations ont parlé ſi diverſement de ce prince fameux, qu'il eſt difficile de s'en former une juſte idée. Les ſatyres ſont venues des Écoſſois; les Anglois ont fait les éloges. Je ne crains pas d'avancer que les uns ni les autres ne l'ont bien connu, & j'oſerai réclamer le jugement de ceux qui ne liſent pas ſimplement l'hiſtoire pour trouver des dates. Édouard n'avoit pas ce qu'on appelle des principes, & un caractere bien décidé. Ses vertus & ſes vices dépendoient un peu trop des occaſions. Il étoit cruel, quoique brave; modéré, quoique conquérant; vindicatif, quoique généreux. Ses lumieres furent médiocres, ſes ſuccès brillans, ſon courage extraordinaire; ſes mœurs étoient pures juſqu'à l'auſtérité; ſon équité exacte juſqu'à la dureté; ſon amitié généreuſe juſqu'à l'héroïſme. Téméraire vis-à-vis des ennemis qu'il mépriſoit, il étoit irréſolu avec ceux qu'il prenoit pour ſes égaux; & il croyoit trop aiſément qu'on pouvoit l'égaler. Son regne fut dans tous les ſens ſon regne; il n'eut ni miniſtre ni favori; ce que l'hiſtoire remarque de peu d'autres princes.

V. ÉPOQUE.

Les Barons uſurpent l'autorité légiſlative ſous Edouard II, 1308.

LE pouvoir de faire des loix a été dans tous les tems & chez tous les peuples, la marque diſtinctive de l'autorité ſouveraine. Depuis que Guillaume le Conquérant eut ſubjugué les Anglois, tous les rois ſes ſucceſſeurs jouirent de ce droit ſuprême. Les diverſes factions, qui dans un ſi long-tems agiterent l'état, n'attaquerent jamais cette glorieuſe prérogative. L'hiſtoire nous a conſervé le détail des loix qu'Édouard I faiſoit ſans ſon parlement. Il s'attribue à lui ſeul le pouvoir légiſlatif; & la formule des édits étoit : *Notre ſouverain Seigneur, le roi, a pourvu & établi les actes ſuivans.*

La foibleſſe d'Édouard II ſon fils & ſon ſucceſſeur, inſpira de l'ambition à ſes peuples, ou du moins leur fournit l'occaſion de faire éclater celle qu'ils nourriſſoient. Ce jeune prince marqua ſon avénement au trône par une action honteuſe & malheureuſe, qui lui aſſura ſans retour la haine de ſes ſujets, &

qui décida de tous les événemens de ſon regne.

Dès ſon enfance, Édouard s'étoit décrié par un goût exceſſif pour ſes favoris, dont le bruit public vouloit qu'il fît des maîtreſſes. Comme on craignoit les ſuites funeſtes de ces ſortes d'engagemens, les *mignons* furent écartés, & on s'aſſura, le plus qu'il fut poſſible, que ce ſeroit pour toujours. Les volontés des morts ſont rarement des ordres pour les vivans. Édouard n'attendit pas que le corps du roi ſon pere fût enſeveli, pour violer ſes ſermens, & troubler la paix publique. Gaveſton, celui-là même qui avoit le plus ſervi à corrompre ſes mœurs, fut rappellé avec honneur, & on n'oublia rien pour lui faire entiérement oublier ſa diſgrace.

Gaveſton allioit les graces d'une aimable femme avec les talens qui font un grand homme. Il avoit une figure charmante & un corps robuſte; du goût pour les choſes frivoles, & de l'ambition; la fureur de la parure, & la paſſion de la gloire; le cœur tendre, & l'ame héroïque; l'eſprit agréable, & les lumieres étendues. Avec les vertus des deux ſexes il avoit auſſi leurs défauts: il étoit efféminé & infatigable, galant & terrible, inſinuant & bruſque, poli & inſolent. Il outra ces trois caracteres qu'il

réuniſſoit, la fierté d'un gaſcon, les caprices d'un favori, la dureté d'un miniſtre.

Des hommes, ou ſi l'on veut, des femmes de cette trempe, n'allument jamais des paſſions modérées. Edouard rendit Gaveſton l'ame de tous ſes plaiſirs, le diſpenſateur de toutes ſes graces, le compagnon de tous ſes honneurs, le dépoſitaire de toute ſa puiſſance. Eſclave juſques ſur le trône, le monarque Anglois n'étoit occupé que du ſoin de plaire à ſon amant ou du bonheur de le poſſéder. Il ne recevoit d'hommage que pour le renvoyer à ce qu'il aimoit. Ne pouvant lui céder la couronne, il l'en approcha en le nommant vice-roi de tous ſes états. Édouard n'eut que le nom de roi; Gaveſton en eut l'autorité.

Un homme ſage, pour déſarmer l'envie, auroit tempéré l'éclat de ſa faveur & de ſa fortune; le ſuperbe favori révolta les grands, en triomphant orgueilleuſement de la ſienne. Ils trouvoient Édouard inconſidéré, & Gaveſton vain. Ils blâmoient dans l'un la facilité à donner, & dans l'autre l'avidité à prendre. Le premier les révoltoit par une confiance aveugle, & le ſecond par des trahiſons indignes. Ils haïſſoient Édouard parce qu'il ne les ménageoit pas; & Gaveſton parce qu'il les inſultoit. Ils étoient également

étonnés, & du prince qui ne voyoit pas le précipice qu'il ſe creuſoit, & du favori qui ne le craignoit pas.

Cependant les ſeigneurs n'éclaterent pas d'abord. Ils attendirent qu'Édouard ſe fût tout-à-fait dégradé, Gaveſton tout-à-fait oublié, le peuple tout-à-fait indiſpoſé. Alors ils porterent leurs plaintes au parlement, qui les appuya de toute ſa puiſſance. Le roi ſe vit forcé à ſacrifier ſon favori aux clameurs publiques. Gaveſton fut envoyé en Irlande, avec toutes les marques de faveur, & tous les titres d'honneur qui pouvoient adoucir ſa diſgrace. Cet exil fut court, parce que le roi ne guérit point de ſa paſſion; il redevint néceſſaire, parce que Gaveſton ne diminua rien de ſon inſolence, qu'il l'augmenta même par l'alliance de ſon ſang avec celui de ſon maître.

Le nouvel orage qui perdit le favori, fut formé avec grand éclat par le trop célebre comte de Lancaſtre. Ce prince tenoit à tout; au trône par le ſang, au roi par ſes dignités, à la vertu par des apparences, aux grands par ſon ambition, aux amis par ſes ſervices, à la multitude par ſes largeſſes, au ſoldat par ſa valeur, au parlement par ſon éloquence. Son nom ſeul attira l'Angleterre entiere ſous ſes étendarts. Tout le monde étoit convaincu

que le parti où il ſe trouvoit, étoit le parti de l'humanité, de la juſtice, de la religion. Le roi & ſon favori virent groſſir ce nuage ſans s'effrayer. Leur fermeté ne venoit pas de leur courage, mais de leur indolence. Pour ne pas interrompre leurs plaiſirs honteux, ils ſe cachoient à eux-mêmes le péril qui les menaçoit. Cette ſécurité coûta la tête à Gaveſton, & à Édouard ſon autorité; l'on fit mourir l'un, on dégrada l'autre.

Les factieux n'avoient pas attendu juſqu'aux momens dont je parle pour attenter aux droits du diadême. Le foible Édouard n'étoit monté ſur le trône qu'après en avoir ſacrifié les plus beaux droits. Les rois ſes prédéceſſeurs avoient ſimplement juré à leur couronnement l'obſervation de la grande Chartre: ce ſerment qui donnoit lieu de croire que les droits des peuples avoient pour fondement les conceſſions des rois, n'étoit plus du goût des Anglois depuis qu'ils avoient fait des uſurpations ſur l'autorité royale. Loin de ſuppoſer comme autrefois que cette Chartre fût le titre primordial des privileges accordés à la nation par le roi Jean, on ne voulut plus la regarder que comme une confirmation des anciennes prérogatives; & ce fut pour appuyer cette prétention qu'on fit jurer à Édouard II, qu'il obſerveroit les loix de S. Édouard.

La foibleſſe du prince étendit l'ambition des grands. Peu flattés d'un avantage qu'ils partageoient avec toute la nation, ils délibérerent ſur ce qui leur conviendroit en particulier. Le pouvoir légiſlatif parut propre à relever leur rang & leur naiſſance, & ils déterminerent Édouard à leur en faire part: il jura qu'*il garderoit & feroit obſerver les loix & les ſtatuts que le parlement jugeroit à propos de faire.* A s'en tenir aux propres termes du ſerment, les communes devoient jouir, auſſi-bien que les barons, de cette nouvelle prérogative; il eſt pourtant certain que la conceſſion ne regardoit que les ſeigneurs, & qu'ils n'eurent à combattre durant aſſez long-tems aucune concurrence de la part du peuple. Si cette déférence les raſſuroit d'un côté, l'inconſtance d'un prince les alarmoit de l'autre. Une parole donnée par un roi d'Angleterre à ſes ſujets ne paſſoit pas alors pour inviolable. La ligue formée en 1311, contre Gaveſton, parut propre à forcer Édouard à tenir ſes engagemens; il ne put ſe défendre de ratifier au milieu de ſon regne ce qu'il avoit fait au commencement; & de faire pour ſe maintenir ſur le trône ce qu'il avoit promis pour y monter.

Cette uſurpation ne fut pas d'abord ſi affermie, qu'elle ne ſouffrît dans la ſuite

quelques difficultés. L'hiſtoire nous a tranſmis un monument précieux du regne d'Édouard III, tout-à-fait contraire à cette brillante prérogative. Des conteſtations aſſez vives diviſoient la nation ſur les forfaits qui devoient paſſer pour crimes de lèſe-majeſté, & en ſubir la peine. Le parlement qui étoit aſſemblé s'adreſſa au roi, & le pria de faire une déclaration qui pût ſervir ſur ce point important de loi à toute la nation. L'acte qui ſubſiſte encore aujourd'hui ne fait aucune mention ni de l'avis, ni du conſeil, encore moins du conſentement du parlement. Il porte ſeulement en termes exprès, que le roi, à la réquiſition des ſeigneurs & des communes, a réglé ce qui ſeroit de haute trahiſon, & ce qui n'en ſeroit pas. C'eſt le dernier acte de ſouveraineté qui ſoit émané du trône.

Je ne ſais ſi je me trompe, mais il me ſemble que les Anglois ont toujours travaillé à rendre leurs rois mépriſables, pour avoir droit de les mépriſer. Ils craignent autant un bon prince, qu'on craint ailleurs un tyran. Je les crois convaincus que leur liberté, cette idole qui leur a coûté tant de ſang, ne ſe trouvera jamais en péril que ſous un monarque qui les forcera à l'aimer & à l'eſtimer. Ce ſentiment eſt ſi naturel à la nation qu'on l'a trouvé quelquefois, &

qu'on le trouva alors dans la famille royale. Lancaſtre, qui n'étoit pas loin du trône, auroit dû profiter de l'aſcendant qu'il avoit pris dans la ligue, pour anéantir un engagement funeſte à ſa maiſon ; il le fit renouveller ſolemnellement. Plus avide de la faveur populaire que de l'eſpérance éloignée de régner, cet enthouſiaſte républicain dépouilla ſon ſang à jamais du pouvoir ſuprême. Depuis ce tems-là le droit des loix n'appartient pas plus au roi qu'à ſon parlement. Pour en faire ou pour en anéantir, il faut néceſſairement le concours des deux puiſſances. C'eſt donc dans la réunion des deux puiſſances que réſide l'autorité ſouveraine.

Afin de donner quelque conſiſtance aux divers arrangemens pris avec le monarque, les grands qu'on commençoit dès-lors à nommer lords, l'obligerent par leurs intrigues à prendre de leurs mains un chambellan, qu'ils croyoient inviolablement dévoué à la ligue, & d'un caractere propre à former à la cour un eſpion parfait. Hugues Spenſer avoit un pere d'un génie vaſte & d'un cœur hardi, qui n'avoit paru que grand capitaine, & qui ſe trouva délié courtiſan ; que l'intérêt avoit rendu républicain, & qu'un plus grand intérêt rendit royaliſte. Cet homme ambitieux voulut faire jouer à ſon fis un

plus grand & plus noble rôle que celui qu'on lui deſtinoit. Il lui perſuada de ſacrifier les intérêts des barons aux ſiens, & de travailler à devenir le maître de ceux qui ſe regardoient comme ſes protecteurs. Les graces du corps & de la figure, des mœurs ſingulieres & dépravées, un caractere ſouple & rampant, l'eſprit gai & vif, une complaiſance de tous les inſtans & de tous les genres, donnoient au jeune Spenſer de grands droits ſur le cœur d'Édouard; il y régna. Dans la vivacité de ces nouvelles amours, tout fut permis au fils & au pere qui, comme tous les favoris qui les avoient précédés & qui les ont ſuivis, ne garderent aucune meſure, ni dans leur orgueil, ni dans leur ambition, ni dans leur vengeance. L'indignation publique les éloigna pendant quelque tems de la cour, & même du royaume : mais la faveur toujours conſtante du roi les y rappella à l'occaſion que je vais dire.

La reine, par je ne ſais quel caprice pieux qui n'étoit pas dans ſon caractere, voulut faire un pélerinage à Cantorberi. Le château de Lédes ſe trouva ſur la route, & elle s'y préſenta pour paſſer la nuit. Comme cette place appartenoit à un des auteurs des derniers troubles, & que la confiance n'étoit pas encore trop bien rétablie, l'entrée en

fut refuſée aſſez bruſquement. La princeſſe naturellement fiere & vindicative, oublia qu'elle faiſoit un voyage de dévotion, pour ne ſe ſouvenir que de l'injure qui lui étoit faite. Un homme peut bien quelquefois différer ſa vengeance, mais celle d'une femme ne ſauroit ſouffrir de retardement. Iſabelle fit de ces éclats dont il n'y a qu'une perſonne de ſon ſexe qui ſoit capable. Il faut du ſpectacle pour frapper les Anglois, & ces clameurs attendrirent la multitude. Le roi lui-même tout indolent qu'il étoit, ſervit la vengeance de la princeſſe avec autant de vivacité que, s'il l'eut aimée. Il leva ſur le champ des troupes. Pour raſſurer ſes ſujets qui commençoient à s'allarmer de ces mouvemens, le monarque déclara authentiquement qu'il ne prenoit pas les armes pour faire la guerre à ſon peuple, mais ſeulement pour punir l'inſolence d'un particulier. Cette proclamation contint tout le monde. Édouard ſe vit en état de faire agir librement ſon armée. Le château de Lédes fut aſſiégé, pris & raſé. Ce ſuccès, ſi l'on peut l'appeller de ce nom, enfla ſon courage. Il n'avoit pris les armes que pour appaiſer la reine; il penſa à s'en ſervir pour ſe venger de ſes ennemis, & pour rendre tout ſon luſtre au diadême.

Le monarque ſur ces entrefaites rappella

les deux Spenſers, pour s'appuyer de leurs lumieres dans ſon conſeil, & de leur bravoure dans ſes armées. Ce trait d'autorité, fait avec un air de ſageſſe & de dignité, qu'Édouard n'avoit pas mis juſqu'alors dans ſes entrepriſes, perſuada au gros de la nation, qu'il ſe ſentoit en état d'être roi, & qu'il étoit tems qu'ils repriſſent la modeſte condition de ſujets. L'idée qu'on avoit que ce prince étoit puiſſant, le rendit enfin redoutable. Le peuple qui avoit cru le parti des ſeigneurs le plus juſte, parce qu'il étoit le plus fort, ſe rangea de celui du roi pour la même raiſon. Les plus timides ou les plus ſages des lords confédérés rentrerent auſſi dans l'obéiſſance : mais ils furent reçus avec une hauteur qui leur perſuada qu'on auroit mieux aimé devoir leur ſoumiſſion à la force des armes, qu'à un repentir lâche & intéreſſé.

Le comte de Lancaſtre, ce chef éternel de toutes les ligues, voyoit avec chagrin ſa faction affoiblie par les déſertions continuelles. Pour la premiere fois de ſa vie, il ſe vit réduit à l'humiliation accablante, de fuir devant un roi & des favoris, qu'il avoit traités juſqu'alors avec le dernier mépris. La victoire donne toujours des ailes au moindre ſoldat; les défaites les ôtent ſouvent au plus intrépide.

intrépide. L'armée royale atteignoit les confédérés, & les attaqua. Les rebelles étoient en trop petit nombre pour vaincre; ils ne pouvoient que mourir, & ils le firent avec courage. Lancaſtre, trop criminel pour mériter une fin ſi glorieuſe, chercha la mort, & ne trouva que la ſervitude.

Il y avoit deux partis à prendre, ſur ce redoutable rebelle, & ſur environ quatre vingts ſeigneurs, qui avoient été faits priſonniers avec lui; celui de la juſtice, ou celui de la clémence. Le roi ſelon les loix pouvoit les punir ou leur pardonner. Il paroiſſoit dangereux de verſer tant de ſang illuſtre; ce ſpectacle d'horreur pouvoit révolter plus qu'intimider; & au lieu de rendre reſpectable l'autorité, la faire déteſter comme une tyrannie. D'un autre côté, les confédérés avoient paru juſqu'alors trop jaloux de l'indépendance, pour qu'on pût compter ſur leur ſoumiſſion. La généroſité du pardon en les humiliant, devoit naturellement les aigrir contre la cour, & les rendre irréconciliables. Faire périr les priſonniers, c'étoit pouſſer à bout leurs amis; les relâcher, c'étoit les armer eux-mêmes. L'un étoit peut-être plus ſûr, mais l'autre paroiſſoit plus noble.

C'étoit plus de difficultés qu'Édouard n'en pouvoit réſoudre. Par foibleſſe, il inclinoit

de lui-même à la douceur ; on le rendit cruel par foibleſſe. Les favoris lui perſuaderent qu'il n'aſſureroit ſon autorité que par la mort des factieux, & il en ſigna l'arrêt. Lancaſtre fut exécuté à Ponfret, & vingt-deux ſeigneurs en divers lieux, pour jetter l'épouvante dans tout le royaume.

Ce déluge du plus beau ſang d'Angleterre remplit tous les cœurs d'effroi. On ne craignoit pas ſeulement d'agir, on oſoit à peine parler. Le tems paroiſſoit venu de rétablir les droits de la royauté, & d'arracher au parlement la puiſſance légiſlative, à laquelle il devoit d'autant moins tenir, qu'il n'en avoit pas encore fait uſage. Les Spenſers prirent malheureuſement le change ; ils auroient aſſuré leur faveur en affermiſſant l'autorité royale ; ils ruinerent l'une & l'autre en pourſuivant la vengeance de leurs injures particulieres. La foudre tomba d'abord ſur les trois principaux auteurs de leur exil, qui ſe trouverent mêlés dans les derniers troubles. Orleton, évêque d'Hereford, l'évêque de Lincoln, & Mortimer le jeune. Dans ces tems peu éclairés, ſe conſacrer au ſervice des autels, c'étoit s'aſſurer l'impunité des outrages qu'on faiſoit au trône. Le clergé exigea aſſez fiérement l'élargiſſement des deux prélats, & Mortimer échappa à la fureur des

favoris par un avantage extraordinaire, dont on verra le dénouement dans la ſuite de cette hiſtoire. Un péril & des intérêts communs unirent ces trois hommes devenus célebres. Il réſulta de ce Triumvirat un tout redoutable à la tranquillité publique. Le premier paroiſſoit né pour bouleverſer le monde, le ſecond pour le gouverner, le troiſieme pour le conquérir. L'un avoit toute l'activité qu'il faut pour former un parti; l'autre la ſageſſe néceſſaire pour le conduire; le dernier aſſez d'audace pour le faire agir. La ligue avoit ſes reſſorts, ſon lien, ſon épée : elle manquoit d'autorité, & Iſabelle lui en donna.

Cette princeſſe indignée de n'être ni reine ni épouſe, & ennuyée de la froideur du roi & du mépris des favoris, chercha un ſoulagement à ſes peines dans un commerce étroit avec les factieux. L'union fut bientôt formée, & la confiance parfaitement établie entr'eux. La perte des Spenſers & peut-être celle d'Édouard fut jurée : des hommes nourris dans l'intrigue formoient l'entrepriſe, mais on manquoit de bras pour l'exécuter, & le découragement général de la nation ôtoit juſqu'à l'eſpérance d'en pouvoir trouver.

Telle étoit la ſituation des affaires, lorſqu'on vit éclore entre l'Angleterre & la

France de ces ſemences de diviſion qui ont commencé avec les deux monarchies, & qui ne finiront probablement qu'avec elles. Les mécontens qui avoient l'œil à tout, entrevirent dans ces démêlés quelques circonſtances dont ils pourroient profiter pour leurs intérêts. Ils traverſerent ſous main & avec ſuccès les négociations entamées pour terminer ces différends, & firent adroitement inſinuer aux miniſtres qu'il n'y avoit que la reine aſſez aimée ou aſſez adroite pour adoucir l'eſprit trop aigri de Charles le Bel. Les Spenſers donnerent aveuglément dans le piege. Iſabelle fut priée de paſſer la mer pour aller rétablir la concorde entre deux nations qui lui étoient ſi cheres, & pour réunir deux grands princes, dont l'un étoit ſon frere & l'autre ſon mari.

La princeſſe, qui n'avoit été connue juſqu'alors que par ſes malheurs, commença un rôle à la cour de France, qui ravit d'abord, qui étonna dans la ſuite, & qui finit enfin par effrayer l'univers. En peu de jours elle termina l'affaire des deux couronnes avantageuſement en apparence pour elles, mais dans le fond relativement à ſes ſeuls intérêts. Par ce traité Charles rendoit au roi d'Angleterre tout ce qu'il lui avoit pris, à condition que ce prince viendroit en perſonne

rendre hommage de la Guienne, ou qu'il en chargeroit Édouard ſon fils en lui cédant le domaine de cette belle province. Cette alternative fut une adreſſe de la reine, ou pour donner occaſion à ſes amis de bouleverſer l'Angleterre, ſi le roi ſortoit de ſon iſle, ou pour fortifier ſon parti dans le continent, ſi elle ſe voyoit maîtreſſe de la perſonne du prince ſon fils. Le conſeil d'Édouard ſe partagea dans une affaire de cette importance. Les citoyens & les ennemis des Spenſers vouloient que le roi gardât ſes domaines, & rendît l'hommage : les favoris & leurs créatures qui ne trouvoient nulle ſureté, ni à accompagner leur maître en France, ni à demeurer ſans lui en Angleterre, furent d'un avis contraire, & il prévalut. Le jeune prince, âgé d'environ treize ans, fut envoyé en France, & ſon arrivée y fut le ſceau de la paix entre les deux nations.

La paix ayant été publiée, & la réconciliation paroiſſant ſincere, Édouard crut qu'un plus long ſéjour de la reine ſa femme, & du prince de Galles à la cour de France, étoit inutile, & leur envoya ordre de revenir. Iſabelle étoit retenue à Paris par des liens plus forts que les reſſorts qu'on mettoit en œuvre pour l'en retirer. Deux paſſions, toutes deux extrêmes, l'amour & la haine,

régnoient dans ſon cœur. Elle conduiſoit à la fois une intrigue de galanterie & une intrigue de politique ; & on lui trouvoit pour les deux choſes un talent & un goût égaux. Mortimer que nous avons vu arraché à la haine des Spenſers, fut redevable de ſon ſalut à la reine, dont il poſſédoit depuis long-tems toute la tendreſſe. L'intérêt de ſon cœur avoit ſu rendre la princeſſe ſi perſuaſive en cette rencontre, qu'elle l'avoit emporté dans l'eſprit du roi ſur ſes favoris. Cependant en lui conſervant la vie, elle n'avoit pu lui faire rendre la liberté. L'amour inſpira depuis tant de ſtratagêmes au priſonnier, qu'il trompa la vigilance de ſes ennemis, briſa ſes fers, & alla joindre la reine en France, où ils ſe dédommagerent ſans contradiction de ce qu'une ſéparation forcée leur avoit coûté de chagrin.

Cependant le ſoin de leur amour ne retardoit pas les préparatifs de leur vengeance. Leur parti étoit pris de ne retourner en Angleterre qu'en état d'accabler leurs ennemis, & le prince de Galles étoit du complot. Le roi Charles ſéduit par les pleurs & les careſſes d'une ſœur aimable, épouſa ſes reſſentimens. A la vérité, il ne prit pas ouvertement ſon parti : mais il la ſervoit plus utilement ſous main, que par un éclat peut-être inutile,

& qui certainement ne convenoit pas. Une belle femme qui diſpoſe de grands tréſors, ne manque nulle part de partiſans. La princeſſe ne fut plus occupée du ſoin de chercher des braves qui l'accompagnaſſent ; elle ſe trouva ſeulement embarraſſée à choiſir ceux qui lui convenoient le mieux.

Le bruit des amours & des projets d'Iſabelle paſſa bientôt juſqu'à Londres. L'honneur & la ſureté du trône parurent également en danger au monarque Anglois. Il redemanda ſa femme avec une colere & des hauteurs qui révolterent Charles ; mais les Spenſers plus habiles gagnerent par leurs profuſions tous ceux qui avoient du crédit ſur le roi François. Dès-lors les miniſtres commencerent à faire regarder comme un crime d'état l'appui qu'on donnoit à une épouſe viſiblement rebelle ; & les devots comme un crime de religion, la complaiſance qu'on avoit pour ſes déſordres. Les deux cabales unirent depuis leurs raiſons & leurs forces. Charles ſentit la néceſſité qu'il y avoit d'abandonner Iſabelle : on a prétendu même qu'il s'étoit déterminé à la faire arrêter avec ſon fils, pour les renvoyer au roi d'Angleterre.

La princeſſe avertie de ce qui ſe tramoit, ſe retira aſſez en déſordre & mal accompagnée dans le Hainaut, où elle fut reçue

avec des honneurs extraordinaires. Jean de Hainaut, frere du ſouverain de cette province, ſe piquoit d'avoir toute la valeur & la généroſité des chevaliers errans. Il aſſembla trois cents gentilshommes avec leſquels il entreprit de ramener en Angleterre Iſabelle qu'il trouvoit d'une beauté parfaite, & dont les aventures avoient fait du bruit. A leur exemple, toute la jeuneſſe de la cour de Hainaut ſe piqua de pitié & de bravoure, & la reine paſſa la mer avec environ trois mille de ces illuſtres aventuriers. A ſon arrivée, la plupart des ſeigneurs Anglois joignirent des troupes aux ſiennes. Édouard livré à l'incertitude qui avoit influé ſur toutes les actions de ſa vie, ſe vit réduit à fuir ſans ſavoir où, & ſans pouvoir ſe fixer dans aucun endroit qui ne fût rempli d'amis chancelans & d'ennemis déclarés. Ne ſachant plus quel parti prendre, ni ſes miniſtres quel conſeil lui donner, il ſe réfugia avec ſon favori dans le pays de Galles, & le vieux Spenſer s'enferma dans Briſtol, pour couvrir la fuite du prince, & pour retarder les progrès des mécontens. Cette ville n'arrêta que peu de jours l'armée de la reine, & la mort de ſon défenſeur ne ſatisfit pas ſon reſſentiment. Elle ſuivit ſa fortune, qui ne tarda pas à lui livrer le favori, qu'elle fit

mourir, & le maître qu'elle fit enfermer.

Il eſt des occaſions, où il eſt auſſi embarraſſant de réuſſir que d'échouer, & Iſabelle ſe trouvoit dans ces circonſtances. Faire périr le roi ou le rétablir, il n'y avoit pour elle qu'un de ces deux partis à prendre. L'un mettoit ſes jours en péril, & l'autre flétriſſoit ſa gloire. J'aime à croire pour l'honneur de l'humanité, que la reine balança quelque tems entre ſon devoir & ſa ſureté; c'eſt tout ce que la ſuite de l'hiſtoire nous permet de penſer de plus généreux de ſon caractere. Le parlement qu'elle aſſembla, & dont elle ordonnoit tous les mouvemens, dépoſa le roi priſonnier, & éleva ſon fils ſur le trône. La reine, à cette nouvelle, joua parfaitement le rôle d'une perſonne affligée; & toute l'Angleterre chercha des adouciſſemens à une douleur qu'on étoit bien perſuadé que la reine ne ſentoit pas. Le prince de Galles que ſon âge rendoit moins ſoupçonneux, fut peut-être le ſeul qui ſe laiſſa toucher par ſes feintes larmes. Il en fut ſi attendri, qu'il fit vœu de n'accepter jamais la couronne pendant la vie du roi ſon pere, ſans ſon conſentement exprès. Cette réſolution déconcerta le parlement, & donna ſans doute occaſion à l'ouverture que firent quelques eſprits modérés, d'engager le roi

à céder par une démiſſion volontaire, un ſceptre qu'il ne pouvoit plus porter.

Édouard avoit été eſclave ſur le trône; il ne fut pas libre dans les fers. Il finit, comme il avoit commencé, en lâche. De ſon conſentement, ſa couronne paſſa ſur une tête plus heureuſe & plus digne de la porter. A ce prix, on conſentit à le laiſſer vivre : grace, ou outrage inutile; la crainte de quelque révolution fit hâter ſa mort. La reine régente, & Mortimer ſon amant & ſon miniſtre, furent accuſés de cet attentat. Le nouveau roi le crut d'autant plus aiſément, qu'il les déteſtoit l'un & l'autre pour leur orgueil & leur tyrannie. Il alla lui-même enlever le favori juſques dans le lit de la reine, & le fit périr. Iſabelle elle-même fut renfermée; ſes jours furent avancés; & la juſtice le permettoit à un roi, mais la nature le défendoit peut-être à un fils.

Telles furent les horreurs qui terminerent le tumultueux & malheureux regne d'Édouard II. Il fut une preuve, que les tragiques cataſtrophes ſont plus communes ſous un roi ſans talens, que ſous un tyran ſans humanité. On peut le regarder comme le deſtructeur de la monarchie Angloiſe. En partageant l'autorité des loix avec les barons, il laiſſa à ſa nation une ſemence de guerres

civiles que des torrens de ſang n'ont pu étouffer. Ce prince fut la premiere victime de ſes imprudences : & l'hiſtoire d'Angleterre qui n'eſt guere qu'une liſte terrible des plus grands malheurs, n'offre peut-être pas des infortunes qu'on puiſſe comparer aux ſiennes.

VI. ÉPOQUE.

Les Communes uſurpent le pouvoir légiſlatif ſous le regne d'Edouard IV, 1461.

SI l'art de régner n'eſt que celui d'aſſurer le bonheur des peuples, & la dignité, l'autorité, le repos des ſouverains, on peut dire qu'Édouard III, que les Anglois nous donnent pour un des plus grands princes qui ait jamais tenu le ſceptre, ne fut pas un grand roi, à prendre ce titre dans toute ſon étendue. Ce monarque abrégea, par la dépoſition du roi ſon pere, le chemin qui devoit le conduire au trône; il l'illuſtra dans la ſuite par ſes exploits; enfin il le déshonora par des amours ridicules & ſurannées. Son orient fut criminel, ſon midi héroïque, ſon couchant malheureux. Il fit de grandes choſes; & ſes admirateurs prétendent qu'il les fit par des motifs encore plus grands. A les entendre, ſa grandeur d'ame étoit ſans ambition, ſon courage ſans emportement, ſon autorité ſans précipitation, ſa juſtice ſans cruauté, ſa vivacité ſans imprudence, ſa

diſcipline ſans rigueur, ſon reſſentiment ſans vengeance, ſon autorité ſans orgueil. Les Anglois diſent ordinairement tant de mal de leurs rois, qu'on leur pardonneroit ſans peine d'outrer l'éloge de celui-ci, ſi ce prince leur étoit cher par un motif plus juſte & plus généreux que celui de ſes ſuccès & de ſa haine contre la France.

Il ſe peut après tout, qu'Édouard eût été un monarque parfait ſur un autre trône : mais celui des Anglois eſt ſi orageux & ſi gliſſant, que je le crois plus difficile à remplir que celui de la plupart des autres peuples. Il paroît que ce prince ne connut pas les intérêts de ſa couronne, ou qu'il craignit le génie de ſes ſujets. Il manqua de lumiere ou de fermeté. Les brêches faites à l'autorité royale ſous un roi mépriſé, devoient être réparées par un prince admiré, avant que le tems les eût affermies. Il falloit, je l'avoue, braver quelques murmures, & courir peut-être quelques riſques pour y réuſſir : mais a-t-on droit au titre de grand, quand on eſt rebuté par de tels obſtacles ?

Pour éviter un léger péril, Édouard jetta ſes ſucceſſeurs dans les plus grands dangers : il n'eut de courage que pour vaincre ſes ennemis ; il en manqua pour forcer ſes ſujets à devenir heureux. S'il fit le bonheur de la

génération qu'il gouvernoit, ce fut aux dépens des générations qui la devoient ſuivre. dépourvu de vues générales & entraîné par le cours des circonſtances, ce prince n'étendit pas ſa prévoyance plus loin que ſon regne. Il parut plutôt faire la guerre par inquiétude que par ambition. Tout le crédit qu'il avoit dans ſon parlement, il le fit ſervir à ſes conquêtes, au lieu qu'il auroit dû faire ſervir ſes conquêtes à ſe rendre maître de ſon parlement, & à le reſſerrer dans ſes vraies bornes. L'envie d'être aimé, & de petits intérêts particuliers, qui ſont la ruine de la politique, lui firent négliger ou ſacrifier les avantages de ſa couronne : ſes triomphes mêmes, en élevant le courage & les prétentions des Anglois, devinrent funeſtes à ſes ſucceſſeurs. On eſt fâché de le dire, quoique vrai ; un roi d'Angleterre doit mettre ſes ſujets au nombre de ſes ennemis, mais ennemis dont il eſt pourtant obligé de faire la félicité ; & Édouard fut ſi éloigné de ſentir cela, qu'il voulut régner ſur les Anglois, comme il auroit régné ſur un autre peuple. Enfin l'Angleterre auroit eu beſoin d'un maître conſommé dans l'art de régner, & celui dont je parle ne fut qu'un héros inſtruit dans celui de vaincre. Il eut un grand nombre de fils qui furent ſa force durant ſa

vie, & la ruine de ſes états & de l'autorité royale après ſa mort.

Les deſcendans des ducs d'York & de Lancaſtre ſon troiſieme & quatrieme fils, ſe diſputerent long-tems & vivement la couronne. Pour appuyer leurs prétentions, il ſe forma deux factions célebres en Angleterre, ſous le nom de Roſe-Rouge & de Roſe-Blanche. La premiere appuyoit la maiſon de Lancaſtre, & la ſeconde la maiſon d'York. L'hiſtoire eſt ſouillée des horreurs auxquelles ces factions ſe livrerent. Leur fureur égale à l'ambition des chefs, fit de l'Angleterre, pendant près d'un ſiecle, un théatre de carnage & de ſang. Il s'établit entre les princes des deux maiſons, des principes ſanglans qu'on a peine à croire. Les chefs des deux partis ne paroiſſoient ſe faire la guerre que pour ſavoir qui auroit droit d'exterminer plus de citoyens. Ces tyrans ne ſe laſſerent jamais de leurs barbaries; & par un déſeſpoir affreux, la nation entiere s'aſſocia en quelque ſorte à leurs fureurs & à leurs haines. Dès-lors ce ne fut plus une guerre réglée, c'étoient des maſſacres continuels. On ne demanda plus, on ne fit plus de quartier. Il ne fut plus permis de vivre en paix, ni d'y laiſſer vivre les autres; & les Anglois ne voulurent plus de maîtres qui n'euſſent été portés ſur le trône par des fleuves de ſang.

Les monarques voulurent s'assurer par l'infamie un trône qui auroit été mieux affermi par le courage ; ils ne regarderent leur élévation que comme le pouvoir de faire des crimes. Ne trouvant pas dans leur génie des ressources pour surmonter les périls qui les entouroient, ils appellerent à leur secours les forfaits ; ils furent tous des monstres ou par foiblesse ou par cruauté ; & l'échaffaut ne fut pas le supplice le plus barbare & le plus honteux qu'ils firent souffrir à leurs ennemis.

Aussi éprouverent-ils les inquiétudes que donne une élévation achetée au prix de l'honneur & de la vertu. Comme la plupart n'avoient formé de plan que pour leur élévation, & n'en avoient pas fait pour la soutenir, ils furent renversés. Après la premiere ivresse de la nouveauté, les peuples abandonnoient l'idole qu'ils s'étoient faite. Les Anglois animés de cet esprit d'indépendance qui les porte à secouer le joug, ou de cette impatience qui leur fait desirer de changer de maître, ne mirent plus de bornes à leurs entreprises. On avoit donné le trône sans équité, & on l'ôtoit par caprice ; les détrônemens flattoient la vanité de la nation, & lui servoient d'occupation. Le peuple voyant successivement passer sous ses yeux plusieurs rois,

rois, ne s'accoutuma à aucun, & la révolte perdit ce qu'elle avoit d'odieux, parce qu'elle devint fréquente & générale.

Le parlement profita de ces diviſions pour achever de ruiner l'autorité royale. On l'a pu remarquer juſqu'ici : ce n'eſt que dans les malheurs de la patrie que ce grand corps a puiſé ſes droits. Il lui a fallu exciter des troubles ou les fomenter, pour parvenir à ſe rendre redoutable à ſes maîtres. Ses prétentions ou ſes chimeres furent ſur-tout nourries par les deux factions qui ſe diſputoient non le cœur, mais le ſceptre des Anglois. Il eſt vrai que les pairs n'avoient rien à deſirer, depuis qu'ils partageoient le droit des loix avec leurs ſouverains ; mais les communes ne jouiſſoient pas de cet avantage ; elles le ſouhaitoient pourtant paſſionnément, & elles l'acquirent de la maniere que nous allons dire.

Après la mort d'Édouard III, Richard II, fils de ce prince de Galles qui fut le plus grand homme & le plus honnête homme de ſon ſiecle, monta ſur le trône. Il n'y porta ni les vertus d'un chrétien, ni les qualités d'un honnête homme, ni les talens d'un grand roi. Son regne fut celui des femmes, des favoris, des miniſtres. Il manqua également d'eſprit, de cœur, de mœurs. Il ne ſut ni parler, ni agir, ni mourir en prince.

Le duc de Lancaſtre qui le détrôna, prit le nom de Henri IV. Le nom d'un uſurpateur réveille naturellement de grandes idées. Celui dont nous parlons n'eut, par un privilege humiliant, ni des vices éclatans, ni l'apparence de grandes vertus. Il connoiſſoit peu la guerre, médiocrement le cabinet, ſouverainement l'intrigue. Son regne ne fut ni obſcur, ni brillant; ſa domination ni tyrannique, ni paternelle; ſon état ni violemment agité, ni toujours tout-à-fait tranquille. Il fut loué des eccléſiaſtiques, parce qu'il défendit les biens du clergé contre les entrepriſes du parlement; des dévots, parce qu'il fit brûler les hérétiques; des poëtes qui commençerent alors à fleurir en Angleterre, parce qu'il les paya bien.

Henri V, ſon fils & ſon ſucceſſeur, régna plus glorieuſement. Sa jeuneſſe avoit annoncé un prince ſans honneur, ſans mœurs, ſans génie. La couronne qui corrompt les autres princes le rendit vertueux. Il étonna l'Angleterre par l'étendue de ſes lumieres, par la fermeté de ſon ame, par l'opiniâtreté de ſon travail. Son ambition fut éclairée quoique démeſurée, ſa valeur prudente quoique audacieuſe, ſa politique plutôt profonde qu'artificieuſe. Si l'ennemi ſe plaignit quelquefois de ſa cruauté, & le ſoldat de ſa ſévérité, ſes

ſujets ſe louerent toujours de ſa modération. Les princes ſages qui ont voulu rendre leurs peuples capables de grandes choſes, ont toujours commencé par élever leur courage, en affermiſſant leur liberté : des nations eſclaves ſont toujours lâches, & néceſſairement ennemies des monarques qui les gouvernent. Henri, qui avoit formé de grands projets, crut avec raiſon que leur exécution dépendoit de l'harmonie qu'il établiroit entre les différentes puiſſances de la monarchie. Il fut aſſez habile & aſſez heureux pour bannir de ſes états cette défiance cruelle qui avoit toujours régné entre ſes prédéceſſeurs & le parlement. Comme il n'empiétoit pas ſur les privileges de ſes ſujets, ils ne chercherent point à attenter ſur ſes droits. L'Angleterre dut la conquête de la meilleure partie de la France à une union ſi précieuſe, & à l'imbécillité de Charles VI ; aux fureurs de la reine, à la jeuneſſe du dauphin, aux diviſions des miniſtres.

Son héritier Henri VI n'eut pas ſon bonheur, encore moins ſon mérite. Il ne monta ſur le trône que pour l'avilir. Ce prince pouſſa l'indolence juſqu'à haïr ſans retour quiconque oſoit lui parler d'affaires; l'inſenſibilité juſqu'à voir d'un œil indifférent les étranges événemens qui partagerent ſon regne ; la facilité

juſqu'à ſe livrer à tous les ambitieux qui vouloient bien ſe donner la peine de le gouverner ; l'incapacité juſqu'à ne point diſtinguer un conſeil qui devoit affermir la couronne ſur ſa tête, d'un conſeil qui l'en devoit faire tomber ; la ſimplicité juſqu'à croire toujours ſinceres les diſcours des courtiſans, quoiqu'ils n'euſſent pas ſoin eux-mêmes d'y mettre de la vraiſemblance. Un tel caractere rendit Henri mépriſable à ſes ſujets ; la pureté de ſes mœurs le garantit de leur haine. Ce ſentiment violent étoit réſervé tout entier pour la reine Marguerite d'Anjou, qui ne lui laiſſoit que le nom de roi. Cette princeſſe, la plus belle de ſon ſiecle, brilloit également dans un cercle, par les agrémens de ſa converſation ; dans une ſociété de gens d'eſprit, par la fineſſe & la juſteſſe de ſes idées ; dans le gouvernement de l'état, par l'étendue de ſon génie ; à la tête des armées, par ſa valeur ; dans un parti, par l'eſprit d'intrigue : ce fut un caractere extrême à qui on ne peut reprocher que d'avoir outré toutes les vertus. Sa nobleſſe dégénéra en fierté, ſa fermeté en tyrannie, ſa bravoure en témérité, ſa politique en artifice, ſa conſtance en obſtination. Un autre auroit peut-être ſauvé l'état avec un mérite ordinaire ; Marguerite le perdit par de grands talens.

L'empire qu'elle avoit pris ſur le roi, & l'attachement qu'elle conſervoit pour la France: la foibleſſe du prince qui avoit laiſſé perdre toutes les conquêtes de ſon prédéceſſeur, & qui paroiſſoit incapable de les recouvrer: l'adminiſtration du duc de Sommerſet qui étoit ſans éclat & ſans probité: la corruption du conſeil d'état dont les différens membres manquoient également de réputation, de dignité, de talens; tout cela avoit indiſpoſé la nation & occaſionné une fermentation qui préſageoit le bouleverſement du royaume. Les peuples paroiſſoient diſpoſés à changer de maître; & la maiſon d'Yorck ſaiſit ce précieux moment pour faire valoir ſes droits.

Richard, qui en étoit le chef, avoit de l'eſprit, de la valeur, de l'ambition. Il étoit d'une diſſimulation profonde, d'un ſecret impénétrable, d'une fermeté auſſi ſupérieure aux revers qu'incapable d'inconſtance. Inſtruit par le paſſé, & attentif au préſent, l'avenir ſe développoit à ſes yeux. Il ſe connoiſſoit en hommes; il ne ſe trompa jamais dans le choix qu'il fit de ſes confidens ou de ſes amis. Enfin il avoit deux fils capables de l'aider dans l'exécution de ſes projets, & de les pourſuivre, en cas qu'il vînt à manquer.

Avec ces avantages le duc d'Yorck pouvoit

réuſſir : mais il parut preſque impoſſible qu'il ne réuſſît pas, quand il eut mit dans ſes intérêts les deux hommes d'Angleterre les plus eſtimés & les plus dignes de l'être, les comtes de Salisburi & de Warwick. Le pere étoit l'homme de ſon ſiecle le plus modeſte, & le fils le plus magnifique. L'un étoit plus grand homme de cabinet, & l'autre avoit plus le talent de la guerre. Le premier avoit un courage prudent, le ſecond un héroïſme qui rendoit la prudence preſque inutile. Salisburi ſavoit s'accommoder à ſa fortune, Warwick ſe rendoit l'arbitre de la ſienne. Le vieux ne perdit jamais d'ami, le jeune ne manqua jamais aucun de ceux qu'il voulut avoir. On jugeoit l'un digne de tous les emplois qu'il avoit eus, on croyoit l'autre ſupérieur à toutes les places. Le pere eût été le plus grand homme d'Angleterre, ſi ſon fils ne l'eût ſurpaſſé.

Ce triumvirat eut les ſuites qu'on en devoit naturellement attendre. La perte de deux cents mille hommes, d'environ quatre-vingt princes du ſang, de preſque tous les grands ſeigneurs du royaume, furent les fruits malheureux d'une union que, malgré tant d'horreurs, on eſt fâché de ne pouvoir pas trouver criminelle. Les étrangers prirent parti de ce différend, ſelon leur caprice ou leurs intérêts. La

France fut pour la Roſe-Rouge, & le duc de Bourgogne pour la Roſe-Blanche.

Henri fut d'abord défait & prisà la bataille de Saint-Alban. Son vainqueur le duc d'Yorck le traita au commencement comme ſon maître, & bien-tôt après comme ſon eſclave. Il l'obligea à convoquer un parlement où le prince joua un fort mauvais rôle. Cette aſſemblée compoſée de tout ce que le duc avoit de partiſans zélés, déclara que l'incapacité & la trahiſon étoient les deux pivots ſur leſquels portoient depuis long-tems les affaires publiques; que la reine & le duc de Sommerſet avoient abuſé de la confiance du roi pour bouleverſer le royaume; que toutes les aliénations des biens de la couronne faites par Henri depuis ſon avénement au trône ſeroient révoquées; que ceux qui avoient pris les armes pour tirer le prince de captivité ſeroient traités comme des citoyens qui avoient ſervi l'état, & non comme des rebelles qui l'auroient troublé. Le parlement finit par prier le monarque de nommer un protecteur qui pût donner au gouvernement du royaume des ſoins que ſes indiſpoſitions le forçoient à lui refuſer.

Le duc d'Yorck que les deux chambres avoient déſigné pour cet important emploi en fut revêtu. Il s'y endormit dans une ſécu-

rité qui n'étoit aſſortie ni à ſon caractere ni aux circonſtances. Peut-être étoit-il ſage de cacher les prétentions qu'il avoit au trône juſqu'à ce qu'il eût un peu plus diſpoſé la nation à changer de maître : mais il devoit être toujours en garde contre les ruſes & les entrepriſes de ſes ennemis. L'acte qui lui aſſuroit la dignité de protecteur juſqu'à ce que le parlement l'en dépouillât, n'étoit pas ſuffiſant pour bannir toute défiance. Il étoit poſſible que Henri guérît, & que la reine qui avoit vu tomber ſon crédit dans l'état, ſans rien perdre de ſon aſcendant ſur l'eſprit du roi, lui fît ſentir la honte des fers qu'il portoit. En effet, le prince ayant recouvré ſa ſanté, raſſembla le parlement, déclara qu'il étoit en état de reprendre les rênes du gouvernement, & fit abolir le protectorat comme injurieux à ſa gloire.

Le duc d'Yorck accablé par ce coup de foudre auquel il n'étoit pas préparé, quitta la partie. Sa retraite de la cour combla ſes ennemis de joie : mais leur triomphe fut court. Les deux factions étoient trop aigries pour ſuſpendre long-tems leurs animoſités. De nouveaux ſujets de mécontentement occaſionnerent la bataille de Northampton ; elle fut funeſte à la reine, qui ne trouva de ſalut que dans la fuite, & encore plus au roi, qui fut priſonnier.

Le duc d'Yorck apprit en Irlande la nouvelle de cette victoire qui paroiſſoit déciſive pour ſon parti. Sur le champ il prit la route de Londres où il entra en roi & en conquérant. Le parlement qu'il trouva déjà convoqué ne pouſſa pas la flatterie auſſi loin qu'il l'avoit fait en d'autres rencontres, & ſe conduiſit avec autant de dignité que la circonſtance le pouvoit permettre. Quoique le duc qui s'étoit rendu dans la chambre des ſeigneurs y portât la main ſur le trône du roi, & l'y tînt aſſez long-tems, perſonne ne lui propoſa de s'y placer. Ce ſilence le convainquit qu'il attendoit vainement qu'on le priât d'accepter la couronne, & il ſe détermina à développer ſes prétentions, & les raiſons qui les appuyoient.

Les droits des deux maiſons d'Yorck & de Lancaſtre furent diſcutés dans le parlement, de l'aveu des deux princes qui en étoient les chefs. Cette diſcuſſion qui auroit été difficile dans tous les tems, l'étoit bien davantage dans la ſituation où on ſe trouvoit. L'aſſemblée formoit des vœux pour les deux concurrens, & ne ſe déclaroit pour aucun; on ne pouvoit refuſer ſon admiration à l'un, ni ſa compaſſion à l'autre. Richard étoit ſans contredit plus digne du trône, mais Henri l'occupoit depuis quarante ans; ſi les droits

du premier étoient bien fondés, la poſſeſſion du ſecond étoit fort ancienne. Tandis que ces différentes conſidérations tenoient tous les eſprits en ſuſpens, un ſage propoſa un tempérament qui fut approuvé, c'étoit que Henri garderoit la couronne durant ſa vie, & qu'elle paſſeroit à ſa mort à Richard & à ſes enfans: cette réſolution fut réduite en acte de parlement.

On peut conjecturer avec vraiſemblance que cet arrangement ne répondit pas aux eſpérances que le duc d'Yorck avoit conçues. Toutes ces démarches antérieures prouvoient viſiblement qu'il aſpiroit au trône; la complaiſance qu'il eut d'acquieſcer aux réſolutions des deux chambres fait voir qu'il n'y vouloit monter que de l'aveu des peuples. Selon la maxime toujours pratiquée par les parlemens, de ſe déclarer pour le plus fort, rien ne lui étoit plus aiſé que de ſe faire adjuger ſur le champ la couronne; il étoit à la tête d'une armée victorieuſe à laquelle il étoit impoſſible de rien oppoſer. Ceux qui traverſerent ſes vues ne le firent que parce qu'ils étoient perſuadés qu'il ne voudroit pas ſe ſervir de ſes avantages.

Quoiqu'il en ſoit, le duc d'Yorck eut trop d'audace pour un ſujet, & trop peu pour un homme qui ne prétendoit plus l'être.

Après avoir aſpiré au trône, le duc ne devoit ſe prêter à aucun accommodement qui l'en éloignât. Ce tempérament ne fut pas du goût d'une nation qui eſt extrême. Il diminua les eſpérances de ſon parti, & releva le courage des chefs de la Roſe-Rouge qui paſſerent dans le camp & ſous les drapeaux de la reine.

Cette princeſſe, ſupérieure à ſes diſgraces, fit paſſer tout ſon reſſentiment, tout ſon courage, tout ſon déſeſpoir dans leur ame. Ces armes les rendirent invincibles, & les firent triompher de leur ennemi. Le duc d'Yorck & ſon ſecond fils le comte de Rulland périrent dans une bataille qui fut livrée dans ces circonſtances : Salisburi n'échappa à la fureur du ſoldat que pour porter ſa tête ſur un échafaud.

L'habile reine ne s'amuſa pas à goûter la douceur de ſa victoire, elle en pourſuivit les fruits. Warwik qui étoit dans Londres en ſortit pour lui en diſputer l'entrée. Un ſecond ſuccès couronna le courage de Marguerite. Le comte fut défait, mis en fuite; & le roi, dont on lui avoit confié la garde fut délivré. Ce malheureux prince recouvra tout à la fois ſa liberté, ſa femme, ſon fils unique, ſa couronne; & s'il eût été capable de ſentiment, il auroit eu la conſolation de devoir tous ces avantages à la perſonne du monde qu'il aimoit le plus.

La reine ne doutoit point que deux grandes victoires ne lui ouvriſſent les portes de la capitale. Elle s'y préſenta avec la confiance ordinaire aux vainqueurs. Les partiſans de la maiſon d'Yorck firent habilement tourner en négociation une affaire qui auroit dû ſe terminer par l'épée. Ils rallentirent les démarches de Marguerite, & hâterent celles du nouveau duc d'Yorck. Ce prince, après avoir défait une armée de Lancaſtriens près d'Hereford, avoit raſſemblé les débris de Warwick, & marchoit à grandes journées vers Londres. Il y entra ſans obſtacles. Après s'être mis fiérement & ſans délai la couronne ſur la tête, & pris le nom d'Édouard IV, il ſuivit la reine qui ſe retiroit, & qui n'avoit pas jugé à propos de haſarder une action ſous les murs d'une ville qui lui étoit contraire.

Les armées ſe joignirent aux environs d'Yorck. Elles avoient toutes deux des motifs pour ſouhaiter le combat, & des raiſons pour eſpérer la victoire. Henri, ou la reine ſous ſon nom, n'eſpéroit de remonter ſur le trône que par des ſuccès: Édouard ne pouvoit s'y maintenir que par des triomphes. Le premier ſe trouvoit dans une province qui lui étoit favorable, & où ſes armes avoient été deux fois heureuſes: le ſecond, ſur une terre rougie du ſang de ſon pere, de ſon frere, &

de Salisburi le plus ardent de ſes amis. L'un avoit à ſoutenir le déſeſpoir de ſes partiſans ; & l'autre l'orgueil des ſiens. Le roi fugitif avoit plus de troupes ; mais le nouveau roi en avoit de meilleures.

La fureur des guerres civiles n'a peut-être jamais autant éclaté que dans cette ſanglante journée. Les Anglois y combattirent avec toute la vivacité de leur nation, & avec une opiniâtreté qui eſt peut-être d'un autre climat. Des deux côtés on ne ſongeoit qu'à vaincre ou à périr. Perſonne n'étoit occupé du ſoin de ſes jours ; on ne l'étoit que de la perte de l'ennemi. Ceux qui tomboient étoient remplacés par ceux qui les ſuivoient avec un ſang-froid qui ſe trouve rarement avec les grandes paſſions, mais qui les rend toujours plus terribles. Quarante mille morts couvroient le champ de bataille, & la fortune ſembloit incertaine. Enfin Édouard & Warwick, les deux chefs de la faction d'Yorck, la fixerent dans leur parti par des actions extraordinaires, qu'il n'y a que les grandes ames qui puiſſent croire. Aſſurés de la victoire, les deux fiers vainqueurs laiſſerent à leurs lieutenans le ſoin de la pourſuite, & prirent en diligence le chemin d'Yorck, avec l'eſpérance d'y ſurprendre Henri & Marguerite qui s'y étoient retirés avant la bataille.

La princeſſe inſtruite de ſes malheurs, venoit d'en partir avec ſon fils & ſon époux. Cette intrépide reine qui, contre ſon inclination, ſes intérêts & ſa coutume, ne s'étoit pas trouvée à l'action, & étoit reſtée auprès de l'imbécille roi pour le raſſurer, ſe retiroit avec précipitation en Écoſſe pour y attendre un meilleur tems, ou y préparer une nouvelle révolution. Cette fuite mit la gloire d'Édouard à couvert, ou la borna : peut-être auroit-il ſouillé ſa victoire; peut-être l'auroit-il rendue plus éclatante. Son ambition & ſa généroſité donnent de la vraiſemblance aux deux conjectures. Quoi qu'il en ſoit, il ne ſéjourna à Yorck & aux environs, qu'autant de tems qu'il en falloit pour recevoir les ſoumiſſions des vaincus, & les mettre hors d'état de les rétracter : il partit enſuite pour Londres.

Le parlement fut auſſi-tôt convoqué. Comme la victoire rend tout facile & tout juſte, cette aſſemblée approuva ſolemnellement tout ce que le peuple avoit fait il y avoit trois mois, en appellant Édouard au trône, & tout ce qu'avoit fait Édouard lui-même en y montant. Cette réſolution aſſortie aux circonſtances fut reçue avec un applaudiſſement dont les Anglois ſont rarement prodigues, & ſuivie d'une innovation dans

le gouvernement, dont les événemens poſtérieurs feront ſentir l'importance.

Il eſt certain que c'eſt ſous le regne de ce monarque, que la chambre baſſe a commencé à jouir de la puiſſance légiſlative. On ne ſait pas préciſément quelle année, parce que les titres qui en font foi, ſont ſans date. On conjecture avec vraiſemblance qu'Édouard, par ce privilege, voulut rendre ſon couronnement agréable au peuple, qui y paroiſſoit ſi ſenſible. Alors l'ancien ſtyle des actes du parlement fut changé. Au lieu de dire comme autrefois, *accordé aux prieres & aux ſupplications des communes, par le roi & les ſeigneurs*, on mit: *Accordé par le roi & les ſeigneurs avec le conſentement des communes.* Il eſt vrai que la partie du gouvernement qu'on appelle *exécutif*, fut toujours retenue par Édouard & ſes ſucceſſeurs. L'inſpection ſur l'exécution des loix eſt un droit & une prérogative inſéparable de la royauté, dont la fin eſt la conſervation du repos public, & l'adminiſtration de la juſtice entre tous les membres du corps politique. Cependant les Anglois ont encore trouvé cette autorité exceſſive: le parlement s'eſt mis inſenſiblement en poſſeſſion de citer à ſon tribunal tous ceux à qui le roi a confié quelque partie de cette puiſſance.

Après les premiers jours donnés au ſoin de l'état, Édouard ſe livra entiérement à ſon caractere. Il y avoit, ſi on oſe le dire, deux hommes différens dans la perſonne de ce prince. Ses propres ennemis avoient admiré dans lui une élévation de ſentimens, une étendue de génie, une fierté de courage, une ſuite de vues; cette activité, cette prudence, cette généroſité qui avoit préparé & amené ſes ſuccès: ſes amis mêmes ne virent depuis qu'un voluptueux, un indolent, un efféminé. Au-deſſus de l'homme dans le cours de ſes exploits, il parut au-deſſous des femmes dans la ſuite de ſes plaiſirs. Il ſe livra à des amours de tous les genres. Il en eut de ſérieux & d'enjoués, de nobles & de bas, de vagues & de fixes, de paſſionnés & de frivoles. Il attaquoit toutes les femmes par eſprit de débauche, & s'attachoit pourtant à quelques-unes par des paſſions ſuivies. Trois de ſes maîtreſſes le captiverent plus long-tems. Il étoit charmé, diſoit-il, de la gaieté de l'une, de l'eſprit de l'autre, & de la piété de la troiſieme, qui ne ſortoit guere de l'égliſe que quand il la faiſoit appeller.

Ce qu'Édouard avoit éprouvé dans le cours de ſes galanteries, lui avoit perſuadé que ſa bonne mine lui donnoit des droits aſſurés ſur le cœur de toutes les femmes.

Une

Une veuve de qualité, nommée Éliſabeth Vodwile, qui ſans beauté avoit l'art de plaire, & à qui l'ambition tenoit lieu de ſageſſe, renverſa ce ſyſtême d'amour-propre. Tout ce que le trône a de plus brillant, la paſſion de plus vif, l'autorité de plus fort, la profuſion de plus ſéduiſant, fut inutilement employé contre la fiere Vodwile. On ne lui put jamais arracher que ces paroles accablantes pour un amant : *Je n'ai pas aſſez de naiſſance pour pouvoir eſpérer d'être reine; & j'ai trop d'honneur pour m'abaiſſer à être maîtreſſe.* Édouard, après avoir noué inutilement mille intrigues pour ſe guérir de ſa paſſion, en vint où l'adroite veuve avoit voulu l'amener. Il la couronna ; & ce mariage plongea l'Angleterre dans de nouveaux troubles.

Warwick, qui avoit paſſé la mer pour demander au nom de ſon maître une princeſſe de Savoie, ſentit trop vivement le ridicule du perſonnage qu'on lui faiſoit jouer. Ne doutant point qu'on eût formé le projet de le rendre la fable de l'Europe, il conçut le deſſein d'une vengeance éclatante, & il hâta ſon retour pour l'exécuter. Les mécontens s'étant joints à lui, il marcha au-devant du prince qui venoit à ſa rencontre, le battit & le fit priſonnier. Trop de bonheur.

aveugle ſouvent. Un priſonnier de cette importance ne pouvoit être trop bien gardé; cependant il le fut ſi mal, qu'il s'échappa, remit ſur pied une armée, défit à ſon tour Warwick, & l'obligea à ſe retirer en France. Là, ce grand homme aſſocia ſa vengeance à celle de Marguerite qu'il y trouva. Il ſe forma, de la réunion de leurs amis, un parti qui détrôna Edouard.

Ce prince abandonna le trône & l'Angleterre pour peu de tems. Quelques ſecours qu'il trouva dans l'amitié du duc de Bourgogne, le mirent en état de recommencer la guerre; & avec une hardieſſe qui ceſſe d'être témérité dans les grands hommes, il ſe préſenta d'abord ſous les murs de Londres. Trois choſes lui en ouvrirent les portes. Le parlement, dont il avoit augmenté la puiſſance; les habitans, avec qui il avoit contracté de grandes dettes, & qui étoient bien aiſes que leur créancier fût en état de les payer; les bougeoiſes qu'il avoit honorées, & qui eſpéroient d'être encore honorées de ſes bonnes graces. Les ſecours qu'Edouard trouva dans la capitale le mirent en état d'aller combattre Warwick, qui fut battu & tué; le prince de Galles périt dans une ſeconde bataille, & Henri VI dans ſa priſon. La captivité de Marguerite acheva de pacifier

l'Angleterre. Edouard, libre de toute inquiétude, ſe livra entiérement au plaiſir. Son affabilité lui gagna tous les cœurs, & la volupté corrompit le ſien. Il aima trop le ſexe, & en fut trop aimé. Ce goût fit tort à ſa fortune, & flétrit ſa gloire. Il commença ſon regne en héros, & le finit en débauché.

VII. ÉPOQUE.

Les Communes s'emparent de toute l'autorité ſouveraine ſous Charles I, 1648.

LA balance du pouvoir a ſouvent varié en Angleterre depuis la conquête des Normands ; elle y a été même quelquefois entiérement renverſée. Les communes qui de leur aveu en avoient d'abord une portion peu conſidérable, en acquirent inſenſiblement davantage. La coutume qui s'introduiſit parmi les nobles de vendre leurs terres ſous le regne de Henri VII, augmenta conſidérablement ce pouvoir : il s'accrut encore plus, lorſqu'au tems du ſchiſme les abbayes furent abolies. Alors une partie du clergé fut ôtée d'un des baſſins de la balance, & les communes qui s'étoient enrichies de leurs pertes furent miſes dans l'autre. Il paſſe pour conſtant que le pouvoir étoit dans un équilibre parfait entre les deux chambres vers le milieu du regne d'Éliſabeth : mais peu de tems après, une ſecte d'hommes audacieux, connus ſous le nom de *Puritains*, uſurpa les prérogatives des nobles, inſinua

les principes d'un gouvernement républicain ; & introduiſit la tyrannie du peuple. Le détail de ces révolutions doit faire une partie des plus intéreſſantes de cette hiſtoire.

L'Angleterre étoit à peine conſolée de la perte d'Édouard, que la mort de ſes deux fils la couvrit d'un nouveau deuil. Le duc de Gloceſtre leur tuteur & leur oncle les fit étouffer, & monta ſur le trône dont il les faiſoit deſcendre. Cet uſurpateur, connu dans l'hiſtoire ſous le nom de Richard III, avoit une ame perverſe dans un corps mal-fait. Sa phyſionomie annonçoit tout ce qu'on peut imaginer de plus ſiniſtre, & ne développoit pas encore la moitié de ſa méchanceté. Son cœur toujours fermé à l'humanité, étoit toujours ouvert à la perfidie. Il ne ménageoit pas ſon ſang dans la guerre ; mais il abuſoit de la paix pour répandre celui de ſes ennemis. Sa férocité & ſon ambition furent les deux ſources de ſes cruautés ; & il immola preſqu'autant de victimes à ſon tempérament, qu'à ſes intérêts. Ses careſſes étoient perfides : elles annonçoient à ceux qui en étoient l'objet, une trahiſon ou un aſſaſſinat. Perſonne ne fut en ſureté ſous ce regne, parce que ceux qui auroient pu ſe raſſurer ſur l'innocence de leurs mœurs, avoient à craindre l'imagination du monarque. Il étoit avide du

bien d'autrui, & prodigue du ſien. Peu de politiques ont mieux noué que lui une intrigue; & perſonne n'en a jamais mieux ſu profiter. Tout parloit en lui ou ſe taiſoit à ſon gré. Jamais on ne lut dans ſes yeux les ſecrets que cachoit ſon ame. Il ne communiquoit ſes projets qu'à ceux dont il ne pouvoit ſe paſſer dans l'exécution; & jamais l'inſtant de la confiance ne prévint celui de la néceſſité. Il n'abandonnoit rien au haſard dans ſes entrepriſes, ce qui eſt ſouvent un défaut en politique; & ce ſyſtême nuiſit plus d'une fois à ſes intérêts. Ce fut un monſtre qui eut de grands talens, point de vertus, & tous les vices.

L'horreur d'un tel caractere étonna les Anglois mêmes. Les plus ſages d'entr'eux formerent le difficile projet de réunir les forces des deux Roſes contre le tyran. Après bien des aigreurs & des ſoins, on réuſſit à faire agréer aux chefs des deux partis le mariage d'Éliſabeth, fille aînée d'Édouard, & héritiere de la maiſon d'Yorck par ſon pere, avec le comte de Richemont, héritier de la maiſon de Lancaſtre, par ſa mere Marguerite de Sommerſet. Richemont, triſte & unique reſte d'un ſang réprouvé, paſſoit dans l'eſclavage, loin de ſa patrie, une vie que ſes ancêtres avoient finie dans des

batailles ou ſur l'échafaud. Proſcrit comme eux, ce jeune prince s'étoit embarqué pour aller chercher un aſyle que l'Angleterre lui refuſoit. La mer le jetta ſur les côtes de Bretagne, dont le ſouverain, gagné par des préſens, ou intimidé par des menaces, le retenoit depuis dix-ſept ans dans les fers. Richemont fut aſſez heureux pour briſer ſa priſon, dans le tems même que les vœux de ſa nation l'appelloient au trône; & que les ſoins, les riſques mêmes de ſes amis lui en applaniſſoient le chemin. Il les joignit avec un ſecours de quatre mille Normands, que lui avoit accordé la France; & il marcha, ſans tarder, à Richard.

La bataille commença au lever du ſoleil. Elle paroiſſoit tourner favorablement pour le roi, plus grand homme de guerre que ſon rival, lorſque la trahiſon de pluſieurs des ſiens, & un ſecours conſidérable qui arriva au comte, firent changer le ſort du combat. Richard pouvoit ſe retirer ſans honte; il n'avoit manqué à rien de ce qu'un grand capitaine pouvoit faire: mais il mépriſa ceux qui le lui conſeilloient. Sa valeur redoubla avec le péril. Il porta l'indifférence pour la vie, auſſi loin qu'elle pouvoit aller. Il ne ſuccomba qu'après avoir fait des efforts.

dont on eſt fâché de trouver un ſi méchant homme capable.

La mort du tyran occaſionna la fuite de quelques-uns de ſes partiſans, & la ſoumiſſion du grand nombre. Richemont les reçut avec bonté, & leur permit de ſe ranger ſous ſes étendarts. Les vaincus & les vainqueurs ne compoſerent plus dès-lors qu'une même armée. Les Anglois des deux partis oublierent qu'ils avoient été ennemis; ils ſe ſouvinrent ſeulement qu'ils étoient Anglois. L'amour de la patrie prit dans tous les cœurs la place des fureurs civiles. D'une voix unanime on proclama Richemont roi d'Angleterre, ſous le nom de Henri VII, & on lui attacha la couronne de Richard, qui avoit été trouvée parmi les dépouilles.

Tandis que la nation ſe livroit aux douceurs d'une joie qu'elle n'avoit pas éprouvée depuis long-tems, qu'elle n'avoit oſé même eſpérer, Henri examinoit avec ſes confidens, à quel titre il lui convenoit de régner. Il avoit par lui-même les droits de la maiſon de Lancaſtre; ſon mariage lui donnoit ceux de la maiſon d'Yorck, & ſes ſuccès lui facilitoient celui de conquête.

De ces titres, le premier étoit appuyé par tous les partiſans de la maiſon de Lancaſtre.

Ils ſoutenoient que les trois princes de cette branche qui avoient régné ſucceſſivement, lui avoient acquis des droits ſi conſtans qu'on ne pouvoit les révoquer en doute ſans injuſtice. Que la preſcription regardoit les couronnes comme les biens des particuliers, & que tous les monarques ſeroient chancelans ſur leur trône, ſi pour juſtifier leur poſſeſſion ils étoient obligés de remonter aux droits primitifs. Que Henri VI avoit pu être dépouillé par Édouard ſans qu'on en pût tirer de fâcheuſes conſéquences pour ſes deſcendans, parce que le bonheur d'un rebelle ne juſtifioit pas la rebellion. Que les actes du parlement contre la maiſon de Lancaſtre n'avoient point de force, parce qu'il n'étoit point libre quand il les avoit faits, qu'il n'avoit point d'autorité dans ces matieres, & qu'il étoit tombé dans des contradictions honteuſes à cette occaſion. Qu'il étoit inutile d'avoir recours à la princeſſe Éliſabeth, puiſque Henri étoit reconnu pour légitime roi d'Angleterre, quoiqu'il ne l'eût pas encore épouſée, & qu'elle ne lui eût pas apporté des droits qui ne pouvoient ſe communiquer que par le mariage. On prétendit enfin que la promeſſe qu'avoit faite Henri de reconnoître les droits de la maiſon d'Yorck, étoit nulle, & parce qu'en l'exigeant on s'étoit trop

prévalu de la triſte ſituation où il ſe trouvoit, & parce qu'il étoit inoui qu'un prince qui pouvoit régner par lui-même, & qui régnoit effectivement, fût obligé de reconnoître qu'il tenoit d'autrui le droit de régner. L'uſurpation de la maiſon de Lancaſtre étoit trop récente & trop connue pour que ces raiſonnemens fiſſent une grande impreſſion.

Les droits de la maiſon d'Yorck étoient mieux fondés & plus agréables aux peuples : mais il étoit dangereux de les faire valoir. Si Henri reconnoiſſoit une fois qu'il tenoit la couronne de ſon épouſe, à proprement parler il n'étoit pas roi, mais ſeulement mari de la reine : ſi cette princeſſe venoit à mourir ſans enfans, il reſtoit ſans titre, & pouvoit être détrôné au premier mécontentement; ſi elle en avoit, le trône leur appartenoit, & ils pouvoient forcer leur pere à rentrer dans la vie privée, & le réduire à être leur premier ſujet. On pouvoit, il eſt vrai, remédier à une partie de ces inconvéniens, en confondant les droits des deux branches ; mais cet expédient ne finiſſoit pas toutes les conteſtations : Éliſabeth pouvoit toujours mourir ſans poſtérité, ou Henri en laiſſer d'un ſecond mariage : en ce cas les vieilles querelles n'étoient qu'aſſoupies, & elles pouvoient aiſément diviſer de nouveau la nation.

Il reſtoit un troiſieme parti à prendre, mais qui étoit extrême : c'étoit celui de régner par droit de conquête. Stamley qui avoit eu plus de part à la révolution que perſonne, appuyoit cette idée de tout ſon crédit. Comme il étoit naturellement audacieux, il ne craignit pas de paſſer pour auteur d'une opinion ſi violente, & il dit publiquement au roi.

Il y a plus de prudence que de courage dans les conſeils qu'on vous donne, grand prince. Vous venez de faire tomber la couronne de deſſus la tête d'un uſurpateur, & vous avez droit de la mettre ſur la vôtre, aux conditions qu'il vous plaira d'impoſer. Guillaume Premier, dont la conquête avoit tant de rapport avec la vôtre, donna ſes loix à l'Angleterre; ce héros & la nation s'en trouverent bien. Les privileges dont triomphe le parlement, le parlement lui-même, ſont des uſurpations, qu'il eſt de votre gloire d'anéantir ou de modifier. L'Angleterre, l'état le plus monarchique de l'Europe, a dégénéré en république, par l'audace d'une aſſemblée dont vous-même vous avez éprouvé les fureurs. Les peuples ont abuſé des conjonctures, pour ruiner l'autorité ſouveraine : Pourquoi des ſouverains n'auroient-ils pas droit de s'en prévaloir pour la recouvrer? Un roi véritablement roi, doit rendre au trône toute la

majeſté, que de foibles monarques lui ont laiſſé ravir. Le ſceptre ne peut être affermi dans vos mains, ni la tranquillité aſſurée dans l'état, que par ces précautions ſalutaires. Étouffez mille petits tyrans, & donnez-nous un roi bon, un roi ſage, un roi pacifique.

La rumeur, qu'excita l'avis de Stamley, ôta au roi le courage de le ſuivre. Ce prince n'oſa jamais haſarder une démarche qui pouvoit le précipiter du trône auſſi aiſément que l'y affermir. Il aima mieux partager ſon autorité avec le parlement, que de flotter entre l'eſpérance & la crainte de l'acquérir, ou de la perdre toute entiere. Cette raiſon le détermina à ſe contenter de l'autorité dont ſes prédéceſſeurs avoient joui, & il préféra de la poſſéder en vertu des droits de la branche de Lancaſtre. Comme le trône ſur lequel il montoit étoit gliſſant, il forma pour s'y maintenir, le plan d'un gouvernement tout-à-fait oppoſé à celui du dernier prince de ſa maiſon qui en avoit été chaſſé.

Henri VI n'avoit pas craint de ſe laiſſer voir tel qu'il étoit, foible & borné : Henri VII compta pour peu d'être ſage s'il ne réuſſiſſoit à le paroître ; c'étoit une de ſes maximes que la réputation des princes contribue plus que tout autre choſe à la gloire & au bonheur de leur regne. Le premier s'étoit expoſé au

mépris de ſes peuples pour éviter leur haine ; dans la crainte de paroître fier, il s'étoit abaiſſé à une familiarité indécente : le ſecond releva la dignité du trône par un maintien grave & majeſtueux, par l'inſtitution d'une garde pour ſa perſonne, par la magnificence de ſa table, de ſes meubles, de ſes équipages. L'un avoit toujours été eſclave de la reine & des miniſtres ; il n'avoit vu que par leurs yeux & agi que par leurs impreſſions : l'autre pouſſa la jalouſie de l'autorité juſqu'à écarter tout-à-fait des affaires la princeſſe ſa mere à qui il devoit ſon élévation, & à faire à ſon conſeil un myſtere de toutes les négociations qu'il entretenoit. Celui-là n'avoit jamais étudié le ſyſtême politique de l'Europe ; l'ignorance où il vivoit des intérêts des princes lui avoit fait perdre les conquêtes d'outre-mer qui avoient coûté tant de ſang & de travaux aux Anglois : celui-ci faiſoit voyager les ſages de ſon royaume pour être inſtruit, à leur retour, des mœurs, du gouvernement, des vues des peuples qu'ils auroient vus ; il avoit lui-même un talent ſingulier pour pénétrer le ſecret des étrangers que la curioſité conduiſoit dans ſes états, ſans leur découvrir jamais le ſien. Henri VI avoit paru brave, mais ſa valeur étoit plutôt celle d'un aventurier que d'un grand prince ; ſoit

que ſa ſtupidité lui ôtât la connoiſſance du péril, ou que le cœur l'emportât chez lui ſur le jugement; il s'étoit trop expoſé & avoit été fait priſonnier dans pluſieurs batailles. Henri VII crut que dans le commandement des armées un général devoit plus agir de la tête que du bras; cette conduite le fit ſoupçonner de poltronerie par les Anglois qui étoient accoutumés à voir leurs rois combattre à leur tête à-peu-près comme de ſimples ſoldats : mais il n'en ſuivit pas moins ſa maxime, & fit toujours la guerre avec ſuccès.

Les procédés des deux rois à l'égard du parlement furent auſſi différens que le reſte de leur caractere; l'un en fut toujours le jouet, & l'autre avec le tems en devint le maître. Pour arriver à ce but que Henri VII s'étoit propoſé dès le commencement de ſon regne, ce prince donna tous ſes ſoins à empêcher qu'on ne députât à cette aſſemblée que des perſonnes dévouées à ſes intérêts. Lorſqu'il fut parvenu à ſe rendre abſolument maître des élections, il ne craignit point d'aſſembler ſouvent le parlement, convaincu qu'il ne pouvoit rien faire de plus agréable à la nation, ni la mieux convaincre qu'il vouloit régner ſelon la juſtice & ſelon les loix. Cependant comme il eût été poſſible

qu'il ſe fût tramé dans ces aſſemblées des complots funeſtes à l'autorité royale, il étoit très-exact à en borner extrêmement la durée. Il arrivoit de-là que les deux chambres etoient toujours occupées, n'avoient pas le tems de penſer à autre choſe qu'à ce qu'il plaiſoit au roi de leur propoſer. L'expérience a fait connoître depuis la ſageſſe de ces arrangemens. Pluſieurs de ſes ſucceſſeurs ont éprouvé des revers terribles pour avoir négligé d'aſſembler le parlement, ou pour l'avoir laiſſé durer trop long-tems. Il y a des maximes pour le gouvernement qui ont des liaiſons néceſſaires, & qu'il eſt également dangereux d'omettre ou de pratiquer ſéparément.

Henri imagina encore un moyen qu'il crut propre à le rendre indépendant du parlement. Avant que ſes droits ou ſes ſuccès lui euſſent donné la couronne, les ſeigneurs étoient ſeuls maîtres, ſeuls propriétaires des terres. C'étoient comme autant de ſouverains, qui tenoient leurs cours ſéparées dans les provinces, & qui y exerçoient leur domination ou leur tyrannie. La loi leur défendoit d'aliéner leurs domaines, & de vendre leurs fiefs. Cette loi avoit toujours été inviolablement obſervée. Les communes étoient leurs vaſſaux. Ils étoient obligés de prendre

les armes par leurs ordres, de ſervir à la guerre ſous leur conduite, & de paroître à leur ſuite dans toutes les occaſions publiques.

Henri, pour affoiblir le pouvoir des grands, qui par le ſecours de leurs eſclaves balançoient l'autorité royale depuis trop long-tems, fit propoſer ſous main, dans le parlement, un acte qui permit aux ſeigneurs d'aliéner leurs terres en faveur de qui ils voudroient. Les pairs amollis par le luxe & ruinés par les guerres civiles, goûterent une ouverture ſi favorable à leur cœur & à leur ſituation. L'argent immenſe qu'on leur offroit de leurs fiefs, leur fit ſacrifier leurs plus précieux intérêts. Ils ne s'apperçurent pas, ou ne voulurent pas s'appercevoir que cet arrangement, qui leur étoit ſi agréable, deviendroit funeſte à leurs deſcendans. Ils manquerent de lumieres; mais le roi en manqua comme eux. Cette innovation, en élevant extrêmement les communes, eſt devenue par degrés la ruine du pouvoir royal & de l'ariſtocratique.

La conduite de Henri en cette occaſion & en pluſieurs autres, me feroit pencher à croire avec quelques hiſtoriens, que ce prince ne fut pas un politique du premier ordre. Il avoit du bon ſens : mais il manquoit de génie.

génie. Son jugement étoit net ; mais ſon imagination froide. Il avoit le coup d'œil infaillible ; mais il ne l'avoit pas perçant. Il ſaiſiſſoit bien les conſéquences ; mais les grands, les premiers principes lui échappoient. Il réuſſit dans tous ſes projets ; mais ſes entrepriſes portoient empreinte la médiocrité de ſon caractere. S'il n'eut pas la pénétration néceſſaire pour prévenir les conjurations, il eut une ſageſſe & une valeur ſuffiſantes pour les diſſiper. Sans paroître jaloux de ſon autorité, il gouverna ſeul : une application forte & continuelle lui tenoit lieu de facilité & de génie. Tout ce qu'il y avoit d'Anglois éclairés travailloit pour ſa gloire, ſans qu'ils s'en doutaſſent. Il les conſultoit ; mais il avoit le ſecret de paroître recevoir leurs lumieres, plutôt par eſtime ou par modeſtie que par beſoin. Son air myſtérieux ſervit admirablement à couvrir la lenteur de ſes réflexions, & à lui donner une réputation de fineſſe, dont on prétendoit découvrir les reſſorts ſecrets juſques dans les événemens les plus indifférens, ou même dans les fautes qui lui échappoient. Par un contraſte aſſez ſingulier, il fut à la fois avare & magnifique ; & ſa politique tira parti de ces deux paſſions, ou de ces deux goûts : par l'un il impoſoit, & l'autre lui

fourniſſoit des tréſors qui le mettoient en état de ſe faire craindre. La nature ne l'avoit pas deſtiné à être un grand homme : mais il le parut, & ne fut peut-être pas loin de le devenir.

Avec moins de talens & plus de vices, Henri VIII ſon fils & ſon ſucceſſeur régna plus paiſiblement, plus abſolument. Ce prince dut l'autorité aſſez étendue qu'il exerça, à un événement malheureuſement célebre, qui dans un autre ſiecle ou ſous un autre climat l'auroit perdu ſans reſſource. Il inſpira du reſpect pour le trône à ſon parlement, en lui donnant du mépris pour la tiare. Il reſſerra les liens qui lui uniſſoient ſes ſujets, en briſant ceux qui les tenoient attachés à Rome. Les Anglois trouverent plus beau, ou ſeulement plus ſingulier, d'être les arbitres de la religion que de l'état ; & ils ſe livrerent à ce changement de ſcene avec une fureur qui n'eſt pas d'un peuple philoſophe, mais qui étoit favorable aux deſſeins de Henri.

Ce monarque portoit impatiemment le joug qui l'uniſſoit à Catherine d'Arragon, veuve de ſon frere. Cette princeſſe n'étoit pas née avec le talent de plaire, & ce qui eſt plus rare dans les perſonnes de ſon ſexe, elle n'en avoit jamais eu le deſir. On la trouvoit déplacée par-tout : ſur le trône,

parce qu'elle manquoit de dignité : au milieu de ſa cour, parce qu'elle y portoit un air étranger & ennuyé : dans ſa famille, parce qu'elle n'en ſavoit pas bannir la contrainte & la défiance : parmi les fêtes & les plaiſirs, parce qu'elle les regardoit préciſément comme des devoirs & des cérémonies. Elle étoit raiſonnable, mais triſte ; vertueuſe, mais déſagréable ; vraie, mais inquiete : le rang qu'elle occupoit ne la flattoit point, & elle ſe fût mieux accommodée d'un cloître que d'une couronne.

Le dégoût que Henri avoit depuis long-tems pour la reine, fut augmenté par la paſſion qu'il conçut pour Anne de Boulen. Cette femme dont les aventures forment une des époques les plus remarquables de l'hiſtoire d'Angleterre, avoit plus de graces que de beauté, plus d'enjouement que d'eſprit, plus de coquetterie que de ſentiment : elle ne fut chaſte que quand elle fut ambitieuſe ; ſi elle réuſſit à plaire, ce n'eſt qu'en renonçant à ſe faire eſtimer ; ſa vie commença par une foibleſſe adroite qui la porta au trône, & elle finit par une incontinence outrée qui la conduiſit ſur un échafaud.

Une vieille femme qui avoit de l'humeur ne pouvoit pas balancer une jeune maîtreſſe qui avoit du manege. Anne de Boulen avoit

toute la tendreſſe du roi : Catherine d'Arragon étoit privée même des attentions les plus froides. On convient pourtant aſſez généralement que des jalouſies & des aigreurs auroient été les ſeules ſuites de cette averſion & de cet amour, ſi Wolſey n'avoit eu intérêt à pouſſer les choſes beaucoup plus loin.

Ce miniſtre étoit d'une naiſſance baſſe, mais d'un génie élevé. Si des mœurs dépravées commencerent ſa fortune, il l'augmenta par beaucoup d'audace & d'habileté. Il ſe ſervit de la confiance des grands qu'il avoit gagnée pour s'avancer, & de la connoiſſance qu'il avoit de leur politique pour les détruire. Heureux à pénétrer les hommes & les choſes, il ſe rendit abſolu en flattant les paſſions de ſon maître, & en donnant un grand éclat aux affaires. Quoiqu'il eut révolté ſes protecteurs par ſon ingratitude, les courtiſans par ſon orgueil, le peuple par ſa tyrannie, le parlement par ſes prétentions, le clergé par ſon avarice, les honnêtes gens par ſes déſordres, toute l'Europe par ſon ambition, il ne perdoit rien de ſon aſcendant ſur l'eſprit de Henri : attentif à ſatisfaire les goûts du prince par les plaiſirs qu'il lui ménageoit, à étonner ſon courage par les entrepriſes hardies où il l'engageoit, à contenter ſa vanité par le rôle brillant qu'il lui faiſoit

jouer, Wolſey jouit long-tems du pouvoir ſuprême. Quoique ſes projets euſſent de la grandeur, & qu'ils paruſſent communément compliqués, il les faiſoit réuſſir par des moyens ſimples & faciles. Il montra un talent égal pour préparer les événemens & pour profiter de ceux que le haſard lui préſentoit. Son caractere ne fut pas auſſi bon que ſa politique : il étoit né jaloux, inquiet, ſoupçonneux & vindicatif : ſon reſſentiment qui étoit extrême alluma un incendie qui n'eſt pas encore éteint.

L'ambitieux cardinal avoit oſé aſpirer long-tems au trône pontifical. Charles-Quint pour ſe le rendre favorable s'étoit engagé à favoriſer ſes vues, lorſque le tems en ſeroit venu. Le ſaint ſiege vaqua deux fois; & l'empereur loin de penſer à remplir ſes engagemens, appuya d'autres intérêts. Wolſey rompit auſſi-tôt le lien qu'il avoit formé entre ce prince & ſon maître; & il réunit les forces de l'Angleterre & de la France pour accabler, s'il étoit poſſible, ſon ennemi. Il imagina peu après un autre genre de vengeance qu'il crut plus propre à humilier Charles-Quint; ce fut le divorce de Henri avec la reine Catherine, tante de cet empereur. Ce miniſtre hardi & entreprenant ſe flatta fauſſement, ou qu'il feroit

réuſſir cette grande affaire à Rome par le crédit immenſe qu'il y avoit, ou qu'il en feroit perdre au roi la penſée auſſi aiſément qu'il la lui auroit fait naître.

La cour de Rome, où cette grande cauſe fut d'abord plaidée, avoit alors pour chef, Clément VII, de la maiſon de Médicis. Ce pontife réduiſit malheureuſement en négociation, une affaire où il ne falloit que les lumieres du Saint-Eſprit; il voulut être politique où il ne s'agiſſoit que d'être chrétien. La crainte d'offenſer Charles-Quint & ſes amis, s'il conſentoit à la diſſolution du mariage; l'inconvénient d'aigrir Henri & ſes alliés, s'il n'y conſentoit pas; les avantages de ſa maiſon, dont le ſort dépendoit de l'empereur; les intérêts du ſaint ſiege, qui exigeoient de grands ménagemens pour l'Angleterre; ſur-tout le caractere irréſolu de Clément, qui avoit paſſé ſa vie à vouloir & à ne vouloir pas, à lever des armées & à les congédier, à faire des alliances & à les rompre : tout cela forma un grand nombre d'intrigues, qui, bien loin de ſe dénouer, ſe multiplioient & s'embrouilloient tous les jours.

L'amour, & ſur-tout l'amour d'un ſouverain, ne s'accommode pas des lenteurs de la cour de Rome. Henri chercha dans ſes

états des facilités qu'il n'avoit pas trouvées chez les étrangers. Cranmer, archevêque de Cantorberi, prononça la ſentence de divorce que le pape avoit toujours différée ſous divers prétextes; & Anne monta fiérement ſur un trône, dont on força Catherine à deſcendre après vingt-deux ans de regne.

Charles-Quint que les Eſpagnols comparent ſouvent à Salomon pour la ſageſſe, à Ceſar pour la valeur, à Auguſte pour la fortune, ne ſe diſſimula pas qu'on n'avoit dégradé ſa tante que pour l'outrager lui-même. Il ſentit cet affront en prince qui n'étoit pas accoutumé à en recevoir. Toute l'Europe entendit ſes plaintes, & Rome ſe chargea de les juſtifier. Cette cour, dont la circonſpection eſt connue & admirée de toute la terre, s'éloigna de ſes maximes en cette occaſion. Après avoir été trop lente, lorſqu'il s'agiſſoit de faire grace, elle ſe montra précipitée, lorſqu'il fut queſtion de lancer la foudre. En ſe hâtant de fulminer la ſentence d'excommunication, Cléments'aſſura la réputation de pontife imprudent; & Henri, en la mépriſant, la réputation d'un prince ſans religion.

Malheureuſement pour l'Angleterre, l'exemple du roi y fut plus contagieux qu'il n'a accoutumé de l'être. Le parlement aban-

donna la véritable religion avec une facilité qu'on ne lui a pas trouvée pour lui faire quitter la mauvaiſe. Tous ceux que l'autorité de ce grand corps n'entraîna pas, porterent leur tête ſur un échafaud ; & par un événement qui n'eſt pas à l'honneur de la conſtance Angloiſe, le nombre de ces ames fermes ſe trouva moins grand qu'il ne l'a été dans de ſemblables occaſions chez tous les autres peuples.

Il falloit flatter l'indépendance des Anglois par un auſſi grand objet que l'étoit un ſchiſme, pour fixer le parlement, de tout tems ſi inquiet, dans les intérêts d'un prince dont le caractere propre étoit l'inconſtance. Henri fut inconſtant dans ſes amours : ſix reines partagerent ſucceſſivement ſa couche. La répudiation fut le partage de deux, & deux laiſſerent leur couronne ſur un échafaud; les autres employerent des jours malheureux à craindre l'un, & peut-être à ſouhaiter l'autre. Inconſtant dans ſes projets, il médita ſucceſſivement la ruine de la France, l'abaiſſement de l'Eſpagne, l'élévation de l'Angleterre : il auroit pu tout cela ; mais il ſe contenta de le ſouhaiter, ou tout au plus de le commencer. Inconſtant dans ſes alliances, tantôt il ſe déclara pour Charles-Quint, tantôt pour François I, & quelquefois il

reſta neutre. Il aimoit la franchiſe de l'un, il déteſtoit la fineſſe de l'autre; & par une biſarrerie tout-à-fait contraire à ſes intérêts, il fut plus ſouvent & plus long-tems allié du premier que du ſecond. Inconſtant dans ſes amitiés, ſes miniſtres, ſes favoris eurent tous une fin tragique : Wolſey, peut-être le plus grand politique, & certainement le plus méchant homme de ſon ſiecle, échappa au bourreau, mais il n'évita pas la diſgrace. Inconſtant dans ſes goûts, il écrivit contre Luther, & agit contre le pape; il mérita le titre de défenſeur de la foi, & celui de perſécuteur de l'égliſe; il reçut des brefs & des excommunications de Rome : Sa vie fut un tiſſu de contradictions. Il ne fut conſtant que dans ſes fureurs. De ſon propre aveu, il n'épargna aucune femme dans ſa paſſion, ni aucun homme dans ſa colere; & ſelon l'expreſſion d'un célebre Anglois : *Si tous les portraits d'un prince impitoyable, qui ſont dans le monde, venoient à ſe perdre, on pourroit les peindre tous une ſeconde fois au naturel, en tirant leurs traits ſur la vie de Henri VIII.*

Édouard ſon fils ne fit que paroître ſur la ſcene; il n'y joua point de rôle; on conjecture pourtant qu'il auroit bien repréſenté. Les proteſtans le regardoient déjà comme leur apôtre; & les catholiques comme

un fanatique qui éprouveroit quelque jour leur foi. Les religions ſe multiplierent ſi fort en Angleterre durant ſon regne, que les gens ſages en furent alarmés. On trouvoit dangereux de les permettre toutes, & plus dangereux encore de les opprimer. Le parlement imagina de prendre quelque choſe de toutes ces ſectes pour n'en indiſpoſer aucune, & d'en compoſer un ſymbole qui formât préciſément la religion Anglicane. Quelques hiſtoriens ont trouvé dans cet acte la preuve d'une averſion générale pour le culte autoriſé par Rome. Il ſeroit, je crois, plus ſenſé de dire que les miniſtres d'Édouard étoient indiſpoſés contre le ſaint ſiege, ou qu'ils avoient d'autres ſentimens. La cour en faiſant élire des députés dont elle ſoit ſûre, ou en les gagnant quand ils ſont élus, obtient tous les jours, des deux chambres, des choſes tout-à-fait odieuſes à la nation. Marie ne fit-elle pas rétablir la religion catholique par la même autorité qui l'avoit détruite ſous ſon prédéceſſeur? Je n'imagine pas que perſonne puiſſe ſoupçonner l'Angleterre entiere d'avoir changé de religion en ſi peu de tems; il faut donc que ſous l'un ou l'autre de ces deux regnes le parlement ait agi contre la volonté & les ſentimens des peuples. Ce vaſte corps eſt une eſpece de *protée* qui change tous les jours

de parti ; il s'accommode avec une facilité ſinguliere au tems & aux circonſtances : une eſpece d'habitude l'empêche de ſentir la honte des contradictions. Il eſt dans l'équilibre ; c'eſt à l'adreſſe du monarque qui regne, de le faire pencher du côté qu'il veut.

Édouard ne fut pas aſſez long-tems ſur le trône pour éprouver dans d'autres circonſtances que celle que je viens de dire, les maximes de ſon parlement. Ce prince ne vécut que ſeize ans. Durant une vie ſi courte, il ne put que laiſſer entrevoir du goût pour la vertu, & du talent pour les affaires : mais il eut le tems de flétrir ſon regne par une injuſtice que les inſinuations d'un miniſtre ambitieux, & le goût de la réforme lui arracherent. Il écarta Marie & Éliſabeth ſes deux ſœurs du trône ; & y appella Jeanne Gray ſa couſine.

Cette jeune perſonne, dont les lettres avoient altéré la foi, poli l'eſprit, formé le cœur, élevé les ſentimens, témoigna la répugnance la plus décidée & la plus ſincere pour le perſonnage qu'on la preſſoit de repréſenter. Elle avoit trop de lumieres pour ne pas voir que le ſceptre qu'on lui offroit, ne lui appartenoit point ; trop de droiture pour acheter ſon élévation par une injuſtice ; trop d'humanité pour chercher à profiter

du malheur d'autrui; trop de politique pour ne pas ſentir que le rôle qu'on lui offroit ſeroit ridicule & court; trop de philoſophie même pour ſacrifier la tranquillité de ſa condition à l'éclat embarraſſant du diadême. L'obſtination de ſes parens triompha à la fin de ſa réſiſtance. Elle paya de tout ſon ſang une royauté forcée de neuf jours; & mourut plus glorieuſement ſur un échafaud, que Marie ne vivoit ſur le trône.

La nouvelle reine avoit conſervé la foi dans un royaume qui l'avoit perdue. Pour l'y rétablir ſans oppoſition, elle épouſa Philippe, fils de Charles-Quint. Les deux époux travaillerent à ce grand ouvrage avec toute la hauteur, toute la dureté, toute l'inflexibilité de leur caractere. On employa pour ramener les Anglois à l'unité, des voies auſſi ſanguinaires que Henri VIII en avoit miſes en uſage pour les en éloigner. Une religion de douceur s'arma du glaive. La deſtruction des proteſtans parut plus avancée, & même plus déſirée que leur converſion. Le projet étoit arrêté d'obtenir par la précipitation, par la violence, par l'autorité, ce qui devoit être l'ouvrage de la charité, de la patience & du zele.

Le parlement accablé, pour ainſi dire, de toute la réputation, de toute la puiſſance,

de tout l'orgueil du monarque Eſpagnol, étudioit les volontés de la reine, & ſe prêtoit par foibleſſe à des arrangemens où il auroit dû entrer par religion. Il conſentit à la réunion de l'Angleterre avec le ſaint ſiege ; & ce qui n'eſt pas digne d'éloge, il ſigna l'arrêt de mort de tous ceux qui s'y oppoſoient. Une complaiſance ſi aveugle retardoit la perte de ce grand corps qu'on avoit jurée ; une autre cauſe rendit inutiles les arrangemens qu'on avoit pris pour y réuſſir.

Lorſque Philippe épouſa Marie, elle étoit d'une figure déſagréable, d'un âge avancé, d'une ſanté foible, d'une humeur inquiete. L'ambitieux Eſpagnol ſacrifia ſes dégoûts au deſir d'ajouter une riche couronne à tant de vaſtes états, dont il devoit bientôt hériter. La ſtérilité de la reine confondit ces vues ; & mit fin aux complaiſances d'un époux intéreſſé, qui venoit d'ailleurs de ſe revêtir de l'immenſe dépouille de Charles-Quint. Dès-lors le conſeil de Madrid n'influa plus que foiblement dans les réſolutions qu'on prenoit à la cour de Londres.

Marie craignit de marquer trop d'amour à un prince qui la mépriſoit, en lui ſacrifiant ſon parlement, ou de courir trop de riſque, en haſardant une démarche qui peut-être

ne ſeroit pas ſoutenue. Elle étoit agitée de ces penſées, lorſque ſa mort plaça ſur le trône la plus grande princeſſe qui y ſoit peut-être jamais montée.

Éliſabeth, que l'admiration univerſelle a placée au-deſſus de la critique, je dirois preſque de l'éloge, prenoit les rênes d'un empire agité, dont mille ennemis tous redoutables & tous dangereux avoient médité la ruine : un Philippe ſecond, dont la politique inquiete & profonde ſavoit faire des traîtres dans tous les conſeils des princes; & ſuſciter des partis dans tous les états : un duc d'Albe, l'appui de ſon maître par ſes victoires, & le deſtructeur de la ſociété par ſes cruautés : un duc de Parme, qui joignoit aux ruſes italiennes l'avantage du flegme eſpagnol : une Catherine de Médicis qui préféroit d'achever par un crime ce qu'elle auroit pu auſſi facilement emporter par une vertu : un duc de Guiſe, que le bonheur de réuſſir à tout rendoit hardi à tout entreprendre : un Sixte-Quint, qui comptoit pour rien de dominer, s'il ne fouloit à ſes pieds des couronnes : une Marie Stuart, dont les malheurs ont été ſi grands, qu'ils ont plutôt obſcurci que relevé l'éclat de ſes belles qualités. Quelques écrivains paſſionnés ajoutent la ſociété des jéſuites, qu'ils appellent calom-

nieuſement *une épée nue, dont la poignée eſt toujours à Rome.*

Après tout, Éliſabeth voyoit autour de ſon trône des écueils plus dangereux encore que les orages qui la menaçoient au loin. Les catholiques qui ſoupçonnoient ſa croyance, quoiqu'elle fît encore profeſſion de leur religion, paroiſſoient diſpoſés à lui conteſter une couronne qui, dans leurs principes, ne lui appartenoit pas, puiſque l'union de Henri avec Anne de Boulen n'étoit qu'un concubinage. Les novateurs, que la perſécution avoit unis trop étroitement, étoient réſolus à dominer, ou à s'enſevelir ſous les ruines du trône. Les Irlandois eſclaves de la cour de Rome, & penſionnaires de celle de Madrid, épouſoient aveuglément les fureurs de ces deux couronnes. Les grands formoient tous des prétentions, ou pour gouverner la reine, ou pour l'épouſer, ou pour la détruire. Le parlement étoit d'autant plus avide d'autorité, qu'il y avoit long-tems qu'il n'en avoit eu.

La reine vit tous ces écueils, & les évita par de ces grands coups de politique, qui font un ſpectacle rare ſur la ſcene du monde, parce qu'il n'eſt pas commun d'y voir des acteurs du caractere d'Eliſabeth. On eſt étonné encore aujourd'hui comment une jeune prin-

ceſſe ſans expérience, ſans amis, ſans conſeil, ſans un droit trop décidé au trône, a pu regner avec plus de dignité, d'autorité, de tranquillité qu'aucun monarque qui portât alors la couronne. Tandis que l'Europe entiere étoit en proie aux diviſions domeſtiques, aux guerres étrangeres, aux factions, aux poiſons, à la miſere, aux aſſaſſinats, à toutes les horreurs qui rendront le ſeizieme ſiecle odieux & célebre, l'Angleterre voyoit ſon commerce s'étendre, ſes loix s'affermir, ſa police ſe perfectionner. L'hiſtoire doit recueillir avec ſoin les principes ſublimes d'une adminiſtration ſi parfaite.

Eliſabeth, ſans que le parlement y ait eu d'autre part que de faire exécuter ſes ordres, vint à bout de donner ce grand ſpectacle à la terre, par une modération judicieuſe, qui lui fit mépriſer ſagement la brillante folie des conquêtes; par une noble jalouſie du pouvoir ſuprême, qu'elle ſut également maintenir par l'inſinuation & par la force; par des principes fixes & invariables de gouvernement, dont rien ne fut jamais capable de la faire écarter: par une attention ſcrupuleuſe à réprimer les abus naiſſans, ou à les reſſerrer dans les bornes préciſes qu'exigeoit la politique; par une dextérité ſinguliere à ménager les occaſions

qu'elle

qu'elle ne perdit jamais, ou faute de diligence ou par trop de précipitation ; par le talent équivoque, & qu'on peut louer & blâmer, de faire naître des haines, d'éterniſer des diſcordes parmi ſes ennemis ; par le choix toujours décent, toujours éclairé, toujours utile de ſes miniſtres, de ſes généraux, de ſes favoris mêmes. A ces grands talens, Eliſabeth ajouta l'apparence des vertus ſolides & éclatantes, qui ſont l'ornement & l'appui du trône. Quoique ſouverainement ambitieuſe, elle parut déſintéreſſée ; zélée pour la religion anglicane, quoique indifférente pour tous les cultes ; paſſionnée pour le bonheur de ſes ſujets, quoique idolâtre ſeulement de ſa propre gloire ; pleine de franchiſe & de probité, quoique peu ſcrupuleuſe dans les affaires. Elle unit les petites vanités de femme avec les grands ſentimens des héros, les ridicules d'un ſexe avec le travail de l'autre, beaucoup de défauts d'un particulier avec toutes les qualités d'un ſouverain parfait. Pour être jugée comme il faut, Eliſabeth ne le doit être que par des hommes d'état, des miniſtres & des rois.

Jacques, roi d'Ecoſſe, qui lui ſuccéda, monta par un chemin ſemé de fleurs, ſur un trône où l'on n'arrivoit guere que par des

flots de ſang & par des cabales. Quoique étranger, & chef d'une nation abhorrée en Angleterre, il fut reçu avec des tranſports ſi marqués de joie ; ſon arrivée excita des acclamations ſi univerſelles & ſi vives, qu'un Ecoſſois de ſa ſuite ne put s'empêcher de dire, que les Anglois étoient capables de gâter un bon roi. Des ſentimens ſi tendres, ſi reſpectueux n'étoient pas naturels à la nation qui les avoit ; il durerent peu ; & il eſt plus étonnant que le roi Jacques les ait fait naître, qu'il n'eſt ſurprenant qu'il les ait vu finir. Ce prince voulut être pacifique, & il ne fut qu'indolent ; ſage, & il ne fut qu'irréſolu ; juſte, & il ne fut que timide ; modéré, & il ne fut que mou ; bon, & il ne fut que foible ; théologien, & il ne fut que fanatique ; philoſophe, & il ne fut que biſarre ; docteur, & il ne fut que pédant. Il s'érigea en controverſiſte, & parut plus fier, dit un hiſtorien, d'avoir écrit contre les cardinaux Bellarmin & du Perron, que ne l'auroit été un conquérant qui n'auroit fait que venir, voir & vaincre. Perſonne ne portoit plus loin les prétentions de la royauté que Jacques ; & peu de princes ont autant contribué à l'avilir que lui. On ne pouvoit être guere plus grand dans la ſpéculation, ni plus petit dans la pratique. Il penſoit en légiſlateur ; il agiſſoit en femme.

Cependant il commença ſon regne par une démarche qui annonçoit un roi réſolu à l'être. Dans la proclamation qu'il publia pour la convocation d'un parlement, il entreprit de marquer les qualités que devoient avoir les députés des communes. Ses prédéceſſeurs l'avoient fait ſouvent, mais par voie d'exhortation : Jacques employoit une maniere de commandement, & paroiſſoit déterminé à ne recevoir le ſuffrage, que de ceux qui auroient tout ce qu'il exigeoit. Cette innovation portoit atteinte viſiblement aux priviléges de la chambre des communes, qui jouiſſoit pleinement du droit de décider, touchant la validité des élections de ſes propres membres.

La prétention du monarque aigrit les ſujets. Jacques craignit une révolution, où il y avoit à peine un murmure. Ce prince aimoit mieux vivre paiſible que de régner glorieuſement. Il prit le parti d'abandonner le ſoin de l'état à ſon parlement, & le conſulta même toujours depuis ſur les affaires un peu importantes de ſa famille. Cet arrangement faillit à devenir funeſte à ce grand corps, par le déſeſpoir où il jetta une partie de la nation.

Les catholiques accablés par Eliſabeth, avoient eſpéré qu'un roi, fils de Marie Stuart, leur ſeroit favorable. La dépendance où ce

prince ſe mit de ſon parlement, leur fit penſer que le joug ſous lequel ils gémiſſoient, alloit encore s'appeſantir. Ils ſe déterminerent à le briſer par un des plus noirs complots qui aient jamais troublé le repos du monde.

Ces ſanguinaires ſectateurs d'une religion conſacrée par la douceur & la charité, prirent la barbare réſolution de faire périr le prince & tous les membres du parlement, lorſqu'ils ſeroient aſſemblés, afin que délivrés de leurs principaux tyrans, ils puſſent redonner à leur communion la ſupériorité qui lui eſt due, & qu'elle a eue dans tous les tems. Pour exécuter leur projet, ces furieux louerent les maiſons voiſines du lieu où ſe tenoit l'aſſemblée, & ramaſſerent beaucoup de poudre au-deſſous de la ſalle de Weſtminſter. C'en étoit fait des plus nobles, des plus ſages têtes de l'iſle, ſi une lettre anonyme, qu'un des conjurés écrivit au lord Mounteagle pour le détourner des aſſemblées, n'eût fait ſoupçonner la conſpiration. On viſita tous les ſouterrains, & l'on trouva caché à l'entrée d'une cave, un artificier habile, qui peu d'heures après devoit faire jouer la mine, & anéantir le parlement. La crainte plus que le repentir arracha tout le ſecret de la conſpiration à ce malheureux. Quelques-uns des conjurés furent tués en ſe défendant; plu-

ſieurs ſortirent du royaume ; huit furent pris & exécutés. Robert Catesby, ſimple gentilhomme, & Thomas Percy de la maiſon de Northumberland étoient les chefs apparens de la conjuration ; on a prétendu que les jéſuites, les plus philoſophes de tous ceux qui par goût ou par état, conſacrent leurs jours à la réformation & à la propagation du chriſtianiſme, en étoient les auteurs réels.

Ces peres qui portent l'humanité, les arts, la religion dans tout l'univers ; qui ſont légiſlateurs dans le Paraguay, ſavans à la Chine, miſſionnaires dans le Canada & martyrs par-tout où il faut l'être, furent accuſés d'être des factieux dans la Grande Bretagne. Ils s'en ſont conſtamment défendus, ſans s'en être encore juſtifiés. Trois raiſons font beaucoup douter de leur innocence. Il regne dans leur apologie une aigreur qui n'eſt pas dans leur caractere. Ils ont cherché à étayer leur défenſe d'un miracle. Enfin on les voyoit à la tête des catholiques du pays, rang que leur donne par-tout ailleurs leur mérite.

Quoiqu'il en ſoit, le parlement, depuis la découverte de la conſpiration, devint plus abſolu que jamais, & le roi plus dépendant. Ce prince trouva plus facile de ſouffrir

des injures que de les venger, de ſe paſſer de l'eſtime publique que de la mériter, de ſacrifier les droits de ſa couronne que de troubler ſon repos pour les maintenir. Il vécut ſur le trône, comme un particulier dans ſa famille. Il ne conſerva de la royauté que le don de guérir les poſſédés, qu'on attribue aux rois d'Angleterre. On auroit dit qu'il n'étoit que paſſager d'un vaiſſeau, dont il étoit, ou devoit être le pilote. Cette inaction lui procura des jours obſcurs, & prépara un regne tragique à ſon ſucceſſeur.

A peine Charles I étoit monté ſur le trône, qu'il parut entre lui & ſes ſujets des diſpoſitions à ſe haïr, une antipathie même toute formée. Tandis que le roi ſe livroit ſucceſſivement à mille projets, dont la variété étoit plus propre à le faire mépriſer qu'à le faire craindre, la nation s'affermiſſoit dans la réſolution de traverſer tout ce qui ſeroit contraire à ſes privileges. D'un côté on voyoit un orgueil naiſſant qui ne pourroit jamais ſouffrir de contradiction ; de l'autre, une opiniâtreté invincible qui ſeroit toujours incapable de ménagement. Le monarque donnoit dans des profuſions qui ne pouvoient être ſoutenues que par des moyens ruineux ; le peuple étoit livré à une épargne ſordide, que la plus grande abondance ne diminuoit

point. La cour avoit une politique vaine, artificieuſe, précipitée; le parlement, une lenteur dans les délibérations, qui ſans ſervir la patrie, déſeſpéroit un jeune prince. Des inclinations ſi oppoſées devoient naturellement ſe choquer dans une région comme l'Angleterre. Un homme dangereux qui, après avoir été le favori du pere, ſe trouvoit l'idole du fils, précipita cet inſtant fatal.

George Villers, duc de Buckingham, avoit préciſément tout ce qu'il falloit pour gâter ſes maîtres, & pour les perdre. C'étoit l'homme de l'Europe le mieux fait, le plus galand, le plus magnifique & le plus fier. Il avoit l'eſprit françois & le cœur anglois. Perſonne ne parloit avec tant de grace, ni n'agiſſoit plus noblement. Il connoiſſoit les ruſes de cour, & les dédaignoit: il ignoroit les affaires, & s'en rendoit l'arbitre. Son courage brilloit également dans la chaleur du combat & dans les dangers enviſagés de ſens froid: mais il étoit moins habile à prévoir le péril que ferme à le ſoutenir. Aſſis à côté du trône dès qu'il parut à la cour, & accoutumé aux complaiſances de la part des rois, il déteſtoit les ſujets qui lui oſoient faire quelque réſiſtance, & il les pourſuivoit avec fureur, mais ſans lâcheté. La diſſimulation fut toujours à ſes yeux un crime. Dans

ſes vengeances l'éclat précédoit la foudre, & ſes ennemis furent toujours avertis du mal qu'il vouloit leur faire. Extrême dans ſa haine, le favori fut aveugle dans ſon amitié. On lui paroiſſoit propre à tout, dès qu'on avoit l'avantage d'être ſon parent ou ſon ami. Sa généroſité s'étendit juſques ſur les perſonnes les plus indifférentes ; & il avoit plus de plaiſir à faire des graces, qu'on n'en avoit à les recevoir. Pour prix de tant de profuſions, il n'eut pas un ſeul ami véritable. Quoique préſomptueux, il étoit capable d'écouter des conſeils ſages & modeſtes, & il ne trouva pas un homme aſſez reconnoiſſant pour les lui donner. Il ne lui manqua peut-être, pour être un grand homme, que la paſſion qui a rendu tant d'autres favoris odieux. Il ne viſa qu'à ce qui étoit agréable ou noble; il auroit formé des deſſeins utiles, s'il eût été ambitieux. Ses reſſentimens particuliers décidérent des affaires publiques; & le tour qu'elles prirent ne pouvoit être ni plus humiliant ni plus malheureux.

Buckingham étoit allé négocier autrefois en Eſpagne le mariage du prince de Galles, qui échoua; & il avoit été envoyé depuis en France pour recevoir la princeſſe promiſe à ſon maître. Il porta dans ſes ambaſ-

ſades l'eſprit de galanterie qui lui étoit ordinaire. Dans la premiere, il feignit une paſſion pour la ducheſſe d'Olivarès, & il en ſentit une véritable pour la reine Anne d'Autriche dans la derniere. Il fut puni en ſecret de l'une & mépriſé hautement pour l'autre. Ces deux traitemens qui, quoique différens, lui donnoient un ridicule à peu près égal, l'indiſpoſerent contre les deux nations; il leur fit déclarer la guerre. Les armes Angloiſes avoient du deſſous par-tout, lorſque le favori fut aſſaſſiné. Sa mort fut le ſceau de la paix avec les étrangers : peut-être avec un peu d'adreſſe, Charles auroit-il pu la rétablir auſſi dans l'intérieur du royaume. Ce prince avoit convoqué trois parlemens coup-ſur-coup. Les deux premiers lui avoient opiniâtrément refuſé des ſecours pour ſoutenir une guerre qu'ils n'approuvoient point, parce qu'elle étoit l'ouvrage de Buckingham; le troiſieme lui en accorda à des conditions ſi humilliantes, qu'il le caſſa encore aſſez bruſquement, & promit trop fiérement & trop fortement de n'en jamais aſſembler d'autre.

Pour pouvoir ſe paſſer des ſecours que les rois ſes prédéceſſeurs tiroient ordinairement de ces aſſemblées, Charles fit revivre des droits abolis par la coutume, impoſa des taxes refuſées par le parlement, exigea des

contributions avec une hauteur ignorée juſqu'alors dans l'iſle. Il avoit oublié que le roi, qui eſt ailleurs le juge ſouverain & ſans appel de la nation, n'eſt en Angleterre que le premier magiſtrat du royaume. Dans ſes principes, il devoit être auſſi abſolu qu'aucun monarque qui ait jamais porté la couronne.

« Du principe, que le parlement ne devoit » ſon exiſtence qu'à la conceſſion des rois, & » que cette conceſſion pouvoit être révoquée, » naiſſoit naturellement cette conſéquence : » que le roi pouvoit gouverner ſans parle- » ment, & par conſéquent impoſer des taxes » ſur ſon peuple, comme il le jugeroit à » propos pour le ſoutien du gouvernement. » Du principe, que le roi étoit au-deſſus » des loix, il ſuivoit néceſſairement qu'il n'y » avoit aucune ſureté pour les ſujets, & que » leur honneur, leurs biens, leur liberté, » leur vie même étoient à la diſpoſition du » roi. Du principe, que le parlement n'avoit » aucun droit de ſe mêler des affaires ſur leſ- » quelles le roi ne lui demandoit pas ſon avis, » on ne pouvoit que conclure, qu'il fal- » loit laiſſer faire au roi tout ce qu'il vou- » loit, même les choſes les plus préjudicia- » bles à la nation. Du principe, que c'étoit » manquer de reſpect pour le roi que de ſe » plaindre du gouvernement, il falloit néceſ-

» ſairement inférer que le parlement ne pou-
» voit examiner aucun grief ni s'en plaindre ,
» puiſque les griefs ne ſont ordinairement que
» des injuſtices commiſes par le roi ou par
» ſes miniſtres. Du principe, que le parle-
» ment n'avoit tout au plus que le droit de
» repréſenter les griefs au roi, après quoi il
» devoit tranquillement attendre le remede
» du roi même, il ſuivoit que le roi pou-
» voit vexer ſes ſujets à ſa fantaiſie , ſans
» aucune obligation de remédier à leurs
» maux, qu'autant qu'il le jugeroit conve-
» nable. Du principe, que c'étoit offenſer le
» roi dans l'endroit le plus ſenſible, que de
» diſputer ſur l'étendue de ſa prérogative ;
» on ne pouvoit que tirer cette conſéquence :
» que cette prérogative étoit ſans bornes, ou
» qu'elle ne pouvoit être limitée que par la
» ſageſſe ou la bonté du roi même. » Tous
ces principes comme il eſt aiſé de s'en apper-
cevoir , tendoient à établir un gouverne-
ment arbitraire , & par conſéquent injuſte.
Charles regnoit depuis environ douze ans
de cette maniere, lorſqu'il ſe livra téméraire-
ment aux conſeils violens & précipités de
Guillaume Laud, archevêque de Cantorberi.

Ce prélat ne devoit rien à la naiſſance , peu
de choſe à la fortune, & beaucoup à la vertu.
Il avoit un eſprit vif, une capacité étendue,

des mœurs auſteres. Son humeur étoit aigre; ſon cœur ouvert, ſes manieres un peu groſſieres. Il aima ſa patrie, ſon roi, ſon égliſe. Les vicieux ne lui étoient pas moins inſupportables que le vice ; les incrédules, auſſi odieux que l'incrédulité; les pratiques extérieures de la piété, plus cheres peut - être que l'eſſentiel de la religion. Il eut malheureuſement du zele ; & ce zele porta ſur des objets auſſi précieux aux Anglois, que s'ils avoient eu véritablement de la religion.

Depuis que la Grande-Bretagne eut abandonné le centre de l'unité, les ſyſtêmes s'y multiplierent ſi fort qu'on a dit : que ſi on obligeoit tous les Anglois à mettre leur profeſſion de foi par écrit, il n'y en auroit pas deux qui ſe reſſemblaſſent. Parmi toutes ces ſectes, il s'en trouvoit deux dont les liens extérieurs réuniſſoient un grand nombre de partiſans. L'une en ſecouant le joug de Rome, avoit retenu l'épiſcopat & une partie des cérémonies de l'ancienne égliſe ; l'autre avoit renverſé toute ſubordination & aboli tout éclat extérieur comme contraire à la ſimplicité de l'évangile. Les premiers s'appellerent épiſcopaux ou anglicans ; les derniers, preſbytériens ou puritains, & ils étoient calviniſtes. Les uns voulurent une ariſtocratie dans l'égliſe ; les autres une démocratie toute

pure. L'épiſcopat étoit dominant en Angleterre, & le presbitérianiſme en Ecoſſe. Le roi animé par l'archevêque, voulut introduire par-tout la liturgie anglicane, & rendre la religion de la Grande-Bretagne uniforme.

Les Ecoſſois alarmés pour leur religion; s'engagerent par un acte ſéditieux, appellé *le convenant*, à prendre les armes pour la défendre; & Leſley, officier de réputation, fut choiſi pour commander leurs troupes. Charles ſe trouva d'abord en état de les accabler; ſon irréſolution arrêta la foudre. Les rebelles, plus attentifs à leurs intérêts, ſurent réparer l'inégalité de leurs forces par des intrigues. Ils conjurerent l'orage par la ſéduction de ceux qui accompagnoient le roi dans cette expédition : tous ſes courtiſans prêterent volontiers l'oreille à la propoſition d'un traité.

Le comte d'Arondel, par le mouvement de ſon inconſtance ordinaire, étoit déjà las d'être général. Le chevalier Vane, homme actif & intelligent, avoit tourné ſes talens du côté de ſes affaires particulieres. Le comte de Pembrok haiſſoit autant la guerre qu'il aimoit la chaſſe. Le comte de Holland, dont toute la politique ſe bornoit à une entiere conformité aux inclinations de ſon maître,

craignoit la déſolation de l'Ecoſſe parce que le roi la craignoit. Le vieux chevalier Coke étoit flatté de l'idée de finir bientôt un voyage incommode qu'il n'avoit jamais cru néceſſaire. Le ſeul comte d'Eſſex demeura ferme dans les intérêts du roi. Il refuſa conſtamment de recevoir les viſites des commiſſaires d'Ecoſſe, d'entendre même leurs propoſitions. On conclut un traité équivoque que chacun expliqua dans la ſuite à ſon gré. Charles congédia ſon armée ; les Ecoſſois augmenterent la leur, & ils trouverent un appui dans un des plus grands hommes qu'il y ait jamais eu.

Le cardinal de Richelieu qui eut le privilége unique de rendre utiles à l'état qu'il gouvernoit ſes paſſions & ſes talens, ſes vices comme ſes vertus, avoit un intérêt perſonnel de troubler l'Angleterre, qui, pour venger Marie de Médicis, appuyoit tous les partis qui ſe formoient en France contre ce miniſtre. Les ſecours d'un homme puiſſant qui les prodiguoit, & les conſeils d'un politique qui s'eſt rarement trompé, donnerent une nouvelle vivacité & plus de conſiſtance aux mouvemens qui agitoient l'Ecoſſe. Charles ſe vit forcé à reprendre les armes contre ſes ſujets ; & le lord Conway fut chargé des premieres opérations de la guerre.

Ce ſeigneur raſſembloit des qualités qui ſe trouvent rarement enſemble ; un courage intrépide à la guerre, & une ſoupleſſe infinie à la cour ; l'eſtime des hommes d'état, & l'amitié des perſonnes frivoles ; un attrait vif pour la volupté, & une forte application à l'étude : un zele réel dans le cœur pour la religion, & une incrédulité bien décidée dans l'eſprit ; la lâcheté de trahir tous les partis, & l'adreſſe de gagner la confiance de toutes les factions.

Poſté avantageuſement ſur les bords de la Thine pour en diſputer le paſſage aux Ecoſſois, il s'enfuit avec une précipitation qui fit moins de tort à ſa valeur qu'à ſa probité. Le comte de Strafford, viceroi d'Irlande, joignit dans ces circonſtances les débris de l'armée qu'il devoit commander. L'eſprit de ſédition qu'il y remarqua, n'abattit pas ſon courage. Avec ſes huit mille Irlandois braves, diſciplinés, inviolablement attachés à ſa perſonne, il promit ſur ſa tête de repouſſer les rebelles juſques dans leurs montagnes ; & jamais ce grand homme ne fut accuſé de témérité.

Le roi qui ne voyoit autour de lui qu'un ennemi victorieux & fier, une armée découragée & corrompue, un peuple mécontent qui appuyoit ou du moins ne traverſoit pas

la rebellion, une cour où regnoient aſſez ouvertement tous ces vices enſemble, refuſa ſon conſentement à une réſolution ſi généreuſe. Croyant ſon parti ruiné, quand il n'étoit encore qu'en péril, il aſſembla tous les pairs du royaume, choſe qui étoit ſans exemple depuis pluſieurs ſiecles. Cette aſſemblée, quoique compoſée de toute la haute nobleſſe du royaume, ne réunit que des hommes bornés qui ne voyoient rien, des cœurs timides que tout effrayoit, des eſprits faux qui n'avoient que des vues dangereuſes, des ames perfides qui trahiſſoient leur ſouverain & leur bienfaiteur. Charles n'y trouva que de la hauteur, point de bon conſeil, & encore moins de ſecours. Dans cette extrémité, l'infortuné monarque ſe détermina à convoquer le ſanguinaire parlement de mil ſix cent quarante, pour ſe réconcilier, s'il en étoit encore tems, avec les Anglois, & pour les armer contre les Ecoſſois.

La plupart des pairs qui compoſoient cette trop célebre aſſemblée, ſe trouverent corrompus, & tous les membres des communes étoient fanatiques. Dans la haute chambre, on étoit mécontent du roi : dans la chambre baſſe, on déteſtoit la royauté. Les premiers étoient ſans religion ; & les ſeconds, ce qui eſt plus dangereux, en avoient

avoient une ennemie de l'ordre. D'un côté, on ne vouloit qu'humilier le ſouverain; de l'autre, on étoit déterminé à le perdre.

Les ſeigneurs les plus oppoſés à Charles furent le comte de Bedfort qui aimoit mieux tenir le premier rang au parlement, que de n'avoir que le ſecond à la cour; le vicomte Say qui ſe faiſoit une religion de haïr tout ce qui n'étoit pas de la ſecte des puritains; le comte de Varwick, l'homme le plus corrompu, & un des plus grands hypocrites d'Angleterre. Le lord Mandeville, l'idole du peuple par ſes profuſions, & des honnêtes gens par ſa douceur; le comte d'Eſſex, que le haſard plaça toujours dans de grandes ſcenes, & que la nature avoit deſtiné à l'obſcurité; le comte de Holland, parlementaire par caprice plutôt que par raiſon ou par ſentiment; le comte de Northumberland, qui portoit aux derniers excès le mépris pour ſes maîtres, & l'ingratitude pour ſes bienfaiteurs; mylord Herbert, qui entroit dans un parti, parce qu'on l'y mettoit, & qui y étoit conſtant, parce qu'on lui diſoit qu'il le falloit être.

La royauté n'avoit point dans les communes d'ennemis plus violens, plus accrédités & plus adroits que Pym, à qui une longue expérience tenoit lieu de pénétration, de

vertus & de ſervices : Hambdem qui étoit tout ce qu'il vouloit, & qui n'a jamais été ce qu'il ſembloit être : Saint Jean, homme ſombre, envelopé, entêté, ſéditieux par principe & par caractere : Fiennes dans qui les miniſtres de Geneve, & les rebelles de France avoient fortifié le mépris de l'autorité : Vane, dont la diſſimulation profonde, & le genie emporté unis enſemble, formoient un factieux parfait : Hollis qui n'eut de blâmable dans ſa conduite, que le motif qui en dirigeoit les reſſorts.

Comme le roi avoit peu d'amis dans le parlement, & qu'il n'y en avoit que de foibles, ſes ennemis s'y trouverent les maîtres des délibérations. Ils commencerent par s'unir étroitement avec l'armée Ecoſſoiſe, qui, par un accord fait avec Charles, devoit demeurer en Angleterre juſqu'à ce que le parlement eût rétabli la paix entre les deux nations. Les Anglois qui ſongeoient à ſe révolter, ne garderent plus de meſures avec le monarque, quand ils ſe virent appuyés par des rebelles dont la protection les aſſuroit de l'impunité. Pour ôter au trône l'unique appui qui lui reſtoit, ils accuſerent le comte de Strafford d'avoir travaillé à détruire la réformation & la liberté. Cet homme illuſtre étoit coupable d'un plus grand crime ; il aimoit, il ſervoit ſon roi.

Un ſi noir complot qui commençoit par l'injuſtice, devoit finir par la ſédition. Les pairs qui avoient horreur de ſe couvrir d'un ſang ſi pur, furent expoſés à la fureur du peuple, par les intrigues de la chambre baſſe: la foibleſſe en éloigna pluſieurs de l'aſſemblée; la crainte arracha aux autres un arrêt honteux.

Le Roi qui avoit été quelquefois grand, parut diſpoſé à l'être en cette occaſion. Il ne refuſa pas ſeulement de ſouſcrire à l'injuſtice; il fit encore éclater ſon indignation. Les clameurs d'une populace ſéditieuſe, & les conſeils de quelques amis timides furent également mépriſés. Charles parla en maître irrité, en ami tendre, en monarque reconnoiſſant. On peut dire que Strafford immola la gloire du roi à la ſienne. Pour être grand, il força preſque ſon ſouverain à une lâcheté. Le foible prince accorda aux prieres de ſon miniſtre, ce qu'il avoit refuſé aux menaces de ſon parlement. Il fut permis aux factieux d'immoler la victime; & tous les ſiecles ſe ſouviendront que Charles I en ſigna l'arrêt.

Le généreux Strafford ſoutint à la mort la gloire de ſa vie. Il trouva plus d'honneur ſur l'échaffaut, qu'il n'en avoit acquis dans mille combats; & il ne regarda pas comme un ſupplice, une fin utile à ſon roi. Le ſacrifice de ſes jours lui aſſura la réputation du meilleur

des ſujets. Ses ſuccès à la cour & à l'armée l'avoient déjà placé parmi les premiers politiques & les plus grands généraux. On oublioit en le voyant, que c'étoit l'homme de ſa nation le plus puiſſant & le plus riche; on penſoit ſeulement qu'il en étoit le premier génie. Il concevoit ſi aiſément, qu'il pouvoit ſe paſſer d'étude. Il s'exprimoit avec tant de grace qu'il n'avoit pas beſoin de ſavoir. Son eſprit ne fut peut-être que trop ſupérieur. Cet aſcendant lui inſpiroit pour les autres hommes un mépris qu'il n'avoit pas l'attention de diſſimuler. La fierté qui eſt le défaut ordinaire des héros Anglois, fut ſpécialement celui de Strafford. Il ne voulut jamais que la juſtice : mais dans le choix des moyens, il préféra toujours les violens. Sans une trop haute opinion de lui-même, qui le portoit, pour ainſi dire, à ſe croire un Dieu, il eût pu devenir le premier des hommes.

La fin tragique de Strafford, & l'empriſonnement de l'archevêque de Cantorberi, qui éprouva dans la ſuite le même ſort, priverent le roi de ſes deux yeux, ainſi qu'on s'exprimoit alors. Leur place & celle de quelques autres, qui en ſe retirant dans les pays étrangers, épargnerent d'autres crimes à la nation, & au roi des foibleſſes, furent remplies par les ſeigneurs les plus ſéditieux du

royaume. Le parlement exigea cette complaiſance ; & le monarque crut que cet expédient guériroit ſes ſujets de leurs défiances. Il reçut ſes miniſtres de la main de ſes perſécuteurs.

Les ennemis de la royauté ſont hors de leur place dans le conſeil des princes. Charles ne trouva dans le ſien que des traîtres qui le livrerent à des rebelles. Le parlement ſouhaita qu'il lui ſacrifiât le droit dont jouiſſoient pleinement les rois, de bannir & d'empriſonner ſans en découvrir les cauſes ; il le lui ſacrifia : qu'il renonçât à tous les tributs qui ſe levoient par ſes ordres, & qui faiſoient partie de ſon domaine ; il y renonça : que les deux tribunaux deſtinés à ſoutenir l'honneur & les droits du diadême fuſſent ſuprimés ; il les ſupprima : qu'il s'engageât à convoquer réguliérement tous les trois ans le parlement ; il s'y engagea. Enfin le parlement ſouhaita de ne pouvoir être caſſé que du conſentement des deux chambres ; cette audacieuſe demande fut encore accordée. Le lendemain du jour auquel ce fatal conſentement fut donné, le comte de Dorſet entra la tête couverte dans la chambre de Charles. Comme on l'avertit de ſonger où il étoit, il répondit, *qu'il n'y avoit plus de roi d'Angleterre.*

En effet, à peine le parlement fut-il

maître de prolonger à ſon gré ſa durée, qu'il demanda la diſpoſition des armées, des places, des ports, des arſenaux du royaume. Indigné de ces orgueilleuſes prétentions, le monarque anglois ſe ſouvint enfin qu'il étoit encore ſur le trône, & qu'il falloit s'y ſoutenir ſans honte, ou en deſcendre du moins avec gloire. Il arma, & ce retour de courage lui ramena des partiſans que l'animoſité de ſes ennemis avoit préparés à ce changement.

Depuis long-tems les bons citoyens que l'amour de l'ordre avoit autrefois aigris contre les uſurpations de Charles, déteſtoient dans leur cœur les entrepriſes des factieux qui uſurpoient ſon autorité. Ils trouverent plus étrange encore que le parlement voulût gouverner ſans roi, qu'ils n'avoient trouvé mauvais que le roi voulût ſe paſſer de parlement. La conſtitution du gouvernement étoit plus altérée par l'un que par l'autre. Ils faiſoient des vœux contre les tyrans, en attendant l'occaſion de faire des efforts contre la tyrannie. La réſolution du prince fit éclater de ſi beaux ſentimens; & l'Europe apprit avec joie que la fidélité pour le ſouverain, n'étoit pas une vertu tout-à-fait bannie de l'Angleterre.

Deux partis célebres encore aujourd'hui commencerent alors à diviſer la nation. L'un

étoit compoſé des épiſcopaux & de ceux pour qui l'autorité royale étoit encore reſpectable. L'autre étoit rempli par les presbitériens, & par les eſprits républicains ou parlementaires. Si les accuſations que les partiſans de ces deux ſectes formoient les uns contre les autres, avoient eu quelque fondement, l'Angleterre ſe ſeroit vue la patrie des plus grands ſcélérats qu'il y ait jamais eu. Les Puritains étoient aux yeux de leurs ennemis, des rebelles qui ne connoiſſoient point d'autorité, des hypocrites qui ſe jouoient de la religion, des hommes féroces qui aimoient le ſang. Les Anglicans étoient dépeints comme des flatteurs aſſervis à toutes les biſarreries du prince, des ſuperſtitieux ennemis irréconciliables de tout ce qui ne penſoit pas comme eux, des ames vénales toujours diſpoſées à livrer leur patrie, pourvu qu'on mît un prix à leur trahiſon. Il me paroît important de développer, ſans aigreur & ſans partialité, les maximes de ces deux cabales dont l'eſprit a conduit tous les événemens qui ont agité depuis la monarchie Angloiſe. Les différens noms qu'ils ont porté ſucceſſivement, d'anglicans & de puritains, d'épiſcopaux & de presbitériens, de toris & de wighs, de corruption & d'oppoſition, n'ont rien changé dans leurs ſentimens ni dans leur conduite.

Tous les hommes ſont nés libres & indépendans les uns des autres, diſent les puritains. S'ils ſe ſont déterminés à ſe donner des maîtres, c'eſt pour ſe garantir de l'oppreſſion & de la violence des plus ambitieux d'entr'eux. Pour mettre les rois en état de remplir leur deſtinée, on leur a accordé la force des armes: mais dans la crainte qu'ils n'en abuſaſſent on les a ſoumis à l'autorité des loix: elles ſeules ont droit de régner; celui qui porte le glaive n'en eſt que l'organe & le défenſeur. Juſqu'à ce que le ſouverain vienne à franchir les bornes qui lui ont été preſcrites, il ne doit trouver que de la ſoumiſſion: ſi une fois il dépouille les ſentimens d'un pere de la patrie pour en devenir le tyran; s'il travaille à abolir les loix fondamentales de la ſociété à laquelle il préſide, pour établir le deſpotiſme; s'il ſacrifie à ſes paſſions ou à ſes caprices la vie & les biens de ſes ſujets; alors doit avoir lieu cette maxime inviolable en politique: *Le ſalut du peuple eſt la loi ſuprême.* Le prince en violant ſon ſerment, anéantit la force des autres ſermens. Le contrat entre lui & ſes ſujets eſt rompu, & la nation rentre dans l'état de liberté où elle étoit avant de choiſir un maître. L'héritier préſomptif ne conſerve des droits au trône, qu'autant qu'il a des principes convenables au gouvernement établi; ſi le repos

& la ſureté des peuples doivent ſe trouver en péril, ſous ſon adminiſtration, la même raiſon qui a dépouillé l'un de ſon autorité, doit empêcher qu'on n'en revêtiſſe l'autre. Il ſe peut que ces maximes fuſſent injuſtes dans ces états où le ſouverain a reçu originairement un pouvoir ſans bornes, ou l'a acquis par une poſſeſſion longue & non conteſtée : mais en Angleterre où le roi n'eſt pas ſeul légiſlateur, il eſt évident qu'il eſt ſoumis aux loix de la ſociété.

Un ſyſtême auſſi populaire rend les puritains ennemis irréconciliables de la France, où l'on eſt attaché à d'autres principes. Ils ne ceſſent de parler de l'étendue de ce royaume & de la facilité que ſa ſituation lui donne d'attaquer avantageuſement ſes voiſins, de la multitude de ſes habitans & de leur génie hardi & entreprenant, de la fertilité de ſes terres & de la grandeur de ſes reſſources. Après avoir réuſſi à faire paroître redoutable cette couronne en exagérant ſes forces, les puritains travaillent à la rendre odieuſe par l'idée qu'ils veulent donner de ſon ambition. A les entendre, la France a un projet fixe & arrêté d'exterminer tous les proteſtans : il n'y a que cette puiſſance qui puiſſe balancer le pouvoir maritime de l'Angleterre, & détruire ou diminuer ſon commerce : les François profitent également de la paix & de la guerre

pour pourſuivre leurs vaſtes deſſeins, & ils menacent l'Europe entiere de l'eſclavage.

Les mêmes motifs qui éloignent les puritains de la maiſon de Bourbon les ont toujours rapprochés de la maiſon d'Autriche : ils ont cru en avoir beſoin pour faire la balance de l'Europe, & pour mettre avec eux l'équilibre, où ſans cela il n'y en auroit point eu. Cependant ils ſont encore plus attachés à la Hollande. C'eſt une barriere qui les couvre ; un allié dont une même religion & des haines communes garantiſſent la fidélité ; un voiſin également éloigné de la fureur des conquêtes, & par le génie & par la politique : de petites jalouſies de commerce qui pourroient diviſer les deux nations, ne ſont rien en comparaiſon des intérêts eſſentiels qui les réuniſſent.

Les puritains ont, en matiere de religion, des maximes qui finiſſent leur caractere. Ils haïſſent l'épiſcopat, favoriſent tous les nonconformiſtes, & préferent les intérêts de l'état à ceux de l'égliſe. La tolérance leur paroît auſſi conforme aux devoirs de la conſcience qu'aux regles de la politique. Ils ſont convaincus que la foi doit être l'ouvrage de la perſuaſion, & que la liberté n'eſt pas entiere chez une nation qui ordonne un culte & en proſcrit un autre.

On a peine à croire que dans le même

pays, ſous le même climat, chez la même nation, il ſe trouve des hommes auſſi différens des puritains que le ſont les anglicans. Le ſyſtême politique de ces derniers eſt que les rois ne ſont reſponſables de leur conduite qu'à Dieu de qui ſeul ils tiennent leur autorité: ils peuvent violer toutes les loix dont ils ont juré l'obſervation, ſans que leurs ſujets aient droit de leur réſiſter. Qu'un ſouverain mépriſe les privileges de ſes peuples, qu'il détruiſe leur liberté, qu'il renverſe leur religion; l'obéiſſance eſt le ſeul parti qu'il ſoit permis de prendre, & il n'y a qu'un ordre contraire à la loi de Dieu qui en puiſſe diſpenſer.

Ces principes inſpirent aux anglicans plus d'attachement pour la France que pour la maiſon d'Autriche ou pour la Hollande. Soit qu'ils ſoient penſionnaires du roi très-chrétien, comme on le leur reproche, ou qu'ils ne puiſſent pas fournir auſſi aiſément aux frais de la guerre que les puritains, ils ne voudroient pas que l'Angleterre, qui ne peut pas avoir beſoin de ſes alliés, embraſſât la querelle d'aucune puiſſance. Je les crois plus portés à reſſerrer qu'à étendre le commerce, parce qu'il eſt preſque tout entier dans les mains de leurs ennemis: le ſoin d'augmenter les revenus des terres, & d'en diminuer les

charges, les occupe avec raiſon, puiſqu'ils poſſedent la plus grande partie des fonds du royaume.

Les idées que les anglicans ont ſur la politique, ils les ont ſur la religion. L'épiſcopat eſt, ſelon eux, de droit divin auſſi-bien que la royauté ; & ils ont toujours travaillé avec conſtance à rendre l'égliſe indépendante de la monarchie. Ils haïſſent les catholiques beaucoup moins que les proteſtans, & on leur reproche d'avoir conſervé de la communion romaine cet eſprit d'intolérance & de perſécution qui eſt la ruine de la charité & de la philoſophie.

Tels ſont les principes que ſe formerent les deux partis qui diviſerent la Grande-Bretagne ſous Charles I. On ne peut pas dire que les ſectateurs de ces deux factions aient eu depuis ce tems-là une conduite toujours ſoutenue : les paſſions des hommes ſont ſi variables qu'elles leur permettent rarement d'agir conſéquemment & d'une maniere uniforme. Si les puritains & les anglicans ſe ſont écartés quelquefois de leur ſyſtême, ils y ſont revenus trop tôt pour leur bonheur & pour leur gloire.

Il n'eſt pas de mon ſujet de décrire les événemens meurtriers que produiſirent ces diviſions naiſſantes. Jamais l'Angleterre ne fut

inondée de tant de ſang, ni ſouillée de plus de crimes. La guerre ſe fit avec plus de brutalité que de bravoure, plus d'opiniâtreté que de conſtance, plus d'impétuoſité que d'intelligence, plus d'animoſité que d'émulation, plus de fureur que d'héroïſme. L'honneur des royaliſtes l'emporta d'abord ſur le déſeſpoir des parlementaires; la bonne ſur la mauvaiſe cauſe; la religion ſur le fanatiſme. Charles alloit triompher s'il eût eu, dans le conſeil, le courage qu'il avoit dans les armées. Il pouvoit tout, & il n'oſa rien. De perfides amis l'arrêterent deux fois ſur la route de Londres, tandis que les rebelles prenoient des meſures infaillibles pour l'accabler par le conſeil d'Olivier Cromwel.

Cet illuſtre ſcélérat, qui ne peut être loué ſans horreur, ni mépriſé ſans injuſtice, qu'on eſt forcé d'admirer & de déteſter tout enſemble, éclairoit déjà par des lumieres ſupérieures le parlement qu'il devoit un jour gouverner. Pour empêcher la ruine de cette aſſemblée, Cromwel imagina l'alliance de l'Ecoſſe, & par-là ſon parti qui étoit preſque abattu, devint plus puiſſant que jamais.

Les Ecoſſois qui avoient autrefois donné la loi à Charles, craignirent d'être obligés à la recevoir de lui, s'il parvenoit à fixer la victoire qui commençoit à ſe ranger ſous ſes

étendarts. Pour prévenir une ſoumiſſion qu'il leur plaiſoit d'appeller eſclavage; ils entrerent dans une ligue dont il y a apparence qu'ils ne pénétrerent pas tout-à-fait le but. Ils furent flattés du plaiſir d'aſſurer leur liberté, de l'avantage de rendre le presbytéraniſme dominant, & de l'honneur de protéger l'Angleterre. La révolte unit deux nations diviſées par une antipathie de quinze ſiecles. Londres & Edimbourg confondirent leurs prétentions, leurs murmures, leurs projets & leur politique.

Dès-lors la ruine du parti royaliſte devint infaillible. Quelques avantages remportés ſur les parlementaires Anglois ne raſſurerent pas contre l'union des forces de deux grands royaumes. Charles avec des partiſans dont quelques-uns étoient perfides, pluſieurs chancelans, & peu déterminés à vaincre ou à périr, ne pouvoit pas réſiſter à des enthouſiaſtes ſans nombre, conduits par une politique abominable, mais profonde. Pour ſuſpendre ſeulement la chûte du roi, il falloit des prodiges, & tandis que Cromwel en faiſoit en Angleterre pour l'avancer, Montroſe en faiſoit pour la retarder.

Ces deux hommes célebres fixerent ſur eux les yeux de l'Europe entiere par des talens plus différens qu'oppoſés. Montroſe

avoit une droiture de cœur qui le fixa toujours dans les intérêts de ſon roi & de ſa patrie; Cromwel une ſupériorité d'eſprit qui donnoit un air d'équité aux actions les plus criminelles. L'un réuſſit à former lui ſeul un parti ſans d'autres reſſources que ſon courage; l'autre vint à bout de dominer dans le ſien par beaucoup d'adreſſe & de politique. Le premier excelloit à lever des armées, & à les endurcir au froid & à la faim; le ſecond, à les retenir & à les faire ſubſiſter. Le héros de l'Ecoſſe avoit une audace qui déconcertoit les meſures des guerriers méthodiques; celui d'Angleterre ſe faiſoit un ſyſtême & le ſuivoit, mais ſans lenteur & ſans timidité. Montroſe faiſoit de grandes choſes pour le plaiſir de les faire, & l'honneur de les avoir faites; Cromwel avoit des vues intéreſſées; il vouloit recueillir le fruit de ſes intrigues & de ſes exploits. La vanité faiſoit proprement le caractere du premier; l'ambition étoit la paſſion dominante du ſecond. Celui-ci ſe montra ſupérieur à ſes diſgraces; celui-là plus grand que ſes ſuccès. L'un éprouva mille trahiſons & les étouffa; l'autre ſe connoiſſoit ſi bien en hommes, qu'il n'en fut jamais trompé. L'Ecoſſois perdoit ſouvent ſes plus zélés partiſans par des ſoupçons injurieux à leur gloire. L'Anglois ramenoit

ſes ennemis par une confiance qui les ſéduiſoit. Avec le premier on eſpéroit beaucoup de vaincre; on étoit aſſuré de n'être pas vaincu avec le ſecond. Si la couronne pouvoit être ſoutenue ſur la tête de Charles, c'étoit par Montroſe; ſi elle en devoit tomber, c'étoit par Cromwel. Le parlementaire fut autant ſupérieur au royaliſte par l'eſprit, qu'il lui fut inférieur par le cœur. L'un reſſembloit aux héros Grecs, & l'autre aux héros Romains.

Montroſe eut d'abord des ſuccès qui tiennent plus du roman que de l'hiſtoire. Entré ſeul & en ſecret en Ecoſſe, il inſpira à quelques braves qu'il raſſembla, & à douze cents Irlandois qui le vinrent joindre, une paſſion extrême pour lui, pour ſon parti, pour le roi, pour la gloire, & pour les actions extraordinaires. Sans bagage, ſans artillerie, ſans munitions, ſans places fortes, ſans intelligences, ſans argent, ſans reſſources, & preſque ſans armes, ſuivi ſeulement de trois mille hommes, mais trois mille hommes formés par lui aux combats, il gagna quatre batailles, défit cent partis, ſurprit quatre-vingt châteaux, força les meilleures villes, répandit la terreur dans tout le royaume. Abandonné par les premieres troupes qu'il avoit levées, trompé par pluſieurs de ceux que

que la néceſſité de ſes affaires l'obligeoit d'employer, proſcrit par le parlement, entouré d'un peuple d'ennemis & de jaloux, aſſiégé par deux, par trois, & quelquefois par quatre armées, attaché à un prince qui communiquoit ſon malheur à tous ſes amis, Montroſe ne reçut jamais qu'un échec. Il avoit réparé ce malheur par ſon activité, ſa valeur, ſa fortune; il étoit parvenu à conquérir l'Ecoſſe entiere, ou preſque entiere, lorſqu'une nouvelle ſcene de la tragédie la plus compliquée qu'il y ait jamais eu, changea tout-à-coup la ſituation des affaires.

Le roi, après avoir ſoutenu avec des ſuccès variés une guerre cruelle contre les Anglois rebelles & les Ecoſſois qu'ils avoient appellés à leur ſecours, s'étoit laſſé de lutter contre la fortune. Accablé ſous le poids de ſes malheurs, & ne voyant point de jour dans le chaos de ſes affaires, ni d'iſſue dans le labyrinthe où le fil des événemens l'avoit conduit; ce prince infortuné ſe précipita dans l'abyme qui lui parut le moins profond; il alla ſe jetter dans les bras de l'armée d'Ecoſſe, eſpérant y trouver non de l'obéiſſance, mais de la compaſſion.

Leſlay, qui commandoit les rebelles, reçut le monarque en ſujet reſpectueux, mais non pas fidele. Il lui perſuada de regagner

le cœur de ſes ſujets, en faiſant ouvrir toutes les villes dévouées à ſes intérêts, & en déſarmant tous les corps d'armée qui combattoient encore ſous ſes enſeignes. Les fautes qu'on fait dans les grandes places ne ſont pas toujours libres ; ce ſont ſouvent des ſuites malheureuſes & néceſſaires des fâcheuſes ſituations où l'on ſe trouve. Charles accorda tout, parce qu'il n'étoit pas en état de rien refuſer. Depuis cet ordre fatal il ne reſta pas le moindre veſtige du bon parti dans l'étendue des deux royaumes. Tout ſe ſoumit juſqu'à l'invincible Montroſe. Ce grand homme préféra la gloire de bon ſujet à celle de conquérant redoutable. L'exil auquel ſon maître étoit forcé à le condamner, lui parut plus glorieux, qu'une indépendance marquée du ſceau de la rebellion. Il s'arracha du ſein des guerriers qu'il avoit ſi ſouvent menés à la victoire en Ecoſſe, pour aller rendre les chrétiens triomphans des infideles en Hongrie.

Tandis que ce héros alloit prêter le ſecours de ſon bras à d'autres peuples, le parlement d'Angleterre achetoit des Ecoſſois l'odieux privilege de commettre le plus grand des crimes. Le prince inſtruit du prix pour lequel on le livroit, s'écria avec indignation, qu'il aimoit encore mieux être avec ceux qui

l'avoient acheté chérement, qu'avec ceux qui l'avoient lâchement vendu.

Lorſque Charles fut conduit en Angleterre, il y avoit deux factions dans le parlement, les presbytériens & les indépendans. Les premiers ne vouloient que l'anéantiſſement de l'épiſcopat, & la diminution de la puiſſance royale : les ſeconds étoient pour l'extinction de la royauté, & par conſéquent pour la mort du monarque.

Ireton, gendre de Cromwel, & le chef après lui des indépendans, fonda les diſpoſitions de la chambre baſſe, qu'il harangua en ces termes :

« On abuſe depuis trop long-tems de la » patience du premier tribunal d'Angleterre. » Les caprices d'un roi opiniâtre ont tant » coûté de ſang à l'état, qu'il ſeroit imprudent de tarder encore à réprimer ſes fureurs. » Le contrat des rois & des peuples contient » un engagement mutuel d'obéiſſance & de » protection ; on nous refuſe l'un, nous » ſommes diſpenſés de l'autre. Toute l'Europe » a les yeux ſur vous, pour ſavoir ſi vous » avez autant de fermeté pour aſſurer le » ſalut public, que vous avez fait paroître » de lumieres pour le connoître. Ne » balancez pas à prendre le parti le plus » généreux ; les vaillans hommes, par qui

» vous avez triomphé ſi ſouvent, vous » aſſurent par ma voix que leur courage n'a » pas diminué, & que leur zele pour la patrie » eſt toujours le même. Ils ſouhaitent ſeule- » ment de n'être pas obligés à chercher dans » leurs forces une ſureté qu'ils aimoient » mieux devoir à la promptitude & à la » vigueur de vos réſolutions. »

Tandis que Ireton parloit, Cromwel étudioit tous les viſages, & liſoit dans les yeux de l'aſſemblée ce qu'il devoit penſer de chacun de ceux qui la compoſoient. Après cette épreuve infaillible pour un homme de ſon caractere, il livra le parlement à l'armée dont il étoit l'idole, & fit exclure ou empriſonner par la force des armes, environ deux cents membres de la chambre baſſe dont la conſcience s'accordoit mal avec ces deſſeins. Il fit plus : aſſuré que la chambre haute déteſtoit ſes forfaits, & ne ſe prêteroit jamais à ſes vues, il fit déclarer dans celle des communes, qu'à elle ſeule appartenoit le pouvoir de faire des loix, & qu'on n'y avoit pas beſoin du conſentement des ſeigneurs, la ſouveraine puiſſance étant originairement dans le peuple. On érigea enſuite un tribunal ſous le titre de cour de haute juſtice, dont les juges furent tirés, partie de l'armée, & partie des communes, par l'autorité de qui

cette aſſemblée ſe formoit. Charles fut cité devant ces furieux, qui juſtifierent tous le choix qu'on avoit fait d'eux. La plus horrible cataſtrophe ne leur coûta pas un ſoupir, ni le plus noir forfait un remords. L'Angleterre devint le théatre d'un ſpectacle horrible, dont aucune autre nation n'a eu à rougir. Un roi généreux fut condamné, comme tyran, à périr ſur un échafaud; & cette horrible ſcene fut vue avec auſſi peu d'émotion, que s'il ſe fût agi du dernier des hommes. *Les presbytériens*, dit un écrivain célebre, *fournirent la hache qui coupa la tête au roi, & livrerent la victime toute liée aux indépendans qui l'égorgerent.*

L'infortuné monarque fut conduit à une fin ſi tragique par les paſſions de Buckingham, le zele impétueux de Laud, les hauteurs de Strafford, les indiſcrétions de la reine, les diviſions de ſon conſeil, la trahiſon de ſes favoris, le concert de ſes perſécuteurs, l'ambition de Cromwel. Le meilleur maître, le meilleur ami, le meilleur pere, le meilleur mari, le meilleur chrétien, peut-être le plus honnête homme de ſon ſiecle; il ne lui manqua que de connoître ſes talens pour être un grand roi. Il fut aſſez appliqué pour ſuffire au gouvernement de ſes états, aſſez habile pour commander ſes armées, aſſez

brave pour vaincre ſes ennemis, aſſez généreux pour déſarmer les rebelles, aſſez éclairé pour connoître les intérêts de ſa couronne, aſſez modéré pour reſpecter les droits de ſes peuples. Malheureuſement il ſe défia trop de ſes forces, & ſe livra ſans réſerve aux paſſions de ſes miniſtres & aux caprices de ſes favoris. Son regne ne fut proprement que l'hiſtoire de ces différens caracteres. A la lenteur ſuccéda la précipitation ; au deſpotiſme des maximes populaires, au goût de la guerre l'amour de la paix; à une dureté outrée une douceur exceſſive ; au refus des choſes les plus raiſonnables la conceſſion des plus injuſtes ; aux grandes intrigues les petites fineſſes ; à l'envie de tout brouiller le deſir de tout réunir. Pour peindre d'un trait ce monarque, il fut le jouet de ſes amis durant ſa vie, & la victime de ſes ennemis à ſa mort. Il la vit venir en grand homme, & ne laiſſa paroître ni foibleſſe ni oſtentation.

Les parricides avoient leurs mains encore teintes du ſang de leur ſouverain, lorſqu'ils chercherent dans de nouveaux crimes l'impunité de celui qu'ils avoient commis. Trois précautions, toutes trois extrêmes, leur parurent néceſſaires pour garantir leurs têtes coupables de la foudre qui les mena-

çoit. Ils avoient maſſacré le pere, ils proſcrivirent les princes ſes fils comme ſes complices; ils avoient dégradé la chambre des pairs, ils la ſupprimerent comme inutile; ils avoient avili la royauté, ils l'anéantirent comme funeſte au bonheur des peuples. L'autorité ſouveraine réſida dès-lors toute entiere dans la ſeule chambre des communes.

Les gens ſages avoient prévu cet événement. Lorſqu'ils s'apperçurent qu'on ne s'oppoſoit pas efficacement aux premieres démarches que faiſoit le peuple pour rompre l'équilibre du gouvernement, ils comprirent qu'il ne s'arrêteroit pas juſqu'à ce qu'il eût uſurpé un pouvoir deſpotique. L'hiſtoire des nations ne fournit pas un ſeul exemple de quelque aſſemblée populaire, qui, après avoir fait naître des conteſtations au ſujet de la puiſſance ſouveraine, ſe ſoit contentée d'un pouvoir borné. Il eſt vrai que ces révolutions n'ont jamais manqué d'être funeſtes aux factieux qui les avoient conduites. Ces eſprits inquiets, la plupart ſans vues & ſans politique, ont également ignoré l'art de jouir de leur autorité & de la conſerver: conſtamment trompés par les plus ambitieux & les plus adroits de leurs complices, ils ont plus perdu qu'ils n'avoient acquis; les uſurpations de la multitude ſe ſont toujours

terminées à la tyrannie d'un ſeul homme. On va voir une nouvelle preuve de cette vérité dans l'événement que nous décrivons.

La nouvelle république inſpirée par le génie étendu & ſublime de Cromwel, procura à l'Angleterre une tranquillité qu'elle n'eſpéroit plus, & lui donna un éclat qu'elle n'avoit pas eu depuis pluſieurs ſiecles. On venoit d'être agité des plus violentes tempêtes, & tout parut calme; on s'étoit cru à la veille de ſa ruine, & on étoit en état de donner des loix. Il eſt fâcheux pour l'honneur de la vertu, qu'un des plus beaux, des plus grands ſpectacles que fourniſſent les annales des nations, ſoit l'ouvrage de la révolte. Tout parut merveilleux dans cette révolution. Les royaliſtes ſe plierent à un genre de gouvernement mal aſſorti à leur caractere, & que leur conſcience n'approuvoit pas. Les grands accoutumés au rôle de légiſlateurs, démeurerent paiſibles dans l'ordre de ſimples citoyens. Les Irlandois & les Ecoſſois, qui avoient armé, les premiers par attachement pour leurs rois; les autres pour effacer l'horreur de leur trahiſon, furent malheureuſement domptés. Les Hollandois, qui avoient profité des malheurs de l'Angleterre pour uſurper l'empire de la mer, furent humiliés. La France & l'Eſpagne, toujours

rivales, toujours ennemies, briguoient baſſement, ſi on oſe le dire, l'alliance des uſurpateurs. Les ſouverains qui auroient dû s'unir pour venger un attentat commun à tous les rois, applaudiſſoient à l'injuſtice par crainte ou par intérêt. Toute l'Europe s'humilia, ſe tut ou admira.

Cromwel étoit le reſſort ſecret de ces coups d'état. Oracle du parlement par ſes lumieres, & idole de l'armée par ſon courage, il remuoit à ſon gré les deux corps, & les faiſoit également concourir à ſes vues & à la gloire de la nation. Quand le tyran vit que les prodiges de ſon adminiſtration avoient fait ſur les eſprits & ſur les cœurs l'impreſſion qu'il s'en promettoit, il dédaigna une autorité empruntée, & voulut avoir un pouvoir à lui. Comme ſon ſyſtême étoit de ſe faire décerner les honneurs & non de les uſurper, il prit des routes aſſez détournées pour parvenir au but qu'il ſe propoſoit.

L'armée nourriſſoit depuis long-tems une haine fiere, vive & ouverte pour le parlement. Quand Cromwel n'eut plus d'intérêt à ſuſpendre les effets terribles de cette dangereuſe paſſion, elle agit avec toute l'audace qu'elle peut avoir dans de braves gens qui ſe croient fortement offenſés. Ils ne ſe bor-

nerent pas à demander la réformation de l'état, ils voulurent qu'elle fût l'ouvrage d'une autre assemblée. Le parlement chercha à cacher la frayeur que lui causoient ces prétentions, sous un faux air de courage qu'il ne soutint pas long-tems. Il voulut casser une partie de l'armée, & disperser le reste pour l'empêcher de cabaler contre le gouvernement. Cette hauteur irrita des hommes qui ne s'attendoient pas à trouver de la résistance ; les esprits s'échaufferent, & chacun prit parti selon son inclination ou ses intérêts. A la fin les Anglois armés donnerent la loi à ceux qui ne l'étoient pas. Douze députés de l'armée & douze du parlement, furent choisis pour imaginer une nouvelle forme de gouvernement.

Les parlementaires regagnerent dans les conférences la supériorité qu'ils avoient perdue dans les procédés. Ils persuaderent aux militaires que leurs intérêts communs demandoient que les choses restassent sur l'ancien pied. Cromwel vit l'instant qui alloit déranger ses vues, & il le prévint. Spectateur indifférent & désintéressé en apparence jusqu'à ce jour, il se déclara hautement pour l'armée dont il étoit général. Suivi de ses principaux officiers, il se rendit à Westminster, & en chassa avec mépris le parle-

ment qui y étoit aſſemblé, & qui vouloit ſecouer ſon joug. Cet ambitieux fut alors le maître de s'emparer du gouvernement: mais il auroit obtenu du peuple & de l'armée, comme grace, ce qu'il étoit réſolu d'accorder un jour comme néceſſaire. Pour conduire les affaires au point de maturité où il les ſouhaitoit, il témoigna beaucoup de zele pour l'adminiſtration la plus populaire. A ſon inſtigation, le conſeil des officiers qui avoit caſſé le parlement, remit l'autorité ſouveraine à cent quarante-quatre perſonnes choiſies dans les trois royaumes qu'elles repréſentoient.

Le nouveau tribunal, qui prit le nom de parlement, fut compoſé, à deſſein, de tout ce qu'il y avoit de plus ridicule, de plus extravagant, de plus décrié dans les trois nations. Lorſque ces hommes mépriſables eurent fait aſſez de bévues pour exciter la riſée & l'indignation publiques, les amis de Cromwel leur perſuaderent d'abdiquer un pouvoir incommode, qui les livroit à tant de chagrins: ils y conſentirent. L'ambitieux qui conduiſoit avec art toutes ces intrigues, vit alors couronner ſa politique, comme il avoit vu triompher autrefois ſon audace. L'armée ſe joignit au parlement, pour le conjurer de ſe charger ſeul du gouvernement. Il voulut y être forcé. On ſe vit réduit à ſolliciter

baſſement des fers qu'on craignoit. Le tyran ne ſe rendit qu'après une réſiſtance de pluſieurs jours, & une froideur offenſante. Encore voulut-il moins paroître accepter l'autorité, que ceſſer de la refuſer, & faire croire qu'il avoit plus de talent que de paſſion pour régner.

Dès qu'on fut parvenu à vaincre l'hypocrite modeſtie du plus orgueilleux des hommes, la flatterie s'occupa du choix des titres qui pourroient plaire à l'uſurpateur. Sa vanité auroit été pour les faſtueux : ſa politique lui fit préférer les modeſtes. Il rejetta celui de roi, qui lui auroit attiré la haine des peuples, & accepta celui de protecteur, qui lui concilia leur affection. Sous le premier de ces deux noms, il auroit paru plus maître; il l'étoit réellement davantage ſous le ſecond. En mettant des bornes aux complaiſances des Anglois, il leur épargnoit de la honte, & à lui par conſéquent des contradictions. Ces préliminaires de ſon regne en pronoſtiquerent la ſageſſe, & en aſſurerent la tranquillité.

Cromwel ne fut pas un de ces hommes qui ont paru indignes de l'empire auſſi-tôt qu'ils y ſont parvenus. Il avoit le génie de toutes les places, de tous les inſtans, de toutes les affaires, de tous les partis, de tous les

gouvernemens. Il étoit toujours ce qu'il falloit être, le plus brave à la tête des armées, le plus éclairé dans les conſeils, le plus appliqué dans les affaires, le plus éloquent dans les délibérations, le plus actif dans les entrepriſes, le plus fanatique dans la dévotion, le plus ferme dans les diſgraces, le plus ſavant dans une aſſemblée de théologiens, le plus factieux dans les conſpirations. Il ne fit jamais de faute, ne manqua jamais d'occaſion, ne laiſſa jamais d'avantage imparfait, ne ſe contenta jamais d'être grand quand il pouvoit être très-grand. Le haſard & le tempérament, qui décident de la conduite des autres hommes, n'influerent pas dans la moindre de ſes actions. Né avec une indifférence entiere pour tout ce qui eſt louable ou blamable, honnête ou déshonnête, il n'enviſagea jamais la vertu comme vertu, le crime comme crime; il ne vit que les rapports que l'un & l'autre pouvoient avoir à ſon élévation. C'étoit ſon idole; il lui ſacrifia ſon roi, ſa patrie, ſa religion, qu'il auroit défendus avec le même zele, s'il y avoit eu autant d'avantage à les protéger qu'à les anéantir. Le ſyſtême de ſon ambition fut conduit avec un art, un ordre, une hardieſſe, une ſoupleſſe, une fermeté, dont je ne crois pas qu'il y ait d'exemple dans

l'hiſtoire. Toutes les ſectes, toutes les conditions, tous les peuples; la paix, la guerre, les négociations, les révolutions, les miracles, les prophéties; tout avança la fortune de l'hypocrite uſurpateur. C'étoit un caractere né pour faire la deſtinée des nations, des empires & des ſiecles. L'éclat de ſes talens a preſque fait oublier l'horreur de ſes attentats. La poſtérité doutera au moins ſi Olivier Cromwel fut plus digne d'exécration que d'admiration.

La chûte de Richard ſon fils ſuivit de près ſon élévation. Il fut aſſez long-tems protecteur pour ſa honte; trop peu pour qu'il en revînt ni bien ni mal à l'Angleterre. Il n'eut ni vices ni vertus dans un tems, chez une nation, dans une place où peut-être tous les deux étoient également néceſſaires. Sa dépoſition, qui fut principalement l'ouvrage de ſa foibleſſe, laiſſa le royaume en proie à trois factions qui paroiſſoient devoir renouveller les ſanglantes ſcenes dont le ſeul ſouvenir glaçoit tous les cœurs d'effroi. Ces partis qui alloient occuper le théatre ſi agité de la Grande-Bretagne, étoient celui du parlement, celui de Lambert & celui du roi.

Le parlement étoit celui-là même qui s'étoit ſouillé du ſang de Charles I, qui avoit changé la monarchie en république,

& qui eſt connu dans l'hiſtoire ſous le nom de long parlement, parce qu'il dura douze ans. Il fut diſperſé en 1653 par Cromwel, qui vouloit recueillir ſeul le fruit du crime qu'ils avoient fait enſemble. Le tour qu'on prit pour le raſſembler, fut de dire qu'il avoit été convoqué ſous le feu roi, qu'il n'avoit pas été caſſé, & qu'il ſubſiſtoit encore. On a peine à comprendre comment l'armée, qui s'étoit prêtée aux violences du protecteur, jetta les yeux ſur ce parlement qu'elle avoit offenſé, plutôt que ſur d'autres qui avoient été aſſemblés depuis, ou ſur un nouveau qu'on pouvoit former. Je croirois que le penchant qu'on remarquoit déjà dans beaucoup d'honnêtes gens pour le bon parti, fit préférer une aſſemblée perſonnellement intéreſſée à perpétuer l'injuſtice, accoutumée aux plus odieuſes cataſtrophes, & prête, s'il le falloit, à s'immoler le fils, comme elle avoit autrefois ſacrifié le pere.

La puiſſance du parlement ſe trouva balancée par celle de Lambert. Ce général n'eut pas préciſément les vertus qui font un grand homme; il eut les qualités moins honorables, mais plus rares d'un chef de parti. Son eſprit, ſans être fort étendu, étoit propre à former & à entretenir des factions; ſon cœur, ſans être droit, étoit généreux; ſon éloquence,

ſans être forte, étoit perſuaſive; ſon air, ſans être noble, étoit impoſant; ſes manieres, ſans être agréables, étoient ſéduiſantes. Il eut l'ambition d'aſpirer à tout, l'audace de s'en dire digne, le bonheur de le faire croire. Par le brillant de ſon courage, il étonna les plus audacieux; par l'activité de ſes démarches, il fatigua les plus appliqués; par la ſingularité de ſes projets, il déconcerta les plus habiles; par l'étendue de ſes prétentions, il arrêta les plus ambitieux. Il ſurpaſſoit en fierté les plus orgueilleux; en ruſes, les plus fins; en connoiſſance, les plus expérimentés; en conſtance, les plus opiniâtres. Cromwel lui fit l'honneur ou la honte de le craindre, & de le regarder comme ſon rival. Je ne balance pas à croire qu'il auroit été ſon ſucceſſeur, ſi une ſeconde uſurpation eût été auſſi facile que la premiere. La tyrannie de l'un avoit averti les Anglois de ſe précautionner contre celle de l'autre. Le malheur de Lambert eſt d'être venu quelques années trop tard.

Tandis que ce général, qui ne pouvoit trouver ſon élévation que dans les malheurs publics, brouilloit l'armée dont il étoit l'ame, avec le parlement qui le haïſſoit, les royaliſtes formoient des vœux, & haſardoient quelques démarches pour leur ſouverain,

rain. Charles II n'étoit pas alors en Angleterre. Mépriſé par quelques puiſſances, trompé par d'autres, & abandonné de toutes, il promenoit ſes malheurs dans différentes contrées de l'Europe; &, à la honte de l'humanité, il éprouvoit plus de mépris que de compaſſion. Sa cauſe trouva à la fin un vengeur, & ſes partiſans un chef dans la perſonne du général Monck.

Le caractere de ce héros avoit échappé juſqu'alors au diſcernement d'une nation plus profonde dans la connoiſſance des ſciences que des hommes. On le croyoit d'un ſens aſſez droit, mais d'un eſprit borné; hardi dans les combats, mais timide par-tout ailleurs; avide de richeſſes, mais exempt d'ambition; propre à faire la guerre, mais incapable de la conduire; admirable dans un ſecond rôle, mais déplacé dans le premier. On vouloit qu'il eût des fantaiſies, & point de paſſions; qu'il fût eſclave des bienſéances, & qu'il ne connût pas la vertu; qu'il n'eût point de principes fixes ſur la religion ni ſur le gouvernement, & qu'il ſe laiſſât aller au haſard; qu'il demeurât toujours au-deſſous du grand qu'il n'imaginoit point, qu'il ne voyoit pas même quand on le lui préſentoit; qu'il n'eût été qu'un inſtrument docile entre

les mains de Cromwel, que la mort de l'uſurpateur alloit rendre inutile.

La conduite que tint Monck dans la révolution qui rétablit la monarchie Angloiſe, déſabuſa ſa nation. Soit que ce général, comme je le crois, ait penſé à ſervir ſon roi, auſſi-tôt que les brouilleries de l'armée & du parlement lui en eurent fait voir la poſſibilité; ſoit, comme quelques hiſtoriens le conjecturent, qu'il ne ſoit devenu vertueux que quand il eut déſeſpéré de voir ſon ambition couronnée, il eſt certain qu'il a montré un talent inconnu en Angleterre, & rarement porté auſſi loin chez les peuples mêmes, dont la fineſſe forme le caractere, & fait peut-être la ſureté. J'apperçois dans toute ſa conduite un politique ſage, qui n'enfante que des projets avoués par la probité, ou ordonnés par le devoir; un politique prudent, qui ne veut que des choſes poſſibles, & dans le tems ſeulement qu'elles ſont poſſibles; un politique impénétrable, dont on ne peut percer les vues, moins encore les moyens qui doivent en aſſurer le ſuccès; un politique inſinuant, qui s'ouvre les cœurs foibles par des careſſes, les grands par la confiance, les mauvais par des bienfaits; un politique adroit, qui tourne contre ſes ennemis les

longues intrigues, les détours artificieux, les diſſimulations profondes, dont ils veulent l'envelopper; un politique vif, qui ne perd pas en des délibérations inutiles des momens favorables pour agir & pour avancer; un politique conſtant, qui trouve dans ſon épée & dans ſon génie de quoi s'affermir contre les difficultés ou les ſurmonter. Monck part d'Ecoſſe dont il eſt gouverneur, & où il eſt adoré; il ſe met à la tête d'une armée qu'il a formée, durcie aux travaux guerriers, menée à la victoire, attachée à ſes intérêts; il entre en Angleterre, où il détruit par ſes lieutenans les reſtes miſérables du parti de Lambert, qui eſt pris & enfermé dans la tour; il pénetre juſqu'à Londres, où il caſſe le parlement factieux qui étoit aſſemblé, & en convoque un autre, où la chambre des pairs abolie d'abord après la mort de Charles I, eſt rétablie, & dont le premier acte d'autorité eſt le rappel du roi. Si je ne me trompe, les faſtes de l'hiſtoire Britannique n'ont pas fourni deux fois le ſpectacle d'une politique auſſi profonde, auſſi modérée, auſſi vertueuſe.

Le prince, que cette heureuſe révolution porta ſur le trône, avoit un goût décidé pour les plaiſirs, & un talent ſupérieur pour

les affaires. Il pouvoit être à ſon choix l'homme le plus agréable & le plus grand homme de ſon ſiecle ; & par une philoſophie qui n'eſt pas ordinairement celle des rois, il aima mieux être heureux que d'être célebre. Il fut plus débauché que voluptueux, plus emporté que délicat dans le plaiſir ; & comme ſes maîtreſſes n'avoient pas à ſe louer de ſa fidélité, elles n'eurent pas à ſe plaindre de ſa jalouſie. On ne peut rien ajouter à la mauvaiſe opinion qu'il avoit des deux ſexes ; il croyoit toutes les femmes ſans vertu, & tous les hommes ſans probité ; ce qui ſe paſſoit dans ſa cour paroiſſoit aſſez juſtifier cette idée. La liberté étoit proprement ſon idole ; pour lui être odieux, il ſuffiſoit de l'avoir gêné un moment ; & on lui devenoit inſupportable, pour avoir paru embarraſſé avec lui. Quoiqu'on ne pût pas avoir plus de dignité qu'il en avoit, il déteſtoit ſi fort le cérémonial, qu'il n'a pas été roi un ſeul quart d'heure durant tout ſon regne. C'étoit le prince de ſon ſiecle le plus careſſant & le plus ingrat ; il ſe croyoit diſpenſé de payer des ſervices, parce qu'il étoit perſuadé qu'on ne les lui rendoit que par intérêt. Il parloit beaucoup, mais ſi bien, qu'il étoit paſſé comme en proverbe, qu'il n'avoit jamais rien dit de mal, ni jamais

rien fait de bien en ſa vie. Il ſe laiſſa gouverner par ſes miniſtres, qui tous enſemble ne voyoient ni auſſi loin ni auſſi bien que lui; & il aimoit mieux adopter leurs fautes, que de ſe donner la peine de les redreſſer. L'hypocriſie ne fut pas du nombre de ſes vices; il vécut publiquement ſans foi comme ſans mœurs; & la religion catholique qu'il profeſſa à la mort, ſervit probablement moins à aſſurer ſon ſalut, qu'à honorer ſa mémoire.

VIII. ÉPOQUE.

Le Parlement s'attribue le droit de diſpoſer de la couronne ſous Jacques II, en 1689.

LE rétabliſſement de Charles II ſur le trône de ſes peres, ne fut proprement qu'un changement de décoration qui annonçoit de nouvelles ſcenes. Le cœur des Anglois, auſſi fanatique que leur eſprit eſt philoſophe, fut l'origine des nouvelles révolutions, comme il l'avoit été des anciennes. Avec la révolte, étoit tombé le pouvoir des preſbytériens républicains qui avoient aboli l'épiſcopat; les anglicans royaliſtes, devenus les maîtres, voulurent anéantir le puritaniſme, pour venger l'outrage fait à leurs dogmes & à leurs maximes. Il paroiſſoit impoſſible de faire entrer dans ces vues le parlement qui s'étoit trouvé convoqué à l'arrivée du roi. La plupart des membres de cette aſſemblée, qui étoient des reſtes de l'odieux parlement de 1640, n'auroient pas aiſément renoncé à leurs principes ſur la religion & ſur la politique. Ils paroiſſoient applaudir,

il eſt vrai, au changement qui venoit d'arriver dans le gouvernement : mais pour ſouffrir un événement qu'ils n'avoient pu empêcher, ils n'en étoient pas plus diſpoſés à ſe déclarer pour l'intolérance & le deſpotiſme. La cour à qui ces diſpoſitions n'avoient pas échappé, prit le parti de caſſer ce parlement auſſi-tôt que la bienſéance le put permettre, & en aſſembla peu après un autre.

Jamais aſſemblée n'a été convoquée dans une circonſtance plus favorable. La prévention des peuples pour le nouveau monarque étoit portée juſqu'à l'aveuglement. Ses partiſans, pour hâter ſon rétabliſſement, avoient parlé avec tant d'admiration de ſon caractere, qu'ils avoient pour ainſi dire enivré la nation entiere de l'idée de ſes talens & de ſes vertus. Tout le monde étoit convaincu qu'un prince ſi accompli ne pourroit jamais abuſer de l'autorité qui lui ſeroit confiée. La défiance, ſi ordinaire aux Anglois pour leur liberté, n'exiſtoit plus, ou ne ſe montroit point. On étoit perſuadé que content de rétablir le gouvernement ſur le pied où il étoit ſous Eliſabeth, Charles éviteroit avec ſoin les routes qui avoient perdu ſon pere & égaré ſon aïeul. Dans cette eſpérance le choix des peuples tomba ſur des hommes qui paroiſſoient agréables au ſouverain, afin qu'il pût

avec eux affermir l'état depuis long-tems ébranlé par de violentes ſecouſſes, & qu'il falloit pour ainſi dire tirer de ſes ruines & de ſes débris.

Le nouveau parlement ſe trouva compoſé, par les artifices de la cour, de jeunes gens téméraires & débauchés, qui devoient l'honneur dont ils jouiſſoient à la haine qu'on portoit aux puritains ſectaires, furieux & atrabilaires, & à l'envie qu'on avoit de les chagriner; d'hommes frivoles, plus flattés des diſtinctions & des careſſes du prince, que de la gloire de ſervir leur patrie, & de remplir leurs devoirs; de diſſipateurs ſans honneur & ſans crédit, qui regardoient la députation comme un moyen de différer le paiement de leurs dettes, ou d'acquérir de quoi les payer; de royaliſtes outrés, plus zélés pour leurs opinions que pour la liberté publique, ou qui croyoient leur bonheur moins aſſuré par une autorité partagée, que par un gouvernement tout-à-fait monarchique.

Ce parlement, dit un hiſtorien, ſembla vouloir faire amende honorable au fils, des outrages qu'il avoit faits au pere. Il ſe détermina ſans beaucoup de répugnance à dépouiller la nation des droits qui lui avoient coûté tant de ſang à acquérir & à

conſerver. Il obligea tous ceux qui poſſédoient des emplois eccléſiaſtiques, civils ou militaires, de ſouſcrire à cette déclaration : *Qu'il n'étoit pas permis, ſous quelque prétexte que ce fût, de prendre les armes contre le roi, & que c'étoit une maxime déteſtable de dire qu'on pût prendre les armes contre l'autorité du ſouverain, contre ſa perſonne ou celle de ſes miniſtres.* Ce ſerment eſt ſi extraordinaire qu'on ne pourroit y ajouter foi, s'il n'étoit atteſté par le témoignage de tous les hiſtoriens : à la lettre, il autoriſoit le roi à caſſer les anciennes loix, à en établir de nouvelles, à abolir l'uſage des parlemens, à lever de nouveaux impôts. Puiſqu'il n'y a point de cour ſuprême où le monarque puiſſe être appellé, & qu'il n'y a point de raiſon qui autoriſe à prendre les armes contre lui, il eſt évident que l'autorité ſouveraine réſide dans lui ſeul ; ce qu'aucun Anglois ne voudroit, je crois, avouer.

Ce premier pas étant fait, les autres durent coûter fort peu. Le privilege qu'on avoit conſtamment refuſé à Charles I, de diſpoſer de la milice du royaume, & qui avoit occaſionné des animoſités ſi vives, fut accordé ſans difficulté & ſans reſtriction à ſon ſucceſſeur. Cette ceſſion ſi importante par elle-même, le devint bien davantage par les

profuſions qui la ſuivirent. Comme ſi le parlement eût formé le deſſein de rendre les rois indépendans & deſpotiques, il doubla leurs revenus en leur accordant à perpétuité le droit de mettre des impoſitions très-conſidérables. On a prétendu que les conceſſions auroient été pouſſées beaucoup plus loin, ſi le chancelier Clarendon ne s'y fût oppoſé : il répondit courageuſement à Alexandre Popham qui offroit de faire établir par le parlement où il avoit un grand crédit, un ſubſide de deux millions de livres ſterling par an : *Que le plus sûr revenu que le roi pût acquérir étoit le cœur de ſes ſujets, & qu'il y trouveroit des reſſources que les plus grands beſoins n'épuiſeroient jamais.*

Quoique la réponſe du chancelier ne favoriſât pas les inclinations du roi, elle fut reçue comme un oracle. Le mérite d'avoir longtems partagé la mauvaiſe fortune de ſon maître lui donnoit un grand aſcendant ſur lui. Il n'étoit pas ſeulement ſon premier miniſtre, il étoit encore ſon favori. Tout auſtere, tout ennemi qu'il étoit publiquement de l'inapplication & des plaiſirs du prince, il conſervoit toute ſa conſidération. Il portoit dans les fonctions de ſa charge toute la probité d'un honnête homme, mais il n'y mettoit jamais ſes ſages adouciſſe-

mens dont l'humanité a ſouvent beſoin. L'intérieur du royaume lui étoit bien connu ; mais il s'égara ſouvent dans le maniement des affaires étrangeres qu'il entendoit mal. Son goût ſur beaucoup de choſes n'étoit pas infaillible : il vouloit de la dignité dans ſes manieres, & il y mettoit de la fierté ; il vouloit de l'eſprit dans ſes diſcours, & il y mettoit de l'affectation. Une vertu rare à la cour le diſtingua beaucoup : il s'oppoſoit avec force, dans le conſeil, à l'élévation des perſonnes qu'il n'eſtimoit pas ; hors de là, il juſtifioit le choix du monarque avec autant de zele que s'il ne ſe fût déterminé que par ſes conſeils. Il fut bon ſujet, encore meilleur citoyen ; &, au ſentiment des gens ſenſés, religieux juſqu'au fanatiſme : ce fut par ſes inſinuations qu'on ſe détermina à proſcrire le presbytéraniſme qui avoit bouleverſé l'état, & qui pouvoit faire naître des occaſions, ou profiter de celles qui ſe préſenteroient pour le bouleverſer encore. Cependant comme il eût été trop odieux de n'attaquer ouvertement qu'une ſeule ſecte dans un pays où il y en avoit ſans nombre, elles furent toutes enveloppées dans une même condamnation ; on proſcrivit tout ce que l'égliſe anglicane comprend ſous le nom de non-conformiſtes.

Ce fut dans le parlement convoqué par le roi en 1661 que fut faite une démarche ſi odieuſe & ſi précipitée. La cour ne tarda pas à s'appercevoir que le chancelier Clarendon avoit ſacrifié à l'amour de ſes opinions la grandeur & les intérêts de ſon maître. Dans le ſyſtême qu'avoit formé le monarque de ſe rendre abſolu, il devoit s'étudier à gagner les cœurs; & on venoit d'aliéner la moitié de la nation, ſans l'eſpérance d'aucun avantage. Pour calmer les presbytériens, que leur caractere ou leur nombre rendoit redoutables, & favoriſer les catholiques, dont les maximes étoient favorables au pouvoir arbitraire, on médita de rétablir la liberté de conſcience. Clifford, Arlington, Shaftsbury, Lauderdale, Buckingham, dont les quatre premiers étoient miniſtres, & le dernier favori du roi, furent les auteurs de cette entrepriſe. On les chargea d'en préparer le ſuccès.

Clifford étoit droit, violent, opiniâtre; il paroiſſoit indifférent, & je crois qu'il l'étoit pour ſa fortune, pour ſon repos, pour ſa gloire. Trois objets l'occuperent tout entier: l'élévation du roi, la ruine de l'égliſe anglicane, la propagation de la religion romaine. S'il eût eu une vertu moins auſtere, ou des principes plus relâchés,

il auroit pu ſervir utilement ſa patrie.

Arlington réparoit la médiocrité de ſon génie, la lenteur de ſes opérations, les bornes étroites de ſes vues, par un jugement exquis, une forte application, une grande connoiſſance des affaires étrangeres qu'il devoit à ſon expérience: comme on n'étoit pas en garde contre lui, il étoit rare qu'il échouât dans ſes entrepriſes.

Lauderdale joua preſque toute ſa vie un rôle emprunté. Il étoit républicain, & il travailla à établir la monarchie pure; preſbytérien, & il appuya le catholiciſme; violent, & il employa toutes les ſoupleſſes de l'intrigue. Il eut l'eſprit faux, la mémoire prodigieuſe, plus de ſavoir qu'on ne lui en auroit paſſé ailleurs qu'en Angleterre. On ne le ramena jamais de ſes erreurs, mais il en revenoit le plus ſouvent de lui-même, pourvu qu'il n'en fût pas averti: deux ſortes d'ennemis s'opiniâtrerent à ſa perte; il ſe débarraſſa toujours heureuſement des ſiens; & ſi ſes avis euſſent été ſuivis, il auroit eu le même ſuccès contre ceux du monarque.

Buckingham avoit l'air noble, l'eſprit agréable, le talent de tourner tout en ridicule. Il ne connut la religion que pour la combattre, la vertu que pour la mépriſer, l'amitié que pour la trahir. Il commença

par corrompre le roi ſon maître, continua par en médire ſans ménagement, & finit enfin par en être haï. Il inſpira ſucceſſivement toutes les paſſions : l'admiration par ſes belles qualités, l'envie par ſa faveur, le mépris par ſes mœurs, la haine par ſes malices, la compaſſion par ſes malheurs. Il ſe borna à être l'homme le plus frivole de ſa nation, quoiqu'il fût né pour en être le plus grand & le plus utile. Le portrait de Shaftsbury trouvera un peu plus bas ſa place.

Les cinq ſeigneurs regarderent l'affaire de la tolérance comme eſſentielle, puiſque c'étoit la baſe ſur laquelle devoit porter l'édifice du gouvernement arbitraire qu'on vouloit élever ; mais ils ne s'attendoient pas à la voir réuſſir ſans de grandes difficultés: Pour les prévenir ou les ſurmonter, ils formerent entr'eux une union indiſſoluble : le roi s'appuya de l'alliance de la France ; & la guerre contre la Hollande fut réſolue, afin d'avoir un prétexte de tenir une armée ſur pied. Après qu'on eut pris des arrangemens ſi ſages, Charles ne tarda pas à faire publier la liberté de conſcience, & à ſuſpendre l'exécution des loix pénales établies contre tous les non-conformiſtes.

Il y a apparence que le chagrin que ce coup de vigueur cauſa aux anglicans, auroit été

l'unique ſuite fâcheuſe de cette affaire, ſi les fonds ſur leſquels on comptoit pour ſoutenir le poids de la guerre, n'euſſent tous manqué à la fois. Dans cet embarras, le roi ſe vit réduit à convoquer ſon parlement; & le parlement qui ſentit le beſoin qu'on avoit de lui, déclara qu'il n'accorderoit des ſubſides qu'à condition que la liberté de conſcience ſeroit révoquée.

Charles ſe trouva dans une de ces ſituations abſolument mauvaiſes, où l'on ne peut prendre qu'un mauvais parti: il lui paroiſſoit humiliant de ruiner ſon ouvrage, & dangereux de le maintenir. D'un côté il voyoit ſa gloire en péril, & de l'autre, ſa ſureté. Il lui falloit renoncer à ſes projets, ou aux ſecours néceſſaires pour les appuyer. Les hommes d'état, ce qui n'arrive pas toujours, étoient pour le parti honorable; & les femmes, ce qui eſt rare, ſe déclarerent pour le parti honteux. Les uns faiſoient craindre au monarque que le parlement, enhardi par ſes premiers ſuccès, ne portât trop loin ſes vues ambitieuſes; les autres l'aſſuroient que cette condeſcendance lui attacheroit pour toujours ce grand corps. Les royaliſtes déclarés vouloient qu'il fît appuyer ſes prétentions par l'armée qui étoit ſous les murs de Londres; les républicains

ſecrets ne parloient qu'avec horreur d'un expédient qui alloit bouleverſer le royaume.

Le roi balança ; & quand on balance, on eſt déjà déterminé pour le mauvais parti. Comme l'inſtant préſent étoit toujours celui qui influoit le plus ſur les réſolutions de ce prince voluptueux, il ſacrifia aſſez aiſément un avenir qui lui paroiſſoit incertain, & qui étoit peut-être éloigné, aux offres de ſon parlement, aux caprices de ſes maîtreſſes, à ſon goût particulier : on proſcrivit de nouveau les non-conformiſtes ; & les miniſtres qui avoient conduit le grand, le précieux ouvrage de la tolérance, ſe virent en péril. Ils ſavoient que le prince n'étoit pas aſſez exact, en matiere de probité, pour ſoutenir les auteurs après avoir abandonné l'ouvrage. Ils craignirent d'être livrés aux reſſentimens des deux chambres par un monarque timide, qui leur ſacrifioit ſes plus beaux projets. Shaftsbury, le plus coupable, ſi c'eſt l'être que de ſervir ſon ſouverain, étoit la victime dont les ennemis de la royauté ſouhaitoient davantage le ſacrifice. Il détourna le glaive en abandonnant les intérêts de la cour, & devint le chef des parlementaires.

Cet homme ſi célebre dans l'hiſtoire angloiſe, fut un de ces caracteres extraordinaires

dinaires qu'on trouve dans la Grande-Bretagne plus qu'ailleurs, & qui contribuent à la gloire ou à la honte de leur nation, ſelon les idées qu'on s'eſt faites des choſes. La nature lui avoit donné un eſprit vaſte; le travail lui procura des connoiſſances profondes; l'ambition le fit aſpirer aux grandes intrigues; l'habileté l'y plaça; le bonheur l'y fit réuſſir. Il fut ami ſincere, rival dangereux, ennemi implacable, voiſin inquiet, maître généreux. Le talent de la parole commença ſa réputation. Une éloquence forte, véhémente, plaiſante même, mais à propos, lui avoit érigé une eſpece de trône dans le parlement; il y régnoit; inutilement on délibéroit, il ramenoit tout à lui par la conviction, par le ſentiment ou par la crainte du ridicule. De cet avantage naiſſoit la facilité qu'il trouvoit à former des cabales & des factions. Une détermination forte à tout oſer, juſtifioit l'air de confiance qu'il affectoit ſouverainement avec ſes complices; il ne fit jamais de crime inutile; mais il haſarda toujours ſans remords tous ceux qu'il crut néceſſaires à ſes vengeances, à ſa réputation, à ſes intérêts. C'eſt peut-être le premier homme qui, ſans inconſtance, ait changé cinq à ſix fois de parti: il comptoit avec complaiſance les

raiſons de ſes variations, & on ne pouvoit s'empêcher d'en admirer le tems, la maniere & les circonſtances. Une connoiſſance parfaite des talens, de l'humeur, des vues de tous ceux qui avoient quelque part aux affaires de ſa nation, montroit à ſes yeux l'avenir d'une maniere qui tenoit beaucoup plus de la certitude que de la conjecture. Ses lumieres n'étoient ſures qu'en politique; il donnoit dans des erreurs capitales ſur tout le reſte. Il portoit l'athéiſme dans la religion, la confuſion du bien & du mal dans la morale, le pirrhoniſme dans l'hiſtoire, l'aſtrologie dans la phyſique. Il ſeroit poſſible de tracer deux portraits de cet homme ſingulier, tous deux beaux, tous deux reſſemblans, tous deux oppoſés.

Comme Shaftsburi étoit ouvertement tout ce qu'il étoit, le roi ne tarda pas à s'appercevoir qu'il s'étoit fait un ennemi dangereux, & le peuple ſentit qu'il avoit acquis un protecteur intrépide. Le nouveau Cromwel, moins ruſé, mais plus hardi encore, plus décidé que l'ancien, chercha par des éclats de vengeance à ſe faire regretter d'un parti, & à ſe faire ſouhaiter par l'autre: il avoit voulu avilir le parlement; il forma le deſſein de détruire la monarchie.

Ce projet paroiſſoit extravagant au pre-

mier coup d'œil. Les peuples venoient d'éprouver des horreurs qui devoient naturellement les tenir en garde contre les inquiétudes des eſprits factieux. Une nouvelle révolution dans le gouvernement renouvelloit néceſſairement les mêmes ſcenes. L'alternative ne pouvoit rouler qu'entre la vengeance d'un miniſtre outragé, & l'ambition de mille tyrans. Ce raiſonnement eût été bon ailleurs qu'en Angleterre, & auroit fait impreſſion ſur un autre homme que Shaftsbury.

Cet audacieux perſonnage vit d'abord qu'il pouvoit compter ſur les Wigs, ennemis de la royauté par leur politique, & du roi par leur religion. La révocation de la liberté de conſcience venoit d'aigrir ce parti tout presbytérien, & l'avoit diſpoſé à s'écarter de l'obéiſſance : mais depuis le rétabliſſement de la monarchie, cette faction étoit trop affoiblie pour pouvoir faire ſeule un changement dans l'état : Shaftsbury entreprit d'y faire concourir les Torys, tout royaliſtes, tout anglicans qu'ils étoient ; & il eſpéra de renverſer le trône par les mêmes mains qui venoient de le relever.

La réunion des deux partis étoit une eſpece de chimere qu'on avoit tenté mille fois inutilement. Elle étoit devenue encore

plus difficile depuis l'affaire de la tolérance, où une partie de la nation avoit été ſacrifiée à l'autre. Cet événement avoit augmenté les jalouſies, & réveillé avec violence toutes les raiſons qu'on croyoit avoir de ſe déteſter. Il falloit des reſſorts inconnus & bien puiſſans pour rapprocher des cœurs ſi éloignés, & pour donner les mêmes idées à des eſprits qui avoient des principes tout oppoſés. Shaftsbury en vint à bout; on va voir comment.

Toute l'Angleterre ſoupçonnoit depuis aſſez long-tems que ſon roi cherchoit à rendre la religion romaine dominante, & à établir le pouvoir arbitraire; mais elle ne faiſoit que le ſoupçonner. Le doute ſe changea en certitude quand on eut entendu Shaftsbury dans le parlement. Cet infidele miniſtre n'ignoroit aucun des ſecrets de ſon maître, & il les dévoila tous. Il fit adroitement ſentir les rapports néceſſaires que l'alliance avec la France, la guerre contre la Hollande, la liberté de conſcience, avoient avec les deux objets que la nation redoutoit le plus. Pour donner plus de poids à ſes paroles, il s'avoua coupable d'avoir favoriſé ces projets, & parut diſpoſé à expier ce qu'il avoit fait de trop pour le ſouverain par les ſervices qu'il rendroit aux peuples.

Les artifices de Shaftsbury firent plus d'effet qu'il n'en eſpéroit; & il en eſpéroit beaucoup. Tout accoutumé qu'il étoit à entraîner la multitude, il n'avoit jamais eu de ſuccès ſi complet. La liberté, les loix, la religion parurent dans le plus grand péril. Whigs & Torys, tout fut allarmé. On demanda d'une voix unanime un remede à celui qui avoit découvert le mal.

Shaftsbury, qui connoiſſoit mieux les hommes qu'ils ne ſe connoiſſent eux-mêmes, apperçut dans ces clameurs plus de cette vivacité qui ſe plaint, que de cette fureur qui détermine aux grands crimes. Il ne mépriſa pas aſſez les Anglois pour ſe faire voir tout entier à eux. Un roi, dont on n'étoit que mécontent, ne lui parut pas une victime encore prête; il crut devoir ſe borner cette fois à la perte du duc d'Yorck qui étoit déteſté. Il eſpéra que le monarque appuieroit le prince ſon frere contre la nation, que les cœurs s'aigriroient par ces diviſions, qu'avec un peu d'adreſſe, on rendroit le peuple & la cour irréconciliables, & que le parlement ſe porteroit peut-être un jour, de lui-même, à ce qu'il eût été dangereux de lui propoſer trop tôt. Comme il étoit indifférent pour le Shaftsbury que le duc d'Yorck vécût, & qu'il lui importoit ſeulement qu'il

ne régnât point, il ne penſa pas à demander le ſang du prince; il travailla ſeulement à le faire exclure de la couronne. Un événement tout-à-fait biſarre lui en facilita les moyens.

Titus Oatès, le plus méchant des hommes ſelon les uns, le plus fou ſelon les autres, & ſelon moi tous les deux enſemble, forgea la calomnie la plus affreuſe & la plus mal concertée qui ſoit jamais tombée dans l'eſprit humain. Il attribua aux catholiques le plan d'une conſpiration, dont le but étoit de faire périr le roi, de renverſer le gouvernement, d'élever la religion romaine ſur les débris de toutes les autres, & de la cimenter par le ſang de leurs ſectateurs. Le général des jéſuites étoit le chef de l'entrepriſe. Le pape, le roi de France, celui d'Eſpagne, la reine d'Angleterre, le duc d'Yorck ſur-tout l'appuyoient. On avoit ramaſſé de ſi grands tréſors, donné de ſi bons ordres, levé de ſi nombreuſes armées, trouvé des généraux ſi expérimentés, choiſi des miniſtres ſi habiles, que deux heures devoient ſuffire pour achever la révolution.

La poſtérité aura peine à croire qu'une des nations les plus éclairées & les plus vertueuſes qui ſoient au monde, ait été aſſez aveugle pour croire cette rêverie, ou aſſez injuſte

pour verſer du ſang ſans y ajouter foi. Malgré les contradictions ſans nombre qui devoient faire mépriſer l'accuſation, & punir le délateur, les catholiques furent traités avec autant de ſévérité que s'il n'y avoit eu rien à dire pour leur innocence ils furent dépouillés, empriſonnés, exilés, mis à mort. Ces barbaries ſe multiplioient chaque jour, lorſque Shaftsbury offrit au parlement le dénouement d'une tragédie qui duroit depuis trop long-tems: il profita, pour accabler d'un ſeul coup les catholiques, de déclarer le duc d'Yorck incapable de jamais monter ſur le trône anglois. L'acte d'excluſion fut dreſſé & accepté ſur le champ par les communes, & enſuite envoyé à la chambre haute, où les intrigues & les promeſſes du monarque parvinrent enfin à le faire rejetter. Shaftsbury n'abandonna pas pour cela ſon projet; il renouvella plus d'une fois ſes pourſuites; mais il trouva toujours quelques royaliſtes de trop parmi les ſeigneurs. Le tems & la mort de ce factieux calmerent peu-à-peu les eſprits. Le ſceptre paſſa des mains de Charles dans celles du duc d'Yorck, avec une tranquillité qui ne rappelloit pas ce qui avoit précédé, & qui n'annonçoit pas ce qui alloit ſuivre.

Jacques II porta ſur le trône des talens

bornés, quelques vertus inutiles, beaucoup de défauts eſſentiels. Les éloges, dont le ſage Turenne honora ſes premiers exploits, lui firent d'abord une réputation de valeur qui ſe ſoutint mal. Le travail lui donna ſur la marine les lumieres d'un ſubalterne ; il manqua de génie pour acquérir celles d'un amiral & d'un ſouverain. Son application, toute forte, toute ſuivie qu'elle étoit, ne remplaçoit pas la pénétration que la nature lui avoit refuſée pour les affaires. On diſoit des deux freres : que *Charles pourroit tout voir s'il le vouloit ; & Jacques voudroit tout voir s'il le pouvoit.* Ses amis, car quoique roi il en avoit, & il méritoit d'en avoir, eurent à ſe louer de ſa conſtance, ſes miniſtres de ſa fermeté, ſes courtiſans de ſa franchiſe, ſes ſerviteurs de ſa généroſité, ſes tréſoriers de ſon exactitude, ſes alliés de ſa fidélité, ſes enfans de ſa tendreſſe. Malheureuſement ſes ſujets n'eurent pas tort d'être mécontens de ſon adminiſtration. Né ambitieux, il ſe trouva gêné par les loix, & viſa au deſpotiſme ; fier, il dédaigna de déguiſer ſes prétentions, & laiſſa trop éclater ſes vues ; violent, il mépriſa les voies de l'inſinuation, & voulut arriver à ſon but par la force ; opiniâtre, il ne démordit jamais de ſes entrepriſes, & il aimoit mieux tout perdre

que de reculer ; vindicatif, il ne pardonna, ne diſſimula jamais d'injure, & pour n'avoir pas ſu oublier à propos des fautes, il pouſſoit ſes ennemis aux plus grands crimes.

Un prince de ce caractere auroit eu beſoin de gens ſages, capables de prévenir ſes fautes par leurs lumieres, & de réparer ſes emportemens par leur modération ; malheureuſement il n'écoutoit que des miniſtres infideles ou incapables, une reine qui, quoique Italienne, étoit plus emportée que politique, un confeſſeur (*le P. Peters*) qui avoit toute l'ambition qu'on reproche injuſtement à ſa compagnie, ſans en avoir l'habileté ; il pouvoit tout au plus faire des proſelytes, & on lui laiſſoit gouverner l'état. Ce fut peut-être un malheur, que les maîtreſſes de ce prince ne ſe mêlaſſent pas du gouvernement. Jacques n'auroit pas été le premier monarque qu'elles auroient rendu grand. Il y a apparence que leur eſprit reſſembloit à leur figure toujours ſi laide, que Charles II diſoit : *qu'il ſembloit que ſon frere reçût ſes maîtreſſes de la main de ſes confeſſeurs qui les lui donnoient pour pénitence.*

Le portrait que je viens de tracer n'annonce pas un regne paiſible, heureux & brillant. Le duc de Monmouth, fils naturel de Charles II, & le comte d'Argyle, le plus grand

ſeigneur d'Écoſſe, en troublerent les premiers jours. La trahiſon avoit banni ces deux méchans hommes de leur patrie du vivant du feu roi ; le crime les avoit unis en Hollande ; la révolte les conduiſit l'un en Angleterre, l'autre en Ecoſſe ; le déſeſpoir les y fit arriver mal accompagnés ; l'incapacité les y fit battre ; la juſtice les immola ſur un échafaud.

Deux victoires les plus déciſives qu'on pût ſouhaiter donnerent aux armes de Jacques un éclat & une autorité qui lui firent précipiter ſes deſſeins. Le prince avoit le bonheur d'être catholique, & l'ambition de communiquer ſon bonheur à tous ſes ſujets. Il porta dans l'exécution de cette entrepriſe le zele qui rend un miſſionnaire célebre, & non pas celui qui rend un grand roi illuſtre. Ses démarches ſe ſuivirent avec une précipitation qui fit plus de tort à ſa prudence que d'honneur à ſa religion. Il fit d'abord décider par les douze juges d'Angleterre, plus eſclaves, dit-on, de la faveur que de la juſtice, que le ſouverain avoit droit de diſpenſer des loix pénales portées par le parlement. Ce premier avantage en préparoit & en amena un plus important. Le prince révoqua le ſerment du *Teſt*, par lequel on abjuroit la préſence réelle de Jeſus-Chriſt

dans l'euchariſtie : cette loi qui excluoit des charges & du parlement tous ceux qui refuſoient de s'y ſoumettre, avoit été portée contre les catholiques ſous le regne de Charles II. On prévit dès-lors ce qui arriva, que les deux chambres, que les armées de terre, que les flottes, que les dignités alloient être remplies par des ſujets de la religion du monarque. Enfin Jacques accorda la liberté de conſcience à tous ſes ſujets, afin que tous les catholiques en puſſent jouir ſans jalouſie. La nation acheva de s'aigrir par le ſpectacle inutile & déplacé d'un nonce qui fit ſon entrée publique à Londres, & par le mépris qu'un pontife opiniâtre & prévenu (*Innocent XI*) affectoit à Rome pour l'ambaſſadeur du roi d'Angleterre.

Cette ſuite d'imprudence de la part d'un roi, qui n'étoit ni aſſez aimé pour ſe les faire pardonner, ni aſſez craint pour les faire diſſimuler, ni aſſez habile pour les réparer, anima contre lui quatre ſortes d'ennemis tous dangereux, quoique par des principes différens. Les factieux, héritiers des projets & des fureurs de Shaftsbury, ennemis comme lui de l'ordre, de la ſubordination, du diadême. Les fanatiques, qui ne voyoient de chemin pour aller au ciel, que celui que Henri VIII & Eliſabeth leur

avoient tracé, & qui avoient pour le culte romain une averſion qu'on n'a jamais vue que dans ceux qui le connoiſſent mal, ou qui ne le connoiſſent point. Les citoyens qui, accoutumés à vivre ſous l'empire des loix, craignoient de vivre ſous celui du prince; ils étoient aſſez bons Anglois, mais ils étoient mauvais royaliſtes. Les mécontens, qui s'étoient vus réduits à céder leurs places aux catholiques, & qui cherchoient dans la révolte une ſureté, que la partialité de Jacques les avoit empêchés de trouver dans la ſoumiſſion.

Il paroît que les reſſorts les plus déliés ne l'auroient pas dû être trop, pour faire mouvoir à propos & ſans confuſion une machine ſi compoſée. On peut cependant douter ſi les chefs qui réuniſſoient ces partis avoient des talens ſupérieurs.

L'amiral Herbert aimoit préciſément tout ce qui ne lui alloit pas; le plaiſir, & il étoit ſombre; les affaires, & il étoit négligent; la ſociété, & il étoit féroce; la guerre, & il n'avoit point de vues. Il ſe croyoit le premier homme de ſa nation, & la cour le perdit pour n'en avoir pas jugé ſi favorablement. Mylord Mordant étoit brave, impétueux, éloquent, généreux & ſingulier: il penſoit vîte, jugeoit de travers, ne ſavoit

rien taire. Ruſſel étoit une ame d'une forte trempe. Ses ennemis convenoient que nul péril n'étonnoit ſon courage, que nul malheur n'ébranloit ſa fermeté, que nul contre-tems n'épuiſoit ſes reſſources : on ne jugeoit pas ſi favorablement de ſa probité. Mylord Shrewbury étoit regardé comme un homme d'honneur & un honnête homme, quoiqu'il eût paſſé ſa vie à changer de religion, & à chercher la véritable : tout ſavant qu'il étoit, il ſe croyoit obligé à être auſſi uni, auſſi doux, auſſi politique que les autres hommes. Sidney avoit le cœur trop ſenſible, l'eſprit trop léger, les manieres peut-être trop careſſantes ; ſa pareſſe lui faiſoit précipiter les affaires que les autres précipitent par imprudence ; un ſuccès qu'il falloit attendre n'étoit pas un ſuccès pour lui.

Tels furent les ſeigneurs Anglois qui oſerent lever les premiers l'étendart de la rebellion. Quelque grand que fût le nombre de leurs partiſans, l'Angleterre ne leur parut pas un théatre aſſez ſûr pour y faire éclater d'abord leur vengeance ; ils porterent leurs mécontentemens chez les Hollandois, & en confierent le ſecret au prince d'Orange.

Depuis long-tems l'ambitieux Stadhouder aſpiroit au trône de la Grande-Bretagne ; Shaftsbury lui avoit fait naître cette idée, ou

du moins l'y avoit affermi. On ne ſe livra pourtant à ces eſpérances qu'à proportion du jour qu'on vit à y réuſſir. Le crime n'arrêtoit pas Guillaume ; il étoit retenu par l'incertitude de l'événement. Il voyoit de la poſſibilité dans cette entrepriſe ; mais il étoit d'un caractere à ne s'y livrer que lorſqu'il l'auroit rendu infaillible. Les liens qui l'uniſſoient au monarque Anglois ne devoient être rompus qu'avec des précautions infinies. Le ſuccès, il eſt vrai, pouvoit diminuer l'horreur de cet attentat ; mais il falloit ou réuſſir ou s'attendre à être la fable de l'Europe & l'exécration du genre humain. Les préparatifs, pour amener cette uſurpation au point de maturité où on la ſouhaitoit, ſe faiſoient avec toute la vivacité, tout le ſecret, tout l'ordre poſſibles. Peu de gens, tous longtems éprouvés, étoient employés. Les mouvemens qui agitoient les états deſtinés à l'invaſion, étoient doublement tournés au profit du prince ; ſous main il les appuyoit, & d'un autre côté il offroit ſes ſoins & ſon bras au roi ſon beau-pere. Inſenſiblement l'orage qui ſe formoit contre Jacques ſe trouva groſſi. Le nombre des mécontens fut bientôt plus grand que celui des ſujets fideles. Guillaume ſe vit comme aſſuré de l'Angleterre ; il travailla à s'aſſurer des états voiſins.

La France étoit la ſeule puiſſance de l'Europe qui prît un intérêt bien vif à Jacques II. La révocation de l'édit de Nantes, où la religion ne gagna rien, & où l'état perdit beaucoup, avoit extrêmement affoibli cette monarchie; cependant il lui reſtoit encore aſſez de forces pour appuyer ſes alliés, & pour donner de la jalouſie à tous ſes voiſins. Cette grandeur, dont l'éclat auroit dû être temperé par la politique des miniſtres, fut exagérée par la flatterie des courtiſans. Il ne ſe faiſoit, il ne ſe diſoit rien à la cour de Louis XIV, que d'humiliant pour les autres cours. Le prince d'Orange, l'eſprit le plus propre à l'intrigue qu'il y ait eu dans le dernier ſiecle, n'eut pas beſoin de tout ſon talent pour former dans ces circonſtances une ligue qui occupât les forces de la France, tandis qu'il exécuteroit ſes projets contre l'Angleterre. Il ne falloit qu'un centre pour réunir tant de haines & de jalouſies; il le devint, & il étoit propre à l'être.

Cette ligue célebre fut compoſée de l'empereur Léopold, qui n'eut de paſſions, de vertus & de talens, que ceux de ſon conſeil; Il ne mérita ni la gloire des événemens heureux, ni la honte des injuſtices criantes qui ſe firent durant ſon regne; des princes d'Allemagne qui, ſous le titre impoſant de ſouve-

rains, n'étoient que les premiers ſujets de la cour de Vienne ; du roi d'Eſpagne Charles II, qui eut beſoin de faire un teſtament pour devenir célebre ; d'Amédée, duc de Savoie, dont les variations éclairées & ſavantes ſuppoſoient plus de politique que de probité ; des Provinces-Unies qui ne pouvoient être tranquilles tandis que leur idole étoit en mouvement. Innocent XI, en y entrant indirectement, précipita les Stuards du trône. Comme catholique, j'épargne la mémoire d'un pontife, que comme François & comme hiſtorien je devrois peindre des couleurs les plus odieuſes.

La cour de France trembla dans cette occaſion ; mais elle ne trembla que pour le roi d'Angleterre. Elle fit paſſer à Londres le détail des projets du prince d'Orange, & offrit des ſecours ſuffiſans pour les renverſer. Jacques ne voyoit pas loin, & Sunderland ne voyoit qu'avec des yeux infideles. Ce perfide & adroit miniſtre lui fit regarder comme chimérique le péril qu'on lui faiſoit craindre : ce prince étoit à peine déſabuſé, lorſque ſon ennemi parut ſur les côtes. Guillaume ne trouva pas dans les peuples les diſpoſitions dont on l'avoit flatté, & qu'il y ſouhaitoit. Peu d'Anglois le joignirent à ſon arrivée, & il pouvoit être aiſément

aiſément accablé. Il paſſa au moins pour inconteſtable que le roi, qui étoit à la tête d'une belle armée, pouvoit lui faire partager le péril.

Jacques, qui avoit manqué d'intelligence pour découvrir la conſpiration, & d'activité pour la prévenir, manqua de fermeté pour la ſurmonter. Il délibéra lorſqu'il falloit combattre; il penſa à regagner le cœur de ſes ſujets, lorſqu'il falloit les empêcher de ſe révolter; il voulut s'aſſurer de la fidélité de ſes troupes, lorſqu'il falloit faire uſage de leur valeur. Un air aſſuré auroit retenu dans le devoir ceux qui avoient le plus de penchant à la rebellion, au lieu qu'un abattement exceſſif ébranla les plus fideles. La contenance fiere & intrépide de Guillaume acheva ce que la foibleſſe de Jacques avoit avancé. On aima mieux le prince qui ſe faiſoit craindre, que le prince qui le craignoit. Les drapeaux de l'un furent mépriſés; on ſe rangea en foule ſous les étendarts de l'autre. Le roi ſe livra au déſeſpoir, non à celui qu'inſpire le courage, mais à celui qui eſt produit par la lâcheté, & qui l'augmente encore. Il abandonna ſans tirer l'épée un empire, dans lequel il auroit dû régner ou périr; il chercha un aſyle chez la nation généreuſe, qui jouit de la brillante préro-

gative d'en accorder à tous les ſouverains malheureux : mais il éprouva qu'il lui auroit été plus facile de conſerver ſes états avec ce qu'il avoit de troupes, que de les recouvrer même avec les forces du plus grand roi.

Tandis que Jacques alloit chercher en France un abri contre l'orage, on prenoit des meſures pour l'empêcher de rentrer jamais en Angleterre. Les pairs du royaume qui ſe trouverent à Londres, s'aſſemblerent avec les magiſtrats de cette capitale, pour pourvoir au gouvernement. Guillaume fut prié de s'en charger; & il le fit juſqu'à ce qu'une aſſemblée qu'il indiqua, compoſée des deux chambres, eût tout réglé. Elle fut appellée *convention*, parce qu'il n'y a que le roi qui puiſſe convoquer un parlement. On ne fut pas plutôt aſſemblé, qu'on agita l'odieuſe & dangereuſe queſtion : s'il y a un traité original entre le roi & le peuple, ſi Jacques l'avoit rompu par ſon adminiſtration deſpotique, & ſi ſes ſujets n'étoient pas déliés du ſerment de fidélité. Les communes, qu'on avoit eu ſoin de compoſer des eſprits les plus républicains & les plus factieux, ſe rangerent unanimement à l'affirmative ſur ces trois points; la chambre-haute balança long-tems, mais enfin elle ſe rendit, & le trône fut déclaré vacant.

Plus on y penſe, moins on trouve de ſageſſe & d'équité dans une réſolution ſi violente. En effet, quand il ſeroit vrai que les ſouverains ſont l'ouvrage du peuple, en pourroient-ils pour cela devenir la victime? La multitude ayant éprouvé les horreurs de l'anarchie, en a cherché la fin dans le ſacrifice de ſa liberté; ne ſeroit-elle pas en contradiction avec elle-même, ſi elle ſe croyoit en droit de la recouvrer? Dès qu'on ſuppoſe que la puiſſance ſuprême a été cédée au monarque, il eſt évident que la nation a perdu ſes droits. On ne nie pas qu'il ne puiſſe arriver que le roi abuſe de ſon pouvoir contre ſes ſujets, mais ce malheur eſt beaucoup moins à craindre que la confuſion qu'entraîne le parti contraire. Le remede ſeroit toujours infiniment plus dangereux que le mal. L'anarchie eſt mille fois plus funeſte que le deſpotiſme.

Ce que je dis me paroît ſi évident, que je n'ai jamais pu croire que des hommes, qui ne ſont pas ſans lumieres, & qui ſe diſent philoſophes, n'aient pas apperçu la folie qu'il y a à ſoumettre la conduite des rois aux caprices de la multitude. Des miniſtres nourris dans les détours de la politique, ont bien de la peine à ſuivre le fil des affaires publiques; & on veut que des citoyens obſcurs, ſans

lumiere & ſans expérience, puiſſent connoître des intrigues du cabinet, des événemens d'où dépendent la gloire & le ſalut de l'état. Le ſouverain, qui pour pouvoir réuſſir dans ſes projets à dû les tenir ſecrets, ſera condamné par des ſujets remuans, auxquels il n'a pas dû faire connoître les motifs qui le faiſoient agir. Qu'un roi échoue dans une entrepriſe ſage, néceſſaire, bien concertée & bien conduite, le peuple qui juge toujours ſur les apparences & par les événemens, le croira indigne du trône, & l'en précipitera.

C'eſt un inconvénient, il eſt vrai, que les loix ſoient impunément violées par le prince deſtiné à les protéger. Mais ſi chaque particulier a le droit d'en prendre la défenſe contre l'autorité ſouveraine, le gouvernement ſe trouvera ſans point fixe, & la politique ſans principes; les révoltes ſeront légitimes, & les révolutions continuelles. Toutes les fois qu'une partie du peuple s'imaginera que l'état n'eſt pas conduit avec autant de ſageſſe & de bonheur qu'il le peut-être, elle ſe croira en droit de prendre les armes pour réformer ce qui lui paroîtra mal. Les eſprits hardis & factieux trouveront chaque jour de nouveaux prétextes pour exciter ou pour fomenter des troubles qui leur donneront du crédit, tout au moins de la célé-

brité. Le monde entier ſera un chaos horrible, qu'il ſera impoſſible de débrouiller. Les ſociétés ſe trouveront ſans ſubordination, les empires ſans regle, les rois ſans autorité.

Ces réflexions ſont trop ſenſibles, pour avoir échappé à tous les membres de la convention. Comment ſe peut-il donc faire, que perſonne n'ait eu le courage de les propoſer, quoiqu'il y eût bien des royaliſtes dans cette aſſemblée ? C'eſt une énigme que les admirateurs de la liberté & de la généroſité Angloiſe ne devineront pas ſans peine. Après tout, la dégradation de Jacques II faiſoit naître plus de difficultés qu'elle n'en terminoit. On ſe trouva engagé dans un labyrinthe tortueux & difficile, touchant l'établiſſement d'une nouvelle forme de gouvernement.

Les anglicans rigides opinoient avec chaleur pour le rappel du monarque errant. Ils conſentoient pourtant à la diminution de l'autorité royale : mais l'air chagrin avec lequel ils faiſoient cette injuſtice, annonçoit qu'ils la laiſſeroient durer le moins qu'ils pourroient. Les défenſeurs de ce ſentiment ſe trouvant trop foibles pour prévaloir, ſe joignirent à d'autres qui méditoient de mettre la couronne ſur la tête du prince de Galles.

De tous les partis injuſtes qu'on pouvoit prendre, c'étoit viſiblement le moins mauvais. Le jeune prince avoit un droit évident au trône, dès qu'une fois on le ſuppoſoit vacant. Le droit héréditaire a toujours paſſé pour une loi fondamentale de la monarchie Angloiſe; & cet uſage a été ſi fort reſpecté dans tous les tems, qu'il n'a jamais éprouvé de contradiction. Il eſt vrai que la ſucceſſion à la couronne y a fait verſer des torrens de ſang; mais les guerres ne partageoient pas les rois & les peuples. Des princes du ſang royal s'arrachoient le ſceptre, parce que chaque contendant prétendoit être l'héritier légitime du dernier roi. Les chefs de la faction qui pourſuivoient avec fureur l'infortuné Jacques, avoient prévu cet obſtacle, & avoient pris de fort loin des meſures pour le lever. Ils avoient répandu dans le public la ſuppoſition du prince de Galles. La calomnie toute audacieuſe qu'elle eſt, ne put parvenir à donner la moindre vraiſemblance à cette impoſture; cependant on ſe ſervit du ridicule doute qu'on affectoit, pour agir à l'égard du légitime héritier du trône, comme s'il n'exiſtoit pas.

Cette réſolution venoit de mettre les eſprits en mouvement, lorſqu'ils furent calmés tout-à-coup, par une propoſition qui fut faite

à l'aſſemblée, d'établir une régence. Cette ouverture fut reçue avec des tranſports. Preſque tous les pairs, & beaucoup des députés des communes, trouvoient que cet arrangement mettoit à couvert les droits du diadême, & l'honneur de la nation. C'étoit ſeulement une injuſtice perſonnelle à l'égard du prince qu'on déclaroit par-là incapable de gouverner. Guillaume vit l'inſtant où ce perti alloit prévaloir. Alors il leva le maſque, & déclara aux factieux que ſi on ne lui donnoit des marques de reconnoiſſance qui puſſent lui convenir, il repaſſeroit la mer, & les abandonneroit à la vengeance du roi qu'ils avoient détrôné.

Cette déclaration inſpira de l'audace aux ennemis ſecrets de la royauté. Héritiers des fureurs de Cromwel & de Shaftsbury, ils n'avoient jamais perdu de vue le plan d'une république. Le tems d'en jetter les fondemens leur parut arrivé. Ils propoſerent de rendre le trône électif, pour trouver dans la ſuite plus de facilité à l'abattre. Le prince d'Orange qui voyoit trois têtes ſur leſquelles la couronne auroit dû paſſer avant que de venir orner légitimement la ſienne, appuyoit ſecrettement cette opinion de tout ſon crédit. Cependant elle n'eut que peu de partiſans; & l'indignation publique fut ſi marquée, qu'il fallut

recourir à un autre expédient. On en chercha un enfin, qui fixa des irréſolutions qu'on déſeſpéroit preſque de voir finir.

Le prince & la princeſſe d'Orange furent conjointement placés ſur le trône en qualité de roi & de reine : mais on laiſſa indécis ſi le prince y étoit appellé par voie d'élection, ou s'il y parvenoit ſimplement du chef de ſa femme. On ajouta que ſi Guillaume ſurvivoit à Marie, il continueroit à régner au préjudice d'Anne, ſeconde fille de Jacques; & qu'en cas que cette princeſſe vînt à mourir ſans laiſſer d'enfans, la couronne retourneroit à ceux du prince, s'il en avoit d'un ſecond lit. Après cela la convention fut changée en parlement par le nouveau monarque; & tout ce qui avoit été fait, y fut confirmé ſolemnellement. Dans la ſuite, le parlement pouſſa plus loin ſon uſurpation. Il enveloppa dans les malheurs des Stuarts, tous les princes catholiques qui pouvoient avoir des droits au diadême. La religion fit ſacrifier la maiſon de Savoie à celle de Hanovre, qui étoit plus éloignée du trône; & la couronne de la Grande-Bretagne fut irrévocablement fixée ſur la tête des proteſtans. Guillaume ſurvécut peu à cet arrangement. La mort termina ſes jours, lorſqu'il faiſoit ſes préparatifs pour arracher à la maiſon de Bourbon, la ſucceſſion de la monarchie Eſpagnole.

Je ne craindrai point d'avancer que la flatterie plus que la vérité, a tracé tous les portraits qu'on nous a donnés juſqu'ici de ce prince célebre. Ses ennemis mêmes ſe ſont laiſſés entraîner par le torrent, & ont copié ſans diſcernement ce qui avoit été haſardé par ſes penſionnaires. Il fut la preuve que le bonheur ſe mêle des réputations comme des fortunes, & qu'un roi médiocre peut jouir de la plus brillante réputation dans l'hiſtoire. Juſtifions cette eſpece de paradoxe, par des traits empruntés de ſes propres panégyriſtes. Sa phiſionomie prévenoit en ſa faveur, mais ſes manieres le trahiſſoient; il les avoit fieres, auſteres, rebutantes, mêlées malgré cela d'un air de fineſſe toujours mauvais, quoique la fineſſe même ſoit ſouvent utile. Il parloit peu & déſagréablement; c'étoit le réſultat de ſon éducation, de ſon indolence, de ſa fierté. La diſſimulation, à laquelle on l'avoit accoutumé dans ſa jeuneſſe, lui fut quelquefois auſſi funeſte qu'avantageuſe : ſi les Hollandois l'honorerent du nom de ſageſſe, les Anglois la déteſterent comme défiance. Il eut plus de pénétration pour connoître les hommes, que de talent pour les gagner; l'inflexibilité de ſon caractere ne lui permettoit pas de ſe plier à leurs goûts, à leurs vues, à leur génie. On ne peut pas

avoir moins d'invention, ni plus de diſcernement qu'il en avoit ; il imaginoit mal, mais il jugeoit bien. Son eſprit n'avoit pas aſſez d'étendue pour embraſſer pluſieurs objets ; & il ne parvint à connoître les différentes cours de l'Europe, qu'en ignorant l'intérieur des états qu'il étoit chargé de conduire ou de gouverner. Le grand art des ſouverains, l'art de former les hommes, lui fut tout-à-fait inconnu ; les talens ſous ſon regne ne donnoient nul droit aux honneurs ; ils étoient décernés par l'humeur & par le caprice ; ce prince cherchoit moins des miniſtres habiles que des courtiſans ſoumis. Il porta la prévention pour ou contre auſſi loin qu'elle pouvoit aller, & une premiere impreſſion ne fut jamais effacée, il aimoit ou il haïſſoit, il eſtimoit ou il mépriſoit ſans retour. La guerre ne fut pas ſon côté brillant. Il ne forma preſque point de ſiege qu'il ne levât, ne donna point de bataille qu'il ne perdît, ne ſe meſura avec aucun général ſans en être battu : c'eſt avoir fini ſon éloge militaire, que d'avoir dit qu'il fut brave ; encore l'étoit il moins par héroïſme que par religion ; il étoit prédeſtinatien. Ses ſuccès ne prouvent pas autant qu'on le prétend, l'étendue de ſon génie : le haſard ſeul le fit Stadhouder ; l'irréſolution de Jacques II le

plaça ſur un trône, où il ſe repentit plus d'une fois d'être monté. De l'aveu de tous les Anglois, il y montra une grande inapplication, beaucoup d'humeur, & très-peu de capacité. Sa haine contre la France lui tint lieu de tous les talens; elle le fit l'ame d'une puiſſante ligue, lui attacha tous les ennemis de Louis-le-Grand, & lui donna tous les réfugiés pour panégyriſtes.

IX. ÉPOQUE.

Union des Parlemens d'Angleterre & d'Ecoſſe, ſous le nom de Parlement de la Grande-Bretagne, par les ſoins de la Reine Anne, en 1707.

GUILLAUME emporta dans le tombeau la conſolation de croire qu'il régneroit même après ſa mort ; & que ſes vues, celle de l'union de l'Écoſſe avec l'Angleterre en particulier, régleroient les démarches de la cour de Londres. Ces deux royaumes connus ſous le titre de Grande-Bretagne, depuis que la couronne d'Angleterre étoit paſſée ſur la tête des Stuarts, n'étoient pourtant réunis que de nom. Un même roi, il eſt vrai, les gouvernoit : mais ils avoient des loix particulieres. La concurrence produiſit bientôt ſon effet ordinaire. Le peuple le plus puiſſant travailla à étendre ſes droits, & le plus foible à conſerver les ſiens.

Jacques I avoit imaginé d'éteindre par la réunion des deux nations, des animoſités qui, quoique très-anciennes, étoient auſſi vives que ſi elles n'euſſent fait que de naître.

Les deux parlemens entrerent d'abord avec vivacité dans ce plan. Quelques incidens qu'on n'avoit pas prévus refroidirent un peu les eſprits. Inſenſiblement le caractere incertain du prince devint celui de tous ceux qu'on avoit choiſis pour remuer les reſſorts d'une négociation qui avoit des difficultés. On oublia cette grande affaire. Il fut arrêté pourtant que les actes d'hoſtilité ceſſeroient ſur les frontieres ; que les Écoſſois auroient droit de naturalité en Angleterre, & les Anglois en Écoſſe; que le commerce ſeroit libre entre les deux royaumes. Ce dernier article déplut aux Anglois, & il ne paſſa point.

Les choſes reſterent dans cet état juſqu'à l'uſurpation de Cromwel. Ce tyran n'imagina pas de meilleur moyen pour affermir ſon autorité naiſſante, qu'un traité de confédération entre l'Angleterre & l'Écoſſe qui fut accepté. Il dura juſqu'à ce que les Écoſſois, ayant par un retour de vertu pris les armes en faveur du fils dont ils avoient vendu le pere, furent défaits à Worceſter, & réduits enſuite à l'obéiſſance de l'uſurpateur. Ce grand politique profita des droits & des privileges des conquérans, pour impoſer ſon joug aux vaincus. Il incorpora l'Écoſſe comme l'Irlande à la république qu'il avoit formée

en Angleterre : les trois royaumes furent gouvernés par un même parlement.

Le rétabliſſement de la monarchie rendit à chaque nation ſes anciens droits. L'autorité légitime ne crut pas pouvoir tenter avec bienſéance de maintenir une union qui étoit l'ouvrage de l'uſurpation. Charles II entreprit dans la ſuite de renouveller cette forme de gouvernement, pour pouvoir établir plus aiſément le pouvoir arbitraire : mais il éprouva que ce qui avoit été facile à Cromwel, lui étoit impoſſible. Il ne fut ni aſſez adroit pour aveugler les Écoſſois, ni aſſez puiſſant pour les intimider. On ſortoit des guerres civiles où les eſprits s'étoient éclairés, & les cœurs affermis. Chacun dans ce tems de trouble s'étoit inſtruit des intérêts publics, & s'étoit accoutumé à prodiguer ſon ſang pour les ſoutenir. Il étoit arrivé à l'Écoſſe ce qui arrive à tous les états agités par des diſcordes domeſtiques ; il s'y étoit formé un peuple de citoyens, de politiques & de héros.

Cet amour, ce zele pour la patrie, ſe trouverent refroidis au tems de l'invaſion du prince d'Orange. Les Écoſſois ne parurent pas ſeulement diſpoſés à ſouffrir l'union ; ils s'abaiſſoient en quelque ſorte à la demander. De fâcheux contre-tems, des meſures mal

priſes, & je ne ſai quel refroidiſſement de la part des Anglois, firent avorter ce projet. Le roi Guillaume voulut renouer quelques années après une affaire ſi importante, mais les circonſtances n'étoient plus les mêmes. Les Écoſſois irrités des mauvais traitemens qu'ils avoient reçus des Anglois à l'occaſion de leur établiſſement de Darien, rejetterent fiérement toutes les propoſitions qui leur furent faites. On travailla ſans ſuccès à les calmer. Le prince vit enfin qu'il ne pouvoit plus rien pour ce grand ouvrage, que d'en faire ſentir l'utilité à la princeſſe de Danemark qui lui ſuccédoit.

La nouvelle reine auroit craint de trop haſarder, ſi elle avoit entrepris avec une autorité naiſſante une affaire, où des rois affermis ſur le trône par un long regne, avoient échoué. Elle crut devoir attendre que des ſuccès éclatans & des ſervices réels, lui euſſent donné ſur l'obéiſſance ou ſur l'amour de ſes peuples, des droits que le ſceptre n'y donne pas toujours. Les malheurs inouis & preſque incroyables de la France, préparerent cet événement.

Cette couronne, qui pendant plus d'un demi-ſiecle avoit fait la deſtinée des nations, ſe trouvoit dans un état d'humiliation qui ſembloit annoncer ſa ruine. Ses armées tou-

jours aguerries, toujours triomphantes, toujours invincibles, n'étoient plus que des corps monſtrueux ſans diſcipline, ſans intelligence. Ses généraux dont le nom ſeul avoit inſpiré la terreur & l'admiration, ſe voyoient le jouet de leurs ennemis & de leurs ſoldats. Ses frontieres, qui n'avoient, pour ainſi dire, jamais vu l'ennemi, étoient foulées, ravagées, conquiſes. Ses ambaſſadeurs accoutumés à parler en ſouverains dans la plupart des cours de l'Europe, s'abaiſſoient aux plus humiliantes ſupplications; & on ne daignoit ni les voir ni les écouter. Ses flottes qui avoient enlevé l'empire de la mer aux induſtrieux & ſuperbes rois de cet élément, s'étoient comme fondues, & ne ſuffiſoient pas même pour aſſurer ſon commerce. Ses reſſources qu'on avoit cru inépuiſables, ſe trouvoient taries : ſes finances étoient ſans ordre, ſes terres ſans laboureurs, ſes manufactures ſans ouvriers; le royaume entier étoit livré à l'avidité du partiſan, qui en achevoit la ruine. Le miniſtere déconcerté par des malheurs ſans exemple, qu'il n'avoit pas eu l'habileté de prévoir, ou le bonheur de prévenir, faiſoit quelque choſe de plus funeſte, que de prendre un mauvais parti; il n'en prenoit point : dans l'impoſſibilité de remédier à tout, il ne remédioit à rien. Le regne de

Louis XIV qui avoit commencé par des prodiges de grandeur & de gloire, finiſſoit par des prodiges d'abaiſſement & d'humiliation.

Quoique les revers qu'éprouvoit la France, fuſſent l'ouvrage de tous les peuples qui étoient entrés dans l'injuſte & odieux projet de détrôner Philippe V. Malboroug avoit eu l'adreſſe de s'en approprier preſque toute la gloire.

Ce général, le plus fameux qu'ait eu la nation depuis pluſieurs ſiecles, avoit été introduit d'abord à la cour par mademoiſelle Churchill ſa ſœur, maîtreſſe du duc D'York. Sa bonne mine le rendit agréable à la ducheſſe de Clevelande, qui régnoit ſur le cœur & dans les conſeils de Charles II. Dans la ſuite, il eut l'adreſſe de devenir le favori du roi Jacques. Il trahit ce prince infortuné, & occupa la même place auprès de l'uſurpateur. Guillaume, témoin de ſa conduite durant la guerre d'Irlande, dit publiquement, qu'il n'avoit jamais vu perſonne qui eût moins d'expérience & plus de talent pour commander une armée. Le monarque lui ôta depuis ſa confiance, ſans lui ôter ſon eſtime; & en mourant, il conſeilla à la princeſſe Anne de s'en ſervir comme d'un homme *qui avoit la tête froide & le cœur chaud.*

Les Anglois ſe trompent ou cherchent à nous tromper, quand ils diſent que Malboroug a réuni la valeur de Condé, l'habileté de Turenne, le bonheur de Luxembourg. Sans l'égaler à Céſar comme font ſes panégyriſtes, on peut dire au moins qu'il fut un grand homme. Sa valeur étoit tout-à-fait héroïque, & ſe faiſoit remarquer chez une nation qui ne ſauroit être intimidée que par quelque choſe de plus affreux que la mort même. Ses ſoldats ne comptoient jamais l'ennemi; forts ou foibles, ils ne demandoient qu'à combattre : il leur avoit perſuadé qu'il ne pouvoit être vaincu; & cette perſuaſion le rendit en effet invincible. De deux guerres, l'offenſive & la défenſive, il ne ſut que la premiere; tout occupé du ſoin d'attaquer, il ne le fut jamais de celui de ſe défendre; s'il eût eu en tête un rival qui eût ſu démêler ſon caractere, il auroit été ſouvent ſurpris & battu. Il haſarda des démarches qui le firent ſoupçonner de témérité; ſes ſuccès firent ſon apologie. Quelques généraux, même de ſon tems, eurent peut-être des lumieres plus étendues; perſonne ne les eut plus ſures. Il cherchoit des conſeils dans ſes ſubalternes; & s'il leur en attribuoit rarement la gloire, du moins leur procuroit-il la conſolation de les voir ſuivis quand ils étoient bons. Le coup d'œil, qui eſt la partie

eſſentielle d'un général, il l'avoit admirable : dès qu'il avoit regardé une armée, des retranchemens, une place, il en connoiſſoit le fort & le foible, la bonne ou la mauvaiſe diſpoſition. Deux avantages conſidérables l'empêcherent de faire beaucoup de fautes; il étoit le maître des opérations, & il connoiſſoit parfaitement le théatre où ſe faiſoit la guerre. Il fut humain, quoique conquérant; & il montra un talent égal pour gagner les cœurs & pour prendre les villes. Ses triomphes eurent encore moins d'éclat que d'utilité : aſſez d'autres généraux ont ſu vaincre ; je n'en connois point qui aient mieux profité que lui de leurs victoires. Il ſervit également la grande alliance de ſes conſeils & de ſon épée; on peut dire qu'il en étoit l'ame; & le prince Eugene, plus grand homme que lui, fut forcé de ſe contenter du ſecond rôle. Il ſembloit qu'il fût réſervé au ſeul Malboroug d'humilier la France; les malheurs de cette couronne commencerent dès qu'il parut à la tête des armées, & finirent dès qu'on l'en eut retiré. Les louanges, qu'il a forcé ſes ennemis à lui prodiguer, ont fini ſon éloge. On parloit un jour de ſon avarice, & on en citoit des traits fort marqués, ſur leſquels on appelloit au témoignage de milord Bolingbrook, qui ayant été d'un parti contraire,

pouvoit dire peut-être avec bienſéance ce qu'il en ſavoit : *C'étoit un ſi grand homme*, répondit-il, *que j'ai oublié ſes vices.*

Les victoires de Malboroug procurerent à la reine Anne une autorité que n'avoient pas eu ſes prédéceſſeurs. Les trois nations qui compoſoient la monarchie Angloiſe, parurent déterminées à ſe livrer ſans réſerve aux vues d'une princeſſe qui ajoutoit tant d'éclat à la couronne qu'elle portoit. Ces diſpoſitions furent faites avec vivacité, pour renouer l'union de l'Ecoſſe avec l'Angleterre. La propoſition en fut faite dans l'ivreſſe des ſuccès ineſpérés & incroyables de 1706. Les noms ſi chers aux Anglois, de Barcelone, de Turin, de Ramillies, abrégerent les formalités. Le choix des commiſſaires des deux nations chargés de conduire cette grande affaire, fut fait par la reine avec beaucoup de bonheur & d'habileté.

Les Anglois qui étoient au nombre de trente, vouloient tous l'union ; les uns, parce qu'ils ne pouvoient ſe diſpenſer d'appuyer les vues de la cour dont ils étoient penſionnaires ; les autres, pour voir s'éteindre inſenſiblement les haines qui avoient ſi long-tems inondé de ſang les deux états ; un grand nombre dans l'eſpérance de réaliſer la brillante chimere dont ils ſe flattoient, d'établir une répu-

blique. Ils imaginoient que les rois perſécutés en Angleterre, ne trouveroient plus d'aſyle chez les Écoſſois unis aux Anglois par les liens communs d'un même intérêt. Le comte de Godolphin, qui avoit le ſens droit & l'humeur toujours égale, n'eut pas beſoin de beaucoup d'adreſſe pour conduire ce parti.

Le comte de Stairs, qui étoit à la tête de la commiſſion d'Écoſſe, avoi tun perſonnage bien plus difficile à ſoutenir. Ce mauvais citoyen, dont la politique étoit ſure & profonde, détermina la reine à choiſir pour commiſſaires Écoſſois, les ſeigneurs de cette nation les plus connus par leur oppoſition à l'union & à la cour. Il partoit d'un principe ſingulier, mais ſublime. Des commiſſaires, diſoit-il, agréables au miniſtere, ſont odieux à la nation, & n'entraîneroient jamais les ſuffrages de la multitude; au lieu que ceux qui ſont connus par leur oppoſition à la cour, & que le peuple regarde comme ſes protecteurs, peuvent être gagnés; qu'ils le ſeront infailliblement, & qu'ils feront tomber le parlement d'Écoſſe dans leurs ſentimens.

Ce que mylord Stairs avoit prévu, arriva. Les commiſſaires furent ſéduits par les moyens que tout le monde ſait ou que tout le monde devine. Ce premier ſuccès donnoit des eſpé-

rances, mais au fond il ne finiſſoit rien. Il falloit que ce qui avoit été arrêté par le comité fût approuvé dans les deux parlemens; & il n'étoit pas aiſé d'obtenir cette démarche de celui d'Écoſſe. Les commiſſaires devenus penſionnaires de la cour, qu'ils continuerent à décrier pour la mieux ſervir, y travaillerent avec ſuccès. Les raiſons qu'ils apportoient au parlement pour lui faire approuver l'union, avoient quelque choſe d'aſſez impoſant.

Ils repréſenterent avec force, que les diſcuſſions qui avoient bouleverſé plus d'une fois les deux royaumes, étoient trop récentes pour qu'on ne dût pas ſe prêter avec zele à des arrangemens qui aſſuroient la paix entr'eux : que cette union donneroit à la Grande-Bretagne un aſcendant qu'elle n'avoit pas eu juſqu'alors, & la rendroit en quelque façon l'arbitre de l'Europe : que l'Écoſſe bornée à un commerce vil & peu lucratif, partageroit avec l'Angleterre, celui des colonies & du reſte du monde : que ſous le nouveau gouvernement, les Écoſſois ſeroient ſi favoriſés, qu'ils ne contribueroient aux charges publiques que d'un quarantieme, & qu'ils auroient la onzieme partie du pouvoir légiſlatif : qu'on donneroit à l'Écoſſe des ſommes ſuffiſantes pour payer ſes dettes, & pour encourager ſes manufactures. Ces

offres, ſoutenues de tout ce qui pouvoit leur donner du poids, firent beaucoup de partiſans à l'union; mais parce que la cour ne ſe trouva pas aſſez riche pour acheter tout ce qui vouloit ſe vendre, il y eut auſſi un grand nombre d'oppoſans.

Ceux-ci firent éclater leur indignation contre un projet qui leur alloit ravir leur ſouveraineté, leurs loix, leur honneur, leurs droits, leur indépendance. Tout leur annonçoit que leur patrie alloit devenir province d'un état, dont elle avoit toujours été la rivale. Ils traverſerent l'union par des motifs différens : les jacobites, parce qu'elle les obligeoit à reconnoître la ſucceſſion à la couronne, héréditaire dans la maiſon d'Hanovre : les presbytériens, parce qu'ils craignoient pour leur religion : le comte de Hume & ſes amis, parce qu'ils étoient véritablement citoyens : un grand nombre, parce qu'ils cherchoient à ſe venger de la reine qui les avoit offenſés en les négligeant, ou en les recherchant avec moins d'empreſſement que quelques autres.

Pour rendre ces paſſions utiles, il eût fallu les réunir ; & malheureuſement il ne ſe trouva perſonne qui en fût capable. Chaque branche de ce parti agit toujours ſéparément, & ſuivit ſes vues particulieres. Les uns auroient

bien consenti à une confédération pareille à celle des Provinces-Unies & des cantons Suisses, où l'union ne consiste que dans la dépendance d'une même souveraineté, & dans un concours mutuel pour sa défense : mais l'incorporation leur paroissoit honteuse. Les autres détestoient toute union avec l'Angleterre, quelque avantageuse qu'elle pût être ; mais ils manquoient de résolution, & ils craignoient encore moins l'esclavage que la guerre. Ceux-ci ne parloient que d'exterminer les tyrans & les traîtres, les commissaires qui avoient vendu l'Écosse, & les Anglois qui l'avoient achetée ; le peuple étoit déclaré pour ce sentiment. Ceux-là mettoient plus de modération dans leur vengeance ; ils n'étoient pas ennemis des partis extrêmes, mais ils ne vouloient pas éclater inutilement : & l'impossibilité où se trouva la France de les soutenir, les détermina à subir le joug. En général les opposans n'eurent jamais de point fixe ; d'où il arriva qu'on leur arracha en détail ce qu'ils n'auroient jamais accordé d'une autre maniere : on les amena par degrés à adopter le projet d'union tel qu'il avoit été formé.

Les principaux articles de cet acte si cher aux Anglois, si odieux aux Écossois, étoient que les deux royaumes n'en feroient plus

qu'un ſous le nom de Grande-Bretagne, à commencer au mois de Mai de l'an 1707. Qu'un même roi pris dans la maiſon d'Hanovre régneroit également ſur toutes les parties du nouvel Empire; qu'il n'y auroit qu'un parlement qui tiendroit ſes ſéances en Angleterre, où l'Écoſſe enverroit ſes députés, qui dans la chambre des pairs & à rang égal ſeulement, céderoient le pas aux Anglois, & où tout ſeroit décidé à la pluralité des voix, quoique l'Écoſſe ſe fût réduite à ſeize pairs & à quarante-cinq députés, au lieu que le nombre des autres n'étoit limité que dans les communes.

La ratification de ce fameux traité ne fut pas plutôt devenue publique, que l'indignation générale fit craindre qu'on n'eût travaillé inutilement. Les eſprits parurent auſſi oppoſés à l'union, que ſi on n'avoit pas uſé de ménagemens infinis pour les y préparer. De tous côtés on courut aux armes. Si la nobleſſe avoit réglé les mouvemens du peuple & appuyé ſes mécontentemens, il y a apparence que l'Écoſſe auroit évité le joug, & qu'elle jouiroit encore du crédit qu'elle avoit autrefois dans l'intérieur de l'iſle, & de la conſidération que lui accordoient les étrangers. Malheureuſement elle éprouva ce qui accélere toutes les révolutions, qu'on eſt moins

citoyen à meſure qu'on eſt plus obligé à l'être ; & que ceux que la patrie récompenſe le plus, ſont ceux qui la ſervent le moins. Il eſt vrai que les grands révoltés par l'oubli où on les laiſſoit, joignirent depuis leurs reſſentimens au zele de la multitude : mais la trahiſon avoit découvert ces intrigues, & l'autorité diſſipé ces complots, lorſque les ſecours, que le prétendant amenoit de France, ſe firent voir inutilement ſur les côtes d'Écoſſe. Cette entrepriſe qui pouvoit ruiner l'union, l'affermit. Elle en fit connoître les ennemis, & fournit des prétextes pour les accabler. Ce grand ouvrage n'éprouva dans la ſuite que peu de contradictions. L'état d'anéantiſſement où il réduit chaque jour les Écoſſois, lui en fera encore moins éprouver à l'avenir. L'Angleterre profita de ces pertes, & on peut aſſurer que l'union lui a été plus avantageuſe que tous les prodiges du regne de la reine Anne.

Cette princeſſe offrit aux yeux des Anglois un ſpectacle auquel ils n'étoient pas accoutumés ; une reine, l'ame d'une puiſſante ligue, & l'arbitre des deſtinées de l'Europe ; une ſuite de victoires, dont rien n'interrompit le cours pendant neuf années ; la terreur & la gloire des armes Angloiſes portées juſques ſur les bords du Danube ; l'empereur affermi

ſur un trône ébranlé par des fautes & par des diſgraces ; toutes les couronnes de Charles-Quint deux fois chancelantes ſur la tête de l'héritier légitime ; l'empire de la mer & la ſupériorité du commerce aſſurés à la Grande-Bretagne par des conquêtes ou par des traités ; la France réduite à acheter par des ceſſions conſidérables la paix, dont elle étoit dans l'uſage de preſcrire les conditions ; la monarchie Eſpagnole forcée de partager ſes provinces avec une puiſſance, & ſes tréſors avec une autre ; l'Angleterre augmentant ſes richeſſes parmi les troubles & les dépenſes de la guerre ; les factions les plus violentes & les plus adroites étouffées ou aſſoupies, ſans qu'il en coûtât de ſang à la nation, ni même que ſa tranquillité fût altérée.

Quand on approfondit un peu le caractere de la reine Anne, on ne peut s'empêcher de faire honneur à ſes miniſtres d'une partie de ces événemens. Cette princeſſe paroiſſoit également éloignée & de les ſouhaiter, & de les préparer, & d'en profiter. Elle pouſſoit ſi loin la modération, que les flatteries de ſes courtiſans, ni les ſuccès de ſes généraux ne lui inſpirerent jamais d'ambition. Sa bonté fut unique : on ne la vit jamais fatiguée par les demandes, ou épuiſée par les bienfaits.

Je ne ſai quelle timidité lui faiſoit craindre les actions d'éclat, & elle jouoit toujours à regret le perſonnage de ſouveraine. Sa douceur lui fit des cenſeurs & des partiſans: elle ſupporta les outrages de pluſieurs de ſes ſujets avec une inſenſibilité qui honore le trône ſelon les uns, qui le dégrade ſelon d'autres. On lui a reproché d'avoir ſuivi aveuglément les vues de ſon conſeil, & d'avoir ſouvent trop donné aux volontés de ſes miniſtres; il ſeroit difficile de combattre cette accuſation. Elle pouſſa l'amour & la complaiſance pour le prince de Danemarck ſon époux, juſqu'à faire avec lui un uſage trop fréquent de quelques liqueurs : ce goût qui n'étoit ni de ſon ſexe ni de ſa dignité, abrégea ſes jours, & ternit ſa gloire. On peut douter ſi Anne fut une grande reine ; mais il eſt certain que ſon regne a été des plus glorieux.

XME. ET DERNIERE ÉPOQUE.

État actuel du Parlement.

IL ne ſuffit pas, pour connoître parfaitement le parlement d'Angleterre, de ſavoir dans quelles circonſtances il s'eſt formé, & par quelles heureuſes révolutions il eſt parvenu au degré d'autorité dont il jouit; il faut encore être inſtruit d'un certain détail, qu'on peut appeller le méchaniſme de cette aſſemblée. C'eſt ſans doute la partie la moins agréable de mon ouvrage, mais c'en eſt une partie eſſentielle. Il ſeroit toujours ennuyeux & ſouvent impoſſible de remonter à l'origine, & de marquer les variations des différens uſages qui ont régné dans le parlement; on aimera mieux ne trouver ici que ceux qui s'obſervent aujourd'hui.

(*) Le parlement d'Angleterre eſt une aſſemblée de la nobleſſe, du peuple & du roi même qui y préſide ſi eſſentiellement, que ſans cela elle n'eſt point parlement, n'en peut prendre le nom, & n'en a pas l'autorité. On ſent qu'un tel gouvernement eſt néceſ-

(*) Qu'eſt-ce que le parlement?

ſairement un théatre inconſtant, où les décorations doivent changer plus ſouvent qu'ailleurs. On y voit régner trois différens intérêts ſoutenus par trois puiſſances différentes, avec toute l'aigreur, tout le fracas, toute l'opiniâtreté des plus violentes paſſions. Il ne ſe fait point entre les divers ordres de l'état une circulation qui les uniroit. Le prince n'eſt jamais forcé par les loix à rentrer dans l'ordre des citoyens; & les pairs ont leurs prérogatives particulieres, & diſtinguées de celles des communes. Dès lors le roi ſe regarde comme roi, la nobleſſe comme nobleſſe, le peuple comme peuple: à peine quelqu'un a-t-il le courage d'être Anglois & citoyen. Il ſeroit naturel de penſer que cette multitude de légiſlateurs repréſentât au moins avec dignité. Il eſt pourtant vrai que les ſéances ſe paſſent à plaiſanter indécemment ſur de grandes affaires, ou à diſcourir gravement ſur de petites; à faire l'éloge de ſon parti, ou à invectiver contre la faction oppoſée; à ſe calomnier & à ſe juſtifier. Pour un événement important qui s'y paſſe, on y donne cent ſcenes ſingulieres & bizarres. On a vu en 1693 un des oracles Anglois conclure ſa harangue, en diſant: *qu'il eſpéroit de voir avant la fin de l'année le roi de France ſe préſenter à la Barre, & demander à genoux la paix au parlement.*

(*) Nous venons de voir ce que c'eſt que le parlement ; voici maintenant ſes droits. Le roi ſans ce grand corps ne peut ni abolir les loix anciennes, ni en faire de nouvelles; ni interpréter les obſcures, ni mettre des impôts ou déterminer la maniere de les lever; ni légitimer les bâtards ou naturaliſer les étrangers; ni régler les poids & les meſures; ni introduire des troupes étrangeres dans le royaume, ni faire grace à ceux auxquels les communes ont donné un *atteinder*. Dans tout le reſte l'autorité d'un roi d'Angleterre a autant d'étendue que celle d'aucun autre ſouverain. Encore, s'il eſt né pour régner, trouve-t-il dans ſa place ou dans ſon génie des moyens preſque infaillibles d'obtenir ce que les loix lui ont refuſé : *Toutes les voix du parlement ſont vénales*, diſoit un homme ſincere à Walpole ; *& j'en ai le tarif*, ajouta ce célebre miniſtre. Le prince, diſoit le lord Haversham, a une voie plus facile encore & plus courte pour ſe rendre abſolu : il n'a qu'à prononcer quelqu'un de ces trois mots, *papiſme*, *prétendant*, *France ;* c'eſt plus qu'il n'en faut pour nous faire oublier nos intérêts les plus eſſentiels.

(*) Quelle autorité a le parlement ?

(*) Il faut que la paſſion ſoit bien forte, pour aveugler à ce point un corps auſſi nombreux que le parlement. Il eſt partagé en deux chambres, la haute & la baſſe. La premiere eſt compoſée du roi qui y préſide, ou le chancelier en ſon abſence; des fils du roi; des grands officiers de l'état, qui ſont le chancelier, le grand tréſorier & le garde du petit ſceau; des trois officiers de la couronne, le grand chambellan d'Angleterre, le grand-maître de la maiſon du roi, & le chambellan de l'hôtel; des pairs du royaume, qui ſont les ducs, marquis, comtes, vicomtes & barons; de deux archevêques, & vingt-quatre évêques: tous ces ſeigneurs ont ſéance dans la chambre haute par un droit attaché à leur qualité. Quelques juriſconſultes, ſans avoir voix délibérative, y ſont auſſi reçus uniquement pour donner conſeil, & pour réſoudre les difficultés qui peuvent ſurvenir touchant l'explication des loix & les jugemens rendus, dont on peut appeller à la chambre haute. La chambre des communes eſt compoſée d'un orateur, qui eſt le préſident de la chambre; de quatre-vingt douze députés des cinquante-deux comtés qui partagent l'Angleterre; de deux citoyens

(*) De qui eſt compoſé le parlement?

pour

pour chacune des villes, & de deux bourgeois pour chacun des bourgs qui ont droit de députer au parlement. Il n'y a point de juriſconſulte dans cette chambre, parce qu'elle n'a pas droit de juger. L'autorité des deux chambres a été ſouvent ébranlée. Cromwel ſupprima celle des pairs, & chaſſa honteuſement du lieu de l'aſſemblée les députés de l'autre : il fit mettre au-deſſus de la porte de Weſtminſter, *ſalle à louer.*

(*) Un avantage que le monarque Anglois ne ſauroit aſſez eſtimer, parce qu'il ne dépend pas des caprices de la multitude, c'eſt qu'il eſt ſeul maître de convoquer, de proroger, de caſſer le parlement. Delà il arrive que le roi conſerve un parlement auſſi long-tems qu'il lui eſt favorable, & qu'il le diſſipe lorſqu'il commence à y éprouver des contradictions. Cette brillante prérogative eſt une de celles que les Anglois ont le plus envié à leur ſouverain. Ils réuſſirent à en dépouiller en partie Guillaume III. Ce prince conſentit qu'on fixât à trois ans la durée du parlement: les détours de ſa politique le ſervirent mal en cette occaſion ; & le zele de la reine Marie qui le ſecondoit ſi bien, n'aboutit qu'à faire éclater une de ces vertus extraor-

(*) Qui eſt-ce qui convoque le parlement?

dinaires, dont l'hiſtoire d'Angleterre fournit plus d'exemples que celles des autres nations. Cette princeſſe ſouhaita que milord Bellamond ſon tréſorier traversât le projet du parlement triennal. Ce ſeigneur qui le croyoit utile au royaume, refuſa d'entrer dans les vues de la cour. On ſe borna à le prier de ne pas entrer au parlement, & à reſter neutre entre les deux partis. Il ne goûta pas ce tempérament, & fut un de ceux qui contribuerent le plus à faire paſſer l'acte. La reine lui ôta ſur le champ ſa charge, & il prit ſans balancer le parti qui convenoit à un homme qui avoit de la raiſon & du courage. Sans s'abaiſſer à ſe juſtifier ou à ſe plaindre, il réforma ſon train, & ſe condamna à une vie privée. Tant de généroſité frappa les Anglois. Ceux qui étoient attachés au prince, comme ceux qui lui étoient oppoſés, allerent témoigner en foule au courtiſan diſgracié l'admiration qu'ils avoient pour ſa vertu, & le conjurer de vouloir partager leur fortune. La reine ramenée à la véritable grandeur par les exemples de ſes ſujets, lui offrit une penſion, afin qu'il pût vivre ſelon ſa naiſſance : mais le milord pouſſant l'héroïſme juſqu'où il pouvoit aller, répondit : *que ne rendant plus de ſervice, il ne croyoit pas devoir recevoir aucune récompenſe.* Croira-t-on après cela que

George I ait obtenu assez facilement la révocation de l'acte si desiré qui fixoit à trois ans la durée du parlement ? Ce n'est guere qu'en Angleterre qu'on voit le gouvernement si sensiblement en contradiction.

(*) Cette contradiction est peut-être encore plus sensible entre les termes de la convocation du parlement & l'autorité dont il jouit. Le roi écrit lui-même à chaque seigneur spirituel & temporel de se rendre à l'assemblée pour lui donner *conseil*, & il fait écrire par la chancellerie au vicomte de chaque comté, & au maire de chaque ville & bourg, d'envoyer au parlement les députés du peuple, pour y *consentir* à ce qui aura été ordonné. Aussitôt que ces lettres de convocation sont arrivées dans les provinces, on y procede aux élections. On n'y voit que haines, que brigues, que divisions. Les Wigs & les Toris, les républicains & les royalistes, les amateurs de l'indépendance & ceux du despotisme, les courtisans & les créatures du peuple ; toutes ces différentes factions causent un tel mouvement dans les esprits, qu'on diroit que la Grande-Bretagne est à chaque nouveau parlement dans le transport d'une fievre chaude. Chaque parti veut avoir

(*) De quelle maniere le parlement est convoqué?

des députés à ſon gré, & les partis varient chaque jour dans leurs vues, dans leurs intérêts, dans leurs maximes; il n'eſt pas poſſible de les réduire à des claſſes régulieres ou à des principes fixes. Ils ſe rompent en autant de branches, qu'il y a de têtes hardies pour conduire les différentes factions. Les diviſions & les ſubdiviſions parmi les Wigs & les Toris, ou comme on parle aujourd'hui, dans la corruption & dans l'oppoſition, ſe multiplient chaque jour, & forment ſouvent juſqu'à quinze & vingt claſſes différentes. Les citoyens éclairés, ſages, vertueux, témoins de ces convulſions politiques, s'éloignent des affaires; & des hommes riches, ardens, ambitieux, deviennent les arbitres des intérêts publics. Le peuple, qui payoit autrefois ceux qui ſe chargeoient de ſoutenir ſes droits, leur vend aujourd'hui ſon ſuffrage. Le plus opulent ou le plus prodigue eſt sûr d'être élu. Il eſt vrai qu'après s'être ruiné pour entrer au parlement, on veut ſe faire acheter chérement par la cour. Les députés mirent leur complaiſance à un ſi haut prix ſous le regne de Guillaume III, que ce prince leur dit un jour : *Meſſieurs, je vous ſerai obligé, ſi vous voulez réduire vos diverſes demandes à une, afin que je puiſſe voir ſi le royaume entier pourroit vous ſatisfaire.*

(*) Auſſitôt que le parlement s'eſt formé à Weſtminſter, & que tous les membres qui le compoſent ſont aſſemblés dans un même endroit, le roi s'y rend, revêtu des habits royaux, ſuivi des princes de ſon ſang & des grands officiers de l'état & de la couronne: s'étant aſſis ſur ſon trône, il fait l'ouverture du parlement par un diſcours qu'il prononce lui-même, ou qu'il fait prononcer par ſon chancelier ſur les affaires ſur leſquelles la nation a été convoquée. Enſuite le roi ſort, & n'eſt plus obligé de ſe rendre qu'à la derniere ſéance, pour confirmer ce qui aura été arrêté. Avant qu'on délibere ſur aucune affaire, il faut prêter trois ſermens: celui d'*allégeance*, par lequel on condamne l'opinion de quiconque admet une puiſſance ſupérieure à la royale, de quelque nature qu'elle puiſſe être: celui de *ſuprématie*, par lequel on reconnoît le roi chef de l'égliſe de la Grande-Bretagne: celui du *teſt*, par lequel on abjure la doctrine de la tranſubſtantiation, de l'invocation des ſaints & de la meſſe. Enſuite les deux chambres déliberent ſéparément. Ce qui a été conclu dans l'une, eſt communiqué à l'autre par les députés qu'elles s'envoient. Si la délibération eſt approuvée

(*) Quel eſt l'ordre qui s'obſerve dans le parlement?

par les deux chambres, elles expriment leur approbation en ces termes : *les ſeigneurs, les communes ont aſſenti.* S'il arrive que les deux chambres ſoient de différens ſentimens, la chambre baſſe ſe rend dans la chambre haute pour conférer avec les ſeigneurs, ou bien les deux chambres nomment des députés qui s'aſſemblent dans la chambre *peinte.* Mais ſoit que la chambre baſſe traite avec les ſeigneurs par elle-même ou par ſes députés, c'eſt toujours avec de grandes marques de reſpect de la part des communes. Elles ſont debout, tête nue tout le tems que durent les conférences, & les ſeigneurs ſont aſſis & couverts. Si les deux chambres ne peuvent s'accorder, la délibération eſt nulle. Leur conſentement, quand même il ſeroit unanime, ne ſuffit pas ſans celui du roi. Pendant que les deux chambres traitent des affaires temporelles, le clergé aſſemblé dans le lieu marqué par le roi, traite ſéparément de la diſcipline, des mœurs, de la foi ; ſes réglemens, quelque ſages, quelque néceſſaires qu'ils puiſſent être, reçoivent toute leur force de l'approbation, de l'autorité du parlement. Depuis que les Anglois ſe ſont écartés du centre de l'unité, leur religion n'eſt que politique. Ainſi un membre des communes propoſant dans une occaſion d'armer les loix pour répri-

mer quelque grand déſordre, il lui fut répondu par un homme ſage : *que le meilleur de tous les remedes contre la licence publique, ſeroit un bill, qui ordonneroit de croire en Dieu.*

(*) Tels ſont les hommes qui font la deſtinée de l'Angleterre. Il ne leur étoit permis autrefois de s'occuper que des choſes pour leſquelles le roi leur déclaroit qu'ils étoient aſſemblés. Cela eſt ſi vrai que la reine Eliſabeth fit mettre à la tour un député des communes, pour avoir ſeulement oſé lui donner un conſeil ſur une affaire qui n'étoit pas du reſſort du parlement. Maintenant chaque membre peut propoſer ce qu'il lui plaît ſur toutes ſortes d'affaires, pourvu qu'il attende pour parler que l'orateur lui ouvre la bouche : alors au lieu d'opiner ſur ce qu'on a propoſé, il peut demander qu'on ſtatue auparavant ſur ce qu'il a à dire, ce qui arrive preſque à toutes les ſéances. D'ailleurs l'orateur eſt obligé de mettre en délibération tout ce qui lui eſt propoſé par un membre de la chambre, à moins que la propoſition ne fût de nature à être regardée comme crime d'état & contraire à la lettre de la loi.

C'étoit autrefois l'uſage de faire ſavoir d'avance aux provinces les cauſes de la con-

(*) Quelles affaires on traite dans le parlement?

vocation des parlemens. Pendant que cette ſage coutume s'eſt obſervée, la cour ne pouvoit pas ſe rendre maîtreſſe de cette aſſemblée, parce que les députés étoient forcés d'opiner conformément aux vues & aux ordres de ceux qui les députoient. Depuis que les rois ſe ſont mis inſenſiblement au-deſſus de cette obligation ſi gênante, le peuple qui ignore ſur quoi on délibérera dans le parlement, eſt obligé de donner à ceux qui le repréſentent un pouvoir illimité. La plupart en abuſent pour leurs intérêts. A peine ſont-ils aſſemblés, que les liaiſons ſe forment, que les brigues commencent, les cabales ſe heurtent; ceux qui occupent les premieres places dans le gouvernement, travaillent à corrompre avec de l'argent, avec des charges, & les graces dont ils diſpoſent, les membres du parlement dont ils ont beſoin. *Car*, comme diſoit Guillaume III, *ſi un roi d'Angleterre avoit aſſez d'emplois conſidérables à donner à tous ceux qui y aſpirent, les noms de Wigh & de Tory ſeroient bientôt abolis.*

Alors ceux qui ont été négligés & qui ſont dans le parti oppoſé à la cour, ſe réuniſſent pour déclamer avec violence contre ceux qui ſe ſont laiſſés ſéduire. Ils ſavent bien que leurs invectives ne rameneront per-

ſonne au devoir, mais ils ſatisfont leur reſſentiment, ou acquierent le titre flatteur de défenſeurs de la liberté publique. Ils dirigent leurs derniers efforts contre les miniſtres les plus puiſſans, dont ils attaquent violemment la conduite. Le célebre Walpole eſt celui qu'ils ont le moins ménagé dans les derniers tems. Il étoit aſſez philoſophe ou aſſez ambitieux pour ſuivre toujours ſes vues : auſſi diſoit-on *qu'il reſſembloit à la toiſon de Gedeon, qui reçoit & ſuce la roſée du ſoleil, tandis que tout ce qui eſt autour de lui eſt à ſec.*

(*) Pour donner de la dignité ou inſpirer du zele aux membres des deux chambres, on les fait jouir d'un privilege auſſi utile qu'honorable. Il n'eſt pas permis de les empriſonner, ni leurs domeſtiques, pour dettes, pendant la durée actuelle des ſeſſions. Ce droit eſt commun à tous ceux qui entrent dans le parlement : mais les deux chambres ont chacune leurs avantages particuliers. Les pairs, ſur-tout les évêques, n'ont pas dans la nation le crédit qu'ils devroient naturellement y avoir, parce qu'ils tiennent tous ou preſque tous à la cour par les graces qu'ils en ont reçues ou qu'ils en eſperent. Les

(*) Du pouvoir & des privileges des deux chambres du parlement.

communes paſſent pour les défenſeurs des privileges de la nation, & jouiſſent de la conſidération qu'avoient autrefois les ſeigneurs.

La chambre haute a le pouvoir de juger en dernier reſſort, & de réformer tous les jugemens qu'on prétend avoir été mal rendus. La chambre baſſe n'a de juriſdiction que ſur ſes propres membres ; encore ne peut-elle rien ordonner de plus fort que l'amende ou la priſon.

Les premiers n'ont que le pouvoir d'approuver ou de rejetter les bills qui leur ſont préſentés touchant les impoſitions, ſans pouvoir y faire, ni même propoſer aucun changement. Les derniers, comme repréſentant le peuple, ſe ſont attribué le droit de propoſer, d'accorder des ſubſides au roi, ou de lui en refuſer.

Le prince peut augmenter le nombre des pairs dans le parlement, & on a vu la reine Anne en créer juſqu'à douze à la fois ; mais dès qu'une fois la pairie a été conférée à une maiſon, on ne l'en peut dépouiller que pour un crime qui l'en rende indigne, & par une condamnation judiciaire. Le nombre des députés des communes eſt fixe, & le roi ou le peuple ne peuvent ni le diminuer ni l'augmenter.

Enfin les ſeigneurs ont le droit de donner leur voix par procureur dans le parlement, pourvu qu'ils aient obtenu du roi la permiſſion, qui n'eſt jamais refuſée de s'en abſenter. Les députés des communes, ſans jouir du droit de ſuffrage durant leur abſence, s'abſentent ſouvent. De cinq cents cinquante-huit députés qu'il devroit y avoir dans la chambre, il eſt rare d'y en voir deux cents ; ce qui rend les brigues plus faciles. Un Wigh diſoit un jour à un autre Wigh, que s'il ſe fût trouvé ce matin à l'aſſemblée, le parti auroit emporté une affaire de conſéquence. *De combien de voix avons-nous perdu ?* demanda froidement l'abſent. *D'une ſeule*, répondit le plaignant. *Hé bien*, repartit le premier, *ſi je me fuſſe trouvé à la chambre, nous l'aurions perdu de quatre, parce qu'il y auroit eu de plus quatre députés Toris que j'ai retenus exprès au cabaret pendant toute la matinée.*

F I N.

TABLE

DES MATIERES.

A.

Allégeance (ſerment d') ; en quoi conſiſte, *page* 325
Ambroſius regne ſur les anciens Bretons, 8
— Son éloge, *ibid.*
— S'oppoſe aux progrès des Anglo-Saxons, *ib.*
Amendes réglées par la grande Charte, 62 *& ſuiv.*
Anarchie, plus dangereuſe que le deſpotiſme, 291
Angleterre ne fait plus qu'un même royaume avec l'Ecoſſe & l'Irlande ſous le nom de Grande-Bretagne, 300
Anglois, abandonnent la religion catholique, 200
— Leurs variations en matiere de religion, 220 *& 326*
— Se révoltent contre Charles I, 226
— Adoptent le gouvernement républicain, 248
Angleterre, ſon premier nom, 1
Anglicans. Voyez *Epiſcopaux.*
— Autre nom plus moderne, *ibid.*
— Origine de ſes premiers fondateurs & de ſes premiers conquérans inconnue, *ibid.*

– Occupée par les Anglo-Saxons, 9, 11 & *ſuiv.*
– Attaquée par les Danois, 16
– Par les Normands, 22
Anglois. Voyez *Anglo-Saxons.*
Anglo-Saxons : quels peuples c'étoient, 5
– Sont appellés au ſecours des Bretons, *ibid.*
– Veulent les aſſervir, 7
– Leur ſupériorité ſur les Bretons, *ibid.* & *ſuiv.*
– Ont recours à une trahiſon, 8
– Soumettent toute la Bretagne, 9
– Comment ſe fit cette révolution, *ibid.*
– Quel gouvernement ils y établiſſent, *ibid.* & *ſuiv.* 14 & *ſuiv.*
– Chefs prennent le titre de roi, 12
– Autorité qu'ils laiſſent à leurs rois, *ib.* & *ſuiv.*
– Se diviſent entr'eux, 14
– Sont réunis en une ſeule monarchie ſous le nom d'Anglois, 16
– Sont vaincus par les Danois, 17
– Les vainquent à leur tour, *ibid.*
– Négligent leur gouvernement, 18
– Sont vaincus par les Normands, 22
– Leur trouble après cette défaite ; *ibid.*
– Conjurent Guillaume de régner ſur eux, 23
– Se trouvent bien des commencemens de ſon regne, 25
– Changent de ſentiment : troubles qui en arrivent, 26 & *ſuiv.*
– Perdent leurs privileges, 28

— Loix ſéveres contre eux, *pag.* 29 & 30
— Totalement abattus ſous Guillaume II, 36
— Mécontens d'Henri III, 96
— Leur inconſtance : en quelle occaſion leur fut ſalutaire, 104
— Leur conduite envers leurs rois, 140
— Partagés entre les maiſons d'York & de Lancaſtre, 159
— Profitent de leurs diviſions, 160
Anne (la reine) ſuccede à Guillaume III, 303
— Proſpérités de ſon regne, 308
— Les fait ſervir à ſes deſſeins, *ibid.* & *ſuiv.*
— A qui elle dut ſes ſuccès, 315
— Défaut qui ternit ſa gloire, 316
Anne de Boulen, aimée d'Henri VIII, 195
— Circonſtances qui la portent ſur le trône, 195, 198 & 199
Arthur regne ſur les anciens Bretons, 8
— Son éloge, *ibid.*
— Arrête les progrès des Anglo-Saxons, *ibid.*
— Sa mort; de quels événemens ſuivie, *ibid.*
Arlington, miniſtre de Charles II, 268
— Ses talens, 269
Aurelius-Conanus regne ſur les anciens Bretons, 9
— Sa cruauté, *ibid.*

B.

Bailleul parvient au trône d'Ecoſſe, 123
– En fait hommage au roi d'Angleterre, *ibid.*
– Refuſe enſuite de le faire, *ibid.*
– Eſt vaincu par Edouard I, 124
Barbares du nord pénetrent dans l'Empire Romain, 10
– Portent leurs mœurs dans les pays qu'ils ont conquis, 11
– Idée de leur gouvernement, *ibid.*
Barons. Voyez *Grands.*
Bataille de Leuſes, 106
– Suite qu'elle eut, 108
– De Saint-Alban, 167
– De Northampton, 168
– D'York, 172
Bellamond (milord) refuſe de ſervir les deſſeins de Guillaume III, 322
– Sa diſgrace, *ibid.*
– Son déſintéreſſement, *ibid.*
Bernard (ſaint) prêche une croiſade, 115
– Comparé avec l'Abbé Suger, *ibid.*
Blanche de Caſtille diſſipe la ligue formée contr'elle, 90
Bretons (anciens) : en quoi conſiſtoit leur liberté, 1
– Quelles étoient leurs mœurs, *ibid.*

— Leur commerce, *page* 2
— Leur gouvernement, *ibid.*
— Leurs armes & leur religion, *ibid.*
— Leurs mariages, & comment en uſoient avec les femmes, 3
— Ils furent ſubjugués par les Romains : à quelle occaſion, *ibid.* & *ſuiv.*
— Comment ils porterent le joug, 4
— Subjugués par les Pictes, 5
— Comment ils ſe vengent d'eux, *ibid.* & *ſuiv.*
— Appellent à leur ſecours les Anglo-Saxons, *ibid.*
— Ils ſont trompés par eux, 6
— En viennent aux armes contre les Saxons, 7
— Sont vaincus par trahiſon, *ibid.* & *ſuiv.*
— Se ſoutiennent ſous Ambroſius & ſon ſucceſſeur, 8 & *ſuiv.*
— Retombent ſous les rois ſuivans, 9
— Perdent enfin leur liberté, *ibid.*
— Et leur nom, *ibid.*
Bukingham, (George Villers, duc de) cauſe la ruine de Charles I, 215
— Son portrait, *ibid.* & *ſuiv.*
— Son caractere, *ibid.*
— Sa conduite dans ſes ambaſſades, 217
— Il eſt aſſaſſiné, *ibid.*
Buckingham, favori de Charles II, 268
— Son caractere, 269

Catherine

C.

Catherine d'Aragon déplaît à ſon mari, *pag.* 194
— Son caractere, 195
Catholique (religion) proſcrite en Angleterre, 200
— Y eſt rétablie, 204
— Proſcrite de nouveau, 209, 212
Catholiques conſpirent contre Jacques I, 269
— Perſécutés ſous Charles II, 279
Catilina, Anglois à qui on a donné ce nom, 211
Chambre baſſe. Voyez *Communes.*
Chambre haute. Voyez *Lords.*
Charles I prévient les Anglois contre lui, 214
— Convoque trois parlemens & les caſſe, 217
— Étend trop loin ſon antorité, 218 & *ſuiv.*
— Proſcrit le presbytéraniſme, 220
— Son irréſolution, 221
— Ses partiſans le trahiſſent, *ibid.*
— S'accommode avec les Ecoſſois, 222
— Reprend les armes, *ibid.*
— Aſſemble tous les pairs du royaume, 224
— Enſuite le parlement, *ibid.*
— Diſpoſition où l'on y étoit à ſon égard, *ibid.*
— Signe la condamnation de Strafford, 227
— Accorde tout au parlement, 229 & *ſuiv.*

— Mal conſeillé, page 237
— Se livre à l'armée des Ecoſſois, 241
— Eſt vendu au parlement, 242
— Condamné à mort, 245
— Réflexions ſur cet événement, *ibid.*
— Son éloge, *ibid.* & *ſuiv.*
Charles II : comment paſſe ſa jeuneſſe, 257
— Rappellé ſur le trône de ſon pere, 259
— Son caractere, *ibid.* & *ſuiv.*
— Les Anglois ſe préviennent pour lui, 263
— Diſpoſe à ſon gré du parlement, 265 & 266
— Proſcrit les non-conformiſtes, 267
— Fait alliance avec la France, 270
— Accorde la liberté de conſcience, *ibid.*
— La révoque ; 272
— Soutient les intérêts de ſon frere, 279
Charles II, roi d'Eſpagne, entre dans la ligue d'Ausbourg, 288
— Comment eſt devenu célebre, *ibid.*
Charles le Bel fait la paix avec l'Angleterre, 148
— Épouſe les reſſentimens de ſa ſœur, 150
— L'abandonne, 151
Charles-Quint. Éloge qu'en font les Eſpagnols, 201
Charte d'Henri I, 37
— Demeure dans l'oubli, 38
— Recouvrée ſous Jean Sans-Terre, 45
— Des libertés, la même choſe que *grande Charte*, 51

— Des forêts, *ibid.*
— Articles de la grande Charte, 53 *juſqu'à* 75
— Diſputes entre les Anglois au ſujet de cette Charte, *ibid.*
— Confirmée par Henri III, 84
Chevaliers, obligés de ſervir, 65
— Comment la grande Charte veut qu'on procede contre eux en cas de refus, *ibid.* & *ſuiv.*
Clarendon (le chancelier) réſiſte aux courtiſans de Charles II, 266
— Son éloge, 267 & *ſuiv.*
— Peche contre la politique, 268
Clément VII. Suites funeſtes de ſa politique, 198
— Il excommunie Henri VIII, 199
Clergé d'Angleterre. Son autorité dans le parlement, 326
Clergé d'Angleterre. Ses privileges ſous les rois Saxons, 30
— Abaiſſé par Guillaume le Conquérant, *ibid.*
— Ses privileges rétablis par la grande Charte, 54
— Exige la grace de deux évêques rebelles, 146
Cliford, zélé pour la religion catholique, 268
— Son caractere, *ibid.*
Communes. (chambre des) Circonſtances qui ont accru ſon autorité, 180
— Ses privileges troublés par Jacques I, 211

— Oppoſée à Charles I, *page* 225
— S'attribue le droit excluſif de faire des loix, 244
— Condamne Charles I à la mort, 247
— Abolit la royauté, *ibid.*
— Conſent à l'excluſion du duc d'York, 279
— Favoriſe les prétentions du prince d'Orange,
— De quelles perſonnes compoſée, 321
— Comment traite avec la chambre haute, 300
— Son pouvoir actuel, *ibid.*
Communes (chambre des) fait remonter ſon origine juſqu'à celle de la monarchie angloiſe, 18
— En quel tems elle a commencé à être connue ſous ce nom, 109
— Privileges qu'elle obtient ſous Edouard I, 117 & 130
— Partage la puiſſance légiſlative, 175 *& ſuiv.*
Communs plaidoyers. (cour des) Voy. *Cour.*
Conjuration des poudres, 212
— Comment découverte, *ibid.*
Conſtantin, roi des anciens Bretons, comment paſſe ſon regne, 9
Convenant (le) : ce que c'étoit, 221
Convention, aſſemblée par Guillaume III, 290
— Déclare le trône vacant, *ibid.*
— Changée en parlement, 296
Conwai (le lord) chargé de la guerre contre les Ecoſſois, 222

– Quel homme c'étoit, *page* 223
– Trahit ſon parti, *ibid.*
Cour Romaine manque à ſa politique, 199
– De haute juſtice, de quelles perſonnes compoſée, 244
Cour des communs plaidoyers, rendue ſédentaire par la grande Charte, 61
Croiſades. Leur origine, 114
– Quels furent les premiers croiſés, *ib.* & *ſuiv.*
– Leurs ſuccès, 115
Cromwel unit les rebelles d'Angleterre avec ceux d'Ecoſſe, 237
– Comparé avec Montroſe, 239
– Se rend maître du parlement, 244
– Gouverne la république d'Angleterre, 248 *& ſuiv.*
– Met l'armée aux priſes avec le parlement, 250
– Prend le parti de l'armée, *ibid.*
– Chaſſe le parlement de la ſalle d'aſſemblée, 251
– En fait créer un autre, *ibid.*
– Son hypocriſie, 252
– Accepte le titre de protecteur, *ibid.*
– Son portrait & ſon caractere, *ibid.* & *ſuiv.*
Cuniglas regne ſur les anciens Bretons, 9
– Son caractere, *ibid.*

D.

Danois, troublent l'Europe, *page* 16
– Attaquent l'Angleterre, *ibid.*
– Triomphent des Anglois, 17
– Deviennent leurs ſujets, *ibid.*
– Fomentent les révoltes des Anglois contre Guillaume, 26
David ſuccede à Leollin dans la principauté de Galles, 121
– Son ſupplice, *ibid.*
Débiteurs, diſpoſitions de la grande Charte à leur égard, 58 *& ſuiv.*
– Du roi : comment la grande Charte veut qu'on procede avec eux ou leurs héritiers, 64 *& ſuiv.*
Debourg (Hubert) : quel il étoit, 88
– Succede à Pembrok dans le miniſtere, *ibid.*
– Comparé avec ſon collegue, *ibid.*
– Devient ſon ennemi, *ibid.*
– Le ſupplante, 89
– Aigrit les Anglois, *ibid.*
– Se laiſſe corrompre par les François, 90
– Sa chûte, *ibid. & ſuiv.*
Députés des villes au parlement : comment ſont choiſis, 323
– Vendent leur voix à la cour, 324
– Leurs droits & leurs privileges, 329

– Leur nombre, *page* 331
Députés des villes au parlement : par qui nommés dans les premiers tems, 117
– Par qui depuis, *ibid.*
– Effets du changement arrivé à ce ſujet, *ibid.* 131 & *ſuiv.*
Deſpotiſme, introduit en Angleterre par Guillaume le Conquérant, 32
– Soutenu par ſes ſucceſſeurs, 36
– Détruit ſous Jean-Sans-Terre & ſon fils, 51
Deſroches (Pierre) : quel il étoit, 88
– Devient miniſtre du roi Henri III, *ibid*
– Comparé à ſon collegue dans le miniſtere, *ibid.*
– Se trouve en concurrence avec lui, *ibid.*
– Effets de cette concurrence, *ibid.*
– Supplanté par Debourg, 89
– Le ſupplante à ſon tour, 91
– Abuſe de ſon autorité, 92
– Sa chûte, 94

E.

ECBERT, ſur l'exemple de qui il ſe forma, 16
– Réunit les ſept royaumes Anglois en un ſeul, *ibid.*
Ecoſſe, unie à l'Angleterre ſous le nom de Grande-Bretagne, 300
– (Commiſſaires d') gagnés par la cour d'Angleterre, 310

– (Parlement d'), incorporé avec celui d'Angleterre, *page* 313
– Dommage qu'elle en reçoit, 314
Ecoſſe : par qui autrefois habitée, 5
– (Trône d') vacant : par qui rempli, 122
– Conquiſe par les Anglois, 124
Ecoſſois, tâchent de ſoulever les Anglois contre Guillaume, 26
– Refuſent l'hommage aux Anglois, 122
– Y ſont forcés, 124
– Se relevent & ſe vengent, 126
– Sont vaincus de nouveau, 127
Ecoſſois, défendent leur religion contre Charles I, 221
– S'accommodent avec lui, 222
– Recommencent la guerre, *ibid.*
– Trompés par Cromwel, 237
– S'uniſſent aux rebelles d'Angleterre, 238
– Vendent Charles I au parlement, 242
– Arment en ſa faveur, 248
– S'élevent contre la réunion des parlemens d'Ecoſſe & d'Angleterre, 312 *& ſuiv.*
Edgard : ſon droit au trône d'Angleterre, 20
– En quoi inférieur à ſes rivaux, *ibid.*
– Sa modération le fait ſouhaiter pour ſucceſſeur à Harald, 23
– Fomente les factions contre Guillaume, 26
Edouard le Confeſſeur : ſon caractere, 18
– Quel fruit il avoit tiré de ſes malheurs, *ibid.*

— Chaſſé par les Danois : à qui il a recours, *ib.*
— Remonte ſur le trône : par quelles voies, 18
— Fait venir les Normands à ſa cour, 19
— Mécontente ſes ſujets, *ibid.*
— Comment regagne leur affection, *ibid.*
— Prépare une révolution en Angleterre, *ibid.*
— Suites de ſa mort, 20
Edouard I déſapprouve les articles d'Oxford, 100
— Se trouve à la bataille de Leuſes, 106
— Fautes qu'il y fait, *ibid.* & *ſuiv.*
— Y eſt fait priſonnier, 108
— Trompe ſes gardes & ſe délivre, 111
— Donne une ſeconde bataille & la gagne, *ib.*
— Va en Paleſtine, 114
— Succede au trône de ſon pere, 116
— Sa diſſimulation, 118
— Gagne l'affection de ſes ſujets, *ibid.*
— Dompte les Gallois, 121
— Ternit ſa gloire par ſa cruauté, 122
— Pris pour arbitre par les Ecoſſois, *ibid.*
— Exige l'hommage de cette couronne, 123
— Cede la Guienne à la France, *ibid.*
Marche en Ecoſſe : en fait la conquête, *ibid.*
— Veut rétablir le deſpotiſme, 129
— Manque ſon projet, 130
— A recours au pape, 132
— Meurt, *ibid.*
— Jugement ſur ce prince, *ibid.*

Edouard II prévient mal les Anglois en ſa faveur, *page* 134
— Sa paſſion pour Gaveſton, 135
— Perd ſon autorité, 138
— Jure l'obſervation des loix de S. Edouard, 138
— Eleve les *Spenſers*, 142
— Venge l'injure faite à la reine, 143
— Rappelle ſes favoris, *ibid.* & *ſuiv.*
— Devient l'inſtrument de leur cruauté, 146
— Détrôné par le parlement, 153
— Abdique la couronne, *ibid.*
— On précipite ſa mort, 154
Edouard III. Envoyé en France, 149
— Refuſe de détrôner ſon pere, 153
— Punit la reine & ſon amant du meurtre de ſon pere, 154
— Idée de ſon regne, 156
— Pourquoi cher aux Anglois, 157
— Défauts de ſa politique, *ibid.*
Edouard IV uſurpe la couronne ſur Henri VI, 172
— Se l'aſſure par une victoire, 174
— Change de caractere, 176
— Son mariage, 177
— Vaincu & pris par le comte de Warwick, 178
— Se ſauve de priſon & le défait à ſon tour, *ib.*
— Eſt détrôné, *ibid.*

— Remonte ſur le trône, *page* 178
— Jugement ſur ce prince, 179
Edouard V. État de la religion ſous ſon regne, 202
— Comment il diſpoſe de ſa ſucceſſion, 203
Eliſabeth. En quel état trouva l'Angleterre, 206
— Obſtacles qui l'écartoient du trône, 207
— Comment elle les ſurmonta, 208
— Félicité de ſon regne, *ibid.*
— Ses talens pour régner, *ibid.* & *ſuiv.*
— Et pour cacher ſes défauts, 209
— Sa fermeté dans le parlement, 327
Epiſcopaux, forment un parti en Angleterre, 220 & 230
— En quoi different des presbytériens, 220
— Reproches qu'ils leur font, 231
— Ont changé de nom ſans changer de ſentimens, *ibid.*
— Favorables à l'autorité royale, 235
— A la cour de France, *ibid.*
— Leur politique, 236
— Leurs ſentimens ſur la religion, *ibid.*
— Variations dans leur conduite, *ibid.*
— Veulent abattre les puritains, 262
— Favorables à Jacques II, 293
Etienne uſurpe le trône d'Angleterre, 39
— Son éloge, *ibid.*
Evêques d'Angleterre favoriſent la conquête de Guillaume, & par quelles raiſons, 23

Georges I ſe rend maître de la durée du parlement, *page* 146
Gloceſtre prend les armes contre Simon de Montfort, 111
Godwin (le comte) favoriſe Edouard le Confeſſeur : dans quelles vues, 18
--- Souleve le peuple contre lui, 19
--- Devient médiateur entre le prince & les ſujets, *ibid.*
Gouvernement trop partagé détruit l'équilibre, 13 *& ſuiv.*
Grands d'Angleterre, offrent la couronne à Guillaume, 23
--- En ſont maltraités, 30
--- Aſſemblés & conſultés par Henri I, 38
--- Signent la Charte publiée par ce prince, *ibid.*
--- Se ſoulevent contre Jean-Sans-Terre, 42
--- Sont contraints de ſe ſoumettre, *ibid.*
--- Abandonnent ce roi, 44
--- Se liguent contre lui, 45
--- Donnent un chef à la confédération, 47
--- Demandent au roi le rétabliſſement des loix Saxonnes, 48
--- Se raſſemblent à Stamford, 49
--- Prennent les armes, 50
--- Veulent aſſiéger le roi dans la tour de Londres, *ibid.*
--- Lui font ſigner deux actes qui le dégradent 51

— Sont excommuniés, *page* 78
— Ont recours au roi de France, 80
— Leur haine contre Jean s'éteint par ſa mort, 82
— Demandent l'éloignement des Poitevins, 93
— Se brouillent avec Henri III, *ibid.* & *ſuiv.*
— Sont aſſemblés à Oxford, 99
— Leurs prétentions, *ibid.* & *ſuiv.*
— Cedent à la France la Normandie, &c. 101
— Font la loi au roi, 110
— Forcés de ſe ſoumettre, 112
— S'élevent contre Edouard II, 137
— Profitent de ſa foibleſſe, 144
— S'arrogent le pouvoir légiſlatif, 139
— Prennent le titre de lords, 141
Voyez le reſte au mot (*Lords.*)
Grai (Jeanne). Voyez *Jeanne.*
Guillaume, duc de Normandie, appellé au trône d'Angleterre par le teſtament d'Edouard le Confeſſeur, 20
— Idée de ſon caractere, 21
— Entreprend de conquérir l'Angleterre, *ib.*
— Sa préſence d'eſprit dans une occaſion ſinguliere, 22
— Marche contre Harald & gagne la bataille, *ibid.*
— Affecte de l'indifférence pour la couronne, 23

— Rétablit la tranquillité de l'Angleterre, 24
— Cauſes qui troublerent cette tranquillité, 25
— Diſſipe les cabales de ſes ſujets, 27
— Appeſantit leur joug, *ibid.* & *ſuiv.*
— Écoute les remontrances d'un archevêque de Cantorberi, 28
— Reprend ſa ſévérité, 29
— Favoriſe les Normands au préjudice des Anglois, *ibid.*
— Abaiſſe les grands & le clergé, 30
— Son éloge, 31
— Son caractere, 32
— Sa politique, *ibid.*
Guillaume II, deſtiné par ſon pere à régner ſur les Anglois, 34
— Fait de belles promeſſes aux Anglois, 35
— Les tient mal, *ibid.*
— Son caractere, *ibid.*
— Uſage qu'il fait de ſes victoires, 36
— Mœurs corrompues de ſes ſujets, *ibid.*
— Défend par un édit de ſortir du royaume, *ibid.*
Guillaume d'Albinet : ſa généroſité, 79
Guillaume III ſollicité par les mécontens d'Angleterre, 228
— Motifs qui le retenoient, *ibid.* & *ſuiv.*
— Forme une ligue contre Louis XIV, 287
— Paſſe en Angleterre, 288

--- Chargé du gouvernement, *page* 290
--- Mécontent des Anglois, 295
--- Déclaré roi d'Angleterre, 296
--- Change la convention en parlement, *ibid.*
--- Sa mort, *ibid.*
--- Son caractere, 297
--- Rend le parlement triennal, 321
--- Ce qu'il penſoit des Wigs & des Torys, 328

H.

Hainaut (Jean de) prend le parti de la reine d'Angleterre, 152
Hanovre, (maiſon de) préférée à celle des Stuarts, 296
Harald aſpire au trône d'Angleterre, 20
--- Par qui appuyé dans ſes prétentions, *ibid.*
--- Ses qualités perſonnelles, *ibid.*
--- Comparé avec ſes rivaux : avantages qu'il avoit ſur eux, 21
--- Marche au-devant de Guillaume, & eſt tué dans le combat, 22
Hengiſt. Ce qui lui manquoit pour avoir plus de réputation, 6
--- Délivre les Bretons du joug des Pictes, *ibid.*
--- Leur impoſe celui des Saxons, *ibid.*
Henri I, préféré à ſon frere aîné, 36
--- Remet l'ordre dans ſes états, 37
--- Publie une Charte, *ibid.*

— Confirme les loix de S. Edouard, *ibid.*
— Conſulte les grands & les principaux du peuple, 38
— Son caractere, 39
Henri II ſuccede paiſiblement à ſon oncle, 40
— Idée de ſon regne, *ibid.*
Henri III. Sa ſituation à la mort de ſon pere, 82
— Réunit les eſprits en ſa faveur, 83
— Eſt proclamé roi, 84
— Tems heureux de ſon regne, 85
— A qui il les dut, *ibid.* & *ſuiv.*
— Manque de talens pour régner, 87
— Son caractere, *ibid.*
— Abandonne le ſoin des affaires à ſes miniſtres, 88
— Les ſacrifie à la colere du peuple, 91
— Jure d'obſerver la grande Charte, *ibid.*
— Mécontente les grands, 93
— Ses variations, 94
— Aſſemble les grands à Oxford, 98
— Y dégrade ſon autorité, 99
— La reprend dans une ſeconde aſſemblée, 102
— Fait la guerre à ſes ſujets, 105
— Eſt pris à la bataille de Leuſes, 106
— Souſcrit à tous les changemens qui ſe font dans l'état, 110
— Révolutions en ſa faveur, 112
— Sa mort, 113

Henri IV. Comment parvint au trône, *p.* 162
— Idée de ſon regne, *ibid.*
Henri V. Sa jeuneſſe, *ibid.*
— Son regne, 163
— Ses conquêtes, *ibid.*
Henri VI. Sa haine pour les affaires, *ibid.*
— Mépriſé de ſes ſujets : pourquoi pas haï, 164
— Vaincu & pris par les rebelles, 167
— Nomme un protecteur pendant ſa maladie, 168
— Abolit le protectorat, *ibid.*
— Eſt vaincu & pris une ſeconde fois, *ibid.*
— Gagne une bataille, 171
— Fuit en Ecoſſe, 174
— Meurt en priſon, 178
Henri VII. Malheurs de ſa jeuneſſe, 182 & 183
— Gagne une bataille contre Richard III, 183
— Eſt proclamé roi, 184
— Quel droit il avoit au trône, 185
— Se fait un plan de gouvernement, 188 & 190
— Supérieur en tout à Henri VI, 189
— Excellence de ſa politique, 191
— Ce qu'il fit pour affoiblir les grands, 192
— Jugement ſur ſon caractere & ſon regne, 193
Henri VIII. Tranquillité de ſon regne, 194
— Par quels moyens ſe rendit abſolu, *ib.* & *ſuiv.*
— Demande au pape la diſſolution de ſon mariage, 198
— Enſuite à l'archevêque de Cantorbery, *ibid.*

— Excommunié, *page* 199
— Se ſépare de l'égliſe, *ibid.*
— Ses amours, 200
— Ses projets, *ibid.*
— Ses alliances, 201
— Contradictions dans ſon regne, *ibid.*
Herbert. (l'amiral) Contradictions entre ſes goûts & ſon caractere, 284
Héritiers d'un fief. Diſpoſition de la grande Charte qui les concernent, 54 & *ſuiv.*

J.

JACQUES I parvient au trône d'Angleterre, 209
— Comment reçu par les Anglois, 210
— Son caractere, *ibid.*
— Soutient mal ſon autorité, 211 & 214
Jacques II monte tranquillement ſur le trône, 279
— Quels talens il y porta, *ibid.* & *ſuiv.*
— Son caractere, 280
— Place mal ſa confiance, 281
— Diſſipe une révolte, *ibid.*
— Sa religion, 282
— Manque de politique, *ibid.*
— Accorde la liberté de conſcience, 283
— Reçoit à ſa cour un nonce du pape, *ibid.*
— Trahi par ſon miniſtre, 289

— Perd courage, *ibid.*
— Se ſauve en France, 290
Jean-Sans-Terre ſuccede à Richard au trône d'Angleterre, 40
— Son caractere, *ibid.* & *ſuiv.*
— Idée de ſon regne, 41
— Fait mépriſer ſa perſonne & ſa dignité, *ibid.*
— Les Poitevins ſe révoltent contre lui, 42
— Les barons refuſent de le ſuivre, *ibid.*
— Violences qu'il exerce à leur égard, *ibid.* & *ſuiv.*
— S'endort dans les plaiſirs & la moleſſe, 44
— Sa réponſe aux remontrances qu'on lui en fit, *ibid.*
— Abandonné des grands, *ibid.*
— Confiſque une partie de leurs biens, *ibid.* & *ſuiv.*
— S'alarme d'une requête qu'ils lui préſentent, 48
— Diſſimule avec eux, *ibid.*
— Veut les ſoumettre par la force, 49
— Ne trouve point d'alliés, *ibid.*
— Prend la croix, *ibid.*
— Se réſout à la guerre, 50
— Eſt abandonné de tout le monde, *ibid.*
— Accorde tout, 51
— Signe la grande Charte, & la Charte des forêts, *ibid.* & *ſuiv.*
— S'en repent, 76

— A recours au pape, *page* 78
— Leve une armée, aſſiege & prend Rocheſter, *ibid. & ſuiv.*
— Comment il uſe de ſa victoire, 79
— Eſt détrôné, 81
— Ses fureurs, 82
— Sa mort, *ibid.*
Jeanne Grai. Son éloge & ſes malheurs, 206
Jéſuites calomniés, 207 & 278
— Soupçonnés de la conjuration des poudres, 212
— S'en juſtifient mal, 213
— Leur éloge, *ibid.*
Indépendans. En quoi different des presbytériens, 243
Innocent III. (le pape) Quelles vertus il avoit, 77
— Humilie Jean-Sans-Terre, 78
— Excommunie les barons d'Angleterre, *ibid.*
— Et le fils du roi de France, 81
Innocent XI mépriſe l'ambaſſadeur d'Angleterre, 283
— Entre dans la ligue d'Ausbourg, 288
Ireton harangue le parlement, 243
Iſabelle de France, reçoit un affront en faiſant un pélérinage, 142
— Se lie avec les factieux, 147
— Envoyée en France, 148
— N'y ſonge qu'à ſes intérêts, *ibid.*

— Rappellée en Angleterre, *page* 149
— Pourquoi refuſe d'y retourner, *ibid.*
— Arme contre ſon mari, 151
— Se retire en Hainaut, *ibid.*
— Rentre en Angleterre avec une armée, 152
— Ses victoires, *ibid.*
— Sa diſſimulation, 153
— Eſt punie par ſon fils, 154

L.

LAMBERT : ſa puiſſance balance celle du parlement, 255
— En quoi inférieur à Cromwel, *ibid.* & *ſuiv.*
Lancaſtre (le comte de) : quel il étoit, 137
— Dépouille les rois du pouvoir légiſlatif, 141
— Humilié par les favoris, 144
— Priſonnier de guerre, 145
— Son ſupplice, 146
— (Maiſon de) forme une faction en Angleterre, 159
— Malheurs que cauſe cette faction, *ibid.*
Lanfranc : ſon éloge, 28
— Fait des remontrances à Guillaume, *ibid.* & *ſuiv.*
Langton (le cardinal) découvre la Charte de Henri I, 45
— Eſt mis à la tête des factieux, 47
— Idée de ſon caractere & de ſa politique, *ibid.*

Laud (Guillaume) ſe rend maître de l'eſprit de Charles I, *page* 220
--- Son zele inconſidéré, *ibid.* & *ſuiv.*
--- Son empriſonnement, 228
Lauderdale, miniſtre de Charles II, 268
--- Son caractere démenti par ſa conduite, 269
Léollin, vaincu par Edouard I, 118 & *ſuiv.*
--- Comment traité après ſa mort, 121
Légiſlatif (pouvoir) affecté aux rois d'Angleterre, 134
--- Uſurpé par les grands, 139
--- Communiqué aux communes, 175
Léopold (l'empereur) entre dans la ligue d'Ausbourg, 287
Leſlai commande l'armée des rebelles d'Ecoſſe, 221
--- Trompe Charles I, 241 & *ſuiv.*
Levée de deniers interdite aux rois d'Angleterre, ſans le conſentement du royaume, en vertu de la grande Charte, 59
Ligue d'Ausbourg. A quelle occaſion formée, 287
--- De quelles puiſſances fut compoſée, *ibid.* & *ſuiv.*
Lincolin (l'évêque de) joint ſes intérêts à ceux de Mortimer, 147
Lords d'Angleterre, affoiblis par Henri VII, 192
--- Oppoſés à Charles I, 225

--- Avilis par la chambre baſſe, 247 & *ſuiv.*
--- Rétablis dans leurs droits, 259
--- Compoſent la chambre haute, 263
--- Moins accrédités que les communes, 330
--- Leur pouvoir dans le parlement, *ibid.*
Loix de Guillaume, ſur le meurtre, 29
--- Sur le feu & la lumiere, 30
--- (De S. Edouard), confirmées par la Charte d'Henri I, 37
--- Les barons en demandent le rétabliſſement, 46
--- Se ſoumettent à Edouard II, 144
Louis VIII, proclamé roi d'Angleterre, 81
--- Eſt excommunié, *ibid.*
--- Revient en France, 84
Louis (Saint); pris pour arbitre entre les Anglois & leur roi, 104
---Son jugement, 105
--- Son zele pour les croiſades, 116

M.

Maglon regne ſur les anciens Bretons, 9
---Son avarice, *ibid.*
Malboroug : comment produit à la cour, 305
--- Perd la confiance de Guillaume III, *ibid.*
--- Trop loué par les Anglois, 306
--- Ses talens pour la guerre, *ibid.*
--- En quoi ſupérieur aux autres généraux, *ib.*

Marchands : la grande Charte leur accorde la liberté d'aller & de venir par tout le royaume d'Angleterre, *page* 69
--- Étrangers : comment traités en tems de guerre, *ibid.* & *ſuiv.*
Marguerite d'Anjou, haïe des Anglois, 164
--- Porte les vertus à l'excès, *ibid.*
--- Accuſée de mauvaiſe adminiſtration, 167
--- Releve le parti de Henri VI, 171
--- Gagne deux batailles, 172
--- Perd ſes avantages, *ibid.* & *ſuiv.*
--- Vaincue & obligée de fuir en Ecoſſe, 174
--- Trouve en France le comte de Warwick, 278
--- Retourne en Angleterre où elle eſt priſe, *ibid.*
Marie rétablit la religion catholique en Angleterre, 204
Meſure uniforme, établie par la grande Charte dans toute l'Angleterre, 67
Mineurs. Leurs droits aſſurés par la grande Charte, 56 & *ſuiv.*
--- Minorité de Henri III, heureuſe, 85
--- De S. Louis, troublée, 89
Monaſteres dépouillés de leurs richeſſes, 30
Monfort (Simon de) : quel homme c'étoit, 96
--- Prend le parti des factieux, 97
--- Idée de ſa politique & de ſon caractere, *ibid.* & *ſuiv.*

— Indiſpoſe les factions contre lui, *pag.* 102
— Sa harangue aux partiſans du roi, 103
— Fait valoir les articles d'Oxford, 105
— Gagne la bataille de Leuſes, 106
— Priſonniers qu'il y fait, 107
— Comment il uſe de ſa victoire, 108
— Change la forme du gouvernement, 110
— Abuſe du nom & de l'autorité du roi, *ibid.* & *ſuiv.*
— Trouve des ennemis dans ſes partiſans, 111
— Vaincu par Edouard I, *ibid.*
— Sa mort : ſuites qu'elle eut, *ibid.* & *ſuiv.*
Monk, mal connu des Anglois, 257
— Les déſabuſe ſur ſon compte, 258
— Éloge de ſa politique, *ibid.*
— Prend les intérêts de Charles II, 259
Montroſe prend le parti de Charles I, 61
— Comparé avec Cromwel, 62 & *ſuiv.*
— Ses ſuccès, 63
— Banni d'Angleterre, 66
Mordant (milord) : ſon caractere, 284
Mortimer, ſouſtrait à la vengeance des favoris, 146 & *ſuiv.*
— S'unit d'intérêt avec deux autres rebelles, 147
— Rôle qu'il joue dans ce triumvirat, *ibid.*
— Aimé d'Iſabelle, 150
— Va le joindre en France, *ibid.*
— Sa mort, 154

N.

Normands : rempliſſent la cour d'Angleterre ſous le regne de Saint-Edouard, 19
— S'emparent de l'Angleterre ſous leur duc Guillaume, 22
— Comment en uſent avec les Anglois, 24 *& ſuiv.*
— Favoriſent leur rebellion, 27
— Préférés en tout aux Anglois, 29
— Diſpoſent de la couronne après la mort de Guillaume II, 36
— S'uniſſent aux Anglois pour détruire le deſpotiſme, 46
— Inconſéquence de leur conduite, *ib.* & *ſuiv.*

O.

Orleton s'unit avec deux rebelles, 146
— Son caractere, 147
Oxford. Henri III y aſſemble les grands, 99
— (Expédiens d') éprouvent des contradictions, 100
— Il s'y tient une ſeconde aſſemblée, 102
— Si ces aſſemblées étoient un parlement, 109

P.

Pairie, conférée à une maiſon ne peut lui être ôtée, 330

Pairs. Voyez *Grands* & *Lords.*
Parlement, approuve le ſchiſme de Henri VIII, *page* 200
– Le condamne ſous le regne de Marie, 205
– Docile à Eliſabeth, 208
– Abſolu ſous Jacques I, 213
– Prévenu contre Charles I, 214
– Convoqué par Charles I en 1640, 224
– Diſpoſitions de ce parlement, *ibid.*
– Il s'unit avec l'armée d'Ecoſſe, 226
– Uſurpe toute l'autorité, 230
– Livré au pouvoir de l'armée, 244
– Travaille avec l'armée à changer le gouvernement, 250
– Chaſſé de Weſtminſter, diſperſé, 251
– Raſſemblé de nouveau, 255
– Caſſé, 259
– Convocation d'un parlement qui rappelle Charles II, *ibid.*
– Diſpoſitions de ce parlement, 263
– Il eſt caſſé, *ibid.*
– Convoqué par Charles II. Lui eſt dévoué, 264
– De 1661 proſcrit tous les non-conformiſtes, 267
– D'Angleterre uni à celui d'Ecoſſe, 312
– Ce que c'eſt que le parlement, 317
– Son autorité, 319
– De quelles perſonnes eſt compoſé, 320

— Sa durée fixée à trois ans ſous Guillaume III, *page* 321
— Remiſe au pouvoir du roi, 223
— (Convocation du) : comment ſe fait, *ibid.*
— Ordre qui s'y obſerve, 325 & 329
— Quelles affaires on y traite, 327 & 329
Parlement : s'il doit ſon origine à Henri I, 38
— A quelle époque il la faut rapporter, 109
— (Le premier) : dans quelles vues convoqué, 110
— (Le ſecond) : quelle nouveauté s'y introduit, 117
— Convoqué par Iſabelle, détrône Edouard II, 153
— Profite des troubles d'Angleterre, 161
— Convoqué par Henri VI : favorable aux rebelles, 167
— Regle la ſucceſſion au trône, 170
— Convoqué par Edouard IV, 174
Pembrok, (Guillaume, comte de) envoyé par le roi Jean aux barons ligués, 50
— Eſt chargé du gouvernement pendant la minorité de Henri III, 85
— Ses belles qualités, *ibid. & ſuiv.*
— Heureux ſuccès de ſa régence, *ibid.*
— Regrets qu'on eut de ſa mort, 86
— Par qui remplacé, 88
— (Richard, comte de) : ſes remontrances au roi Henri III, 93

— Sa mort, *page* 94
Philippe Auguſte. Les barons Anglois ont recours à lui, 80
— Son éloge, *ibid.* & *ſuiv.*
— Accepte la couronne d'Angleterre pour ſon fils, 81
Philippe d'Eſpagne, épouſe la reine d'Angleterre, 205
— Lui aide à rétablir la religion catholique, *ib.*
— La mépriſe, *ibid.*
Pictes. Quels pays habitoient, 5
— Subjuguent les Bretons leurs voiſins, *ibid.*
Presbytériens. Voyez *Puritains.*
Procès : comment la grande Charte en regle la déciſion, 62, 68 & *ſuiv.*
Provence (Eléonor de) épouſe Henri III, 95
— Attire les Provençaux, *ibid.*
Puritains, troublent l'équilibre du gouvernement, 180
— Oppoſés aux Anglicans, 200
— Reproches qu'ils leur font, 231
— Si cette faction a changé de ſentiment en changeant de nom, *ibid.*
— Comment juſtifient leur conduite, 232
— Ennemis naturels des François, 233
— Favorables aux Autrichiens, 234
— Leurs ſentimens ſur la tolérance, *ibid.*
— Variations dans leur conduite, 236
— Proſcrits par Charles II, 267

R.

RÉPUBLICAINS, opposés aux royalistes, au sujet de la grande Charte, *page* 75
Richard, Cœur de lion, sucede à Henri II, 40
– Son caractere, *ibid.*
– Affermit le despotisme, *ibid.*
Réunion des parlemens d'Angletterre & d'Ecosse, tentée par Jacques I, 300
– Exécutée sous Cromwel, 301
– Puis rompue, 302
– Renouée inutilement par Charles II, *ibid.*
– Méditée par Guillaume III, 303
– Exécutée par Anne, 308
– Conditions de cette réunion, 312
– Contradictions qu'elle éprouve, 313
Richard, frere de Henri III, désapprouve les articles d'Oxford, 100
– Promet de pacifier l'Angleterre, *ibid.*
– A quelles conditions reçu dans le royaume, *ibid.*
– Est fait prisonnier, 107
Richard II. Idée de son regne, 161
Richard, duc d'York. Ses qualités personnelles, 165
– Fortifie son parti, 166
– Gagne une bataille, 167
– Est nommé protecteur, 168

--- Dépouillé de ce titre, *ibid.*
--- Profite de la victoire de ſon parti, 169
--- Demande la couronne, *ibid.*
--- Déclaré héritier préſomptif, 170
--- Néglige ſes avantages, *ibid.*
--- Eſt tué dans une bataille, 171
Richard III. Comment parvient au trône, 181
--- Son portrait, *ibid.* & *ſuiv.*
--- Mécontente les Anglois, 183
--- Perd la couronne & la vie, *ibid.* & *ſuiv.*
Richard Cromwel ſuccede à ſon pere dans le protectorat, 254
--- Sa foibleſſe, *ibid.*
Richelieu (le cardinal de) fomente les troubles d'Angleterre, 222
Richemont. (le comte de) Voyez *Henri VII.*
Rois d'Angleterre, préſidens eſſentiels du parlement, 317
--- Juſqu'où s'étend leur pouvoir, 319
--- Ont ſeuls le droit de convoquer le parlement, 321
Roi. Quand les chefs des Saxons en ont pris le titre, 12
--- Suite de ce changement de nom, *ibid.*
--- Droits attachés à ce titre, *ibid.* & *ſuiv.*
Rois d'Angleterre aſſemblent les barons, 98
--- Nomment les députés au parlement, 117
--- Perdent ce droit, *ibid.*
--- Moyens qu'ils ont d'étendre leur autorité, *ib.*
--- Seuls

— Seuls en droit de faire des loix, *page* 134
— Perdent ce droit, 139
— Dernier acte de leur ſouveraineté, 140
— Comment doivent conſidérer leurs ſujets, 158
Romains : comment ont obtenu l'empire du monde, 10
— Comment l'ont perdu, *ibid.* & *ſuiv.*
— (Pontifes) veulent allier le pouvoir temporel au ſpirituel, 77 & *ſuiv.*
Roſe Blanche & *Roſe* Rouge. Quelles factions ont porté ce nom, 159
Ruſſel. Son courage, 284

S.

SALISBURI. (le comte de) Son éloge, 166
— Son ſupplice, 171
Savari de Mauleon, s'oppoſe à la vengeance de Jean-Sans-Terre, 79
Scutage. (droit de) Comment réglé par la grande Chartre, 60
— Comment doit être perçu, 73
Shaftsbury, miniſtre de Charles II, 286
— Employé à établir la liberté de conſcience, 270
— Abandonne les intérêts du roi, 272
— Son caractere, *ibid.* & *ſuiv.*
— Veut détruire la monarchie, 274
— Réunit les Wigs & les Torys, 276

--- Trahit les ſecrets du roi, *ibid.*
--- Veut exclure du trône le duc d'Yorck, 277
--- N'y réuſſit pas, 279
Shrewsbury. Son inconſtance en fait de religion, 285
--- *Sidney.* Son caractere, *ibid.*
Sortie (libre) du royaume d'Angleterre, accordée par la grande Chartre, 70
Spenſer produit ſon fils à la cour, 141
--- Quels conſeils il lui donne, 142
--- Sa mort, 152
--- (Hugues) : ſes qualités perſonnelles, 142
--- Devient favori d'Edouard II, *ibid.*
--- Viciſſitudes de ſa fortune, *ibid.*
--- Rappellé à la cour avec ſon pere, 143
--- Abuſe de ſa proſpérité, 146
--- Donne dans un piege de ſes ennemis, 148
--- Fuit avec le roi, 152
--- Sa mort, *ibid.*
Stairs (le comte de) ſert les deſſeins de la reine Anne, 309
Stamlei. Quel conſeil il donne à Henri VII, 187
Strafford (le comte de) prend le parti de Charles I contre les Ecoſſois rebelles, 223
--- Accuſé par les rebelles, 226
--- Preſſe Charles I de conſentir à ſon ſupplice, 227
--- Son éloge, 228
Suger (l'abbé), comparé avec S. Bernard, 172
Suprématie. (ſerment de) En quoi conſiſte, 325

T.

TERRES remiſes entre les mains du roi pour cauſe de félonie : combien de tems y peuvent reſter ſelon la grande Chartre, 66
Teſtamens. Diſpoſitions de la grande Chartre à cet égard, 65
Teſt (ſerment du) révoqué par Jacques II, 284
--- En quoi conſiſte, 325
Titus Oatès. Quel homme c'étoit, 278
--- Débite une calomnie contre les catholiques, *ibid.*
Torys. (les) Leur ſyſtême politique, 275

V.

VORTIPER. Comment régne ſur les anciens Bretons, 9
Walleys délivre l'Ecoſſe du joug des Anglois, 127
--- Son éloge, *ibid.*
--- Cauſe de ſes revers, *ibid.*
--- Eſt vaincu glorieuſement, *ibid.*
--- Sa modération, *ibid.* & *ſuiv.*
--- Sa mort, 129
Warwick. (le comte de) Son éloge, 166
--- Vaincu par Marguerite d'Anjou, 171
--- Fixe la victoire dans le parti d'Edouard IV, 173
--- Se révolte contre lui, *page* 177
--- Le fait priſonnier, 178
--- Vaincu à ſon tour, il paſſe en France, *ibid.*

--- Détrône Edouard IV, *ibid.*
--- Eſt tué dans une bataille, *ibid.*
Walpole, comparé à Gedéon, 329
Wigs. (les) Leur ſyſtême politique, 275
Wolſey. Son origine, 196
--- Son talent pour les affaires, 196
--- Son caractere, 197
--- Son ambition, *ibid.*
--- Se venge de Charles-Quint, *ibid.*
Diſgracié, 201
Wittena-Gemot, aſſemblée des principaux de la nation Angloiſe, 12 *& ſuiv.*
--- Balançoit le pouvoir du roi, *ibid.*
--- Il y en avoit une dans chaque royaume Anglo-Saxon, 13
--- S'il eſt conſtant que les ſept royaumes en euſſent une commune, *ibid.*
--- Quelles perſonnes y étoient admiſes, *ibid.* & *ſuiv.*
Wodwile (Eliſabeth) ſe refuſe aux galanteries d'Edouard IV, 177
--- Devient femme de ce roi, *ibid.*
Writs, ou ordre appellé *Præcipe*, ſupprimés par la grande Chartre, 67
Writs, ou ordres d'informer, accordés *gratis*, *ibid.* & *ſuiv.*

Y.

YORK (maiſon d') diſpute le trône à la maiſon de Lancaſtre, *page* 159

Fin de la Table des Matieres.

VAL 335919

141 E 39